CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Compte 2018

Compte de l'Etat

TABLE DES MATIERES

BILAN ET COMPTE 1
Bilan 3
Compte de résultats 4
Compte des investissements 5
Compte de financement 6

ANNEXES 7
Principes pour la présentation et la tenue du compte de l'Etat 9
Tableau des flux de trésorerie 14
Etat du capital propre 15
Tableau des participations 16
Tableau des provisions 17
Tableau des garanties 18
Principaux crédits d'engagements 20
Tableau des immobilisations du patrimoine administratif 22
Placements financiers à long terme 23
Prêts du patrimoine administratif 24
Engagements financiers à long terme 25
Crédits supplémentaires 26
Classification fonctionnelle 28

FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX 33
Fonds et financements spéciaux 34
Fonds pour l'emploi 36

MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES 37

POUVOIR LEGISLATIF 38
Grand Conseil 39
Constituante 42

POUVOIR EXECUTIF 43
Conseil d'Etat 44
Préfectures 45

POUVOIR JUDICIAIRE 46
Tribunaux 47
Ministère public 48
Commission cantonale de recours en matière fiscale 49

PRESIDENCE 50
Chancellerie d'Etat 51
Inspection des finances 56

FINANCES ET ENERGIE 59
Administration cantonale des finances 60
Service cantonal des contributions 65
Service des ressources humaines 69
Service de l'énergie et des forces hydrauliques 73
Service du registre foncier 82
Service de la géoinformation 86
Service cantonal de l'informatique 90
Office juridique des finances et du personnel 95

SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE 98
Service de la santé publique 99
Service de la consommation et affaires vétérinaires 107
Service de l'action sociale 113
Office cantonal de l'égalité et de la famille 120
Service de protection des travailleurs et des relations du travail 123
Service des poursuites et des faillites 129
Service de la culture 134
Subventionnement des assurances sociales 139

ECONOMIE ET FORMATION 140
Service juridique des affaires économiques 141
Service du développement économique 144
Service de l'industrie, du commerce et du travail 152
Service de l'agriculture 158
Service administratif et des affaires juridiques de la formation 168
Service de l'enseignement 172
Service de la formation professionnelle 177
Service des hautes écoles 184
Service cantonal de la jeunesse 192

SECURITE, INSTITUTIONS ET SPORT 197
Service juridique de la sécurité et de la justice 198
Police cantonale 202
Service de la sécurité civile et militaire 210
Service de la circulation routière et de la navigation 215
Service de l'application des peines et des mesures 219
Service de la population et des migrations 224
Service des affaires intérieures et communales 228
Office cantonal du sport 232

MOBILITE, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT 237
Service administratif et juridique 238

Service de la mobilité 244
Service des bâtiments, monuments et archéologie 252
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage 260
Service de l'environnement 276
Service de la chasse, de la pêche et de la faune 285
Service du développement territorial 296
Office de construction des routes nationales 301
Office cantonal de la construction du Rhône 305

AMORTISSEMENTS, REEVALUATIONS ET REPORT A L'ACTIF DES INVESTISSEMENTS NETS 309

VARIATION DES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX SOUS CAPITAL PROPRE 310

RECAPITULATION GENERALE 311
Résultats 311
Aperçu général 313
Charges de fonctionnement 314
Revenus de fonctionnement 316
Dépenses d'investissement 318
Recettes d'investissement 319

Bilan et compte

Bilan

en francs suisses	01.01.2018	31.12.2018	Ecart
10 Patrimoine financier (PF)	**1'984'952'889.12**	**2'170'814'674.46**	**185'861'785.34**
100 Disponibilités et placements à court terme	120'752'530.97	209'392'832.99	88'640'302.02
101 Créances	1'094'116'415.28	1'133'413'829.66	39'297'414.38
102 Placements financiers à court terme	32'600'000.00	30'000'000.00	-2'600'000.00
104 Actifs de régularisation	373'921'156.86	400'724'977.30	26'803'820.44
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	7'422'425.66	8'629'979.85	1'207'554.19
107 Placements financiers à long terme	346'816'984.68	375'679'831.68	28'862'847.00
108 Immobilisations corporelles PF	8'703'769.70	12'420'350.00	3'716'580.30
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	619'605.97	552'872.98	-66'732.99
14 Patrimoine administratif (PA)	**2'026'529'827.25**	**2'015'813'954.84**	**-10'715'872.41**
140 Immobilisations corporelles PA	508'298'594.82	485'224'047.40	-23'074'547.42
142 Immobilisations incorporelles PA	10'799'936.00	5'888'260.00	-4'911'676.00
144 Prêts PA	268'606'878.18	274'169'702.19	5'562'824.01
145 Participations, capital social PA	1'026'920'756.25	1'026'920'755.25	-1.00
146 Subventions d'investissement	211'903'662.00	223'611'190.00	11'707'528.00
Total des actifs	**4'011'482'716.37**	**4'186'628'629.30**	**175'145'912.93**

20 Capitaux de tiers	**3'330'539'693.56**	**3'320'183'037.62**	**-10'356'655.94**
200 Engagements courants	608'630'590.07	676'393'226.72	67'762'636.65
201 Engagements financiers à court terme	340'000'000.00	220'000'000.00	-120'000'000.00
204 Passifs de régularisation	459'836'848.01	442'927'332.23	-16'909'515.78
205 Provisions à court terme	46'682'748.50	19'346'254.15	-27'336'494.35
206 Engagements financiers à long terme	826'995'108.36	812'964'461.21	-14'030'647.15
208 Provisions à long terme	1'006'689'219.00	1'111'148'814.40	104'459'595.40
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	41'705'179.62	37'402'948.91	-4'302'230.71
29 Capital propre	**680'943'022.81**	**866'445'591.68**	**185'502'568.87**
290 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	152'951'355.86	211'523'640.00	58'572'284.14
291 Fonds enregistrés sous capital propre	7'231'110.71	7'444'302.11	213'191.40
292 Réserves des domaines gérés par enveloppes budgétaires	24'919'345.34	26'563'855.62	1'644'510.28
293 Préfinancements	297'973'506.74	364'300'499.67	66'326'992.93
294 Réserve de politique budgétaire	118'887'909.22	168'887'909.22	50'000'000.00
299 Excédent ou découvert du bilan	78'979'794.94	87'725'385.06	8'745'590.12
Total des passifs	**4'011'482'716.37**	**4'186'628'629.30**	**175'145'912.93**

Compte de résultats

en francs suisses	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart 2018-B18
Charges d'exploitation	3'200'006'262.60	3'282'616'900.00	3'397'240'633.06	114'623'733.06
30 Charges de personnel	955'102'824.20	1'038'527'700.00	1'069'091'952.18	30'564'252.18
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	290'219'176.65	320'292'800.00	304'258'603.68	-16'034'196.32
33 Amortissements du patrimoine administratif	85'172'939.21	118'522'700.00	77'004'721.61	-41'517'978.39
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	89'605'051.29	40'677'600.00	93'541'885.63	52'864'285.63
36 Charges de transferts	1'636'565'968.85	1'619'891'100.00	1'652'422'401.33	32'531'301.33
37 Subventions redistribuées	143'340'302.40	144'705'000.00	200'921'068.63	56'216'068.63
Revenus d'exploitation	3'347'177'336.43	3'268'904'900.00	3'534'040'269.52	265'135'369.52
40 Revenus fiscaux	1'350'363'912.68	1'270'867'500.00	1'456'179'425.10	185'311'925.10
41 Patentes et concessions	90'038'378.46	70'012'000.00	98'383'832.47	28'371'832.47
42 Taxes	217'506'428.49	211'577'000.00	215'234'418.85	3'657'418.85
43 Revenus divers	7'597'979.58	10'327'300.00	4'946'155.15	-5'381'144.85
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	59'297'589.54	24'024'400.00	38'991'907.81	14'967'507.81
46 Revenus de transferts	1'479'032'745.28	1'537'391'700.00	1'519'383'461.51	-18'008'238.49
47 Subventions à redistribuer	143'340'302.40	144'705'000.00	200'921'068.63	56'216'068.63
Résultat d'exploitation	**147'171'073.83**	**-13'712'000.00**	**136'799'636.46**	**150'511'636.46**
Résultat financier	42'661'139.55	31'856'000.00	41'169'911.56	9'313'911.56
34 Charges financières	30'923'775.36	30'667'900.00	32'633'147.04	1'965'247.04
44 Revenus financiers	73'584'914.91	62'523'900.00	73'803'058.60	11'279'158.60
Résultat opérationnel	**189'832'213.38**	**18'144'000.00**	**177'969'548.02**	**159'825'548.02**
Résultat extraordinaire	-185'721'500.70	-35'782'400.00	-169'223'957.90	-133'441'557.90
38 Charges extraordinaires	201'073'528.91	82'417'700.00	212'449'184.36	130'031'484.36
48 Revenus extraordinaires	15'352'028.21	46'635'300.00	43'225'226.46	-3'410'073.54
Total du compte de résultats	**4'110'712.68**	**-17'638'400.00**	**8'745'590.12**	**26'383'990.12**

Compte des investissements

en francs suisses	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart 2018-B18
5 Dépenses	**472'567'210.37**	**552'751'900.00**	**445'869'511.61**	**-106'882'388.39**
50 Immobilisations corporelles	257'333'775.19	297'193'400.00	237'503'499.39	-59'689'900.61
52 Immobilisations incorporelles	2'102'086.81	20'953'600.00	13'911'732.83	-7'041'867.17
54 Prêts	52'046'892.00	49'661'400.00	47'468'799.20	-2'192'600.80
55 Participations et capital social	48'741.00	-	4'000.00	4'000.00
56 Propres subventions d'investissement	148'024'222.97	148'837'100.00	118'437'755.04	-30'399'344.96
57 Subventions d'investissement redistribuées	13'011'492.40	16'466'400.00	13'652'549.20	-2'813'850.80
58 Investissements extraordinaires	-	19'640'000.00	14'891'175.95	-4'748'824.05
6 Recettes	**270'126'608.56**	**327'369'100.00**	**250'303'530.71**	**-77'065'569.29**
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	4'777'645.00	-	655.00	655.00
63 Subventions d'investissement acquises	212'415'704.30	265'622'900.00	190'946'179.27	-74'676'720.73
64 Remboursement de prêts	39'560'316.36	37'478'700.00	38'427'460.29	948'760.29
65 Transferts de participations	1.00	-	2.00	2.00
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	361'449.50	641'100.00	825'370.10	184'270.10
67 Subventions d'investissement à redistribuer	13'011'492.40	16'466'400.00	13'652'549.20	-2'813'850.80
68 Recettes d'investissement extraordinaires	-	7'160'000.00	6'451'314.85	-708'685.15
Investissements nets	**202'440'601.81**	**225'382'800.00**	**195'565'980.90**	**-29'816'819.10**

Compte de financement

en francs suisses	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart 2018-B18
Compte de résultats				
Charges	3'432'003'566.87	3'395'702'500.00	3'642'322'964.46	246'620'464.46
Revenus	3'436'114'279.55	3'378'064'100.00	3'651'068'554.58	273'004'454.58
Total du compte de résultats	**4'110'712.68**	**-17'638'400.00**	**8'745'590.12**	**26'383'990.12**
Compte des investissements				
Dépenses	472'567'210.37	552'751'900.00	445'869'511.61	-106'882'388.39
Recettes	270'126'608.56	327'369'100.00	250'303'530.71	-77'065'569.29
Investissements nets	**202'440'601.81**	**225'382'800.00**	**195'565'980.90**	**-29'816'819.10**
Compte de financement				
Total du compte de résultats	4'110'712.68	-17'638'400.00	8'745'590.12	26'383'990.12
Amortissements et réévaluations	205'571'252.73	214'943'000.00	206'281'853.31	-8'661'146.69
Investissements nets	-202'440'601.81	-225'382'800.00	-195'565'980.90	29'816'819.10
Excédent (+) / Insuffisance (-) de financement	**7'241'363.60**	**-28'078'200.00**	**19'461'462.53**	**47'539'662.53**

Annexes

Principes pour la présentation et la tenue du compte de l'Etat

1. Base légale

L'établissement du compte de l'Etat se fonde sur la loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers du canton (LGCAF) du 24.06.1980 (état 01.09.2017)

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

Le Canton du Valais se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiés ci-après :

RE 02 Principes comptables

Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et ceux du compte des investissements figurent dans le message du Conseil d'Etat.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisations sont faites est fixée à Fr. 5'000,00.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

Les recettes fiscales sont comptabilisées généralement selon le principe de la délimitation des impôts, à l'exception des recettes fiscales des personnes physiques qui, elles, sont comptabilisées momentanément selon le principe de l'échéance des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

Les préfinancements sont autorisés conformément aux art. 9 et 22 de la LGCAF.
Les attributions et les prélèvements sont comptabilisés sur des rubriques du compte de résultats.

RE 10 Compte des investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au net et figurent uniquement à l'actif du bilan.
Pour les subventions d'investissements, une catégorie et un taux d'amortissement uniques sont utilisés.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

Une comptabilité des immobilisations n'est pas implémentée à l'Etat du Valais.
La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 200'000,00 par objet ou par projet.
L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
Le calcul de l'amortissement est fait sur douze mois, et non pas au prorata temporis.
La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
Les investissements financés par des fonds et des financements spéciaux sont amortis à 100 % au moment de l'année de l'investissement. La part dépassant le taux d'amortissement ordinaire est enregistrée dans les amortissements extraordinaires.
Les valeurs comptables avant amortissement inférieures à Fr. 200'000,00 par objet ou par projet sont entièrement amorties sur l'ordinaire.
Conformément à l'art. 14 al. 4 de la LGCAF, des amortissements supplémentaires doivent être opérés dans la mesure où la situation financière et la conjoncture le permettent.

RE 13 Vision consolidée

Le périmètre de consolidation comprend le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, ainsi que les départements et services de l'Administration cantonale selon l'art. 5b de la LGCAF.
Ils sont tous intégrés dans le compte de l'Etat selon la méthode de la consolidation globale.

RE 18 Indicateurs financiers

Les indicateurs de 1ère et de 2ème priorités sont présentés dans le message du Conseil d'Etat.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2

Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées au 01.01.2018 (au lieu du 31.12.2017), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
Les immobilisations corporelles du patrimoine financier ont été reprises à la valeur comptable du MCH1.
Les immeubles et les terrains détenus au patrimoine financier sont présentés dans des comptes distincts.
Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
Les participations du patrimoine administratif, pour lesquelles un rendement régulier a été distribué, ont été évaluées si disponible à leur valeur boursière sinon à leur valeur nominale.
Une réserve de fluctuation de valeur de 10% figure dans un compte de correctif d'actif sur les participations (calculée sur la valeur des participations au 01.01.2018).
La participation enregistrée au patrimoine financier sous le MCH1 a été transférée au patrimoine administratif.
Les terrains non bâtis du patrimoine administratif ont également été réévalués (reprise d'amortissements).

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de l'efficience, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux et de la gestion axée sur le résultats.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'exhaustivité, de la véracité, de la ponctualité et de la traçabilité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.
La présentation des comptes repose sur les principes du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la comparabilité et de la permanence des méthodes comptables.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est évalué à la valeur nominale. Les valeurs du patrimoine financier du MCH1 ont été transférées au bilan de reprise MCH2 à leur valeur comptable. Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.
Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.
En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales, les créances résultant du domaine de la justice, ainsi que pour les créances douteuses de plus de Fr. 10'000,00 si ces dernières n'ont pas encore été transmises au contentieux et si elles sont échues depuis plusieurs mois.

Placements financiers à court terme

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 5'000,00.

Marchandises, fournitures et travaux en cours

Les articles de commerce, les matières premières et auxiliaires, les produits semi-finis et finis, et les travaux en cours sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier sont évaluées au coût d'acquisition lors du premier établissement du bilan. En l'absence de charges, l'établissement du bilan se fait à la valeur vénale au moment de l'entrée.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers

Les créances résultant de financements spéciaux des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 200'000,00 par objet ou par projet. Les subventions d'investissement, les prêts et les participations figurent uniquement à l'actif du bilan.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la valeur vénale est portée au bilan à titre de coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur comptable résiduelle.

Liste des taux d'amortissements ordinaires appliqués :
Terrains : 0%
Routes nationales : 100%
Routes et voies de communication : 10%
Aménagement des cours d'eau : 10%
Bâtiments : 8%
Forêts : 0%
Biens meubles : 40%
Autres immobilisations corporelles : 40%

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement ordinaire est de 50 %.

Prêts

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social

Les participations sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Si aucun dividende ou intérêt n'est distribué, les placements sont généralement ramenés à un franc chaque année au 31 décembre.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement ordinaire est de 15%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 5'000,00.

Provisions à court terme

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre.

Engagements financiers à long terme

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur.
Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

Réserves des domaines gérés par enveloppes budgétaires

Il s'agit de financements spéciaux constituées à partir des excédents budgétaires qui se fondent selon l'art. 22 al. 3 et 4 de la LGCAF. Ces montants sont limités à une période de compensation de trois ans par projet ou à la durée de réalisation de la convention-programme.

Préfinancements

Les préfinancements sont des réserves pour des projets futurs.

Réserves de politique budgétaire

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Tableau des flux de trésorerie

en francs suisses	Compte 2017	Compte 2018	Ecart
Total du compte de résultats	4'110'712.68	8'745'590.12	4'634'877.44
Amortissements et réévaluations du PA	205'571'252.73	206'281'853.31	710'600.58
Créances [1]	-93'587'462.08	-39'297'414.38	54'290'047.70
Marchandises, approvisionnements et travaux en cours [1]	1'278'674.76	-1'207'554.19	-2'486'228.95
Actifs de régularisation [1]	-18'891'676.34	-26'803'820.44	-7'912'144.10
Engagements courants [2]	85'914'739.53	67'762'636.65	-18'152'102.88
Provisions [2]	35'790'037.48	77'123'101.05	41'333'063.57
Passifs de régularisation [2]	12'517'167.72	-16'909'515.78	-29'426'683.50
Financements spéciaux, fonds et divers comptes de réserve [2]	160'600'273.40	172'521'481.03	11'921'207.63
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationelle	**393'303'719.88**	**448'216'357.37**	**54'912'637.49**
Recettes du compte des investissements	265'348'963.56	250'302'875.71	-15'046'087.85
Dépenses du compte des investissements	-472'567'210.37	-445'869'511.61	26'697'698.76
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	-207'218'246.81	-195'566'635.90	11'651'610.91
Placements financiers et immobilisations du PF [1]	-122'908'301.05	-29'979'427.30	92'928'873.75
Transferts au PF	4'777'645.00	655.00	-4'776'990.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	-118'130'656.05	-29'978'772.30	88'151'883.75
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement	**-325'348'902.86**	**-225'545'408.20**	99'803'494.66
Engagements financiers à court terme [2]	-76'168'465.00	-120'000'000.00	-43'831'535.00
Engagements financiers à long terme [2]	-14'429'928.20	-14'030'647.15	399'281.05
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	**-90'598'393.20**	**-134'030'647.15**	-43'432'253.95
Variation des disponibilités et placements à court terme [2]	**-22'643'576.18**	**88'640'302.02**	**111'283'878.20**

Disponibilités et placements à court terme au 01.01.2018	120'752'530.97
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.2018	209'392'832.99
Variation des disponibilités et placements à court terme	**88'640'302.02**

[1] Augmentation(-) / Diminution (+)
[2] Augmentation(+) / Diminution (-)

Etat du capital propre

en francs suisses	Solde au 01.01.2018	Attribution	Prélèvement	Solde au 31.12.2018
290 Financements spéciaux	152'951'355.86	92'919'664.33	-34'347'380.19	211'523'640.00
291 Fonds	7'231'110.71	323'200.00	-110'008.60	7'444'302.11
292 Réserves des domaines gérés par enveloppes budgétaires	24'919'345.34	10'325'823.52	-8'681'313.24	26'563'855.62
293 Préfinancements	297'973'506.74	100'448'290.95	-34'121'298.02	364'300'499.67
294 Réserves de politique budgétaire	118'887'909.22	50'000'000.00	-	168'887'909.22
299 Excédent ou découvert du bilan	78'979'794.94	8'745'590.12	-	87'725'385.06
29 Capital propre	**680'943'022.81**	**262'762'568.92**	**-77'260'000.05**	**866'445'591.68**

Tableau des participations dès Fr. 200'000.00 (valeur nominale)

en francs suisses	Nombre détenu	Part du canton	Valeur nominale	Rendement 2018	Valeur comptable au 01.01.2018	Valeur comptable au 31.12.2018
Institut de droit public						
Banque Cantonale du Valais SA	11'062'500	70%	110'625'000.00	34'846'875.00	1'064'212'500.00	1'064'212'500.00
Banque nationale suisse SA	1'000	1%	250'000.00	15'000.00	3'889'000.00	3'889'000.00
Société suisse de crédit hôtelier SCH	750	1%	375'000.00	-	1.00	1.00
Société anonyme						
BLS SA	837'138	1%	837'138.00	-	1.00	1.00
Centre de Cautionnement et de Financement SA	80'000	32%	4'000'000.00	75'000.00	1.00	1.00
FMV SA (type A)	1'020'000	100%	51'000'000.00	2'020'000.00	51'000'000.00	51'000'000.00
FMV SA (type B)	80'000	8%	4'000'000.00	80'000.00	4'000'000.00	4'000'000.00
Groupe CGN SA	32'602	4%	815'050.00	-	1.00	1.00
Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA	7'640	13%	1'910'000.00	-	1.00	1.00
Matterhorn Gotthard Verkehrs SA	6'538	3%	490'350.00	-	1.00	1.00
RegionAlps SA	79'800	12%	798'000.00	-	1.00	1.00
Salines Suisses SA	320	3%	320'000.00	352'000.00	320'000.00	320'000.00
SelFin Invest SA	320	3%	320'000.00	192'000.00	320'000.00	320'000.00
TMR Transports de Martigny et Régions SA	289'025	43%	2'890'250.00	-	1.00	1.00
Transports Publics du Chablais SA	60'008	7%	600'080.00	-	1.00	1.00
Tunnel du Grand-Saint-Bernard SA	6'700	27%	3'350'000.00	268'000.00	3'350'000.00	3'350'000.00
Fondation						
Fondation Château Mercier			500'000.00	-	1.00	1.00
Fondation Château de Tourbillon			200'000.00	-	1.00	1.00
Fondation The Ark			280'000.00	-	1.00	1.00
Société coopérative						
Cautionnement romand, société coopérative [1]	3'500	19%	3'500'000.00	-	1.00	1.00
Divers						
Aménagement Pallazuit [2]			3'900'000.00	-	1.00	1.00
Valinvest [3]	1'000	38%	10'000'000.00	67'267.20	13'431'200.00	13'431'200.00

[1] en vertu de l'art. 3 des statuts de la coopérative, chaque canton sociétaire doit augmenter sa part au capital en tout temps, pour permettre d'accroître la capacité d'octroi de cautionnement de la part de Cautionnement romand, pour les PME sises sur son territoire. La part du canton correspont à l'état au 31.12.2017

[2] droit de participation

[3] part du canton lors du rapport annuel au 30.06.2018

Tableau des provisions dès Fr. 200'000.000 (par service)

en francs suisses	Solde au 01.01.2018	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.2018
Administration cantonale des finances				
Succession	242'748.50	-	-17'248.50	225'500.00
Service cantonal des contributions				
Remboursement impôt anticipé	19'000'000.00	-	-2'000'000.00	17'000'000.00
Divers intérêts des personnes morales*	19'700'000.00	-	-19'700'000.00	-
Procédures de poursuites	5'000'000.00	-	-5'000'000.00	-
Service de l'environnement				
Pollution mercure	2'000'000.00	-		2'000'000.00
Office de contruction des routes nationales				
Pollution mercure	740'000.00	-	-619'245.85	120'754.15
Total des provisions à court terme	**46'682'748.50**	**-**	**-27'336'494.35**	**19'346'254.15**
Administration cantonale des finances				
Provision sur revenus	7'143'480.00	-	-	7'143'480.00
CPVAL	915'288'027.00	100'000'000.00	-	1'015'288'027.00
Pension des magistrats	63'513'000.00	-	-3'307'000.00	60'206'000.00
Service de l'énergie et des forces hydraulique				
Provision sur revenus	20'744'712.00	7'766'595.40	-	28'511'307.40
Total des provisions à long terme	**1'006'689'219.00**	**107'766'595.40**	**-3'307'000.00**	**1'111'148'814.40**
Total des provisions	**1'053'371'967.50**	**107'766'595.40**	**-30'643'494.35**	**1'130'495'068.55**

* Les intérêts compensatoires, moratoires et de remboursement des personnes morales ont été saisis au compte 2018 dans les comptes de passifs de régularisation.

Tableau des garanties

en francs suisses	Solde au 01.01.2018	Solde au 31.12.2018	Ecart
Banque Cantonale du Valais Conformément à la loi du 1.10.1991 sur la Banque cantonale du Valais, le canton garantit les engagements de la banque.	p.m.	p.m.	
CPVAL			
Conformément à l'art. 7 de la loi régissant les institutions étatiques de prévoyance du 12.10.2006, modifié le 15.9.2011, l'Etat du Valais garantit les engagements réglementaires de CPVAL conformément à l'article 72c LPP.	418'000'000.00	418'000'000.00[1]	-
Conformément à l'art. 15 al. 6 du règlement de base du 1.1.2012 de CPVAL, le canton participe aux coûts liés à la rente pont AVS versée aux bénéficiaires de rente de retraite jusqu'à l'âge AVS.	12'443'134.00	11'581'008.00	-862'126.00
Assainissement de la commune de Loèche-les-Bains Cautionnement solidaire en faveur de la société Sanag Leukerbad AG. Décret du 4.9.2003 concernant l'octroi d'aides financières en vue de l'assainissement de communes en situation financière précaire. Décision du Grand Conseil du 4.12.2003 concernant l'assainissement de la commune municipale de Loèche-les-Bains.	8'400'000.00	-	-8'400'000.00
Assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains Décision du Grand Conseil du 12.9.2007 concernant l'assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains. Échéance : décembre 2037.	11'788'518.00[2]	11'188'518.00[1]	-600'000.00
Régime de pensions des magistrats Loi du 23.6.1999 et ordonnance du 13.10.1999 sur la prévoyance professionnelle des magistrats. Règlement du 30.3.1979 concernant le régime de pensions des magistrats.	-	-	-
Hôpital du Valais Conformément à l'art. 40 de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13.3.2014, l'Etat du Valais accorde les cautionnements et/ou les prêts jusqu'à un montant maximal de 30% du budget annuel pour garantir le fonds de roulement indispensable à l'exploitation et aux investissements de l'Hôpital du Valais et les cautionnements supplémentaires pour les nouvelles constructions.	202'800'000.00	202'800'000.00	-
Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais Conformément aux décisions du Grand Conseil des 10.2.2009 et 10.5.2012 ainsi qu'à la décision du Conseil d'Etat du 14.1.2015, l'Etat du Valais accorde un cautionnement à l'Etablissement intercantonal Riviera-Chablais Vaud- Valais pour le financement de la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais et pour garantir le fonds de roulement.	86'250'000.00	86'250'000.00	-
La Castalie Conformément à l'art. 14 de l'Ordonnance du 26.10.2011 sur l'organisation et le fonctionnement de La Castalie, l'Etat du Valais accorde un cautionnement en garantie d'un crédit d'exploitation souscrit par La Castalie afin de financer le fonds de roulement nécessaire au bon fonctionnement de l'institution.	8'000'000.00	8'000'000.00	-

en francs suisses	Solde au 01.01.2018	Solde au 31.12.2018	Ecart
Aide en matière d'investissements (LIM) Prêts accordés par la Confédération conformément à la LF du 21.3.1997 sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne. Solde des prêts accordés : Fr. 35'000'000.00 Le canton supporte 50% des pertes éventuelles.	21'500'000.00	17'500'000.00	-4'000'000.00
Promotion économique Cautionnements accordés en application de la loi sur la politique économique cantonale du 11.2.2000 (gérés par le Centre de Cautionnement et de Financement SA). Le canton supporte les pertes éventuelles selon décision du Grand Conseil du 29.6.2001 concernant les aides financières sous forme de cautionnements.	21'572'800.00	19'712'800.00	-1'860'000.00
Fonds cantonal pour le tourisme Cautionnements accordés en application de la loi sur le tourisme du 9.2.1996 (gérés par le Centre de Cautionnement et de Financement SA). Le canton supporte les pertes éventuelles selon décision du Grand Conseil du 11.6.2015 concernant le fonds cantonal pour le tourisme et les engagements sous forme de garanties.	20'610'500.00	22'062'500.00	1'452'000.00
Encouragement à la construction et à l'accession à la propriété de logements Cautionnements accordés conformément au décret cantonal du 16.11.1984, à la loi du 30.6.1988 sur le logement et RE des 7.2.1990 et 12.12.1990.	2'963'542.00	2'542'924.00	-420'618.00
HES-SO Valais-Wallis Conformément à l'art. 28 al. 3 de la loi sur la HES-SO Valais-Wallis du 16.11.2012, l'Etat du Valais garantit les emprunts de la HES-SO Valais-Wallis.	4'000'000.00	4'000'000.00	-
Aides aux exploitations paysannes Conformément à l'ordonnance fédérale du 26.11.2003 sur les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture, le canton supporte les pertes éventuelles.	4'194'456.78	4'331'011.93	136'555.15
Crédits d'investissements agricoles Conformément à l'ordonnance fédérale du 7.12.1998 sur les améliorations structurelles dans l'agriculture, le canton supporte les pertes éventuelles.	45'820'865.90	45'083'361.65	-737'504.25

[1] Valeur au 01.01.2018

[2] Valeur au 01.01.2017

Principaux crédits d'engagements

en francs suisses	Coût total	Subvention cantonale allouée	Subvention versée années précédentes	Subvention versée en 2018	Solde engagement du canton
Participations de l'Etat du Valais à des tiers (projets en cours en 2018)					
Adductions d'eau, locaux du feu, CSI	5'836'394.95	4'612'319.90	4'267'236.07	130'879.20	200'626.75
EMS, CMS, OVS, Centrales d'alarme	115'525'610.75	38'591'960.40	15'084'276.10	7'844'009.98	15'363'908.62
Centres pour handicapés	90'364'086.90	55'486'180.30	41'348'348.00	3'868'673.95	10'270'158.35
Suppressions de barrières architecturales	1'284'791.20	545'586.80	-	231'624.70	313'712.10
Institutions pour mineurs	18'091'360.35	8'740'798.67	5'430'647.52	2'001'745.19	1'299'981.02
Bâtiments scolaires : enseignement primaire	138'281'985.00	48'138'649.00	10'472'948.35	8'727'455.00	27'796'750.65
Bâtiments scolaires : CO et degré secondaire	89'283'605.00	30'560'319.00	21'890'631.10	4'265'273.00	3'808'447.90
Bâtiments scolaires : formation tertiaire	22'560'000.00	1'800'000.00	360'000.00	360'000.00	1'080'000.00
Encouragement au logement	352'533'196.00	202'457'746.00	187'825'135.33	2'833'638.00	11'787'753.67
Renouvellement et diversification cultures	3'900'000.00	3'900'000.00	503'017.25	52'807.50	50'000.00
Améliorations structurelles	275'249'056.80	80'605'183.00	16'011'879.70	11'625'096.80	51'800'826.50
Plans d'aménagement du territoire et projets agglo	2'886'769.00	1'482'040.50	740'206.75	233'599.90	670'177.85
Abornements et mensurations cadastrales	3'959'310.55	725'759.45	503'506.20	20'725.50	200'073.35
Entreprises de transport	101'184'155.20	37'406'422.60	5'664'613.83	18'633'258.65	13'024'943.12
Entreprises de transport, prêts conditionnellement remboursables	1'005'746'650.00	262'900'976.00	234'497'184.45	3'000'000.00	25'403'791.55
Corrections de torrents	212'980'416.00	184'764'389.80	56'263'000.30	22'884'277.80	105'711'099.20
Monuments historiques, biens culturels	61'625'993.60	27'815'464.00	16'010'272.59	1'799'150.55	11'021'108.30
Protection des sites	6'843'428.45	1'324'011.75	424'365.95	267'736.15	631'909.65
Equipement de dessertes forestières	14'777'534.20	10'729'716.15	4'371'189.60	2'046'277.90	4'311'500.05
Travaux de protection, forêts de protection	210'180'873.55	156'456'037.80	75'982'864.52	28'207'566.95	50'099'080.93
Sentiers pédestres	1'956'985.00	910'992.50	59'529.60	588'001.65	263'461.25
Assainissement eaux usées, ordures, sites pollués	92'226'157.00	29'619'536.30	22'633'297.75	1'726'072.75	5'260'165.80
Total des participations à des tiers		**1'189'574'089.92**	**720'344'150.96**	**121'347'871.12**	**340'369'476.61**

en francs suisses	Coût total	Paiements effectués années précédentes	Paiements effectués en 2018	Solde à payer total	Solde à payer part du canton
Investissements propres (projets en cours en 2018)					
Routes principales suisses	813'086'892.00	367'599'627.00	22'820'765.00	445'487'265.00	29'586'655.00
Autres routes cantonales et ouvrages d'art	811'711'178.00	492'358'194.00	27'212'728.00	292'140'256.00	204'498'179.00
Correction du Rhône	534'543'764.00	239'875'656.00	23'226'672.00	271'441'436.00	95'004'502.60
EPCA atelier Sion	3'000'000.00	-	2'082'017.85	917'982.15	826'183.95
Ecole professionnelle Sion	24'750'000.00	15'274'696.75	4'592'006.90	4'883'296.35	4'394'966.70
ESC Sierre	46'750'000.00	25'090'812.45	9'628'768.90	12'030'418.65	6'664'851.95
EPP EDD St-Maurice	9'233'550.00	7'815'000.00	-	1'418'550.00	851'130.00
ESC EPP Brigue	25'000'000.00	22'045'902.85	-	2'954'097.15	1'624'753.45
Ste-Ursule Brigue transformation piscine	3'500'000.00	1'608'520.20	1'851'431.52	40'048.28	22'026.55
NLZ Halle de sport Brigue	1'850'000.00	-	1'824'412.30	25'587.70	15'352.60
Médiathèque	22'607'000.00	21'525'830.53	228'358.68	852'810.79	828'932.10
Nouvelle centrale d'alarme, Sierre	620'000.00	15'400.75	280'987.40	323'611.85	323'611.85
Achat terrain à Sierre	2'350'000.00	-	2'309'619.50	40'380.50	37'000.00
Polycom	35'600'000.00	31'985'162.92	173'616.77	3'441'220.31	3'441'220.31
Projets d'informatisations au SCC	28'240'000.00	20'726'730.98	858'817.55	6'654'451.47	6'654'451.50
SIT Valais	2'330'000.00	398'119.70	-	1'931'880.30	1'931'880.30
Stratégie informatique 2015-2024	89'800'000.00	17'456'133.86	16'941'335.22	55'402'530.92	55'402'530.92
Projet RF 2020	20'000'000.00	9'594'891.72	856'693.85	9'548'414.43	9'548'414.45
Total des investissements propres	**2'474'972'384.00**	**1'273'370'679.71**	**114'888'231.44**	**1'109'534'237.85**	**421'656'643.23**

en francs suisses	Coût total	Paiements effectués années précédentes	Paiements effectués en 2018	Solde	Part du canton
Campus Energypolis (crédits d'engagment gérés par l'Etat)					
Création campus Energypolis (yc achat bâtiment et dépollution hors crédit cadre)	53'655'000.00	48'772'198.40	101'936.40	4'979'213.10	4'720'587.15
Plateformes pré-industrielles BioArk	12'000'000.00	12'000'000.00	-	-	-
Démonstrateurs	5'000'000.00	-	-	5'000'000.00	5'000'000.00
ALPOLE	21'000'000.00	-	20'219'042.55	821'710.20	739'539.18
Plateformes pré-industrielles équipement (hors crédit cadre)	6'000'000.00	5'652'095.75	-	347'904.00	258'302.00

Tableau des immobilisations du patrimoine administratif

en francs suisses	Solde au 01.01.2018	Investissement net	Taux	Amortissement ordinaire	Amortissement supplémentaire	Solde au 31.12.2018
Immobilisations corporelles						
1400 - Terrains	22'417'505.72	4'684'163.50	0%	-	-	27'101'669.22
1401 - Routes / voies de communication	55'577'452.00	24'029'410.76	10%	11'462'229.37	12'879'906.39	55'264'727.00
1402 - Aménagement des cours d'eau	16'186'797.00	8'656'980.02	10%	2'490'459.88	4'880'952.14	17'472'365.00
1404 - Bâtiments	360'176'760.56	36'063'583.71	8%	31'424'536.96	20'510'534.51	344'305'272.80
1405 - Forêts	110'264.70	-	0%	-	-	110'264.70
1406 - Biens meubles	35'695'643.60	4'221'065.13	40%	13'075'634.74	354'381.00	26'486'692.99
1409 - Autres immobilisations corporelles	18'134'171.24	5'438'858.28	40%	6'039'881.83	3'050'092.00	14'483'055.69
Immobilisations incorporelles						
1429 - Immobilisations incorporelles	10'799'936.00	13'911'732.83	50%	12'511'978.83	6'311'430.00	5'888'260.00
Total des immobilisations	**519'098'530.82**	**97'005'794.23**		**77'004'721.61**	**47'987'296.04**	**491'112'307.40**
Total des subventions d'investissement	**211'903'662.00**	**88'913'900.66**	**15%**	**74'477'158.56**	**2'729'214.10**	**223'611'190.00**

Placements financiers à long terme

en francs suisses	Solde au 01.01.2018	Solde au 31.12.2018	Ecart
Actions et autres papiers-valeurs	-	30'484'767.00	30'484'767.00
Actions et autres papiers-valeurs des fondations gérées	426'103.19	476'103.19	50'000.00
Placements auprès des banques	308'000'000.00	278'000'000.00	-30'000'000.00
Placements auprès des institutions publiques	38'390'881.49	66'690'881.49	28'300'000.00
Divers	-	28'080.00	28'080.00
Total des placements financiers à long terme	**346'816'984.68**	**375'679'831.68**	**28'862'847.00**

Prêts du patrimoine administratif

en francs suisses	Solde au 01.01.2018	Solde au 31.12.2018	Ecart
Prêts du patrimoine administratif	**547'298'813.06**	**556'340'151.97**	**9'041'338.91**
Aides aux exploitations paysannes	8'388'913.55	8'662'023.90	273'110.35
Aides en matière d'investissement	195'803'398.95	194'656'057.95	-1'147'341.00
Caritas Valais, service de désendettement	50'000.00	50'000.00	-
Crédits d'investissements agricoles	45'820'865.90	45'083'361.65	-737'504.25
Crédits d'investissements forestiers	3'101'208.70	2'294'908.70	-806'300.00
Commune de Champéry (Fondation du Centre National de Glace)	260'000.00	240'000.00	-20'000.00
Logement	-	300'000.00	300'000.00
Prêts d'études	27'999'208.08	25'074'913.97	-2'924'294.11
Programme énergétique	264'173.63	225'675.00	-38'498.63
Sociétés de transport	235'536'044.25	238'245'458.80	2'709'414.55
Tourisme par le Centre de Cautionnement et de Financement SA	30'000'000.00	40'000'000.00	10'000'000.00
Unité des moyens d'enseignement romands	-	1'432'752.00	1'432'752.00
Valais/Wallis Promotion	75'000.00	75'000.00	-
Correctifs d'actifs / Financement	**-278'691'934.88**	**-282'170'449.78**	**-3'478'514.90**
Correctifs d'actifs sur prêts à l'Unité des moyens d'enseignement romands	-	-1'432'752.00	-1'432'752.00
Correctifs d'actifs sur prêts aux sociétés de transport	-228'676'612.20	-231'323'324.20	-2'646'712.00
Financement de la Confédération pour les prêts agricoles	-50'015'322.68	-49'414'373.58	600'949.10
Total net des prêts du patrimoine administratif	**268'606'878.18**	**274'169'702.19**	**5'562'824.01**

Engagements financiers à long terme

en francs suisses	Intérêt 2018	Solde au 01.01.2018	Solde au 31.12.2018	Ecart
Emprunts auprès des caisses de prévoyance	23'730'909.00	791'030'300.00	776'882'350.00	-14'147'950.00
Engagements auprès de la Confédération - crédits agricoles	1'453.75	27'632'396.87	28'234'799.72	602'402.85
Engagements auprès de la Confédération - crédits forestiers	-	4'473'295.49	4'188'295.49	-285'000.00
Engagements auprès de la Confédération - sociétés de transport	-	3'859'116.00	3'659'016.00	-200'100.00
Total des engagements financiers à long terme	**23'732'362.75**	**826'995'108.36**	**812'964'461.21**	**14'030'647.15**

Crédits supplémentaires accordés en 2018

en francs suisses	Charges Dépenses	Revenus Recettes	Total net
Crédits supplémentaires du compte de résultats			
Service de la mobilité			
Remise en état des routes cantonales suite aux intempéries de l'hiver 2017 - 2018 (DGC du 12.06.2018)			
314 - Gros entretien et entretien courant	22'866'000.00		
463 - Subventions de collectivités publiques et de tiers		7'688'000.00	
Net			**15'178'000.00**
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage			
Travaux de réparation des dégâts aux forêts et de remise en état des dessertes forestières (DGC du 14.11.2018)			
386 - Charges de transferts extraordinaires	960'000.00		
486 - Parts aux revenus extraordinaires		480'000.00	
Net			**480'000.00**
Total des crédits supplémentaires du compte de résultats	**23'826'000.00**	**8'168'000.00**	**15'658'000.00**
Crédits supplémentaires du compte des investissements			
Service de l'agriculture			
Remise en état des infrastructures agricoles suite aux intempéries (DGC du 12.06.2018)			
586 - Subventions d'investissement extraordinaires	3'000'000.00		
Net			**3'000'000.00**
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage			
Travaux de réparation des dégâts aux forêts et de remise en état des dessertes forestières (DGC du 14.11.2018)			
586 - Subventions d'investissement extraordinaires	1'200'000.00		
683 - Subventions d'investissement extraordinaires acquises		750'000.00	
Net			**450'000.00**
Remise en état et la sécurisation immédiate des cours d'eau à la suite des intempéries (DGC du 14.11.18)			
586 - Subventions d'investissement extraordinaires	15'440'000.00		
683 - Subventions d'investissement extraordinaires acquises		6'410'000.00	
Net			**9'030'000.00**
Total des crédits supplémentaires du compte des investissements	**19'640'000.00**	**7'160'000.00**	**12'480'000.00**
Insuffisance de financement			**28'138'000.00**
Report au bilan des investissements nets			12'480'000.00
Charges avant amortissements			**15'658'000.00**
366 - Amortissements subventions d'investissement			2'022'000.00
Excédent de charges			**17'680'000.00**

Classification fonctionnelle brute

en francs suisses	Compte de résultats	Compte des investissements	Total	%
0 Administration générale	**292'870'572.58**	**40'479'852.24**	**333'350'424.82**	**9.17**
01 Législatif et exécutif	8'002'637.05	-	8'002'637.05	0.22
02 Services généraux	284'867'935.53	40'479'852.24	325'347'787.77	8.95
1 Ordre et sécurité publics, défense	**281'894'816.99**	**5'988'465.72**	**287'883'282.71**	**7.92**
11 Sécurité publique	102'130'783.01	1'370'365.02	103'501'148.03	2.85
12 Justice	44'701'718.20	218'147.90	44'919'866.10	1.24
13 Exécution des peines	33'904'588.73	-	33'904'588.73	0.93
14 Questions juridiques	72'766'919.57	1'547'608.00	74'314'527.57	2.04
15 Service du feu	11'604'896.01	2'024'689.60	13'629'585.61	0.38
16 Défense	16'785'911.47	827'655.20	17'613'566.67	0.48
2 Formation	**847'224'660.76**	**36'305'338.69**	**883'529'999.45**	**24.31**
21 Scolarité obligatoire	330'166'136.99	14'378'992.00	344'545'128.99	9.48
22 Ecoles spéciales	49'447'589.35	401'883.12	49'849'472.47	1.37
23 Formation professionnelle initiale	116'013'627.13	16'358'368.70	132'371'995.83	3.64
25 Ecoles de formation générale	92'711'210.28	2'003'554.72	94'714'765.00	2.61
26 Formation professionnelle supérieure	2'250.00	-	2'250.00	0.00
27 Hautes écoles	232'750'807.76	3'162'540.15	235'913'347.91	6.49
28 Recherche	80'900.00	-	80'900.00	0.00
29 Autres systèmes éducatifs	26'052'139.25	-	26'052'139.25	0.72
3 Culture, sport et loisirs, église	**58'585'369.34**	**4'707'659.33**	**63'293'028.67**	**1.74**
31 Héritage culturel	13'380'004.06	2'019'386.70	15'399'390.76	0.42
32 Culture, autres	29'297'629.41	816'360.33	30'113'989.74	0.83
33 Médias	1'003'900.00	-	1'003'900.00	0.03
34 Sport et loisirs	13'405'435.87	1'824'412.30	15'229'848.17	0.42
35 Eglises et affaires religieuses	1'498'400.00	47'500.00	1'545'900.00	0.04
4 Santé	**475'096'412.14**	**7'844'009.98**	**482'940'422.12**	**13.29**
41 Hôpitaux, homes médicalisés	422'313'171.30	7'740'098.35	430'053'269.65	11.83
42 Soins ambulatoires	31'983'994.88	103'911.63	32'087'906.51	0.88
43 Prévention de la santé	16'484'195.96	-	16'484'195.96	0.45
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	4'315'050.00	-	4'315'050.00	0.12
5 Prévoyance sociale	**666'742'052.70**	**12'138'933.11**	**678'880'985.81**	**18.68**
51 Maladie et accident	179'816'088.49	-	179'816'088.49	4.95
52 Invalidité	166'780'524.61	4'218'063.69	170'998'588.30	4.71
53 Vieillesse et survivants	59'402'183.56	-	59'402'183.56	1.63
54 Famille et jeunesse	46'840'825.60	2'045'564.05	48'886'389.65	1.35
55 Chômage	33'293'980.46	55'830.37	33'349'810.83	0.92
56 Construction de logements sociaux	297'723.65	3'104'033.00	3'401'756.65	0.09
57 Aide sociale et domaine de l'asile	174'966'235.33	2'715'442.00	177'681'677.33	4.89
59 Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	5'344'491.00	-	5'344'491.00	0.15
6 Trafic et télécommunications	**207'107'254.07**	**186'426'278.43**	**393'533'532.50**	**10.83**
61 Circulation routière	150'719'622.58	163'256'834.78	313'976'457.36	8.64
62 Transports publics	43'411'947.42	22'784'980.60	66'196'928.02	1.82
63 Trafic, autres	12'975'684.07	384'463.05	13'360'147.12	0.37

en francs suisses	Compte de résultats	Compte des investissements	Total	
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	**40'067'192.14**	**61'593'875.96**	**101'661'068.10**	**2.80**
72 Traitement des eaux usées	4'510'228.76	1'678'154.00	6'188'382.76	0.17
73 Gestion des déchets	10'387.00	148'032.75	158'419.75	0.00
74 Aménagements	13'505'685.68	59'881'274.91	73'386'960.59	2.02
75 Protection des espèces et du paysage	5'775'534.05	-	5'775'534.05	0.16
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	7'312'077.84	-347'185.60	6'964'892.24	0.19
77 Protection de l'environnement, autres	633'241.45	-	633'241.45	0.02
79 Aménagement du territoire	8'320'037.36	233'599.90	8'553'637.26	0.24
8 Economie publique	**265'887'304.59**	**90'385'098.15**	**356'272'402.74**	**9.80**
81 Agriculture	160'931'645.30	30'011'957.35	190'943'602.65	5.25
82 Sylviculture	8'835'430.81	16'963'285.80	25'798'716.61	0.71
83 Chasse et pêche	7'080'560.86	-	7'080'560.86	0.19
84 Tourisme	34'365'877.77	31'474'205.00	65'840'082.77	1.81
85 Industrie, artisanat et commerce	15'919'634.27	-	15'919'634.27	0.44
87 Combustibles et énergie	38'744'455.58	11'935'650.00	50'680'105.58	1.39
89 Autres exploitations artisanales	9'700.00	-	9'700.00	0.00
9 Finances et impôts	**53'008'293.75**	**-**	**53'008'293.75**	**1.46**
96 Administration de la fortune et de la dette	53'008'293.75	-	53'008'293.75	1.46
Total de la classification fonctionelle brute	**3'188'483'929.06**	**445'869'511.61**	**3'634'353'440.67**	**100.00**

Classification fonctionnelle nette

en francs suisses	Compte de résultats	Compte des investissements	Total	
				%
0 Administration générale	**196'982'432.01**	**36'977'852.24**	**233'960'284.25**	**10.91**
01 Législatif et exécutif	7'951'505.50	-	7'951'505.50	0.37
02 Services généraux	189'030'926.51	36'977'852.24	226'008'778.75	10.54
1 Ordre et sécurité publics, défense	**121'834'370.82**	**2'298'435.15**	**124'132'805.97**	**5.79**
11 Sécurité publique	64'600'601.85	1'196'748.25	65'797'350.10	3.07
12 Justice	31'079'382.92	218'147.90	31'297'530.82	1.46
13 Exécution des peines	16'672'025.70	-	16'672'025.70	0.78
14 Questions juridiques	11'542'285.41	883'539.00	12'425'824.41	0.58
15 Service du feu	-2'277'987.68	-	-2'277'987.68	-0.11
16 Défense	218'062.62	-	218'062.62	0.01
2 Formation	**600'193'765.52**	**28'675'391.53**	**628'869'157.05**	**29.34**
21 Scolarité obligatoire	226'064'356.82	14'378'992.00	240'443'348.82	11.22
22 Ecoles spéciales	27'351'970.07	401'883.12	27'753'853.19	1.29
23 Formation professionnelle initiale	70'866'565.42	14'376'848.90	85'243'414.32	3.98
25 Ecoles de formation générale	91'628'915.44	1'818'411.57	93'447'327.01	4.36
26 Formation professionnelle supérieure	2'250.00	-	2'250.00	0.00
27 Hautes écoles	163'757'498.22	-2'300'744.06	161'456'754.16	7.53
28 Recherche	80'900.00	-	80'900.00	0.00
29 Autres systèmes éducatifs	20'441'309.55	-	20'441'309.55	0.95
3 Culture, sport et loisirs, église	**46'885'925.03**	**3'367'740.88**	**50'253'665.91**	**2.34**
31 Héritage culturel	12'668'335.76	1'011'909.45	13'680'245.21	0.64
32 Culture, autres	28'007'811.91	816'360.33	28'824'172.24	1.34
33 Médias	1'003'900.00	-	1'003'900.00	0.05
34 Sport et loisirs	3'707'477.36	1'491'971.10	5'199'448.46	0.24
35 Eglises et affaires religieuses	1'498'400.00	47'500.00	1'545'900.00	0.07
4 Santé	**464'342'855.55**	**7'518'169.63**	**471'861'025.18**	**22.01**
41 Hôpitaux, homes médicalisés	418'552'757.28	7'414'258.00	425'967'015.28	19.87
42 Soins ambulatoires	31'978'994.88	103'911.63	32'082'906.51	1.50
43 Prévention de la santé	10'021'130.19	-	10'021'130.19	0.47
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	3'789'973.20	-	3'789'973.20	0.18
5 Prévoyance sociale	**279'938'374.54**	**10'208'717.58**	**290'147'092.12**	**13.54**
51 Maladie et accident	70'096'383.49		70'096'383.49	3.27
52 Invalidité	101'267'879.26	2'945'630.03	104'213'509.29	4.86
53 Vieillesse et survivants	28'527'994.46	-	28'527'994.46	1.33
54 Famille et jeunesse	33'506'710.25	2'045'564.05	35'552'274.30	1.66
55 Chômage	-865'092.40	-	-865'092.40	-0.04
56 Construction de logements sociaux	276'474.02	2'645'457.50	2'921'931.52	0.14
57 Aide sociale et domaine de l'asile	73'339'690.86	2'572'066.00	75'911'756.86	3.54
59 Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	-26'211'665.40	-	-26'211'665.40	-1.22
6 Trafic et télécommunications	**114'701'048.25**	**50'472'597.50**	**165'173'645.75**	**7.71**
61 Circulation routière	73'410'949.55	28'641'525.85	102'052'475.40	4.76
62 Transports publics	34'824'935.23	21'446'608.60	56'271'543.83	2.63
63 Trafic, autres	6'465'163.47	384'463.05	6'849'626.52	0.32

en francs suisses	Compte de résultats	Compte des investissements	Total	
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	**22'064'546.36**	**27'411'946.27**	**49'476'492.63**	**2.31**
72 Traitement des eaux usées	4'184'287.46	1'678'154.00	5'862'441.46	0.27
73 Gestion des déchets	10'387.00	44'051.50	54'438.50	0.00
74 Aménagements	4'602'392.53	25'965'270.47	30'567'663.00	1.43
75 Protection des espèces et du paysage	2'404'377.45	-	2'404'377.45	0.11
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	4'661'793.88	-347'185.60	4'314'608.28	0.20
77 Protection de l'environnement, autres	633'241.45	-	633'241.45	0.03
79 Aménagement du territoire	5'568'066.59	71'655.90	5'639'722.49	0.26
8 Economie publique	**60'843'283.80**	**28'635'131.12**	**89'478'414.92**	**4.17**
81 Agriculture	18'168'412.82	11'870'139.90	30'038'552.72	1.40
82 Sylviculture	6'034'187.31	6'689'449.60	12'723'636.91	0.59
83 Chasse et pêche	731'231.89	-	731'231.89	0.03
84 Tourisme	26'613'570.06	8'882'264.00	35'495'834.06	1.66
85 Industrie, artisanat et commerce	13'224'327.70	-	13'224'327.70	0.62
87 Combustibles et énergie	-3'938'145.98	1'193'277.62	-2'744'868.36	-0.13
89 Autres exploitations artisanales	9'700.00	-	9'700.00	0.00
9 Finances et impôts	**40'189'706.31**	**-1.00**	**40'189'705.31**	**1.87**
96 Administration de la fortune et de la dette	41'318'148.06	-1.00	41'318'147.06	1.93
97 Redistributions	-1'128'441.75	-	-1'128'441.75	-0.05
Total de la classification fonctionelle nette	**1'947'976'308.19**	**195'565'980.90**	**2'143'542'289.09**	**100.00**

Fonds et financements spéciaux

Fonds et financements spéciaux

en francs suisses	Solde au 01.01.2018	Solde au 31.12.2018	Ecart
Financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers			
Loteries	31'110'020.65	27'447'413.50	-3'662'607.15
Sport	7'581'170.08	7'316'507.33	-264'662.75
Entités / Organisations gérées	2'394'382.92	2'086'155.10	-308'227.82
Total des financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	**41'085'573.65**	**36'850'075.93**	**-4'235'497.72**
Financements spéciaux enregistrés sous capital propre			
3e correction du Rhône	44'522'185.15	39'401'512.30	-5'120'672.85
Actions de secours : dommages non assurables (SICT)	4'883'404.00	3'496'892.25	-1'386'511.75
Actions de secours du Conseil d'Etat	510'430.84	510'430.84	-
Aide aux exploitations paysannes	1'337'176.48	1'200'621.28	-136'555.20
Aide en matière d'investissement	2'301'211.85	6'065'211.85	3'764'000.00
Archéologie	-	115'946.15	115'946.15
Consultation sociale	4'089.75	4'109.75	20.00
Contributions de remplacement des constructions PCi	1'486'384.89	1'181'204.99	-305'179.90
Culture	419'785.91	407'270.36	-12'515.55
Dîme de l'alcool	350'099.25	351'905.25	1'806.00
Emploi	10'094'680.95	10'499'195.64	404'514.69
Encouragement à l'économie	7'051'591.00	7'137'591.00	86'000.00
Encouragement aux fusions de communes	536'312.55	2'386'312.55	1'850'000.00
Entretien et correction des cours d'eau	1'573'848.65	1'584'623.05	10'774.40
Epizooties	5'051'120.30	5'051'620.50	500.20
Formation professionnelle selon art. 91 LALFPr	-5'369'214.12	-8'558'492.12	-3'189'278.00
Handicapés	1'409.70	1'409.70	-
Hébergement et restauration : formation et formation continue	1'268'822.85	808'016.40	-460'806.45
Institutions culturelles - Médiathèque	175'381.91	96'272.56	-79'109.35
Institutions culturelles - Musées cantonaux	21'379.76	71'379.76	50'000.00
Investigations préalables des sites présumés pollués	278'912.50	218'292.65	-60'619.85
Lutte contre la dépendance au jeu	923'506.18	906'166.18	-17'340.00
Mesures d'exécution par substitution en matière de protection de l'environnement	481'155.95	487'395.25	6'239.30
Ouvrages scolaires	1'645'665.41	1'578'616.80	-67'048.61
Péréquation financière intercommunale	-6'844'784.00	-7'038'006.00	-193'222.00
Pisciculture	282'710.92	309'558.77	26'847.85
Police du feu	-3'210'663.25	1'101'100.44	4'311'763.69
Préfinancement du capital des FMV SA	62'677'269.95	77'473'763.90	14'796'493.95

en francs suisses	Solde au 01.01.2018	Solde au 31.12.2018	Ecart
Prévoyance professionnelle (LIEP)	-145'840'189.61	-115'840'189.61	30'000'000.00
Programme d'encouragement à l'énergie	11'911'883.21	13'344'917.46	1'433'034.25
Promotion de la santé et prévention	738'781.85	1'242'573.87	503'792.02
Promotion des manifestations culturelles	125'866.10	125'866.10	-
Protection de la nature et du paysage	710'489.49	810'589.49	100'100.00
Rachat d'aménagements hydroélectriques	89'491'032.55	100'083'853.45	10'592'820.90
Reboisement de compensation	3'081'111.65	2'398'164.95	-682'946.70
Redevances sur le trafic des poids lourds (RPLP)	14'225'497.52	24'919'926.60	10'694'429.08
Repeuplement du gibier	713'078.10	652'236.42	-60'841.68
Secours aux assurés des caisses-maladie	128'698.86	128'217.61	-481.25
Secours aux employés	381'593.45	381'593.45	-
Secours pour dommages non assurables selon la LFH	24'547'883.39	26'166'278.79	1'618'395.40
Sport-formation	51'715.50	51'715.50	-
Soutien en faveur des détenus	14'683.85	15'649.35	965.50
Tourisme	20'000'000.00	10'000'000.00	-10'000'000.00
Vallesia	215'354.62	192'324.52	-23'030.10
Total des financements spéciaux enregistrés sous capital propre	**152'951'355.86**	**211'523'640.00**	**58'572'284.14**
Fonds enregistrés sous capital propre			
Fonds d'auto-assurance	7'231'110.71	7'444'302.11	213'191.40
Total des fonds enregistrés sous capital propre	**7'231'110.71**	**7'444'302.11**	**213'191.40**
Réserves des domaines gérés par enveloppes budgétaires			
Financements spéciaux selon article 22 al. 3 LGCAF	22'618'271.99	20'484'032.27	-2'134'239.72
Financements spéciaux selon article 22 al. 4 LGCAF	2'301'073.35	6'079'823.35	3'778'750.00
Total des réserves des domaines gérés par enveloppes budgétaires	**24'919'345.34**	**26'563'855.62**	**1'644'510.28**
Préfinancements			
Grands projets d'infrastructures du XXIe siècle	297'973'506.74	364'300'499.67	66'326'992.93
Total des préfinancements	**297'973'506.74**	**364'300'499.67**	**66'326'992.93**
Réserve de politique budgétaire			
Compensation des fluctuations de recettes	118'887'909.22	168'887'909.22	50'000'000.00
Total de la réserve de politique budgétaire	**118'887'909.22**	**168'887'909.22**	**50'000'000.00**

Fonds cantonal pour l'emploi

Bilan

en francs suisses	31.12.2017	31.12.2018	Ecart
10 Patrimoine financier	**21'564'691.41**	**21'632'923.25**	**68'231.84**
100 Disponibilités et placements à court terme	2'955'658.81	3'047'828.00	92'169.19
101 Créances	100'115.25	76'487.65	-23'627.60
104 Actifs de régularisation	8'917.35	8'607.60	-309.75
107 Placements financiers	18'500'000.00	18'500'000.00	-
14 Patrimoine administratif	**1.00**	**1.00**	**-**
142 Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif	1.00	1.00	-
Total des actifs	**21'564'692.41**	**21'632'924.25**	**68'231.84**

20 Capitaux de tiers	**11'470'011.46**	**11'133'728.61**	**-1'587'284'168.05**
200 Engagements courants	305'347.40	175'646.85	-129'700.55
204 Passifs de régularisation	8'814'700.90	8'585'875.70	-228'825.20
208 Provisions à long terme	401'518.61	401'518.61	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	1'948'444.55	1'970'687.45	22'242.90
29 Capital propre	**10'094'680.95**	**10'499'195.64**	**404'514.69**
290 Financements spéciaux classés dans le capital propre	10'094'680.95	10'499'195.64	404'514.69
Total des passifs	**21'564'692.41**	**21'632'924.25**	**68'231.84**

Compte de résultats

en francs suisses	Compte 2017	Compte 2018	Ecart
Charges d'exploitation	13'016'304.85	11'615'247.82	-1'401'057.03
31 Biens, services et autres charges d'expl.	61'773.55	62'012.17	238.62
36 Charges de transferts	12'954'531.30	11'553'235.65	-1'401'295.65
Revenus d'exploitation	14'780'256.40	12'005'493.70	-2'774'762.70
43 Revenus divers	8'893.15	23'193.70	14'300.55
46 Revenus de transferts	14'771'363.25	11'982'300.00	-2'789'063.25
Résultat d'exploitation	**1'763'951.55**	**390'245.88**	**-1'373'705.67**
Résultat financiers	20'538.91	14'268.81	-6'270.10
34 Charges financières	32.09	69.34	37.25
44 Revenus financiers	20'571.00	14'338.15	-6'232.85
Résultat opérationnel	**1'784'490.46**	**404'514.69**	**-1'379'975.77**
Total du compte de résultats	**1'784'490.46**	**404'514.69**	**-1'379'975.77**

Mandats de prestations politiques

	Pouvoir législatif (Législatif)	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	VUE FINANCIERE				
	TOTAL				
	Charges et dépenses	**5'357'614.29**	**5'525'500**	**5'134'390.30**	**-391'110**
	Revenus et recettes	**6'139.70**	**10'100**	**2'793.00**	**-7'307**
	Insuffisance de financement	**5'351'474.59**	**5'515'400**	**5'131'597.30**	**-383'803**
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'351'474.59	5'515'400	5'131'597.30	-383'803
	Insuffisance de financement	**5'351'474.59**	**5'515'400**	**5'131'597.30**	**-383'803**
	COMPTE DE RESULTATS				
30	Charges de personnel	3'107'257.60	3'558'500	3'425'650.75	-132'849
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	1'078'367.43	1'092'300	991'221.78	-101'078
36	Charges de transfert	715'629.65	718'400	710'906.10	-7'494
39	Imputations internes	11'309.66	6'300	6'611.67	312
42	Taxes	6'139.70	10'100	2'793.00	-7'307
	Total charges	**4'912'564.34**	**5'375'500**	**5'134'390.30**	**-241'110**
	Total revenus	**6'139.70**	**10'100**	**2'793.00**	**-7'307**
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	**4'906'424.64**	**5'365'400**	**5'131'597.30**	**-233'803**
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Immobilisations corporelles	445'049.95	150'000		-150'000
	Total dépenses	**445'049.95**	**150'000**		**-150'000**
	Total recettes				
	Investissements nets	**445'049.95**	**150'000**		**-150'000**

Pouvoir législatif (Législatif)

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

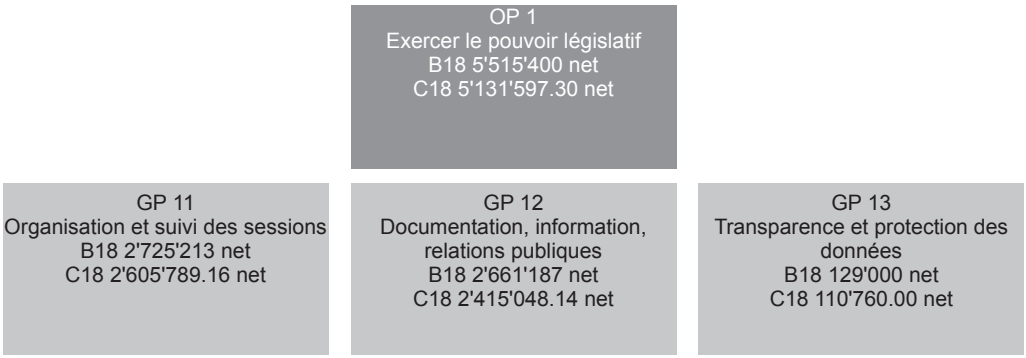

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**4'912'564.34**	**5'375'500**	**5'134'390.30**	**-241'110**
30 Charges de personnel	3'107'257.60	3'558'500	3'425'650.75	-132'849
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'078'367.43	1'092'300	991'221.78	-101'078
36 Charges de transfert	715'629.65	718'400	710'906.10	-7'494
39 Imputations internes	11'309.66	6'300	6'611.67	312
4 Revenus d'exploitation	**6'139.70**	**10'100**	**2'793.00**	**-7'307**
42 Taxes	6'139.70	10'100	2'793.00	-7'307
Charges nettes de résultats	**4'906'424.64**	**5'365'400**	**5'131'597.30**	**-233'803**
5 Dépenses d'investissement	**445'049.95**	**150'000**	**0.00**	**-150'000**
50 Immobilisations corporelles	445'049.95	150'000	0.00	-150'000
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**445'049.95**	**150'000**	**0.00**	**-150'000**
Insuffisance de financement	**5'351'474.59**	**5'515'400**	**5'131'597.30**	**-383'803**

Explication des écarts financiers

30 charges de personnel
- indemnités parlementaires inférieures à la prévision (-89'000.-)
- salaires du Service parlementaire (-21'000.-)
- diminution des publications liées à des mises au concours pour les autorités judiciaires nommées par le Grand Conseil (-29'000.-)

31 biens, services et autres charges d'exploitation
- réduction des honoraires et des prestations de partenaires, notamment l'impression du bulletin des séances (-78'000.-)
- diminution des frais de déplacement des membres du Grand Conseil (-25'000.-)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	8.20	8.20	8.20

Nombre de postes à l'organigramme

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

OBJECTIF POLITIQUE

Exercer le pouvoir législatif

Sous-objectifs politiques

1 Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif
- 1.1 Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil
- 1.2 Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public

2 Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi

3 Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées	31.12.21	31.12.18	■ Les délais sont tenus au 31.12.2018
2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées	31.12.21	31.12.18	■ Les délais sont tenus au 31.12.2018
3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions	01.03.21	31.12.18	■ Les six sessions ont suffi pour traiter tous les objets.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	18	16.5	■ En fonction du nombre d'objets annuels, de leur complexité et de leur "importance politique", le Parlement se réunit, historiquement, entre 15 et 19 demi-journées par année.
2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	100	67	■ Le nombre d'objets présentés au Grand Conseil, en 2018, est inférieur à la moyenne. Il dépend fortement du programme législatif des départements.
3 Nombre de séances de commissions	250	176	■ L'activité des commissions peut être considérée comme normale. La planification de 250 correspond à l'activité maximale du Parlement lors de la législature précédente.
4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	400	368	■ L'activité des députés est soutenue avec plus de 60 interventions déposées par session. Pour information, en 2014, 442 interventions avaient été déposées.
5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	350	345	■ Compte tenu de la diminution des objets traités, un maximum d'interventions parlementaires ont été traitées lors des sessions.
6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	90%	95%	■
7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	90%	90%	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Organisation et suivi des sessions	**2'605'789.16**		**2'605'789.16**
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	307'578.65		307'578.65
300 Indemnités aux membres du Bureau et de la Présidence	202'500.00		202'500.00
317 Frais de déplacement	23'657.34		23'657.34
Solde dépenses/recettes du produit	81'421.31		81'421.31
P1102 Appui aux commissions	1'127'707.47		1'127'707.47
300 Indemnités pour séances de commission	512'997.00		512'997.00
313 Traductions externes	25'190.80		25'190.80
317 Frais de déplacement	52'180.40		52'180.40
363 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	6'906.10		6'906.10
Solde dépenses/recettes du produit	530'433.17		530'433.17
P1103 Préparation administrative des sessions	74'853.58		74'853.58
P1104 Déroulement des sessions	994'889.10		994'889.10
313 Traductions externes et interprétation des sessions	182'458.35		182'458.35
363 Aide aux groupes politiques	704'000.00		704'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	108'430.75		108'430.75
P1105 Suivi des sessions	100'760.36		100'760.36
GP12 Documentation, information, relations publiques	**2'417'841.14**	**2'793.00**	**2'415'048.14**
P1201 Prestations aux députés	1'676'352.74		1'676'352.74
300 Indemnités de session et pour les groupes politiques	1'374'720.15		1'374'720.15
310 Abonnements au Bulletin officiel	13'260.00		13'260.00
317 Frais de déplacement	97'730.70		97'730.70
317 Indemnités informatiques	156'000.00		156'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	34'641.89		34'641.89
P1202 Gestion des documents	352'079.74		352'079.74
P1203 Travaux pour des tiers	138'729.07		138'729.07
P1204 Communication et médias	129'891.74		129'891.74
P1205 Représentation - réception - associations	120'787.85	2'793.00	117'994.85
GP13 Transparence et protection des données	**110'760.00**		**110'760.00**
P1301 Transparence et protection des données	110'760.00		110'760.00
300 Indemnités CCPDT	10'800.00		10'800.00
313 Mandat / honoraires du préposé à la protection des données	99'960.00		99'960.00
Total	**5'134'390.30**	**2'793.00**	**5'131'597.30**

CONSTITUANTE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	0.00	0	0.00	0
4 Revenus d'exploitation	0.00	0	0.00	0
Charges nettes de résultats	0.00	0	0.00	0
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Excédent de financement	0.00	0	0.00	0

Pouvoir exécutif (Exécutif)

		Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	VUE FINANCIERE				
	TOTAL				
	Charges et dépenses	**3'501'300.94**	**3'250'900**	**3'942'253.00**	**691'353**
	Revenus et recettes	**1'074'946.55**	**730'000**	**1'052'262.15**	**322'262**
	Insuffisance de financement	**2'426'354.39**	**2'520'900**	**2'889'990.85**	**369'091**
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Conseil d'Etat	2'069'826.49	2'162'300	2'533'733.10	371'433
	Préfectures	356'527.90	358'600	356'257.75	-2'342
	Insuffisance de financement	**2'426'354.39**	**2'520'900**	**2'889'990.85**	**369'091**
	COMPTE DE RESULTATS				
30	Charges de personnel	2'150'519.70	2'235'900	2'252'349.25	16'449
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	342'354.04	360'000	677'827.65	317'828
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	500'000.00		500'000.00	500'000
36	Charges de transfert	500'000.00	500'000	500'000.00	0
39	Imputations internes	8'427.20	15'000	12'076.10	-2'924
42	Taxes	74'946.55	230'000	52'262.15	-177'738
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	500'000.00		500'000.00	500'000
46	Revenus de transfert	500'000.00	500'000	500'000.00	0
	Total charges	**3'501'300.94**	**3'110'900**	**3'942'253.00**	**831'353**
	Total revenus	**1'074'946.55**	**730'000**	**1'052'262.15**	**322'262**
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	**2'426'354.39**	**2'380'900**	**2'889'990.85**	**509'091**
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Immobilisations corporelles		140'000		-140'000
	Total dépenses		**140'000**		**-140'000**
	Total recettes				
	Investissements nets		**140'000**		**-140'000**

Pouvoir exécutif (Exécutif)

CONSEIL D'ETAT

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**3'144'773.04**	**2'752'300**	**3'585'995.25**	**833'695**
30 Charges de personnel	1'793'991.80	1'877'300	1'899'437.50	22'138
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	342'354.04	360'000	677'827.65	317'828
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	500'000.00	0	500'000.00	500'000
36 Charges de transfert	500'000.00	500'000	500'000.00	0
39 Imputations internes	8'427.20	15'000	8'730.10	-6'270
4 Revenus d'exploitation	**1'074'946.55**	**730'000**	**1'052'262.15**	**322'262**
42 Taxes	74'946.55	230'000	52'262.15	-177'738
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	500'000.00	0	500'000.00	500'000
46 Revenus de transfert	500'000.00	500'000	500'000.00	0
Charges nettes de résultats	**2'069'826.49**	**2'022'300**	**2'533'733.10**	**511'433**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**140'000**	**0.00**	**-140'000**
50 Immobilisations corporelles	0.00	140'000	0.00	-140'000
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**140'000**	**0.00**	**-140'000**
Insuffisance de financement	**2'069'826.49**	**2'162'300**	**2'533'733.10**	**371'433**

Pouvoir exécutif (Exécutif)

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**356'527.90**	**358'600**	**356'257.75**	**-2'342**
30 Charges de personnel	356'527.90	358'600	352'911.75	-5'688
39 Imputations internes	0.00	0	3'346.00	3'346
4 Revenus d'exploitation	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Charges nettes de résultats	**356'527.90**	**358'600**	**356'257.75**	**-2'342**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**356'527.90**	**358'600**	**356'257.75**	**-2'342**

	Pouvoir judiciaire (Judiciaire)	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	VUE FINANCIERE				
	TOTAL				
	Charges et dépenses	**44'084'931.17**	**45'559'700**	**46'287'462.28**	**727'762**
	Revenus et recettes	**11'324'588.39**	**11'203'100**	**11'550'216.87**	**347'117**
	Insuffisance de financement	**32'760'342.78**	**34'356'600**	**34'737'245.41**	**380'645**
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Tribunaux	22'294'261.40	23'053'800	23'051'773.14	-2'027
	Ministère public	10'203'784.60	11'124'200	11'466'840.01	342'640
	Commission cantonale de recours en matière fiscale	262'296.78	178'600	218'632.26	40'032
	Insuffisance de financement	**32'760'342.78**	**34'356'600**	**34'737'245.41**	**380'645**
	COMPTE DE RESULTATS				
30	Charges de personnel	31'391'322.60	32'022'500	32'029'685.74	7'186
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	7'579'568.43	10'808'300	11'910'617.00	1'102'317
34	Charges financières	24'831.93	29'600	32'689.01	3'089
36	Charges de transfert	3'087'334.45	686'300	381'679.00	-304'621
39	Imputations internes	2'001'873.76	2'013'000	1'932'791.53	-80'208
42	Taxes	9'254'881.71	9'080'000	9'551'010.37	471'010
44	Revenus financiers	14'610.58	200	1.15	-199
46	Revenus de transfert	1'929'601.00	2'110'900	1'870'179.70	-240'720
49	Imputations internes	125'495.10	12'000	129'025.65	117'026
	Total charges	**44'084'931.17**	**45'559'700**	**46'287'462.28**	**727'762**
	Total revenus	**11'324'588.39**	**11'203'100**	**11'550'216.87**	**347'117**
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	**32'760'342.78**	**34'356'600**	**34'737'245.41**	**380'645**

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**29'518'361.17**	**30'243'700**	**30'589'291.37**	**345'591**
30 Charges de personnel	22'978'228.00	23'481'700	23'396'806.79	-84'893
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'597'396.99	6'101'900	6'605'996.34	504'096
34 Charges financières	10'331.33	15'600	21'035.10	5'435
36 Charges de transfert	2'366'651.75	0	5'339.50	5'340
39 Imputations internes	565'753.10	644'500	560'113.64	-84'386
4 Revenus d'exploitation	**7'224'099.77**	**7'189'900**	**7'537'518.23**	**347'618**
42 Taxes	5'844'006.29	5'779'000	6'189'656.30	410'656
44 Revenus financiers	14'610.58	0	1.15	1
46 Revenus de transfert	1'274'504.15	1'410'900	1'257'373.30	-153'527
49 Imputations internes	90'978.75	0	90'487.48	90'487
Charges nettes de résultats	**22'294'261.40**	**23'053'800**	**23'051'773.14**	**-2'027**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**22'294'261.40**	**23'053'800**	**23'051'773.14**	**-2'027**

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

MINISTÈRE PUBLIC

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**14'283'691.07**	**15'068'300**	**15'405'852.61**	**337'553**
30 Charges de personnel	8'165'798.25	8'308'200	8'356'664.75	48'465
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'975'367.62	4'698'000	5'297'705.56	599'706
34 Charges financières	14'500.60	14'000	11'653.91	-2'346
36 Charges de transfert	720'682.70	686'300	376'339.50	-309'961
39 Imputations internes	1'407'341.90	1'361'800	1'363'488.89	1'689
4 Revenus d'exploitation	**4'079'906.47**	**3'944'100**	**3'939'012.60**	**-5'087**
42 Taxes	3'395'356.92	3'243'900	3'299'529.95	55'630
44 Revenus financiers	0.00	200	0.00	-200
46 Revenus de transfert	655'096.85	700'000	612'806.40	-87'194
49 Imputations internes	29'452.70	0	26'676.25	26'676
Charges nettes de résultats	**10'203'784.60**	**11'124'200**	**11'466'840.01**	**342'640**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**10'203'784.60**	**11'124'200**	**11'466'840.01**	**342'640**

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**282'878.93**	**247'700**	**292'318.30**	**44'618**
30 Charges de personnel	247'296.35	232'600	276'214.20	43'614
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'803.82	8'400	6'915.10	-1'485
39 Imputations internes	28'778.76	6'700	9'189.00	2'489
4 Revenus d'exploitation	**20'582.15**	**69'100**	**73'686.04**	**4'586**
42 Taxes	15'518.50	57'100	61'824.12	4'724
49 Imputations internes	5'063.65	12'000	11'861.92	-138
Charges nettes de résultats	**262'296.78**	**178'600**	**218'632.26**	**40'032**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**262'296.78**	**178'600**	**218'632.26**	**40'032**

	Présidence (PRES)	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	VUE FINANCIERE				
	TOTAL				
	Charges et dépenses	**11'428'261.92**	**11'993'300**	**11'441'568.67**	**-551'731**
	Revenus et recettes	**463'740.23**	**525'000**	**504'049.28**	**-20'951**
	Insuffisance de financement	**10'964'521.69**	**11'468'300**	**10'937'519.39**	**-530'781**
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Chancellerie d'Etat	8'046'721.81	8'367'400	8'079'048.27	-288'352
	Inspection des finances	2'917'799.88	3'100'900	2'858'471.12	-242'429
	Insuffisance de financement	**10'964'521.69**	**11'468'300**	**10'937'519.39**	**-530'781**
	COMPTE DE RESULTATS				
30	Charges de personnel	7'166'239.35	7'339'200	7'377'046.70	37'847
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	3'502'940.45	3'872'300	3'282'783.86	-589'516
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux			7'631.16	7'631
36	Charges de transfert	447'042.00	486'000	456'223.00	-29'777
39	Imputations internes	312'040.12	295'800	317'883.95	22'084
40	Revenus fiscaux	9'277.00	10'000	9'447.00	-553
42	Taxes	308'493.15	347'000	341'474.80	-5'525
43	Revenus divers	-3'162.92		-1'511.08	-1'511
44	Revenus financiers		22'000	7'631.16	-14'369
46	Revenus de transfert		16'000		-16'000
49	Imputations internes	149'133.00	130'000	147'007.40	17'007
	Total charges	**11'428'261.92**	**11'993'300**	**11'441'568.67**	**-551'731**
	Total revenus	**463'740.23**	**525'000**	**504'049.28**	**-20'951**
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	**10'964'521.69**	**11'468'300**	**10'937'519.39**	**-530'781**

Présidence (PRES)

CHANCELLERIE D'ETAT

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication
B18 8'367'400 net
C18 8'079'048.27 net

GP 11	GP 12	GP 13	GP 14
Appui à l'action gouvernementale B18 1'859'002 net C18 2'133'321.16 net	Communication et information B18 1'648'645 net C18 1'530'480.80 net	Appui juridique au Conseil d'Etat B18 881'641 net C18 848'594.53 net	Prestations en faveur de l'adminstration B18 3'978'112 net C18 3'566'651.78 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**8'268'277.94**	**8'634'100**	**8'305'976.55**	**-328'123**
30 Charges de personnel	4'271'838.45	4'351'300	4'462'107.30	110'807
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'367'929.96	3'638'300	3'207'224.01	-431'076
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	7'631.16	7'631
36 Charges de transfert	447'042.00	486'000	456'223.00	-29'777
39 Imputations internes	181'467.53	158'500	172'791.08	14'291
4 Revenus d'exploitation	**221'556.13**	**266'700**	**226'928.28**	**-39'772**
40 Revenus fiscaux	9'277.00	10'000	9'447.00	-553
42 Taxes	199'407.05	218'700	197'853.80	-20'846
43 Revenus divers	-3'162.92	0	-1'511.08	-1'511
44 Revenus financiers	0.00	22'000	7'631.16	-14'369
46 Revenus de transfert	0.00	16'000	0.00	-16'000
49 Imputations internes	16'035.00	0	13'507.40	13'507
Charges nettes de résultats	**8'046'721.81**	**8'367'400**	**8'079'048.27**	**-288'352**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**8'046'721.81**	**8'367'400**	**8'079'048.27**	**-288'352**

Explication des écarts financiers

L'écart d'environ 110'000 frs sur la rubrique 30 provient du transfert du poste 100 181 (EPT) de programmeur-analyste de l'Administration cantonale des finances à la Chancellerie d'Etat.
L'écart d'environ 430'000 frs sur la rubrique 31 provient d'un remboursement des frais de port des Offices de poursuite supérieur au montant budgétisé (P1402).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	28.50	29.50	30.50

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Transfert du poste 111 719 (1 EPT) de délégué aux affaires nationales auprès du Département des finances et de l'énergie à la Chancellerie d'Etat.

CHANCELLERIE D'ETAT

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication

Sous-objectifs politiques

1 Fournir au Conseil d'Etat un appui à matière de gouvernance, c'est-à-dire notamment mettre à disposition les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques et pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale ainsi qu'assurer la direction du controlling gouvernemental (GP11)

2 Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes ainsi que pour l'organisation des activités et manifestations protocolaires (GP11)

3 Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)

4 Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)

5 Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Direction du projet d'optimisation et de migration du système informatique "e-DICS" (gestion par mandats de prestations) conformément à la Stratégie informatique 2014 - 2024	31.12.24		▲ Le groupe de travail nommé par le Conseil d'Etat a procédé en 2018 à une analyse des points forts et des points faibles du système de gestion par mandats de prestations. Dans ce cadre, il a examiné les modèles en place dans les autres cantons et à la Confédération. Une audition de l'ensemble des services de l'administration a également été réalisée. Un rapport sera soumis au Conseil d'Etat en 2019. Il s'agit de l'un des projets du programme gouvernemental lié à l'optimisation de la capacité d'action des institutions.
	2 Mise en place d'une analyse prospective et d'une veille stratégique permettant au Conseil d'Etat d'identifier les défis pour le canton à moyen terme et d'agir de manière proactive face aux événements pouvant influencer les activités de l'Etat	31.12.18	31.12.18	■ Dans le cadre de la préparation du programme gouvernemental, la Chancellerie a établi et utilisé une méthodologie d'analyse prospective et a procédé sur cette base à une identification des facteurs qui pourront influencer le développement du Valais à moyen et à long terme. En matière de veille stratégique et d'analyse des risques, une liste des objets ayant un impact sur les activités de l'Etat ou sur son image ou sa réputation est établie et tenue à jour ("issue management").
	3 Renforcement du positionnement du canton, en réponse aux nouveaux défis cantonaux et intercantonaux	31.12.18		▲ Le programme gouvernemental a clairement mis en évidence la nécessité de mieux positionner le Valais sur la scène fédérale. La définition des enjeux stratégiques et la mise en œuvre systématique de la stratégie doivent encore être renforcées. L'engagement d'un nouveau délégué aux affaires nationales contribuera à la réalisation de mesures de lobbying ciblées et complétera le dispositif existant.
ad3	4 Communication proactive intégrée et coordonnée des objectifs gouvernementaux	31.12.18	31.12.18	■ Tous les objets gouvernementaux ont été communiqués de manière proactive, intégrée et coordonnée.

Présidence (PRES)

CHANCELLERIE D'ETAT

Priorités politiques post-budget	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad4 1 Passage à la primauté de la version électronique des actes législatifs et mise en place de l'application informatique LexWork servant à la rédaction et à la publication des actes législatifs	31.12.18	01.08.18	■ La plateforme informatique LexWork est totalement opérationnelle depuis avril 2018. Depuis le 1er août 2018, le canton du Valais est passé à la primauté de la version électronique des actes législatifs. Le site Internet de la législation offre une vue d'ensemble de l'actualité de la législation cantonale dans les deux langues officielles du canton, permet une consultation du recueil systématique et officiel et met à disposition un moteur de recherche et une comparaison des différentes versions des actes législatifs.

CHANCELLERIE D'ETAT

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans	4	4	■
ad2	2 Nombre d'heures liées à l'organisation des activités et des manifestations protocolaires (estimation)	500	500	■
	3 Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	5'000	5'000	■ Le Conseil d'Etat s'est réuni à 47 reprises et a pris environ 5'000 décisions.
ad3	4 Communiqués de presse publiés	150	248	■
	5 Conférences de presse organisées	40	51	■
	6 Baromètre portail cantonal www.vs.ch (note maximale 6)	4.5	4.8	■
	7 Nombre d'objets gouvernementaux non communiqués de manière intégrée et coordonnée	0	0	■ Tous les objets gouvernementaux ont été communiqués de manière proactive, intégrée et coordonnée.
ad4	8 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85%	68%	● 94 arrêts dont 29 admis
	9 Pourcentage de recours traités dans un délai de 6 mois	50%		● Tel que formulé, cet indicateur est très difficilement mesurable. En 2018, 323 recours sont parvenus à la Chancellerie d'Etat. Durant cette même année, 318 dossiers concernant 2018 et les années antérieures ont pu être traités. Le solde des dossiers en instruction ou suspendus se montent actuellement à 314. Cette baisse de solde est inhabituelle par rapport aux années précedentes. A noter que pour les dossiers concernant les permis de séjour et les violations de la loi sur la circulation routière, le délai de 6 mois est en principe respecté. Pour les autres dossiers, l'instruction prend plus de temps et le délai des 6 mois ne peut pas être respecté. A partir de 2019 cet indicateur a été remplacé par le ratio du nombre de recours au Conseil d'Etat traités par rapport au nombre de recours reçus (1 : nombre traités = nombre reçus)
	10 Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux	0%	0%	■
ad5	11 Nombre de pages traduites (env.)	1'200	1'010	▲ 800 pages ont été traduites pour le Grand Conseil. Des mandats externes pour un montant total de Fr. 340'000 ont été donnés à des entreprises de traduction privées (traductions pour les Départements et le Grand Conseil).
	12 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant traités (env.)	3'300'000	3'400'000	■ Le chiffre effectif ne recense que le courrier sortant (lettres et colis)

Présidence (PRES)

CHANCELLERIE D'ETAT

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Appui à l'action gouvernementale	**2'170'543.51**	**37'222.35**	**2'133'321.16**
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	316'795.74	5'375.12	311'420.62
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	840'422.72	20'132.37	820'290.35
P1103 Affaires extérieures	538'066.31	4'542.89	533'523.42
P1104 Controlling mandats prestations et PiP	215'687.32	3'219.88	212'467.44
P1105 Objets gouvernementaux et objectifs de législature	259'571.42	3'952.09	255'619.33
GP12 Communication et information	**1'551'224.30**	**20'743.50**	**1'530'480.80**
P1201 Communication gouvernementale	322'608.48	5'259.17	317'349.31
P1202 Communication externe	465'642.31	7'097.35	458'544.96
P1203 Information interne	96'618.05	158.97	96'459.08
P1204 Conseil et appui	32'595.90	553.07	32'042.83
P1205 Technologie web	633'759.56	7'674.94	626'084.62
GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat	**887'497.39**	**38'902.86**	**848'594.53**
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	317'729.95	3'175.65	314'554.30
P1302 Instruction et décisions sur recours	569'767.44	35'727.21	534'040.23
GP14 Prestations en faveur de l'adminstration	**3'696'711.35**	**130'059.57**	**3'566'651.78**
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	355'335.49	4'018.16	351'317.33
P1402 Courrier et accueil	3'123'549.94	123'238.07	3'000'311.87
P1403 Traduction	217'825.92	2'803.34	215'022.58
Total	**8'305'976.55**	**226'928.28**	**8'079'048.27**

INSPECTION DES FINANCES

OP 1
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations
B18 3'100'900 net
C18 2'858'471.12 net

GP 11
Contrôle gestion financière et réalisation MP
B18 3'100'900 net
C18 2'858'471.12 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**3'159'983.98**	**3'359'200**	**3'135'592.12**	**-223'608**
30 Charges de personnel	2'894'400.90	2'987'900	2'914'939.40	-72'961
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	135'010.49	234'000	75'559.85	-158'440
39 Imputations internes	130'572.59	137'300	145'092.87	7'793
4 Revenus d'exploitation	**242'184.10**	**258'300**	**277'121.00**	**18'821**
42 Taxes	109'086.10	128'300	143'621.00	15'321
49 Imputations internes	133'098.00	130'000	133'500.00	3'500
Charges nettes de résultats	**2'917'799.88**	**3'100'900**	**2'858'471.12**	**-242'429**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**2'917'799.88**	**3'100'900**	**2'858'471.12**	**-242'429**

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	16.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)

Sous-objectifs politiques

1 Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF)

2 Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon critères de planification	31.12.18	31.12.18	■ Contrôles réalisés selon planification (cf. rapport d'activité)
ad2 2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)	31.12.18	31.12.18	■ Mandats spéciaux sur requête du Conseil d'Etat ou des COFI et COGEST réalisés (cf. rapport d'activité).

Présidence (PRES)

INSPECTION DES FINANCES

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de rapports déposés (97 pour 2015)	➔	➔	■ Contrôles effectués décrits en détail dans le rapport d'activité.
ad2	2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	30%	22%	■ Autonomie et indépendance de l'IF assurées.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	**3'135'592.12**	**277'121.00**	**2'858'471.12**
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'507'482.17	242'019.38	2'265'462.79
P1102 Mandats spéciaux	628'109.95	35'101.62	593'008.33
Total	**3'135'592.12**	**277'121.00**	**2'858'471.12**

	Département des finances et de l'énergie (DFE)	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	VUE FINANCIERE				
	TOTAL				
	Charges et dépenses	**560'181'596.99**	**545'540'300**	**735'901'793.46**	**190'361'493**
	Revenus et recettes	**2'338'732'968.64**	**2'298'858'700**	**2'528'983'994.89**	**230'125'295**
	Excédent de financement	**1'778'551'371.65**	**1'753'318'400**	**1'793'082'201.43**	**39'763'801**
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Administration cantonale des finances	-520'495'523.85	-612'190'500	-472'003'829.53	140'186'670
	Service cantonal des contributions	-1'137'763'776.84	-1'055'424'300	-1'208'882'962.87	-153'458'663
	Service des ressources humaines	4'554'152.76	4'998'600	4'761'996.13	-236'604
	Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-83'369'348.98	-63'399'700	-75'957'920.01	-12'558'220
	Service du registre foncier	-68'033'728.71	-58'395'600	-69'644'749.77	-11'249'150
	Service de la géoinformation	3'768'538.79	4'212'500	4'040'358.15	-172'142
	Service cantonal de l'informatique	22'882'369.19	26'385'400	24'998'654.17	-1'386'746
	Office juridique des finances et du personnel	-94'054.01	495'200	-393'747.70	-888'948
	Excédent de financement	**1'778'551'371.65**	**1'753'318'400**	**1'793'082'201.43**	**39'763'801**
	COMPTE DE RESULTATS				
30	Charges de personnel	69'990'695.84	124'452'400	169'926'325.36	45'473'925
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	61'737'599.21	62'338'600	49'466'290.56	-12'872'309
34	Charges financières	30'687'969.34	30'369'200	32'450'125.43	2'080'925
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	61'553'654.45	29'552'800	63'575'756.50	34'022'957
36	Charges de transfert	133'514'677.90	128'349'800	167'575'480.10	39'225'680
38	Charges extraordinaires	133'309'830.00	39'990'000	151'070'548.50	111'080'549
39	Imputations internes	44'983'165.14	72'075'200	70'398'074.43	-1'677'126
40	Revenus fiscaux	1'277'952'022.82	1'197'165'100	1'382'879'824.57	185'714'725
41	Patentes et concessions	53'513'201.58	33'957'000	61'859'518.11	27'902'518
42	Taxes	45'917'458.91	39'453'500	45'364'889.20	5'911'389
43	Revenus divers	2'595'961.62	2'543'500	736'828.46	-1'806'672
44	Revenus financiers	54'984'071.17	43'864'600	55'267'536.75	11'402'937
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	4'985'812.85	11'136'000	5'113'216.60	-6'022'783
46	Revenus de transfert	828'456'139.64	852'822'000	876'562'179.60	23'740'180
48	Revenus extraordinaires	12'750'242.15	20'057'600	17'752'357.78	-2'305'242
49	Imputations internes	49'094'381.91	74'002'700	72'041'202.44	-1'961'498
	Total charges	**535'777'591.88**	**487'128'000**	**704'462'600.88**	**217'334'601**
	Total revenus	**2'330'249'292.65**	**2'275'002'000**	**2'517'577'553.51**	**242'575'554**
	Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	**-1'794'471'700.77**	**-1'787'874'000**	**-1'813'114'952.63**	**-25'240'953**
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Immobilisations corporelles	12'748'928.95	5'931'700	5'218'355.62	-713'344
52	Immobilisations incorporelles	2'005'965.81	19'430'600	13'600'392.46	-5'830'208
54	Prêts			14'000.00	14'000
55	Participations et capital social	48'741.00			
56	Propres subventions d'investissement	3'959'202.95	30'850'000	10'385'665.50	-20'464'335
57	Subventions d'investissement redistribuées	5'641'166.40	2'200'000	2'220'779.00	20'779
63	Subventions d'investissement acquises	2'765'012.25	21'600'000	9'133'163.75	-12'466'836
64	Remboursements de prêts	77'497.34	56'700	52'498.63	-4'201
67	Subventions d'investissement à redistribuer	5'641'166.40	2'200'000	2'220'779.00	20'779
	Total dépenses	**24'404'005.11**	**58'412'300**	**31'439'192.58**	**-26'973'107**
	Total recettes	**8'483'675.99**	**23'856'700**	**11'406'441.38**	**-12'450'259**
	Investissements nets	**15'920'329.12**	**34'555'600**	**20'032'751.20**	**-14'522'849**

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1
Administrer et gérer les finances du canton
B18 -612'190'500 net
C18 -472'003'829.53 net

GP 11	GP 12	GP 13	GP 14
Planification, budget et compte	Services financiers et logistiques	Analyses et mandats	Affaires financières générales
B18 2'646'294 net	B18 29'850'446 net	B18 2'493'260 net	B18 -647'180'500 net
C18 2'487'263.00 net	C18 26'738'498.32 net	C18 1'945'534.49 net	C18 -503'175'125.34 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**342'503'949.40**	**251'569'800**	**432'620'541.74**	**181'050'742**
30 Charges de personnel	15'800'763.00	66'255'800	112'481'113.40	46'225'313
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	11'422'764.96	10'119'800	2'724'186.46	-7'395'614
34 Charges financières	26'069'477.99	25'867'700	27'748'650.13	1'880'950
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	58'547'057.30	6'746'200	36'753'387.40	30'007'187
36 Charges de transfert	64'842'137.80	65'711'000	66'038'524.20	327'524
38 Charges extraordinaires	130'000'000.00	39'990'000	150'000'000.00	110'010'000
39 Imputations internes	35'821'748.35	36'879'300	36'874'680.15	-4'620
4 Revenus d'exploitation	**863'048'214.25**	**863'760'300**	**904'624'371.27**	**40'864'071**
41 Patentes et concessions	46'513'962.90	26'550'000	53'780'368.60	27'230'369
42 Taxes	5'332'827.08	665'500	917'460.90	251'961
43 Revenus divers	350.00	51'700	2'900.00	-48'800
44 Revenus financiers	40'468'688.12	32'676'400	43'124'858.39	10'448'458
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	4'985'812.85	4'906'000	5'113'216.60	207'217
46 Revenus de transfert	720'772'358.48	755'206'300	757'818'071.22	2'611'771
49 Imputations internes	44'974'214.82	43'704'400	43'867'495.56	163'096
Revenus nets de résultats	**520'544'264.85**	**612'190'500**	**472'003'829.53**	**-140'186'670**
5 Dépenses d'investissement	**48'741.00**	**0**	**0.00**	**0**
55 Participations et capital social	48'741.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**48'741.00**	**0**	**0.00**	**0**
Excédent de financement	**520'495'523.85**	**612'190'500**	**472'003'829.53**	**-140'186'670**

Explication des écarts financiers

30 : Prestations de vieillesse financées par l'employeur (+50.0 mios)
31 : Adaptation de la provision générale sur débiteurs (-5.2 mios) / prestations de service et honoraires (-1.6 mio)
34 : Placement des liquidités (+2.0 mios)
35 : Fonds LIEP (+30.0 mios)
38 : Fonds de compensation des fluctuations de recettes - alimentation (+20.0 mios) / fonds de financement des grands projets d'infrastructure du XXIe siècle (+100.0 mios) / couverture préalable à des projets d'investissements (-10.0 mios)
41 : Part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse - BNS (+27.2 mios)
44 : Revenus des participations (+8.7 mios) / gains réalisés - patrimoine financier (+0.9 mio)
46 : Part au produit des impôts sur les huiles minérales (+1.6 mio)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	52.55	51.15	51.15

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

L'organigramme du budget 2018 prévoyait 52.15 employés à durée indéterminée. Durant l'année 2018, 1 EPT a été transféré à la Chancellerie d'Etat.

Département des finances et de l'énergie (DFE)

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OBJECTIF POLITIQUE

Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière

Sous-objectifs politiques

1 Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :

1.1 Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi

1.2 Tenir et présenter les comptes

1.3 Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling

2 Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :

2.1 Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements

2.2 Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché

2.3 Assurer le paiement des salaires et des honoraires

2.4 Gérer le patrimoine financier, les assurances et les dévolutions

2.5 Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)

3 Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :

3.1 Elaborer des préavis financiers

3.2 Assurer le controlling financier départemental

3.3 Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques

3.4 Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques

3.5 Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale

4 Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Etablissement du projet de budget 2019 et de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2019 à 2022	04.09.18	04.09.18	■ Le projet de budget 2019 et la planification intégrée pluriannuelle 2019-2022 ont été établis et remis dans les délais.
	2 Clôture et présentation des comptes 2017	03.04.18	03.04.18	■ Le compte 2017 a été remis aux commissions du Grand Conseil concernées et au Service parlementaire dans les délais légaux.
ad2	3 Introduction du nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 - suite des travaux	31.12.18	31.12.18	■ Les travaux d'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 se sont poursuivis : le budget 2019 est le 2ème exercice budgétaire présenté sous cette forme et le compte 2018 sera le 1er exercice clôturé selon ce nouveau modèle.
	4 Efficience économique et écologique quant à l'utilisation et l'impression du papier au sein de l'administration	31.12.18	31.12.18	■ Le pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée se monte à 89%.
ad3	5 Mise en production du programme de péréquation financière intercommunale (suite et fin des travaux)	31.12.18	31.12.18	■ L'outil a été mis en production.

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Compte de résultats en millions de francs (positif)	0	8.7	■ Avec un total de revenus de 3.79 mrds de francs et un total de charges de 3.78 mrds de francs (y compris les amortissements et réévaluations), le compte de résultats présente un excédent de 8.7 mios de francs. Pour de plus amples renseignements, se référer au message du Conseil d'Etat concernant le compte 2018.
	2 Compte de financement en millions de francs (positif)	0.1	19.5	■ Le compte 2018 présente un excédent de financement de 19.5 millions.
	3 Endettement brut (en millions de francs)	2'101.3	3'320.2	■ Les indicateurs financiers liés à la fortune et à l'endettement (brut et net) ont été calculés selon le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2. L'endettement brut diminue de 10.4 mios par rapport à la valeur MCH2 au 01.01.2018 de 3.3 mrds.
	4 Endettement net (en millions de francs)	438.6	1'149.4	■ L'endettement net diminue de 196.2 mios par rapport à la valeur MCH2 au 01.01.2018 de 1.3 mrd.
	5 Fortune (en millions de francs)	677.4	866.4	■ La fortune (ou capital propre) augmente de 185.5 mios par rapport à la valeur MCH2 au 01.01.2018 de 680.9 mios.
ad2	6 Pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée	91%	89%	■ La part de papier recyclé livré est élevée.
ad4	7 Indice des ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	66.8	66.8	■ Le Canton du Valais a touché 620.2 mios de francs au titre de la péréquation des ressources et 79.3 mios au titre de la compensation des charges géo-topographiques et socio-démographiques. Il a contribué à raison de 3.7 mios de francs au financement de la compensation des cas de rigueur.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Planification, budget et compte	**2'538'190.79**	**50'927.79**	**2'487'263.00**
P1101 Etablissement du budget	233'915.13	1'023.94	232'891.19
P1102 Tenue et présentation du compte	1'686'170.52	48'597.91	1'637'572.61
P1103 Planification intégrée pluriannuelle	494'387.65	1'046.60	493'341.05
P1104 Mandats de prestations et rapports de controlling	123'717.49	259.34	123'458.15
GP12 Services financiers et logistiques	**36'863'323.76**	**10'124'825.44**	**26'738'498.32**
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	809'006.03	6'882.95	802'123.08
P1202 Instruments de controlling et financiers	33'217.88	71.07	33'146.81
P1203 Conseil et appui en matière de traitements	150'773.92	1'696.69	149'077.23
P1204 Gestion des données de base	225'907.79	587.11	225'320.68
P1205 Gestion de la trésorerie	26'883'799.87	1'075'351.17	25'808'448.70
340 Intérêts de la créance CPVAL	23'730'909.00		23'730'909.00
342 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'071'097.94		1'071'097.94
440 Intérêts sur placements		990'899.60	-990'899.60
449 Intérêts sur les dettes à court terme		50'861.15	-50'861.15
Solde dépenses/recettes du produit	2'081'792.93	33'590.42	2'048'202.51
P1206 Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	920'280.25	85'470.05	834'810.20
P1207 Paiement des salaires	390'395.52	56'710.05	333'685.47
P1208 Gestion des allocations familiales	48'040.37	540.60	47'499.77
P1209 Gestion des affaires adm. et financières	101'953.13	5'833.64	96'119.49
P1210 Gestion des assurances	3'294'881.31	3'010'510.54	284'370.77
313 Primes d'assurance	2'689'312.72		2'689'312.72
493 Imputations internes		2'409'149.99	-2'409'149.99
Solde dépenses/recettes du produit	605'568.59	601'360.55	4'208.04
P1211 Economat	3'491'139.07	3'035'707.56	455'431.51
310 Fourniture et matériel de bureau	1'674'634.37		1'674'634.37
310 Imprimés, reliures et publications	646'278.24		646'278.24
311 Mobilier, instruments et machines	667'156.68		667'156.68
490 Imputations internes		3'029'144.47	-3'029'144.47
Solde dépenses/recettes du produit	503'069.78	6'563.09	496'506.69
P1212 Gestion des immeubles du patrimoine financier	513'928.62	2'845'464.01	-2'331'535.39
441 Revenus en lien avec la réalisation de biens		1'975'312.51	-1'975'312.51
Solde dépenses/recettes du produit	513'928.62	870'151.50	-356'222.88
GP13 Analyses et mandats	**1'953'395.61**	**7'861.12**	**1'945'534.49**
P1301 Préavis financiers	405'808.69	780.17	405'028.52
P1302 Mandats spéciaux	3'886.85	7.47	3'879.38
P1303 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	347'606.37	4'700.75	342'905.62
P1304 Péréquation financière	174'792.60	2'372.73	172'419.87
P1305 Secrétariat et controlling du département	1'021'301.10		1'021'301.10

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits			Dépenses	Recettes	Net 2018
GP14	**Affaires financières générales**		**391'265'631.58**	**894'440'756.92**	**-503'175'125.34**
P1401	Affaires financières générales		391'265'631.58	894'440'756.92	-503'175'125.34
	306	Prestations de vieillesse financées par l'employeur	103'625'579.00		103'625'579.00
	306	Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités et variation de provision	1'390'705.15		1'390'705.15
	351	Fonds LIEP	30'000'000.00		30'000'000.00
	351	Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	4'809'986.00		4'809'986.00
	362	Péréquation intercantonale : compensation des cas de rigueur	3'748'313.00		3'748'313.00
	362	Péréquation intercommunale : versement aux communes	61'225'129.00		61'225'129.00
	389	Fonds de compensation des fluctuations de recettes - alimentation	50'000'000.00		50'000'000.00
	389	Fonds de financement des grands projets d'infrastructures du XXIe siècle	100'000'000.00		100'000'000.00
	393	Coûts indirects imputés à la RPLP	825'357.70		825'357.70
	398	Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	35'777'326.00		35'777'326.00
	411	Part au bénéfice de la BNS		53'731'817.00	-53'731'817.00
	445	Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		4'014'500.00	-4'014'500.00
	451	Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation des cas de rigueur		5'003'208.00	-5'003'208.00
	460	Dîme de l'alcool		1'036'906.00	-1'036'906.00
	460	Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		825'357.70	-825'357.70
	460	Part au produit des impôts sur les huiles minérales		30'141'218.77	-30'141'218.77
	462	Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		73'343'364.00	-73'343'364.00
	462	Péréquation : compensation des charges socio-démographiques		5'935'792.00	-5'935'792.00
	462	Péréquation des ressources		620'152'410.00	-620'152'410.00
	463	Part des communes au fonds de péréquation intercommunale		25'254'581.00	-25'254'581.00
	493	Financement des coûts indirects pour la RPLP		825'357.70	-825'357.70
	498	Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		35'777'326.00	-35'777'326.00
		Solde dépenses/recettes du produit	-136'764.27	38'398'918.75	-38'535'683.02
Total			**432'620'541.74**	**904'624'371.27**	**-472'003'829.53**

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

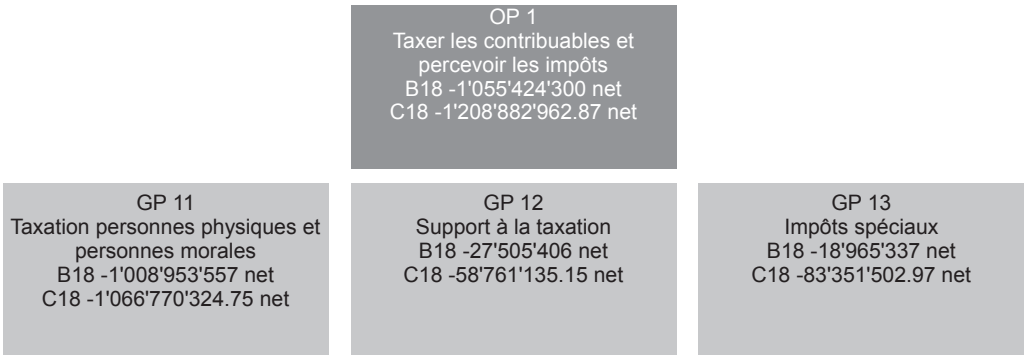

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**102'199'618.44**	**95'848'600**	**131'270'677.20**	**35'422'077**
30 Charges de personnel	23'323'351.35	23'504'300	24'119'016.60	614'717
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	29'612'693.80	29'048'900	28'829'102.85	-219'797
34 Charges financières	4'519'795.35	4'501'000	4'679'867.75	178'868
36 Charges de transfert	41'493'905.65	37'507'000	72'316'379.70	34'809'380
38 Charges extraordinaires	1'964'330.00	0	0.00	0
39 Imputations internes	1'285'542.29	1'287'400	1'326'310.30	38'910
4 Revenus d'exploitation	**1'241'969'361.09**	**1'154'272'900**	**1'341'033'381.04**	**186'760'481**
40 Revenus fiscaux	1'109'991'723.22	1'038'600'000	1'197'443'187.87	158'843'188
42 Taxes	18'907'738.29	17'485'900	21'470'087.82	3'984'188
43 Revenus divers	199'367.27	2'000	5'166.46	3'166
44 Revenus financiers	12'202'596.05	9'005'000	9'675'639.46	670'639
46 Revenus de transfert	100'667'936.26	89'030'000	112'439'299.43	23'409'299
49 Imputations internes	0.00	150'000	0.00	-150'000
Revenus nets de résultats	**1'139'769'742.65**	**1'058'424'300**	**1'209'762'703.84**	**151'338'404**
5 Dépenses d'investissement	**2'005'965.81**	**3'000'000**	**879'740.97**	**-2'120'259**
52 Immobilisations incorporelles	2'005'965.81	3'000'000	879'740.97	-2'120'259
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**2'005'965.81**	**3'000'000**	**879'740.97**	**-2'120'259**
Excédent de financement	**1'137'763'776.84**	**1'055'424'300**	**1'208'882'962.87**	**153'458'663**

Explication des écarts financiers

36) Part reversée aux communes liée à l'augmentation de recettes extraordinaires non récurrentes
40) Evolution des recettes fiscales des personnes physiques, des personnes morales et des impôts spéciaux
42) Augmentation des recettes liées aux réquisitions de poursuites et amendes corrélées avec la hausse générale des recettes fiscales
46) Augmentation cantonale de la part à l'impôt fédéral direct et à l'impôt anticipé
52) Report des investissements des projets informatiques

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	168.30	168.30	171.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE
Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales

Sous-objectifs politiques

1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Développement et maintenance des logiciels informatiques du SCC (SCC 2015, Actif-VS et TAO)	31.12.18	31.12.18	■ Mise en production SAP TRM PM au 31.12.2018. Les autres projets se poursuivent.
	2 Revue de la base d'imposition des contribuables imposés d'après la dépense (forfaits)	31.12.18	31.12.18	■ En cours de révision selon planning
	3 Mise en application de la réforme de l'imposition des entreprises (RF 17)	31.12.18	31.12.18	▲ Différée en 2020 - 2021

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité (2016 :47)	40	43	■
	2 Nombre de personnes physiques assujetties (2016 : 286'552)	297'500	296'119	■
	3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12.(2016 : 82.34%)	82%	80.2%	▲ Effort mis sur l'EAR
	4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12. (2016 : 30.94%)	45%	32.55%	▲ Nouveaux collaborateurs en formation
	5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (VSTax), en % (2016 : 82%)	80%	85%	■
	6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation (2016 : 56)	60	54	■
	7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale (2016 : 5.36%)	5%	11.11%	■
	8 Nombre de taxations effectuées par les communes (2016 : 21'696)	22'000	23'457	■
	9 Nombre de personnes qui font valoir la déduction pour aidants bénévoles (2016 : 1'545)	1'600	1'513	■
ad2	10 Nombre de personnes morales assujetties (2016 : 22'410)	22'300	24'178	■
	11 % des personnes morales taxées au 31.12. (2016 : 35.10%)	45%	51.8%	■
ad3	12 Nombre de personnes physiques imposées à la source (2016 : 39'116)	40'000	39'325	■
ad4	13 Nombre de poursuites du SCC (2016 : 31'933)	32'000	33'894	■
	14 Nombre de poursuites pour les autres services (2016 : 8'176)	8'500	8'621	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	**42'297'536.92**	**1'109'067'861.67**	**-1'066'770'324.75**
P1101 Taxation des personnes physiques	36'588'150.49	921'862'036.68	-885'273'886.19
P1102 Taxation des personnes morales	5'709'386.43	187'205'824.99	-181'496'438.56
401 Impôts directs, personnes morales		164'845'453.33	-164'845'453.33
Solde dépenses/recettes du produit	5'709'386.43	22'360'371.66	-16'650'985.23
GP12 Support à la taxation	**14'035'267.20**	**72'796'402.35**	**-58'761'135.15**
P1201 Contentieux	10'312'991.72	66'893'222.78	-56'580'231.06
P1202 Taxes cadastrales	296'917.19	668'986.48	-372'069.29
P1203 Impôts anticipés	1'626'495.10	1'845'079.57	-218'584.47
P1204 Inspectorat fiscal	1'798'863.19	3'389'113.52	-1'590'250.33
GP13 Impôts spéciaux	**75'817'614.05**	**159'169'117.02**	**-83'351'502.97**
P1301 Gains immobiliers	27'863'495.09	44'394'119.10	-16'530'624.01
P1302 Successions et donations	45'145'374.47	70'315'524.68	-25'170'150.21
P1303 Impôts à la source	2'808'744.49	44'459'473.24	-41'650'728.75
Total	**132'150'418.17**	**1'341'033'381.04**	**-1'208'882'962.87**

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

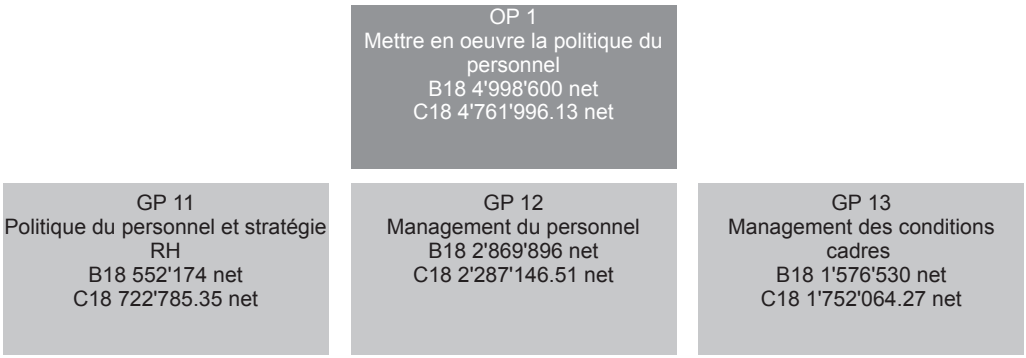

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**4'908'544.20**	**5'291'700**	**5'127'393.34**	**-164'307**
30 Charges de personnel	4'479'792.52	4'576'600	4'492'153.24	-84'447
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	299'917.80	606'300	505'535.86	-100'764
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	20.00	20
36 Charges de transfert	10'000.00	10'000	10'000.00	0
39 Imputations internes	118'833.88	98'800	119'684.24	20'884
4 Revenus d'exploitation	**354'391.44**	**293'100**	**365'397.21**	**72'297**
42 Taxes	174'679.70	143'100	165'949.90	22'850
46 Revenus de transfert	0.00	0	8'000.00	8'000
49 Imputations internes	179'711.74	150'000	191'447.31	41'447
Charges nettes de résultats	**4'554'152.76**	**4'998'600**	**4'761'996.13**	**-236'604**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**4'554'152.76**	**4'998'600**	**4'761'996.13**	**-236'604**

Explication des écarts financiers

30 Charges du personnel
- Les charges liées à l'intégration des personnes handicapées sont budgétisées au SRH mais imputées sur le compte des autres services.

31 Biens, services et autres charges d'exploitation
- Des mandats, notamment dans le domaine des technologies RH et du programme de développement des compétences de cadres n'ont pas été octroyés dans leur totalité.

39 Imputations internes
- Les frais d'économat, assurances, loyer et gérance d'immeuble ont été supérieurs au budget prévu.

42 Taxes
- Un nombre supérieur de participants des communes aux cours a été enregistré.

49 Imputations internes
- Pour certaines unités organisationnelles internes, un volume plus grand de prestations internes a été réalisé et facturé.
- Des frais d'annulation à des cours de formation ont été facturés.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	16.10	16.10	16.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail

Sous-objectifs politiques

1 Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail.

2 Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais.

3 Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances

4 Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Soutien au Conseil d'Etat dans la réflexion des problématiques liées à CPVAL	31.12.19		■ Le SRH soutient activement le Conseil d'Etat dans le cadre des réflexions sur la problématique liée à la CPVAL en participant à différents groupes de travail et comités.
	2 Maintien de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle et demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	31.12.18	31.12.18	■ Les différentes mesures de sensibilisation mises en place dans le cadre de la conciliation entre la vie professionnelle et non-professionnelle ont été reconnues par l'obtention du label Familie UND Beruf. Plus de 221 apprentis et 230 stagiaires sont formés au sein de l'administration cantonale.
ad2	3 Poursuite de la digitalisation des documents en lien avec la gestion du personnel notamment dans le domaine du recrutement.	31.12.18	31.12.18	■ Le SRH a poursuivi ses activités : - dans la digitalisation des dossiers du personnel (e-dossier), - dans l'introduction de l'outil de e-recrutement.
ad3	4 Poursuite et promotion de la politique de développement des compétences des cadres.	31.12.18	31.12.18	■ Dans le cadre du programme de développement des compétences de conduite, la participation du nombre de services et du nombre de cadres a augmenté.
	5 Réalisation d'un sondage de satisfaction auprès du personnel de l'Administration cantonale.	31.12.18	31.12.18	■ Un sondage de satisfaction des collaborateurs a été effectué en 2018 avec un taux de satisfaction professionnelle de 85% et un taux de participation de 62%.
	6 Coordination et mise en place de l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réalisation des axes prioritaires 2018.	31.12.18	31.12.18	■ Les axes prioritaires ont été réalisés dans les domaines suivants : formation-information, ergonomie, médecine du travail, indentification des dangers, soutien aux services, organisation MSST générale.

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Nombre de postulations par mise au concours.	25	26	■ Le SRH a publié 378 offres d'emplois internes et externes pour un total de 9'761 personnes qui ont déposé un dossier de candidature.
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %	40%	48%	● Les postulations ont été inférieures à 10 pour 183 offres d'emplois internes et externes concernant des fonctions de spécialistes (public-cible : enseignement et administration notamment pour des fonctions de spécialistes et d'encadrement).
	3 Taux de mesures d'intégration des personnes handicapées ou ayant des soucis de santé	1.5%	1.6%	■ Dans le cadre des mesures d'insertion professionnelle qu'offre l'Administration cantonale valaisanne 52 personnes ont été engagées dans les différents services.
ad2	4 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (transfert d'un service à un autre suite à une mise au concours interne et/ou externe)	15	16	■ Grâce à la promotion de la mobilité professionnelle interne, il y a eu 16 collaborateurs qui ont changé de service suite à une mise au concours interne ou externe.
	5 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique	110	110	■ Il s'agit de 110 décisions de réorganisation, de transfert et de transformation de postes, ainsi que de la participation à divers groupes de travail et CoPils.
ad3	6 Taux d'absentéisme (maladie et accident) (durée indéterminée et déterminée, sans les enseignants)	3.5%	3.56%	▲ Le taux indiqué cumule les absences suivantes: - 0.86% taux des maladies de moins de 3 jours - 2.10% taux des maladies de plus de 3 jours - 0.11% taux d'accidents professionnels - 0.49% taux d'accidents non professionnels (Public-cible : y.c apprentis, stagiaires)
	7 Taux de démission des employés (durée indéterminée) (sans les mises à la retraite, sans les enseignants)	2.5%	2.2%	■ Le taux de démission des employés engagés à durée indéterminée démontre que les collaborateurs sont satisfaits de l'employeur Etat du Valais (ce taux ne comprend pas les départs à la retraite).
	8 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée, sans les enseignants)	2.5	3.1	■ Cet indicateur comprend les jours de formation internes et externes suivis par tous les collaborateurs de l'Administration cantonale. Les formations suivantes sont considérées comme formations continues : les séminaires, cours, conférences, formations en cours d'emploi, études post-diplôme, formations linguistiques.
	9 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (sondage réalisé en 2018)	75%	85%	■ Le taux de satisfaction professionnelle du personnel de l'administration cantonale a atteint les 85%. Un sondage est réalisé chaque 5 ans environ.
	10 Nombre de cadres participants aux mesures du programme de développement des compétences de conduite	15	31	■ 31 cadres ont suivi le programme de dévelopement des compétences de conduite.
ad4	11 Nombre d'apprentis à l'administration cantonale au 31.12 (y.c les stagiaires MP-E et EMV's qui sont considérés comme des apprentis)	205	221	■ L'Administration cantonale est un des plus grands formateurs du canton du Valais avec 221 apprentis répartis dans les principaux métiers suivants : employé de commerce, information documentaire, médiamaticien, agent d'exploitation).

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	**763'738.11**	**40'952.76**	**722'785.35**
P1101 Politique du personnel, stratégie et controllingRH	701'779.26	36'039.06	665'740.20
P1102 Information	61'958.85	4'913.70	57'045.15
GP12 Management du personnel	**2'498'490.55**	**211'344.04**	**2'287'146.51**
P1201 Recrutement et marketing	481'988.13	22'160.14	459'827.99
309 Mises au concours	199'606.66		199'606.66
Solde dépenses/recettes du produit	282'381.47	22'160.14	260'221.33
P1202 Rémunération et reconnaissance	140'887.75	9'648.33	131'239.42
309 Reconnaissances pour la fidélité	14'920.00		14'920.00
Solde dépenses/recettes du produit	125'967.75	9'648.33	116'319.42
P1203 Formation et développement	1'875'614.67	179'535.57	1'696'079.10
301 Stagiaires	653'012.05		653'012.05
301 Stagiaires MP-E	290'801.75		290'801.75
303 Personnel Getac	45'848.80		45'848.80
309 Honoraires animateurs	396'210.60		396'210.60
313 Compétences de cadres, Welcome Day, célémonie clôture apprentis-stagiaires	15'639.10		15'639.10
426 Refacturation cours Etat du Valais		142'042.00	-142'042.00
Solde dépenses/recettes du produit	474'102.37	37'493.57	436'608.80
GP13 Management des conditions cadres	**1'865'164.68**	**113'100.41**	**1'752'064.27**
P1301 Gestion du droit et des conditions de travail	927'469.26	66'715.70	860'753.56
P1302 Santé et sécurité au travail	171'838.02	5'526.76	166'311.26
309 Examens travail de nuit, vaccins, formation secouristes	69'617.13		69'617.13
Solde dépenses/recettes du produit	102'220.89	5'526.76	96'694.13
P1303 Management de l'organisation et technologies RH	765'857.40	40'857.95	724'999.45
311 Lecteurs et badges contrôle accès	79'321.15		79'321.15
313 E-dossier, organisation, e-recrutement, formation SAP, Business Intelligence	158'939.64		158'939.64
Solde dépenses/recettes du produit	527'596.61	40'857.95	486'738.66
Total	**5'127'393.34**	**365'397.21**	**4'761'996.13**

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1
Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité économique
B18 -63'399'700 net
C18 -75'957'920.01 net

GP 11
Production hydroélectrique
B18 -67'918'719 net
C18 -80'773'283.85 net

GP 12
Approvisionnement et efficacité énergétique
B18 4'519'019 net
C18 4'815'363.84 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**22'189'095.29**	**67'650'900**	**65'112'664.58**	**-2'538'235**
30 Charges de personnel	2'991'169.65	3'111'800	3'208'595.30	96'795
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'252'280.19	1'951'400	-2'106'837.30	-4'058'237
34 Charges financières	98'696.00	0	16'149.55	16'150
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'006'597.15	22'806'600	26'822'349.10	4'015'749
36 Charges de transfert	7'512'454.80	7'459'000	6'956'169.65	-502'830
39 Imputations internes	6'327'897.50	32'322'100	30'216'238.28	-2'105'862
4 Revenus d'exploitation	**106'574'148.68**	**139'993'900**	**142'263'862.21**	**2'269'962**
40 Revenus fiscaux	88'083'834.75	88'040'000	98'796'398.25	10'756'398
41 Patentes et concessions	6'999'238.68	7'407'000	8'079'149.51	672'150
42 Taxes	2'553'120.70	2'602'100	2'573'880.10	-28'220
44 Revenus financiers	2'312'787.00	2'183'200	2'465'914.80	282'715
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	6'230'000	0.00	-6'230'000
46 Revenus de transfert	3'618'570.40	4'575'000	3'606'170.45	-968'830
49 Imputations internes	3'006'597.15	28'956'600	26'742'349.10	-2'214'251
Revenus nets de résultats	**84'385'053.39**	**72'343'000**	**77'151'197.63**	**4'808'198**
5 Dépenses d'investissement	**6'778'664.00**	**32'300'000**	**11'935'650.00**	**-20'364'350**
54 Prêts	0.00	0	14'000.00	14'000
56 Propres subventions d'investissement	3'858'214.00	30'600'000	10'364'940.00	-20'235'060
57 Subventions d'investissement redistribuées	2'920'450.00	1'700'000	1'556'710.00	-143'290
6 Recettes d'investissement	**5'762'959.59**	**23'356'700**	**10'742'372.38**	**-12'614'328**
63 Subventions d'investissement acquises	2'765'012.25	21'600'000	9'133'163.75	-12'466'836
64 Remboursements de prêts	77'497.34	56'700	52'498.63	-4'201
67 Subventions d'investissement à redistribuer	2'920'450.00	1'700'000	1'556'710.00	-143'290
Dépenses nettes d'investissement	**1'015'704.41**	**8'943'300**	**1'193'277.62**	**-7'750'022**
Excédent de financement	**83'369'348.98**	**63'399'700**	**75'957'920.01**	**12'558'220**

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Explication des écarts financiers
Rub 31 (-4.1 mio) L'écart s'explique par un changement du traitement des provisions concernant l'impôt spécial (-3.1 mio) et la non-utilisation des disponibilités budgétaires pour les honoraires et prestations (-1.0 mio) Rub 35 (4.0 mio) L'écart s'explique par une attribution nette au Fonds d'encouragement lors de la clôture des comptes (1.4 mio) et une attribution plus haute que budgété aux Fonds hydrauliques (2.6 mio) en raison des conditions hydrologiques favorables. Rub 39 (-2.1 mio) et 49 (-2.2 mio) L'écart s'explique par la raison donnée pour la rubrique 35 (+4.0 mio) et le prélèvement budgété au Fonds d'encouragement, mais qui n'était pas nécessaire (-6.2 mio) pour assumer les engagements dans le cadre des programmes de promotion énergétiques en 2018. Rub 40 (10.8 mio) et 41 (0.7 mio) Les conditions hydrologiques ont été favorables pour la force hydaulique et par conséquent aussi pour l'impôt spécial et les redevances du Rhône. Rub 45 (-6.2 mio) Le prélèvement budgété au Fonds d'encouragement n'était pas nécessaire pour assumer les engagements dans le cadre des programmes de promotion énergétiques en 2018. Rub 56 (-20.2 mio) L'écart s'explique par une demande de paiements de subvention inférieure au budget disponible. Durant l'année 2018, les engagements envers des tiers se sont toutefois montés à 25.4 millions de francs. Rub 63 (-12.5 mio) Le montant effectivement reçu de la Confédération s'est monté à 19.1 millions de francs. Ce montant a été versé dans un compte créancier qui est utilisé au fur et à mesure des versements des décisions de subventionnement prises en 2018. Le montant apparaissant sur le compte correspond à la somme des prélèvements sur les comptes créanciers relatifs aux contributions globales fédérales en fonction des paiements effectués et de l'année des décisions.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	17.40	17.40	17.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.

Sous-objectifs politiques

1 Favoriser la sécurité d'approvisionnement en énergie à long terme en prenant en compte les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, notamment les coûts énergétiques reportés sur le consommateur :

1.1 par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables définies dans la loi sur l'énergie

1.2 par l'encouragement de la planification énergétique territoriale et d'une distribution d'énergie coordonnée

1.3 par la mise sur pieds des conditions-cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques

1.4 par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.

2 Réduire la dépendance en matière d'énergie notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées.	31.12.18	31.12.18	■ La collaboration avec le bureau des métiers a permis de former 57 personnes parmi lesquelles 38 ont obtenus le certificat de spécialiste en pompe à chaleur (Partenaire GSP certifié) à l'issue de l'examen organisé par le Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur.
2 Préparation d'outils et soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes.	31.12.18	31.12.18	■ Le service a informé les communes de la possibilité de soutien financier pour l'élaboration de leur planification énergétique territoriale. 3 demandes concernant 4 communes ont été formulées. Le montant promis en 2018 est de 34'230 Fr. En outre, le service travaille en interne sur la mise à jour du cadastre de chaleur pour le canton. Ce cadastre sera à disposition des communes pour leurs travaux de la planification énergétique territoriale.
3 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense des intérêts cantonaux au niveau de la nouvelle politique énergétique fédérale.	31.12.18	31.12.18	■ Le service a soutenu en particulier les porteurs de projets hydro-électriques, éoliens et solaires dans leurs démarches procédurales. Le Conseil d'Etat a continué à s'engager, avec la Conférence gouvernementale des cantons alpins, pour que l'hydro-électricité puisse être valorisée à un prix correct étant donné son importance dans la stratégie énergétique 2050.
4 Révision de la loi cantonale sur l'énergie.	31.12.18	31.12.18	▲ La finalisation du projet législatif a été reporté après la publication de la stratégie énergétique mise à jour et l'élaboration d'un plan de mesures. Vu les échecs populaires dans d'autres cantons, le temps est mis à profit pour affiner et mûrir les propositions.
5 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 80, 83a et 83b LEaux).	31.12.18	31.12.18	■ S'agissant de l'assainissement des débits résiduels, toutes les décisions à l'exception de 4 cas de petits aménagements ont été prononcées. Pour 2 cas supplémentaires et à cause des recours, des compromis doivent être trouvés et sont en cours de négociations. Ainsi, les principaux cours d'eau sont assainis. Ceci correspond à 90 % de la production concernée. On peut attendre une perte de production totale de 2.5% sur 8'000 GWh/an, soit 200 GWh/an lorsque tous les assainissements seront réalisés. En outre, 11 décisions d'assainissement de la migration piscicole ont été rendues. Des décisions d'assainissement des éclusées sur le Rhône concernant 13 sociétés sont entrée en vigueur. Des décisions d'assainir le charriage sont en vigueur pour 6 sociétés. Une étude pilote concernant l'assainissement du charriage a été effectuée sur la Saaser- et Matter-Vispa.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	6 Défense de la réglementation actuelle en matière de redevances hydrauliques qui prévoit une redevance maximale de Fr. 110/kWth , ce jusqu'à l'entrée en vigueur d'un nouveau modèle de marché de l'électricité et la garantie d'une coordination dans le temps et au niveau du contenu entre le futur modèle de marché de l'électricité et celui des redevances hydrauliques.	31.12.18	31.12.18	■ Le service collabore avec la Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA) pour défendre le plafond actuel de la redevance hydraulique et le futur modèle. L'état actuel des discussions politiques est en faveur du Valais: La Commission de l'énergie du Conseil national souhaite maintenir le plafond actuel applicable à la redevance hydraulique. En outre, elle ne veut pas définir dans la loi de cadre réglementaire pour les redevances hydrauliques après 2024. Elle suit donc le projet du Conseil fédéral. Le Conseil national traitera le dossier lors de la session de mars 2019.
ad2	7 Conduite des programmes de promotion énergétiques dans le cadre d'une contribution fédérale fortement augmentée et des exigences d'utilisation imposées par l'Office fédéral de l'énergie. Le budget total que doit gérer le canton passe de 13.3 à 30.6 millions de francs.	31.12.18	31.12.18	■ Au printemps 2017, l'évolution très rapide des demandes de subvention avait poussé à prévoir un budget 2018 de 30.6 millions de francs. En mars 2018, lors de la demande de contributions globales à l'Office fédéral de l'énergie, en tenant de l'évolution réelle, le budget a été abaissé à 25 millions de francs. Les promesses décidées en 2018 ont atteint cette somme, de sorte que l'objectif a été atteint. Avec l'adaptation progressive des postes à durée déterminée et des mandats externes, il a été possible de résorber les retards dans le traitement des dossiers. Le défi qui semble se dessiner est le respect des délais par les requérants pour terminer leurs travaux et demander le paiement des subventions promises.
	8 Communication relative à l'évolution des labels MINERGIE (-P / -A) ainsi que sur le nouveau soutien aux bâtiments ayant un CECB A/A.	31.12.18	31.12.18	■ L'association Minergie a communiqué largement sur les standards Minergie (-P/-A) 2018, notamment par le biais de Newsletter. Des cours Minergie et CECB ont été offerts aux professionnels concernés dans le cadre d'organisations de cours intercantonaux sur l'énergétique du bâtiment.

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Production hydroélectrique moyenne (GWh par an).	9'500	11'170	■ [2017: 9'610 GWh] [2016 : 10'010 GWh] [2015 : 10'900 GWh]
	2 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (mios. Fr.)	88	98.1	■ Les conditions hydrologiques ont été favorables pour la force hydaulique en 2018. Les pertes dues à l'application de la loi sur la protection des eaux sont ainsi masquées. Elles seront à nouveau plus visibles lors d'une année à faible hydraulicité. Les 98.1 mios de francs prennent en compte les provisions pour certains cas litigieux. [2017: 85.6 mios. Fr.] [2016: 87.6 mios. Fr.] [2015: 96.7 mios. Fr.]
	3 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (mios. Fr.)	7.4	8	■ Les conditions hydrologiques ont été favorables pour la force hydaulique en 2018. Les pertes dues à l'application de la loi sur la protection des eaux sont ainsi masquées. Elles seront à nouveau plus visibles lors d'une année à faible hydraulicité. [2017: 7.0 mios. Fr.] [2016: 7.1 mios. Fr.] [2015: 8.0 mios. Fr.]
	4 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (en GWh) (L'indicateur correspondant à l'année précédente)	266	204.5	● Production 2017 : - Usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM) : 86 GWh [Planifié: 85 GWh] - Photovoltaïque : 89 GWh [Planifié: 81 GWh] - Eolien : 24.5 GWh [Planifié: 95 GWh] - Biomasse : 5 GWh [Planifié: 5.5 GWh]
ad2	5 Nombre de chantiers contrôlés sous l'angle du respect de la loi sur l'énergie	40	16	● Les ressources à disposition du Service ont été en priorité affectées au suivi, examen et contrôles des programmes de promotion ainsi qu'à l'établissement de préavis pour les autorisations de construire. [2017 : 5 chantiers contrôlés] [2016 : 11 chantiers contrôlés] [2015 : 20 chantiers contrôlés]
	6 Part des chantiers contrôlés respectant la loi sur l'énergie	80%	70%	▲ Deux construction avec des défauts mineurs: - manque isolation de la tuyauterie - manque régulation automatique par pièce Trois constructions avec défauts majeurs: - 1x rampe chauffante avec des énergies fossiles - 2x chauffages électrique
	7 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	300	276	■
	8 Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A par an + CECB A/A	150	146	■ 118 Labels MINERGIE 13 Labels MINERGIE-P ou MINERGIE-A 15 CECB A/A En comparaison avec Minergie -P et Minergie -A, on note un intérêt toujours plus marqué pour le CECB A/A.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad2 9 Sommes versés dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr. par an)	30.6	10.4	● Bien que les paiements effectués ne se montent qu'à 10.4 millions de francs, les engagements envers des tiers de 25.4 millions de francs durant l'année 2018 permettent d'affirmer que l'objectif est atteint. Toutefois, le défi qui semble se dessiner est le respect des délais par les requérants pour terminer leurs travaux et demander le paiement des subventions promises.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits			Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11	**Production hydroélectrique**		**59'167'409.92**	**139'940'693.77**	**-80'773'283.85**
P1101	Concession, autorisation, droit d'eau, promotion		783'827.86	2'201'812.48	-1'417'984.62
	421	Divers émoluments pour actes administratifs		95'607.10	-95'607.10
	445	Dividendes FMV SA (Année 2017)		2'100'000.00	-2'100'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit		783'827.86	6'205.38	777'622.48
P1102	Registres, contrôles, impôt spécial, redevances		57'843'677.98	137'736'232.75	-79'892'554.77
	313	Impôt communal sur les redevances du Rhône	230'376.70		230'376.70
	318	Réévaluations sur des créances	-3'127'705.95		-3'127'705.95
	351	Attribution au Fonds de rachat d'aménagements hydroélectriques	10'592'820.90		10'592'820.90
	351	Attribution au Fonds préfinancement du capital social des FMV	14'796'493.95		14'796'493.95
	360	Compensation pour perte d'impôts (part déstinées à des communes)	342'848.70		342'848.70
	361	Franc du payage (prélèvement par la Confédération)	1'153'423.85		1'153'423.85
	361	Franc du paysage (part communale)	1'185'543.75		1'185'543.75
	363	Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	3'779'733.00		3'779'733.00
	392	Bail à ferme, loyers et frais d'utilisation divers	49'970.45		49'970.45
	393	Frais administratifs et d'exploitation divers	15'536.30		15'536.30
	398	Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat d'aménagements hydroélectriques	10'592'820.90		10'592'820.90
	398	Transfert pour l'attribution au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables	3'236'790.80		3'236'790.80
	398	Transfert pour l'attribution au Fonds préfinancement du capital social des FMV	14'716'493.95		14'716'493.95
	401	Compensation pour perte d'impôts		685'697.40	-685'697.40
	403	Impôt spécial sur les forces hydrauliques		98'109'959.65	-98'109'959.65
	412	Redevances des forces hydrauliques du Rhône		8'041'183.55	-8'041'183.55
	429	Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'454'185.30	-2'454'185.30
	441	Rente de ressource pour Chippis-Rhône		349'012.00	-349'012.00
	461	Franc du paysage (contribution de la Confédération)		2'311'232.00	-2'311'232.00
	461	Franc du paysage (contribution des communes)		422'147.60	-422'147.60
	498	Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat d'aménagements hydroélectriques		10'592'820.90	-10'592'820.90
	498	Transfert pour l'attribution au Fonds préfinancement du capital social des FMV		14'716'493.95	-14'716'493.95
	Solde dépenses/recettes du produit		278'530.68	53'500.40	225'030.28
P1103	Gestion des risques et assainissement		539'904.08	2'648.54	537'255.54
	313	Mandats divers (expertises, études, traductions etc.) pour l'application LEaux + OEaux (renaturation des eaux)	144'235.05		144'235.05
	Solde dépenses/recettes du produit		395'669.03	2'648.54	393'020.49

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits			Dépenses	Recettes	Net 2018
GP12	**Approvisionnement et efficacité énergétique**		**17'880'904.66**	**13'065'540.82**	**4'815'363.84**
P1201	Domaine du bâtiment et programme de promotion		16'118'427.02	13'056'415.56	3'062'011.46
	313	Mandats divers (expertises, études, traductions etc.)	62'242.20		62'242.20
	351	Attribution au Fonds d'encouragement	1'433'034.25		1'433'034.25
	363	Conseil en énergie / information / concepts énergétiques	81'062.15		81'062.15
	390	Approvisionnement en matériel et en marchandises divers	48'736.62		48'736.62
	392	Bail à ferme, loyers et frais d'utilisation divers	67'321.85		67'321.85
	393	Frais administratifs et d'exploitation divers	24'364.15		24'364.15
	398	Transfert pour l'attribution au Fonds d'encouragement	1'433'058.25		1'433'058.25
	461	Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion (part "frais d'execution")		664'510.85	-664'510.85
	463	Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion (part "mesures indirectes")		208'280.00	-208'280.00
	498	Transfert pour l'attribution au Fonds d'encouragement		1'433'034.25	-1'433'034.25
	562	Subventions accordées aux communes et syndicats intercommunaux	518'873.00		518'873.00
	565	Subventions accordées aux entreprises privées	4'418'666.00		4'418'666.00
	567	Subventions accordées aux ménages privés	5'419'337.00		5'419'337.00
	577	Subventions de la Confédération redistribuées dans le cadre du programme bâtiments	1'556'710.00		1'556'710.00
	630	Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion (part "investissements")		9'133'163.75	-9'133'163.75
	670	Subventions de la Confédération à redistribuer dans le cadre du programm bâtiments		1'556'710.00	-1'556'710.00
		Solde dépenses/recettes du produit	1'055'021.55	60'716.71	994'304.84
P1202	Approvisionnement en énergie		597'369.75	7'081.44	590'288.31
	313	Mandats divers (expertises, études, traductions etc.)	27'563.10		27'563.10
	399	Autres imputations internes divers	30'000.00		30'000.00
		Solde dépenses/recettes du produit	539'806.65	7'081.44	532'725.21
P1203	Formation, information et études		804'269.87	902.77	803'367.10
	313	Mandats divers (expertises, études, traductions etc.)	455'538.20		455'538.20
	363	Conseil en énergie / information / concepts énergétiques	154'242.20		154'242.20
		Solde dépenses/recettes du produit	194'489.47	902.77	193'586.70
P1204	Collectivités publiques et secteur économique		360'838.02	1'141.05	359'696.97
	363	Conseil en énergie / information / concepts énergétiques	65'403.00		65'403.00
		Solde dépenses/recettes du produit	295'435.02	1'141.05	294'293.97
Total			**77'048'314.58**	**153'006'234.59**	**-75'957'920.01**

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques
ENERGIE : En 2018, le montant des subventions d'investissement versé dans le cadre des programmes de soutien énergétiques cantonaux s'élève à 10.4 millions de francs. En considérant la recette fédérale de 9.1 millions de francs liée à la taxe sur le CO2, l'attribution cantonale nette 2018 se monte ainsi à 1.3 millions de francs. En y ajoutant la contribution de l'ancien Programme Bâtiments, géré au niveau national, cela représente un total d'environ 11.9 millions de francs de subventions pour les investissements énergétiques. Durant l'année 2018, les engagements envers des tiers se sont montés à 25.3 millions de francs. ----------   FORCES HYDRAULIQUES : Le fonds de préfinancement des FMV et le fonds de rachat des aménagements hydro-électriques sont alimentés par l'impôt spécial sur les forces hydrauliques. Le fonds de rachat est alimenté en sus par les redevances du Rhône. Dans le cadre du décret concernant la première phase de l'examen des tâches et des structures de l'Etat (ETS 1), il a été décidé de supprimer les attributions et les intérêts à ces deux fonds pour la durée de 2015 à 2017. En 2018, les deux Fonds hydrauliques sont de nouveau dotés conformément aux articles 70 et 71 LFH-VS. Après comptabilisation, les soldes des deux Fonds se montent au 31.12.2018 à: 77.5 millions de francs pour le Fonds de préfinancement des FMV 100.1 millions de francs pour le Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

OP 1
Assurer l'état des droits sur les immeubles
B18 -58'395'600 net
C18 -69'644'749.77 net

GP 11
Droits réels
B18 -58'395'600 net
C18 -69'644'749.77 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**31'960'832.08**	**30'670'100**	**36'343'033.16**	**5'672'933**
30 Charges de personnel	9'961'437.60	11'036'900	10'452'970.05	-583'930
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'070'789.60	1'337'400	2'430'369.57	1'092'970
34 Charges financières	0.00	0	5'458.00	5'458
36 Charges de transfert	19'516'832.00	17'496'300	22'216'193.00	4'719'893
38 Charges extraordinaires	624'500.00	0	213'648.50	213'649
39 Imputations internes	787'272.88	799'500	1'024'394.04	224'894
4 Revenus d'exploitation	**100'851'254.64**	**91'023'200**	**106'850'596.43**	**15'827'396**
40 Revenus fiscaux	79'876'464.85	70'525'100	86'640'238.45	16'115'138
42 Taxes	18'550'275.54	18'003'800	17'758'036.93	-245'763
43 Revenus divers	664'481.90	1'609'800	728'762.00	-881'038
46 Revenus de transfert	903'338.50	884'500	958'505.05	74'005
48 Revenus extraordinaires	856'693.85	0	765'054.00	765'054
Revenus nets de résultats	**68'890'422.56**	**60'353'100**	**70'507'563.27**	**10'154'463**
5 Dépenses d'investissement	**856'693.85**	**1'957'500**	**862'813.50**	**-1'094'687**
50 Immobilisations corporelles	856'693.85	0	0.00	0
52 Immobilisations incorporelles	0.00	1'957'500	862'813.50	-1'094'687
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**856'693.85**	**1'957'500**	**862'813.50**	**-1'094'687**
Excédent de financement	**68'033'728.71**	**58'395'600**	**69'644'749.77**	**11'249'150**

Explication des écarts financiers

- 30 : Economies réalisées en marge de la réorganisation du Service. D'importantes réflexions ont été menées dans le but d'utiliser les ressources de la manière la plus efficiente possible.
- 31 : Provision sur débiteurs particuliers à risque.
- 36 : Perception plus importante que prévue dans le cadre de l'impôt additionnel communal sur les droits de mutation
- 40 : Recettes plus élevées en raison d'un marché immobilier plus favorable que prévu ainsi que la conséquence d'affaires très substentielles en terme de valeur.
- 43 : Ecart dû à l'impossibilité d'engagement des EPT effectifs pour la réalisation du projet RF2020
- 48 : Activation des reliquats avant 2018 du fond spécial RF2020
- 50 et 52 : changement de rubrique comptable pour le fond de financement spécial du projet RF 2020

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	96.20	80.90	82.90

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Les 2 EPT supplémentaires au compte 2018 correspondent aux 2 EPT reçus dans le cadre du projet RF2020.

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer l'état des droits sur les immeubles

Sous-objectifs politiques

1 Assurer, coordonner et collaborer à l'application des lois en relation avec le territoire et la propriété foncière.

2 Moderniser la gestion des registres au travers de nouvelles technologies de l'information
- a. Introduire et informatiser le registre foncier fédéral
- b. Développer les technologies de l'information dans le domaine des droits réels
- c. Assurer la cohésion des systèmes informatiques
- d. Faciliter l'accès à l'information et sa transmission pour l'économie et la population

3 Garantir une information fiable, cohérente, exhaustive et actuelle au sujet de la propriété foncière et la mettre à disposition du public selon des standards de qualité élevé et promouvoir la cyberadministration dans le domaine.

4 Percevoir les droits de mutations.

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Intégration des recommandations issues du rapport Nuspliger dans le traitement des affaires concernant la vente aux étrangers.	31.12.18	31.12.18	● Les recommandations Nuspliger ne peuvent pas être appliquées directement. La suite de ce rapport est donnée avec le groupe de travail et sous-groupe de travail dédiés à l'affaire Bagnes.
	2 Extension des compétences juridiques à l'ensemble des activités et prestations du service (support interdisciplinaire) et participation à divers groupes de travail transversaux.	31.12.18	31.12.18	■
ad2	3 Planification coordonnée des travaux d'introduction et d'informatisation afin d'accélérer l'introduction du registre foncier fédéral.	31.12.18	31.12.18	■
	4 Intégration d'un système de pilotage (cockpit) pour le projet RF 2020 ainsi que pour la gestion stratégique et le suivi opérationnel du service.	31.12.18	31.12.18	▲ Pour le projet RF2020 le système de pilotage est en place. Pour la gestion stratégique et le suivi opérationnel du service le projet a débuté et se terminera dans le courant de l'année 2019.
	5 Standardisation de la communication et du reporting sur l'avancement des travaux de mensuration, d'introduction et d'informatisation, à l'interne et à l'externe (communes).	31.12.18	31.12.18	▲ En 2018 l'accent a été mis sur le reporting du projet RF2020 et un plan de communication est en cours d'élaboration.
ad3	6 Définition de standards de qualité pour le service et l'accueil des clients et partenaires.	31.12.18	31.12.18	▲ Le projet a débuté par la récolte systématique d'informations au guichet pour ensuite mieux cibler les mesures à prendre et les standards à mettre en place.
	7 Epuration des données du registre foncier (inscriptions caduques et superflues).	31.12.18	31.12.18	■
	8 Initialisation du projet de mise à disposition des pièces justificatives archivées électroniquement en lien avec le système Intercapi.	31.12.18	31.12.18	■
ad4	9 Mise en place de mécanismes de coordination entre les offices de registres fonciers et le service pour la perception des droits de mutations.	31.12.18	31.12.18	■

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	1 Pourcentage des communes introduites et informatisées (2014 : 49% / 2015 : 53% / 2016 : 60%)	74%	63%	▲ Suite aux fusions de communes, l'évolution du taux n'est plus fiable. Pour être fiable, l'indicateur doit se baser sur la surface mensurée disponible. Selon cet indicateur 69% de la surface mensurée est introduite et informatisée en 2018. Les communes/lots suivants ont été introduits et informatisés en 2018 : Bettmeralp, Brig-Glis (secteur Brig), Ergisch, Evionnaz, Fischertal, Hérémence, Ried-Brig, Val-d'Illiez.
	2 Pourcentage des projets RF2020 et travaux réalisés en respectant les planifications initiales	85%	80%	▲ En 2018 beaucoup de projets ont été replanifiés et le temps passé à la replanification n'ont pas permis de réaliser tous les projets.
	3 Pourcentage des mesures stratégiques du service introduites et suivies dans le système de pilotage	100%	100%	■
	4 Pourcentage des rapports mensuels internes sur l'avancement de l'introduction et l'informatisation transmis dans les temps	90%	100%	■
	5 Communication sur l'avancement des projets d'introduction et d'informatisation (aux communes, selon plan de communication)	100%	0%	● Cf commentaire de la MP 5
ad3	6 Pourcentage des réquisitions inscrites au registre foncier dans les 20 jours ouvrables (hors suspens, expropriations et changement de taxes et natures)	99%	88%	▲ Lié à la situation particulière du registre foncier de Brig qui a connu des difficultés en 2017. La situation s'est améliorée mais les retards encore importants en début d'année ont eu un impact sur le résultat annuel
	7 Pourcentage des personnes satisfaites de leur visite au guichet des registres fonciers	60%	97%	■ Evaluation valable uniquement sur les deux derniers mois de 2018.
	8 Evolution de la satisfaction des partenaires par rapport aux prestations	↗	→	■ Evaluation faite auprès des personnes se rendant aux guichets des RF
	9 Traitement des erreurs et des indications du système de gestion du registre foncier (épuration des données)	↗	→	■
ad4	10 Fiabilité et précision de la planification budgétaire des revenus d'impôts	95%	78%	● Recettes plus élevées en raison d'un marché plus favorable que prévu ainsi que la conclusion d'affaires importantes en terme de valeur d'actes.

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Droits réels	**37'205'846.66**	**106'850'596.43**	**-69'644'749.77**
P1101 Registre Foncier	36'021'784.71	106'102'594.02	-70'080'809.31
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	1'102'685.58	658'644.21	444'041.37
P1103 Centrale des testaments	81'376.37	89'358.20	-7'981.83
Total	**37'205'846.66**	**106'850'596.43**	**-69'644'749.77**

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION

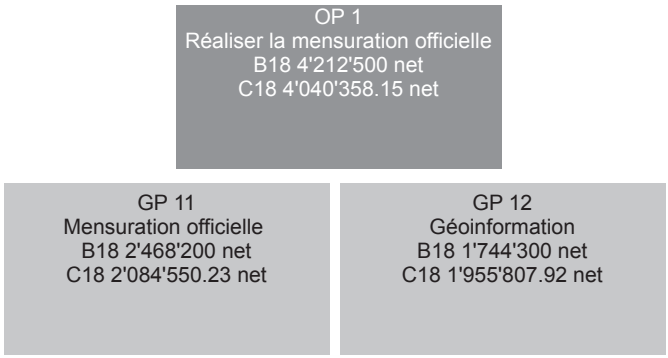

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**6'762'066.24**	**8'004'000**	**6'570'214.35**	**-1'433'786**
30 Charges de personnel	1'820'556.40	2'188'300	2'047'100.78	-141'199
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'067'690.25	5'610'600	3'459'087.21	-2'151'513
36 Charges de transfert	38'199.25	38'500	38'213.55	-286
38 Charges extraordinaires	721'000.00	0	856'900.00	856'900
39 Imputations internes	114'620.34	166'600	168'912.81	2'313
4 Revenus d'exploitation	**3'094'516.40**	**4'134'000**	**2'550'581.70**	**-1'583'418**
42 Taxes	82'711.55	226'100	57'915.90	-168'184
46 Revenus de transfert	2'493'936.00	3'126'200	1'732'133.45	-1'394'067
49 Imputations internes	517'868.85	781'700	760'532.35	-21'168
Charges nettes de résultats	**3'667'549.84**	**3'870'000**	**4'019'632.65**	**149'633**
5 Dépenses d'investissement	**2'821'705.35**	**842'500**	**684'794.50**	**-157'706**
50 Immobilisations corporelles	0.00	92'500	0.00	-92'500
56 Propres subventions d'investissement	100'988.95	250'000	20'725.50	-229'275
57 Subventions d'investissement redistribuées	2'720'716.40	500'000	664'069.00	164'069
6 Recettes d'investissement	**2'720'716.40**	**500'000**	**664'069.00**	**164'069**
67 Subventions d'investissement à redistribuer	2'720'716.40	500'000	664'069.00	164'069
Dépenses nettes d'investissement	**100'988.95**	**342'500**	**20'725.50**	**-321'775**
Insuffisance de financement	**3'768'538.79**	**4'212'500**	**4'040'358.15**	**-172'142**

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION

Explication des écarts financiers
Explications des écarts de budget -comptes Rubrique 30 Les mises au concours ont été faites au 1e trimestre et les postes ont été repourvus en cours d'année. Le montant total du budget n'a pas été totalement utilisé. Rubrique 31 Les délais de livraison des données de la mensuration ont été adaptés en décembre 2017. La modification n'a pas pu être prise en compte dans le budget, de ce fait, le montant total du budget n'a pas été utilisé. Cela a également une incidence sur les recettes de la rubrique 46. Les coûts pour l'acquisition des équipements pour le relevé des géodonnées ont été réduits par rapport au montant budgétisé. Les smartphones standards ont pu être utilisés à la place des équipements spécialisés. Les coûts de maintenance pour le CCGEO sont légèrement moins élevés. L'augmentation attendu se réalisera en 2019. Un retard minimal a été indentifié pour l'harmonisation des géodonnées du cadastre RDPPF. Pour cette raison, le montant budgetisé n'a pas pu être utilisé dans sa totalité. Le travail de coordination a été sous-estimé. Rubrique 42 L'ordonnance sur la mensuration officielle est entrée en vigueur le 1er avril 2018. Grâce a cette ordonnance, les frais de raccordement au système cantonal de la mise à jour et le pourcentage par mutation doivent être perçus auprès des géomètres. La facturation n'aura lieu qu'au début de l'année 2019 et les recettes pour 2019 seront donc supérieures au budget prévu pour 2019. Pour le cadastre RDPF, les recettes dues aux émoluments ont diminuées de manière significative en raison du contrat d'échange de données entre autorités conclues entre la Confédération et le canton du Valais. Rubrique 46 La méthode des calcul des subventions fédérales 2018 a été redéfinie. Rubrique 56 Certains lots commencés sous l'ancien système (investissement) ne sont pas encore terminés.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	0.00	12.80	15.80

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Le SGI a reçu 3 EPT supplémentaires pour 2018.

OBJECTIF POLITIQUE
Réaliser la mensuration officielle

Sous-objectifs politiques	
1	Piloter les travaux de réalisation de la mensuration officielle, surveiller la mise à jour des données et garantir l'exploitabilité des données par les géomètres dans la base de données centralisée de la mensuration officielle.
3	Piloter, coordonner et réaliser les projets de géoinformation, notamment l'introduction du cadastre de restrictions de droits publics à la propriété.
4	Assurer l'exploitation du système d'information du territoire et les flux d'informations vers les partenaires (Confédération, KKGEO, communes)

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Poursuite du pilotage des travaux pour les renouvellements de la mensuration officielle (approbation standard MO93)	31.12.20	31.12.18	■
ad3	2 Optimisation du processus de mise à jour du cadastre RDPPF	31.12.18	31.12.18	■
	3 Optimisation du processus de livraison de données à l'infrastructure d'agrégation de la Conférence cantonale de la géoinformation et à l'administration fédérale	31.12.18	31.12.18	■
	4 Acquisition et harmonisation des données du cadastre RDPPF	31.12.19	31.12.18	■
	5 Conception et publication d'une carte interactive du plan directeur cantonal sur le géoportail	31.12.18		▲ Retard comme convenu avec le SDT
	6 Introduction d'un concept de gestion de la qualité des géodonnées	31.12.18		▲ Retard car que les délais de livraison des données de la mensuration ont été adaptés en décembre 2017
ad4	7 Optimisation du processus technique de la mise à jour du géoportail	31.12.18		▲ Retard car les délais ont été adaptés
	8 Augmentation du nombre de jeux de données mis à disposition en "Open Data"	31.12.18	31.12.18	■

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Pourcentage de la surface du Canton dans la zone à bâtir dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	68%		● Les objectifs n'ont pas été atteints car les délais de renouvellement ont été adaptés.
	2 Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	30%		● Les objectifs n'ont pas été atteints car les délais de renouvellement ont été adaptés.
ad3	3 Pourcentage des couches introduites dans le cadastre RDPPF	100%		■
	4 Pourcentage des communes introduites dans le cadastre RDPPF	70%		■
	5 Pourcentage de géodonnées conformes aux modèles minimaux de géodonnées fixés par la Confédération	10%		■
	6 Pourcentage de jeux de géodonnées en "Open Data"	20%		■
ad4	7 Nombre d'interruptions de l'infrastructure du SIT cantonal en Intranet	5		■
	8 Nombre d'interruptions des géoservices sur le géoportail	5		■
	9 Pourcentage de jeux de géodonnées en "Open Data"	20%		■

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Mensuration officielle	**4'454'941.82**	**2'370'391.59**	**2'084'550.23**
P1101 Réalisation de la mensuration officielle	3'937'125.02	2'307'100.95	1'630'024.07
P1102 Mise à jour de la mensuration officielle	517'816.80	63'290.64	454'526.16
GP12 Géoinformation	**2'800'067.03**	**844'259.11**	**1'955'807.92**
P1201 Exploitation SIT-VS	749'158.70	50'821.20	698'337.50
P1202 Projets géomatiques et coordination	2'050'908.33	793'437.91	1'257'470.42
Total	**7'255'008.85**	**3'214'650.70**	**4'040'358.15**

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

OP 1
Assurer et développer un système d'informations
B18 26'385'400 net
C18 24'998'654.17 net

GP 11
Gestion des systèmes d'informations
B18 26'385'400 net
C18 24'998'654.17 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**23'597'094.79**	**26'695'200**	**25'762'056.36**	**-933'144**
30 Charges de personnel	11'321'574.82	13'412'200	12'828'388.54	-583'811
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	11'724'678.76	12'735'500	12'281'309.18	-454'191
34 Charges financières	0.00	500	0.00	-500
36 Charges de transfert	34'613.60	38'000	0.00	-38'000
39 Imputations internes	516'227.61	509'000	652'358.64	143'359
4 Revenus d'exploitation	**12'606'960.70**	**20'622'100**	**17'839'595.80**	**-2'782'504**
42 Taxes	297'423.05	304'500	372'913.90	68'414
48 Revenus extraordinaires	11'893'548.30	20'057'600	16'987'303.78	-3'070'296
49 Imputations internes	415'989.35	260'000	479'378.12	219'378
Charges nettes de résultats	**10'990'134.09**	**6'073'100**	**7'922'460.56**	**1'849'361**
5 Dépenses d'investissement	**11'892'235.10**	**20'312'300**	**17'076'193.61**	**-3'236'106**
50 Immobilisations corporelles	11'892'235.10	5'839'200	5'218'355.62	-620'844
52 Immobilisations incorporelles	0.00	14'473'100	11'857'837.99	-2'615'262
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**11'892'235.10**	**20'312'300**	**17'076'193.61**	**-3'236'106**
Insuffisance de financement	**22'882'369.19**	**26'385'400**	**24'998'654.17**	**-1'386'746**

Explication des écarts financiers

48 Prélèvements sur les financements spéciaux et 50 Investissements propres
Les prélèvements sur le fonds pour les infrastructures du XXIème siècle dans le cadre de la stratégie informatique ont été moins élevés que prévu initialement.
Les travaux 2018 en lien avec la stratégie informatique feront l'objet d'un rapport spécifique adressé au Grand Conseil.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	64.95	78.95	80.95

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Nouveaux EPT tels que prévus selon le plan de recrutement de la stratégie informatique.

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer et développer un système d'informations intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat	
Sous-objectifs politiques	
1	Gérer les systèmes d'informations (GP11)
1.1	Garantir la sécurité informatique pour l'ensemble de l'administration.
1.2	Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique efficiente et fiable garantissant des performances correspondant aux attentes de ses clients. Assurer le bon fonctionnement opérationnel et l'évolution des infrastructures techniques centrales : serveurs, applications, bases de données, réseau, téléphonie.
1.3	Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application
1.4	Gérer les demandes et acquisitions de matériel informatique ainsi que les relations avec les fournisseurs, assurer le support technique et la formation des utilisateurs, gérer le parc des postes de travail, mettre en oeuvre une méthodologie de gestion de projets, gérer les processus et portefeuilles de demandes et de projets, assurer la coordination et la mise en oeuvre des filières et grands projets transversaux que sont notamment : SAP, BI, ECM, BDR, BPM.
2	Mettre en place, suivre et faire évoluer la stratégie informatique

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Migration du parc informatique : analyse et déploiement (Windows 10)	31.12.20		■
	2 Mise en place du PMO IT et améliorations	31.12.19		■
	3 BDR: Propagation de la BDR sur les registres consommateurs	31.12.20		▲ Du retard a été pris sur le développement mais l'objectif à terme reste d'actualité.
	4 Mise en place d'une nouvelle politique globale de sécurité	31.01.19		■ La politique de sécurité, ainsi que les directives y relatives ont été validées par le Conseil d'Etat le 8 août 2018.
	5 Mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) compatible ISO 27001	31.12.19		▲ L'évaluation du niveau actuel a été réalisée. Cela servira de base pour construire le SMSI.
	6 BI - Participation et appui au déploiement et à l'exploitation de la plate-forme de Business Intelligence	31.12.21		■
	7 Migration des applications obsolètes vers des plateformes pérennes (SAP, JBoss)	01.01.20		▲ La migration des personnes morales de BS2000 vers SAP est terminée. La migration de l'impôt à la source du BS2000 vers une plateforme pérenne est planifiée au 31.12.2020.
	8 eVendange: Poursuite du programme de mise en ligne selon décisions du GTD (Groupe de Travail de coordination des Demandes informatiques).	31.01.19	31.12.18	■ La version 2018 est livrée.
	9 Migration SAP HANA + Unicode: Analyse détaillée	31.12.18	31.12.18	■ L'architecture technique est définie et l'appel d'offre pour les serveurs est lancé.
	10 Finalisation des travaux de sécurisation des Datacenters (accès, électricité, refroidissement, protection sismique, protection feu)	31.12.18		▲ Des travaux doivent encore être entrepris mais la sécurisation globale a bien progressée.
	11 Gestion des taxes et revenus (actif.vs) : personnes morales et impôts à la source (y compris post-production)	31.12.20		■ La migration des personnes morales de BS2000 vers SAP est terminée. La migration de l'impôt à la source du BS2000 vers une plateforme pérenne est planifiée au 31.12.2020.
	12 Mise en place de la nouvelle infrastructure de Stockage-Backup-Archivage	31.12.19	30.06.18	■ Le projet est terminé.
	13 Mise en place d'une supervision transversale des systèmes et applications: analyse, définition du concept et définition de la gouvernance	31.12.18		▲ La mise en place du pilote a pris du retard. Le choix des outils est finalisé.
	14 Mise à jour de la CEN (Centrale d'engagement) de la police cantonale: Analyse	31.12.19		■
	15 Refonte de la configuration des serveurs suite à la nouvelle architecture réseau	31.12.19		■
	16 Analyse de l'existant et élaboration du concept pour le plan de continuité informatique	31.12.18	31.12.18	■
	17 Rattrapage des infrastructures pour la maintenance préventive: phase 1	31.12.18	31.12.18	■
	18 Renouvellement des infrastructures pour la maintenance préventive: phase 1	31.12.19		■

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad2 19 Conduite globale du plan d'actions de la stratégie informatique qui fait l'objet d'un rapport spécifique annuel	31.12.18		▲ Engagé depuis trois ans, le déploiement de la Stratégie informatique annoncé en deux phases est au terme de la première et, en parallèle, résolument engagé dans la deuxième. En terminant la mise en place de la gouvernance sur le périmètre naturel et en comblant les éléments clés de la dette technologique, la première phase, dite de « rattrapage », est en clôture. Le rapport annuel sur la stratégie informatique donne plus de précisions sur cette thématique.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Degré de réalisation des objectifs politiques, stratégiques et opérationnels	94%	85%	▲ Comme on peut le constater, toutes les mesures prioritaires ne sont pas complétement atteintes.
2 Nombre d'audits de sécurité	3	14	■ 14 audits ont été réalisés, dont 2 audits d'infrastructure et 2 audits de suivi, les 10 autres ont ciblé des applications ou environnements mis en ligne sur le web.
3 Pourcentage d'utilisateurs internes touchés par une action de sensibilisation	90%	95%	■ Tous les utilisateurs ont été sensibilisés par des informations par mail et sur le portail intranet de l'Etat.
4 Disponibilité des services de télécommunications	99.9%	99.9%	■ Arrêt d'un des routeurs du Centre de calcul inférieur à 15 minutes.
5 Nombre d'incidents ayant engendré une interruption de service sur les applications critiques	6	3	■
6 Nombre d'incidents majeurs (climatisation et/ou alimentation électrique, feu) sur l'infrastructure technique des Datacenters	1	1	■ L'incident majeur sur les systèmes techniques des Datacenters concerne les intempéries du 6 août qui ont engendré d'importantes infiltrations d'eau nécessitant l'arrêt complet d'un Datacenter.
7 Taux minimal de résolution des incidents par le Service Desk	85%	66.5%	▲ L'objectif de 85% est trop élevé (selon les études, le taux normal varie de 65 à 75 %) ; par rapport à l'année passée, il y a eu une augmentation des incidents liés à la migration qui n'ont pas été résolus par l'équipe du Service Desk.
8 Nombres de registres synchronisés avec la BDR ou de services utilisateurs	15	12	▲ Le Service cantonal des contributions, le Service des poursuites et faillites et le Service du registre foncier prévus en 2018 mais reportés du côté des métiers.
9 Pourcentage de projets de développement replanifiés selon la date de fin approuvée par le GTD dont les raisons sont autres qu'un arbitrage ou une repriorisation émanant du GTD. Cet indicateur pourra être influencé par des impératifs techniques ou législatifs.	30%	25%	■ Diminution des replanifications de projets.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Gestion des systèmes d'informations	**42'838'249.97**	**17'839'595.80**	**24'998'654.17**
P1101 Sécurité informatique	1'012'297.09	478'931.80	533'365.29
P1102 Infrastructure	17'316'623.54	6'699'444.32	10'617'179.22
P1103 Développement	10'024'069.55	5'646'302.74	4'377'766.81
P1104 Clients et Pilotage	14'485'259.79	5'014'916.94	9'470'342.85
Total	**42'838'249.97**	**17'839'595.80**	**24'998'654.17**

Département des finances et de l'énergie (DFE)

OFFICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

OP 1
Fournir un appui juridique dans les domaines des finances et du personnel
B18 495'200 net
C18 -393'747.70 net

GP 11
Finances, personnel, responsabilité civile
B18 495'200 net
C18 -393'747.70 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**1'656'391.44**	**1'397'700**	**1'656'020.15**	**258'320**
30 Charges de personnel	292'050.50	366'500	296'987.45	-69'513
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'286'783.85	928'700	1'343'536.73	414'837
36 Charges de transfert	66'534.80	90'000	0.00	-90'000
39 Imputations internes	11'022.29	12'500	15'495.97	2'996
4 Revenus d'exploitation	**1'750'445.45**	**902'500**	**2'049'767.85**	**1'147'268**
42 Taxes	18'683.00	22'500	2'048'643.75	2'026'144
43 Revenus divers	1'731'762.45	880'000	0.00	-880'000
44 Revenus financiers	0.00	0	1'124.10	1'124
Revenus nets de résultats	**94'054.01**	**-495'200**	**393'747.70**	**888'948**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Excédent de financement	**94'054.01**	**-495'200**	**393'747.70**	**-888'948**

Explication des écarts financiers

Rubrique 30 : Economies sur les charges salariales (différences de classes, stagiaire, …).
Rubrique 31 : Indemnisation LAVI et Assistance judiciaire accordées par les APEA, versées par l'OJFP, et provisions. Transfert du compte 36 à 31 dans le plan comptable MCH2.
Rubrique 42 MCH2 (43 MCH1) : Récupération de l'Assistance judiciaire et LAVI. Nous avons constaté depuis plusieurs années des résultats plus élevés. Nous avons adapté le budget 2019 en conséquence.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	3.00	2.75	2.75

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Fournir un appui juridique et administratif notamment dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile

Sous-objectifs politiques

1 Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFE, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant notamment les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile

OFFICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Soutien juridique au groupe de travail CPVAL	31.12.19	31.12.17	■ Le rapport du GT a été déposé le 6.12.2017

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux	0	0	■
2 Pourcentage des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 240)	90%	90%	■
3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	15%	15%	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Finances, personnel, responsabilité civile	**1'656'020.15**	**2'049'767.85**	**-393'747.70**
P1101 Conseils juridiques, décisions et déterminations	234'810.15	-7'524.00	242'334.15
P1102 Législation et consultations	214'469.07	-6'872.24	221'341.31
P1103 Représentation de l'Etat devant les tribunaux	95'668.58	-3'065.50	98'734.08
P1104 Encaissement et paiement	1'111'072.35	2'067'229.59	-956'157.24
Total	**1'656'020.15**	**2'049'767.85**	**-393'747.70**

	Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	VUE FINANCIERE				
	TOTAL				
	Charges et dépenses	**1'093'345'360.14**	**1'108'581'400**	**1'121'702'292.75**	**13'120'893**
	Revenus et recettes	**352'673'280.59**	**355'171'300**	**360'019'008.79**	**4'847'709**
	Insuffisance de financement	**740'672'079.55**	**753'410'100**	**761'683'283.96**	**8'273'184**
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Service de la santé publique	511'120'640.89	517'980'400	528'318'672.69	10'338'273
	Service de la consommation et affaires vétérinaires	5'087'397.54	5'780'900	5'425'406.28	-355'494
	Service de l'action sociale	150'612'930.36	153'871'900	154'444'485.20	572'585
	Office cantonal de l'égalité et de la famille	1'085'352.72	1'227'500	1'181'355.30	-46'145
	Service de protection des travailleurs et des relations du travail	3'902'363.02	4'816'700	4'156'873.08	-659'827
	Service des poursuites et des faillites	-8'844'326.39	-8'490'000	-10'642'304.01	-2'152'304
	Service de la culture	28'422'104.27	29'353'800	29'093'403.74	-260'396
	Subventionnement des assurances sociales	49'285'617.14	48'868'900	49'705'391.68	836'492
	Insuffisance de financement	**740'672'079.55**	**753'410'100**	**761'683'283.96**	**8'273'184**
	COMPTE DE RESULTATS				
30	Charges de personnel	60'346'044.88	64'119'500	62'733'278.76	-1'386'221
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	50'809'725.14	53'276'800	51'881'447.69	-1'395'352
34	Charges financières	92'009.26	110'500	82'709.70	-27'790
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	743'518.12		602'799.37	602'799
36	Charges de transfert	949'865'468.57	971'292'300	987'629'534.91	16'337'235
38	Charges extraordinaires			100'000.00	100'000
39	Imputations internes	3'738'497.98	4'217'800	3'895'006.65	-322'793
40	Revenus fiscaux	12'098.05	13'600	12'720.05	-880
41	Patentes et concessions	6'100.00			
42	Taxes	41'624'466.79	42'473'000	42'963'406.82	490'407
43	Revenus divers	8'073.15		500.20	500
44	Revenus financiers	13'007'273.95	13'097'000	13'198'290.23	101'290
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	201'720.41	198'800	163'643.40	-35'157
46	Revenus de transfert	289'976'117.22	295'011'200	299'707'273.87	4'696'074
49	Imputations internes	2'035'433.69	1'951'200	2'231'524.21	280'324
	Total charges	**1'065'595'263.95**	**1'093'016'900**	**1'106'924'777.08**	**13'907'877**
	Total revenus	**346'871'283.26**	**352'744'800**	**358'277'358.78**	**5'532'559**
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	**718'723'980.69**	**740'272'100**	**748'647'418.30**	**8'375'318**
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Immobilisations corporelles	825'210.99	520'000	2'715'442.00	2'195'442
52	Immobilisations incorporelles		450'000	117'765.04	-332'235
56	Propres subventions d'investissement	26'924'885.20	14'594'500	11'944'308.63	-2'650'191
63	Subventions d'investissement acquises	5'801'997.33	2'085'400	1'415'809.66	-669'590
66	Remboursements de subventions d'investissement propres		341'100	325'840.35	-15'260
	Total dépenses	**27'750'096.19**	**15'564'500**	**14'777'515.67**	**-786'984**
	Total recettes	**5'801'997.33**	**2'426'500**	**1'741'650.01**	**-684'850**
	Investissements nets	**21'948'098.86**	**13'138'000**	**13'035'865.66**	**-102'134**

OP 1
Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine
B18 517'980'400 net
C18 528'318'672.69 net

GP 11	GP 12	GP 13	GP 14
Office du médecin cantonal B18 9'477'470 net C18 9'129'572.63 net	Domaine hospitalier B18 335'320'845 net C18 344'980'617.67 net	Domaine extra hospitalier B18 101'587'697 net C18 102'367'046.20 net	Réduction individuelle des primes LAMal B18 71'594'388 net C18 71'841'436.19 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**624'623'928.99**	**639'430'100**	**649'332'454.34**	**9'902'354**
30 Charges de personnel	3'856'040.44	4'350'600	4'147'349.86	-203'250
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	586'938.99	731'000	695'046.07	-35'954
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	506'803.14	0	503'792.02	503'792
36 Charges de transfert	619'470'134.42	634'151'500	643'750'090.52	9'598'591
39 Imputations internes	204'012.00	197'000	236'175.87	39'176
4 Revenus d'exploitation	**123'105'587.40**	**128'952'700**	**128'531'951.28**	**-420'749**
40 Revenus fiscaux	3'818.05	3'400	4'591.05	1'191
42 Taxes	704'339.04	469'900	776'247.10	306'347
44 Revenus financiers	11'980'300.00	11'980'000	11'980'000.00	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	58'800	481.25	-58'319
46 Revenus de transfert	109'023'618.42	115'049'400	114'101'287.32	-948'113
49 Imputations internes	1'393'511.89	1'391'200	1'669'344.56	278'145
Charges nettes de résultats	**501'518'341.59**	**510'477'400**	**520'800'503.06**	**10'323'103**
5 Dépenses d'investissement	**10'125'799.35**	**7'844'100**	**7'844'009.98**	**-90**
56 Propres subventions d'investissement	10'125'799.35	7'844'100	7'844'009.98	-90
6 Recettes d'investissement	**523'500.05**	**341'100**	**325'840.35**	**-15'260**
63 Subventions d'investissement acquises	523'500.05	0	0.00	0
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	0.00	341'100	325'840.35	-15'260
Dépenses nettes d'investissement	**9'602'299.30**	**7'503'000**	**7'518'169.63**	**15'170**
Insuffisance de financement	**511'120'640.89**	**517'980'400**	**528'318'672.69**	**10'338'273**

Explication des écarts financiers

Rubr. 30 : -0.2 mio
L'écart s'explique par les fluctuations des départs et des engagements.

Rubr. 35 : +0.5 mio
L'écart s'explique par le résultat 2018 du fonds du timbre qui se boucle par une attribution et non pas un prélèvement comme initialement prévu, ce qui explique également les écarts des rubriques 45 et 49.

Rubr. 36 : +9.6 mios
Le dépassement budgétaire provient principalement des hospitalisations hors canton (+9.3 mios), du financement hospitalier intracantonal (+0.7 mio), des EMS (+1.6 mio) et des CMS (+0.5 mio). Ces dépassements sont partiellement compensés par les reliquats laissés sous les foyers de jour (-0.8 mio), les RIP (-0.4 mio) et divers autres reliquats pour environ -1.3 mio.

Rubr. 42 : + 0.4 mio
L'écart provient principalement du montant remboursé par le Service Sinistre Suisse qui est plus important que celui budgétisé.

Rubr. 46 : -0.9 mio
L'écart s'explique par les subsides de la Confédération pour les RIP qui sont inférieurs de 0.7 mio au budget et par la participation des communes qui est moins élevée que prévue de 0.2 mio concernant les foyers de jour.

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	24.50	24.50	26.20

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
+1 EPT d'infirmière en santé publique et +0.7 EPT collaborateur administratif pour la gestion de l'ambulatoire hospitalier

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes

Sous-objectifs politiques

1	Assurer les aspects médicaux concernant la santé publique valaisanne
1.1	Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses
1.2	Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
1.3	Veiller à la qualité des soins et à la sécurité des patients
1.4	Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
1.5	Amener les établissements, les institutions sanitaires et les entreprises de secours ainsi que les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
1.6	Définir et mettre en oeuvre le programme de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents
2	Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
2.1	Mise en oeuvre de la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des dispositions fédérales
2.2	Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
2.3	Examiner les demandes d'hospitalisations hors canton et en assurer le financement
3	Garantir une prise en charge extra hospitalière répondant aux besoins des patients
3.1	Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
3.2	Renforcer la coordination entre institutions sanitaires par l'intermédiaire des infirmiers/-ères de liaison
3.3	Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
3.4	Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
4	Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
4.1	Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
4.2	Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Révision de la loi sur la santé	31.01.19		■ Le projet de loi sur la santé révisée sera soumis au Grand Conseil durant la session de mai 2019
	2 Développement du plan sanitaire d'urgence en cas de catastrophe	31.12.18		■ Les lignes directrices sanitaires de préparation et intervention en cas d'événements majeurs ont été approuvées par le Conseil d'Etat le 13 décembre 2018
ad2	3 Suivi des projets de construction et de rénovation de l'Hôpital Riviera-Chablais et de l'Hôpital du Valais	31.12.18		■ L'hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais sera officiellement inauguré le 3 mai 2019 et le déménagement au sein du nouvel hôpital aura lieu après l'été. Le début des travaux pour les sites de Sion et Brigue est prévu pour 2020
	4 Application des recommandations à l'attention des médecins, hôpitaux et cliniques sur la problématique des hospitalisations hors canton	31.12.18		■ Le DSSC a pris connaissance du rapport « Prise en charge hospitalière en Valais » le 18 janvier 2019. Les représentants des partenaires concernés (hôpitaux privés et publics, associations professionnelles desmédecins) ont été chargés de la mise en oeuvre des recommandations du rapport. Le DSSC va établir un concept de communication afin d'informer la population sur les enjeux liés aux hospitalisations hors canton ainsi que sur les prestations disponibles en Valais
	5 Mise en oeuvre du concept pour favoriser la prise en charge ambulatoire dans le canton du Valais (transfert progressif des prestations stationnaires vers l'ambulatoire)	31.12.18	01.01.18	■ Le 1er janvier 2018, le canton du Valais a publié une liste d'une quinzaine d'interventions médicales qui doivent en principe être effectuées uniquement en ambulatoire
ad3	6 Mise en oeuvre des recommandations de la planification des soins de longue durée 2016-2020, en particulier en matière de coordination de l'offre	31.12.20		■ Le nouveau financement pour les lits de court séjour est entré en vigueur au 01.01.2017. La mise en vigueur du nouveau financement des structures de soins de jour est effective depuis le 01.01.2019
ad4	7 Mise en oeuvre du nouveau système informatique de calcul du droit au subside d'assurance-maladie en lien avec le service des contributions et le registre des habitants	31.12.19		■ L'analyse de la refonte du système des RIP est terminée. Le projet avance selon planning

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	300	369	■ Le nombre d'autorisations de pratiquer délivrées a été stable par rapport à 2017 (381)
	2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique), y compris santé scolaire	27	27	■ Le financement des prestations de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents est stable
	3 Taux de couverture du programme de dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 70 ans)	65%	59.8%	■ Le taux de couverture est en baisse en raison d'un plus grand nombre d'invitations envoyées et d'une baisse de la participation des femmes âgées entre 50 et 55 ans en 2018. Le nombre de mammographies effectuées dans le cadre du programme de dépistage a augmenté à 13'161 pour 2018 (2016: 12'813; 2017: 12'588)
	4 Nombre de personnes suivant la formation d'infirmiers HES en cours d'emploi au sein des établissements et institutions sanitaires	9	0	▲ La filière d'infirmier HES en cours d'emploi a été abandonnée faute de participant en nombre suffisant
	5 Nombre d'assistants en soin et santé communautaire (ASSC) en formation duale dans les établissements et institutions sanitaires	270	369	■ Ces chiffres concernent l'ensemble des élèves de 1ère, 2ème et 3éme année d'apprentissage ASSC en formation duale ou racourcie (année scolaire 2018-2019)
ad2	6 Nombre d'emplois plein temps de l'HVS	3'917	3'945	■ Chiffre provisoire (état au 15.02.2019). Augmentation de 1.9% par rapport à l'année précédente (2017: 3'870.5)
	7 Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de soins aigus des hôpitaux publics valaisans	35'964	34'996	■ Chiffre provisoire (état au 15.02.2019). L'activité en soins aigus est stable par rapport à l'année précédente (2017: 34'513). Cependant, depuis l'année 2018, les soins palliatifs sont compris dans l'activité de soins aigus (386 cas en 2018)
	8 Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) en réadaptation polyvalente gériatrique	56'600	54'908	■ Chiffre provisoire (état au 15.02.2019). La réadaptation polyvalente gériatrique a légèrement diminué par rapport à l'année précédente (2017: 56'579)
	9 Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins psychiatriques, pédopsychiatriques et psychogériatriques	64'410	67'420	■ Chiffre provisoire (état au 15.02.2019). Introduction de la nouvelle structure tarifaire TARPSY au 1er janvier 2018 pour la psychiatrie et la psychogériatrie. Pour la pédopsychiatrie, TARPSY sera appliqué à compter du 1er janvier 2019 (2017: 65'288)
	10 Nombre de journées-malades en lits d'attente	8'700	11'144	▲ Chiffre provisoire (état au 15.02.2019). Légère augmentation par rapport à l'année 2017 (2017: 10'245). A terme, le nombre de lits d'attente doit être réduit avec la mise à disposition de nouveaux lits d'EMS, en particulier dans la région de Sierre et de Sion
	11 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées	3'854	4'243	▲ Le nombre de demandes d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées a passablement augmenté (données 2017 : 3788).
	12 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton suite au libre choix de l'hôpital	3'259	3'171	■ Le nombre de demandes d'hospitalisations hors canton résultant du libre choix de l'hôpital est moins élevé que prévu (données 2017 : 3227).
	13 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine stationnaire de l'Hôpital du Valais	6.2%	7.1%	■ Chiffre provisoire (état au 15.02.2019). Globalement (stationnaire, ambulatoire et mandats), la part de la rémunération pour le financement des charges d'investissement de l'Hôpital du Valais est supérieure à ce qui était planifié

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad2	14 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine ambulatoire de l'Hôpital du Valais	5.5%	5.2%	■ Chiffre provisoire (état au 15.02.2019). Globalement (stationnaire, ambulatoire et mandats), la part de la rémunération pour le financement des charges d'investissement de l'Hôpital du Valais est supérieure à ce qui était planifié
	15 Nombre de journées LAMal dans les centres de compétences en soins palliatifs de l'HVS (Brig et Martigny)	5'700	7'971	■ L'augmentation d'activité par rapport au planifié est due à un changement de définition. A Brigue, jusqu'en 2017, seule une partie du séjour était comptabilisée en soins palliatifs. Depuis 2018, étant donné que les soins palliatifs sont financés de manière uniforme dans toute la Suisse via le système SwissDRG, l'entier du séjour est comptabilisé comme cas de soins palliatifs
	16 Nombre de journées LAMal en réadaptation spécialisée à l'HVS	21'400	17'323	▲ Chiffre provisoire (état au 15.02.2019). Par rapport à l'année 2017, une diminution d'activité est constatée en réadaptation au CVP (-1'841 journées) alors qu'une augmentation est constatée au SZO (+364 journées) (2017: 18'800).
	17 Nombre d'opérations effectuées dans le domaine de la médecine hautement spécialisée en chirurgie viscérale (hôpital de Sion)	36	12	▲ Chiffre provisoire (sous réserve des cas non codés au 15.02.2019). Le mandat est en cours de réévaluation par l'organe de décision pour la MHS
	18 Nombre de demandes d'assistance au suicide dans l'Hôpital du Valais, traitées par la commission d'éthique (2016 : 0)	➔	➔	■ Aucune demande d'assistance au suicide n'a fait l'objet d'un examen par la commission d'éthique au sein de l'Hôpital du Valais en 2018
	19 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine hospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100% (nouvel indicateur dès 2018)	109%	112.35%	■ L'écart s'explique par une allocation budgétaire insuffisante en 2018 (2017 : 110.77)
ad3	20 Nombre de lits de long et court séjour reconnus au 31 décembre	3'227	3'223	■ La mise en oeuvre des nouveaux lits est conforme à la planification
	21 Nombre de journées longs et courts séjours en EMS	1'141'448	1'134'393	Donnée 2017 indiquée ci-contre. Donnée 2018 non disponibles au 15.02.2019
	22 Nombre d'EPT soignants dans les EMS (situation 2015 1'877 EPT, évolution proportionnelle à l'évolution du nombre de lits annuel : 2016 provisoire 1'895 EPT, 2017 selon budget révisé ETS 1'961 EPT)	1'981	2'014	Donnée 2017 indiquée ci-contre. Donnée 2018 non disponibles au 15.02.2019
	23 Nombre d'heures pour des prestations de soins à domicile dans les CMS (2015: 312'117)	381'293	363'646	Donnée 2017 indiquée ci-contre. Donnée 2018 non disponibles au 15.02.2019
	24 Nombre de journées de prise en charge dans les structures de soins de jours (2015: 17'346)	28'097	24'259	■ Chiffre provisoire au 15.02.2019. Augmentation d'environ 21% (2017: 20'033)
	25 Nombre d'EPT d'aide et de soins à domicile dans les CMS du canton	646	589	Donnée 2017 indiquée ci-contre. Donnée 2018 non disponibles au 15.02.2019
	26 Nombre d'heures pour les prestations d'aide à domicile dans les CMS (nouvel indicateur dès 2017)	230'046	187'350	Donnée 2017 indiquée ci-contre. Donnée 2018 non disponibles au 15.02.2019. Une tendance à la baisse est constatée, probablement en lien avec une substitution de ces prestations par du personnel de ménage privé
	27 BESA moyen lors de l'entrée en EMS (nouvel indicateur dès 2018)	6.2	6.3	■ Chiffre provisoire au 15.02.2019
	28 Durée moyenne de séjour en EMS (nouvel indicateur dès 2018)	33	34.55	Donnée 2017 indiquée ci-contre. Donnée 2018 non disponibles au 15.02.2019. Une diminution de la durée de séjour est constatée depuis quelques années (2016 : 35.9)

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad3 29 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine extrahospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100% (nouvel indicateur dès 2018)	86.4%	88.47%	■ Les dépenses de l'Etat dans le domaine extrahospitalier ont augmenté de manière plus rapide que prévue, en lien notamment avec le financement du matériel LIMA et une augmentation de la lourdeur des cas en EMS. L'allocation budgétaire était également insuffisante en 2018 (2017 : 88.40)
ad4 30 Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	19%	19%	■ 67'128 subsides 2018 ont été alloués durant l'année 2018
31 Subside moyen par assuré	2'390	2'410	■ La différence s'explique par l'augmentation des primes et l'évolution des catégories de bénéficiaires
32 Prime d'assurance maladie cantonale moyenne (prime pour adulte, franchise CHF 300.-)	412	418	▲ La prime mensuelle moyenne 2018 a augmenté d'environ 5.9% par rapport à 2016, ce qui est plus élevé qu'attendu

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Office du médecin cantonal	**12'171'037.58**	**3'041'464.95**	**9'129'572.63**
P1101 Médecin cantonal	313'065.98	33'957.30	279'108.68
P1102 Prévention et promotion de la santé	10'220'208.16	2'766'269.34	7'453'938.82
363 Addictions Valais	2'582'068.95		2'582'068.95
363 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	1'152'225.74		1'152'225.74
363 Régulation médicale	762'334.90		762'334.90
363 Santé scolaire	1'764'013.53		1'764'013.53
363 SIPE	2'240'000.00		2'240'000.00
463 Participation communale à Addictions Valais		774'620.70	-774'620.70
463 Participation communale à la Santé scolaire		330'102.20	-330'102.20
Solde dépenses/recettes du produit	1'719'565.04	1'661'546.44	58'018.60
P1103 Epidémiologie	365'109.46	543.27	364'566.19
P1104 Surveillance professions de la santé	904'452.68	170'968.93	733'483.75
P1105 Surveillance des médicaments	368'201.30	69'726.11	298'475.19
GP12 Domaine hospitalier	**357'505'050.55**	**12'524'432.88**	**344'980'617.67**
P1201 Hôpital du Valais	232'235'220.62	11'516'803.30	220'718'417.32
363 HVS - Coordination du don d'organe	150'000.00		150'000.00
363 HVS - Soins palliatifs	1'000'000.00		1'000'000.00
363 HVS - Subventions d'exploitation	229'482'882.24		229'482'882.24
447 HVS - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		11'000'000.00	-11'000'000.00
564 HVS - rampes d'accès des urgences de Sion	211'467.75		211'467.75
Solde dépenses/recettes du produit	1'390'870.63	516'803.30	874'067.33
P1202 Hôpital Riviera-Chablais	27'462'360.16	981'232.16	26'481'128.00
363 HRC - Subventions d'exploitation	27'279'447.15		27'279'447.15
447 HRC - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		980'000.00	-980'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	182'913.01	1'232.16	181'680.85
P1203 Cliniques privées	30'075'701.97	22'178.32	30'053'523.65
363 CIC Saxon	5'166'479.50		5'166'479.50
363 Clinique bernoise de Montana	4'133'834.75		4'133'834.75
363 Clinique de Valère	10'583'580.00		10'583'580.00
363 Clinique genevoise de Montana	1'085'585.00		1'085'585.00
363 Clinique lucernoise de Montana	1'405'476.50		1'405'476.50
363 Clinique romande de réadaptation	5'750'520.50		5'750'520.50
363 Cliniques RZL AG	1'760'303.25		1'760'303.25
Solde dépenses/recettes du produit	189'922.47	22'178.32	167'744.15
P1204 Hospitalisation hors canton	67'731'767.80	4'219.10	67'727'548.70

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2018
GP13 Domaine extra hospitalier		**105'930'578.23**	**3'563'532.03**	**102'367'046.20**
P1301	Etablissements médico-sociaux	59'543'682.29	563'537.31	58'980'144.98
	363 EMS	51'171'368.74		51'171'368.74
	564 Subventions d'investissements aux EMS	6'055'927.25		6'055'927.25
	Solde dépenses/recettes du produit	2'316'386.30	563'537.31	1'752'848.99
P1302	Soins à domicile	31'153'969.13	4'808.55	31'149'160.58
	363 CMS	30'711'135.19		30'711'135.19
	Solde dépenses/recettes du produit	442'833.94	4'808.55	438'025.39
P1303	Organisation des secours (OCVS)	10'539'572.99	2'993'056.73	7'546'516.26
	363 OCVS - Subventions d'exploitation	8'887'782.30		8'887'782.30
	463 Participation communale à l'OCVS		2'666'334.85	-2'666'334.85
	564 OCVS - Subventions d'investissements	1'472'703.35		1'472'703.35
	Solde dépenses/recettes du produit	179'087.34	326'721.88	-147'634.54
P1304	Médecine ambulatoire	1'187'134.86	718.49	1'186'416.37
	363 Assistanat en cabinet	347'109.50		347'109.50
	564 Informatisation de la médecine amublatoire	103'911.63		103'911.63
	Solde dépenses/recettes du produit	736'113.73	718.49	735'395.24
P1305	Coordination interinstitutionnelle	1'613'672.15	1'298.72	1'612'373.43
	363 Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS)	1'388'350.25		1'388'350.25
	Solde dépenses/recettes du produit	225'321.90	1'298.72	224'023.18
P1306	Observatoire de la santé	1'892'546.81	112.23	1'892'434.58
	363 Observatoire valaisan de la santé	1'367'228.45		1'367'228.45
	363 Registre valaisan des tumeurs	508'660.55		508'660.55
	Solde dépenses/recettes du produit	16'657.81	112.23	16'545.58
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal		**181'569'797.96**	**109'728'361.77**	**71'841'436.19**
P1401	Réduction individuelle des primes LAMal	181'569'797.96	109'728'361.77	71'841'436.19
	363 AM - Subventions aux assurés	179'766'518.79		179'766'518.79
	463 AM - Subventions de la Confédération		109'718'885.00	-109'718'885.00
	Solde dépenses/recettes du produit	1'803'279.17	9'476.77	1'793'802.40
Total		**657'176'464.32**	**128'857'791.63**	**528'318'672.69**

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

OP 1
Maîtriser la sécurité des denrées, des produits toxiques, les épizooties et protéger les animaux
B18 5'780'900 net
C18 5'425'406.28 net

GP 11
Denrées alimentaires et objets usuels
B18 3'461'988 net
C18 3'380'884.74 net

GP 12
Substances et préparations dangereuses
B18 284'358 net
C18 92'916.72 net

GP 13
Santé animale et protection des animaux
B18 2'034'554 net
C18 1'951'604.82 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**6'539'417.02**	**6'710'400**	**6'932'195.08**	**221'795**
30 Charges de personnel	5'076'757.75	5'159'500	5'199'139.55	39'640
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'233'937.83	1'280'100	1'495'152.82	215'053
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	8'073.15	0	500.20	500
36 Charges de transfert	79'228.70	131'300	103'454.90	-27'845
39 Imputations internes	141'419.59	139'500	133'947.61	-5'552
4 Revenus d'exploitation	**1'681'703.68**	**1'169'500**	**1'506'788.80**	**337'289**
40 Revenus fiscaux	3'635.00	3'400	3'326.00	-74
41 Patentes et concessions	6'100.00	0	0.00	0
42 Taxes	1'522'161.88	1'166'100	1'491'122.40	325'022
43 Revenus divers	8'073.15	0	500.20	500
46 Revenus de transfert	133'660.50	0	0.00	0
49 Imputations internes	8'073.15	0	11'840.20	11'840
Charges nettes de résultats	**4'857'713.34**	**5'540'900**	**5'425'406.28**	**-115'494**
5 Dépenses d'investissement	**229'684.20**	**240'000**	**0.00**	**-240'000**
50 Immobilisations corporelles	229'684.20	240'000	0.00	-240'000
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**229'684.20**	**240'000**	**0.00**	**-240'000**
Insuffisance de financement	**5'087'397.54**	**5'780'900**	**5'425'406.28**	**-355'494**

Explication des écarts financiers

Rubr. 31 : +215’053
Le dépassement du budget est justifié par le changement de limite d’activation (200'000) pour les investissements propres et la compensation par un reliquat au compte des investissements (rubr. 506).

Rubr. 42 : +325’022
Augmentation des recettes par les différentes prestations provenant d’inspections et d'analyses.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	31.30	31.30	32.30

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

+ 1 EPT au sein de la section inspectorat dès le 01.09.2018

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales.

Sous-objectifs politiques

1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, distributeurs d'eau).
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.
1.4	Soutenir les produits AOC/AOP valaisans en contrôlant la conformité.
1.5	Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun).
1.6	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publiques et en prévenant la transmission d'agents pathogènes.
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie avec les ressources disponibles.
2.1	Assurer par contrôle la conformité des substances et préparations dangereuses mises sur le marché selon les ressources mises à dispositions.
2.2	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe atomique, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.
3	Lutter contre les épizooties, veiller à la bientraitance des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.
3.2	Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.
3.3	Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.
3.4	Usage adéquat des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des œufs, contrôle des mielleries.

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Développement des compétences analytiques dans le domaine de l'eau de boisson comme par exemple l'analyse de micropolluants (résidus de pesticides, traces de médicaments).	31.12.18		■ La validation de résidus de pesticides et de métaux lourds dans l'eau potable a été réalisée selon la nouvelle norme SN 17025:2018. Plusieurs campagnes d'analyse incluant 61 échantillons pour les pesticides et 243 pour les métaux lourds ont été effectuées à travers tout le canton. La méthode concernant l'analyse des traces de médicaments dans l'eau a été mise au point. La validation des paramètres est en cours.
	2 Préparation d'une base de données nationale dans le domaine du vin en collaboration avec les offices fédéraux (OFAG, agriculture et OSAV, sécurité des denrées des denrées alimentaires et affaires vétérinaires) concernant l'authenticité (origine) d'un vin.	31.12.18		■ La base de données pour l'année 2017 a été établie; celle de 2018 sera réalisée comme prévu. Diverses campagnes sur l'authenticité des rosés suisses et des Fendant ont été réalisées en Valais.
	3 Mise en œuvre d'un inventaire des installations servant à l'approvisionnement en eau potable selon la loi sur la géoinformation (LcGéo)	31.12.20		■ La stratégie a été coordonnée avec le Service de la Géoinformation. Une commune pilote a été choisie.
	4 Mise en œuvre de la nouvelle législation alimentaire (Projet fédéral LARGO).	31.12.18		■ Des campagnes sur la base de la nouvelle législation (p.ex. déclaration des allergènes) ont été réalisées.
ad3	5 Santé animale: Mise en œuvre de la campagne d'assainissement du piétin du mouton (prévu mais dépend encore du timing imposé par la Confédération).	31.12.20		■ Santé animale: la campagne d'assainissement du piétin du mouton, comme prévu, se déroulera en 2020.

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Nombre d'établissements inspectés par année par l'inspectorat des denrées alimentaires (basé sur la fréquence minimale de l'OSAV; nombre total d'établissements à inspecter: 7469).	2'700	2'807	■ 2807 sur 7791 établissements (36.0%) inspectés. Le nombre d'établissements inspectés est en légère diminution par rapport au nombre d'établissement inspecté en 2017.
	2 Nombre d'échantillons analysés en microbiologie et chimie.	9'000	9'540	■ 10.7% des échantillons soumis au contrôle n'étaient pas conformes aux diverses législations appliquées. Les principaux motifs de non-conformité sont les suivants: erreur d'étiquetage, marchandises avariées et dangereuses pour la santé et tromperies des consommateurs.
	3 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité.	10	8	■ 8 oppositions sur 2025 décisions rendues au total (non-conformités). 1039 inspections non conformes et 986 contestations d'échantillons.
	4 Nombre d'échantillons prélevés dans les douches d'hôtels.	250	79	▲ 35 prélèvements d'eau de douche de piscines et 44 d'eau de douche d'abri de protection civile ont été contrôlées.
	5 Taux de lacunes graves des non conformités des inspections effectuées par l'inspectorat des denrées alimentaires (2014: 2%, 18 établissements; 2015: 4.3%, 35 établissements; 2016: 2.6%, 21 établissements).	3%	2.1%	■ 22 inspections avec lacunes graves sur les 1039 inspections non conformes. En rapport avec 2017, on observe une augmentation (12 lacunes graves sur 790 inspections).
	6 Nombre d'échantillons d'eaux de piscines analysés par année.	1'500	1'690	■ 10.8% des analyses étaient non conformes. On observe une diminution de 2.1% en rapport avec 2017.
	7 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des piscines (autorisation et/ou suivi de non conformité).	90	104	■ Les motifs de contestations sont: le manque de contrôles journaliers, le manque de formation du personnel, l'absence d'un titulaire de permis biocide, le mauvais entretien des systèmes de désinfection.
	8 Nombre des échantillons officiels de la Suisse nécessaires pour la création de la base de données des vins Suisse et analysés en Valais.	38	43	■ 36 échantillons issus de la collaboration avec les offices fédéraux (OFAG et OSAV) ainsi que 7 échantillons valaisans délivrés par le Service de l'agriculture ont permis de créer une base de données suisse pour l'authenticité des vins.
ad2	9 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques.	71	26	▲ Un poste supplémentaire nous a été attribué et l'engagement de celui-ci a été effectif depuis septembre 2018. Le nouvel inspecteur est en formation.
ad3	10 Nombre de contrôles vétérinaires officiels (CVO) en agriculture (2016: 486; 2017: 456).	420	432	■ Le nombre de contrôles effectués est resté stable par rapport à l'année dernière.
	11 Nombre de procédures administratives correctives suite aux CVO (2016: 194; 2017: 137).	160	40	▲ En 2018, 40 décisions administratives ont été établies, en fonction des manquements constatées, et 33 avertissements ont été expédiés, d'où une diminution des décisions administratives.
	12 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la santé animales (2016: 140; 2017: 199).	150	225	■ Nombre de procédures administratives ouvertes dans le domaine de la santé animale.
	13 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure.	150	181	■ La demande de visite de classes par le Programme de Prévention PAM (Prévention des Accidents par morsure) est constante.

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad3 14 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine des affaires canines (hors protection des animaux) (2016: 214; 2017: 243).	200	344	▲ Ces données ne sont que des procédures nouvellement ouvertes.
15 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux suite à des manquements annoncés (2016: 565; 2017: 354).	500	528	■ Les procédures ouvertes dans la protection des animaux comprennent des animaux de rente et animaux de compagnie.
16 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux concernant des demandes d'autorisation (2016: 98; 2017: 162).	100	155	■ Ces procédures concernent les demandes d'autorisations diverses dans le domaine de la protection des animaux.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	**4'618'477.01**	**1'237'592.27**	**3'380'884.74**
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	2'202'855.21	336'809.77	1'866'045.44
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	1'813'361.26	673'610.87	1'139'750.39
P1103 Inspection des piscines et analyse de l'eau	602'260.54	227'171.63	375'088.91
GP12 Substances et préparations dangereuses	**93'677.03**	**760.31**	**92'916.72**
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	54'848.45	596.28	54'252.17
P1202 Protection atomique et chimique	38'828.58	164.03	38'664.55
GP13 Santé animale et protection des animaux	**2'220'041.04**	**268'436.22**	**1'951'604.82**
P1301 Santé animale	901'860.45	42'470.28	859'390.17
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	856.85	19.41	837.44
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	978'693.33	82'983.41	895'709.92
P1304 Denrées alimentaires - contrôle de la viande	338'630.41	142'963.12	195'667.29
Total	**6'932'195.08**	**1'506'788.80**	**5'425'406.28**

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

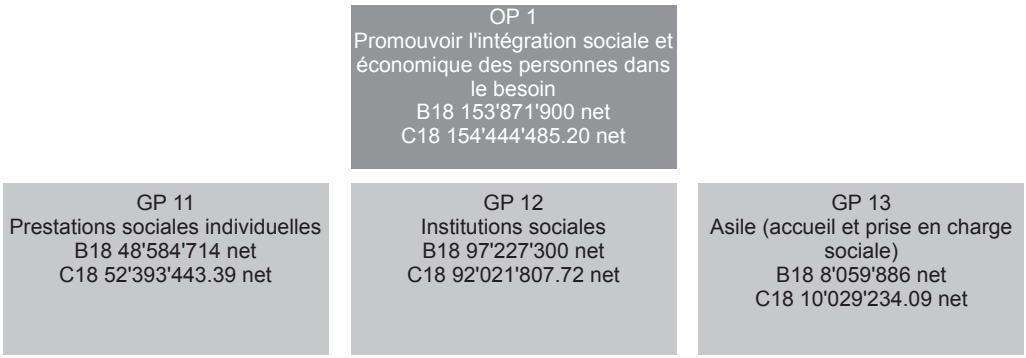

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**267'294'228.57**	**278'074'000**	**279'854'088.84**	**1'780'089**
30 Charges de personnel	22'198'813.00	23'814'600	22'821'124.15	-993'476
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	35'986'215.39	37'979'200	36'436'156.29	-1'543'044
34 Charges financières	37'240.53	48'800	31'982.70	-16'817
36 Charges de transfert	208'651'332.81	215'877'700	219'980'081.91	4'102'382
39 Imputations internes	420'626.84	353'700	584'743.79	231'044
4 Revenus d'exploitation	**128'621'970.14**	**129'317'100**	**130'927'299.67**	**1'610'200**
42 Taxes	10'736'926.14	11'496'500	9'501'577.07	-1'994'923
44 Revenus financiers	1'011'451.90	991'000	993'447.00	2'447
46 Revenus de transfert	116'796'767.60	116'829'600	120'432'275.60	3'602'676
49 Imputations internes	76'824.50	0	0.00	0
Charges nettes de résultats	**138'672'258.43**	**148'756'900**	**148'926'789.17**	**169'889**
5 Dépenses d'investissement	**17'219'169.21**	**7'200'400**	**6'933'505.69**	**-266'894**
50 Immobilisations corporelles	420'083.36	0	2'715'442.00	2'715'442
52 Immobilisations incorporelles	0.00	450'000	117'765.04	-332'235
56 Propres subventions d'investissement	16'799'085.85	6'750'400	4'100'298.65	-2'650'101
6 Recettes d'investissement	**5'278'497.28**	**2'085'400**	**1'415'809.66**	**-669'590**
63 Subventions d'investissement acquises	5'278'497.28	2'085'400	1'415'809.66	-669'590
Dépenses nettes d'investissement	**11'940'671.93**	**5'115'000**	**5'517'696.03**	**402'696**
Insuffisance de financement	**150'612'930.36**	**153'871'900**	**154'444'485.20**	**572'585**

Explication des écarts financiers
Rubr. 30 : -993'476 Les postes supplémentaires obtenus au budget 2018 ont été engagés en cours d'année. Par ailleurs, des postes à durée déterminée n'ont pas été repourvus. Rubr. 31 : -1'543'044 Primes de caisse maladie des RA comptabilisées au net dans le compte (MCH2) et au brut dans le budget. Hausse des loyers dans le secteur de l'asile (+1 mio) compensée par une baisse des frais médicaux (-1 mio). Rubr. 36 : +4'102'382 En 2018, l'augm. du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, la modification de la composition des unités d'assistance ainsi que l'allongement de la durée d'assistance ont notamment eu pour effet une hausse des coûts dans l'aide sociale (+7 mios). Cela est compensé en partie par des retours de subventions des institutions spécialisées (-4.1 mios). Concernant le secteur de l'asile (+1.2 mios), un nombre de réfugiés reconnus plus important que budgété a eu pour effet une hausse des coûts, entièrement compensés par les forfaits versés par la CH (Cf. rubr. 46). Rubr. 42 : -1'994'923 Primes de caisse maladie des RA comptabilisées au net dans le compte (MCH2) et au brut dans le budget ainsi que baisse des remb. de frais de santé des RA. Rubr. 46 : +3'602'676 Augmentation des forfaits versés par la CH pour le secteur de l'asile (+2.7 mios). Le solde étant le corollaire de la rubrique 36, à savoir la participation des collectivités publiques aux frais relevant de la LH. Rubr. 50 : +2'715'442 Acquisition (DCE 2.05.18) et travaux immobiliers (secteur asile) . Rubr. 52 : -332'235 Contractualisation des invest. logiciels non encore finalisés au 31.12.18. Rubr. 56 : -2'650'101 Cf . rubr. 50. Le montant de 2.7 mios de CHF avait été inscrit au budget 2018 dans la rubr. 56 et l'acquisition comptabilisée en rubr. 50 (transfert crédit budgétaire DCE du 20.06.2018) Rubr. 63 : -669'590 Corollaire des rubr. 50 à 56. à savoir participation des collectivités publiques aux frais relevant de la LH.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	91.40	91.40	93.50

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
+4.1 EPT BRAPA : Renforcement du bureau par l'augmentation de 4.1 EPT avec profil juridique. -2 EPT OASI : Non renouvellement de 2 postes dans le secteur de l'asile.

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille

Sous-objectifs politiques

1	Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11)
2	Soutenir, planifier et coordonner les activités des institutions et associations du domaine social (GP12)
3	Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement (GP12)
4	Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés et développer l'intégration socio-professionnelle des personnes appelées à demeurer en Suisse, en particulier pour les jeunes (15-25ans) (GP13)

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Choix et mise en place d'un nouvel outil informatique pour la gestion de l'aide sociale en collaboration avec les CMS et les communes	31.12.18		■ Le choix s'est porté sur le logiciel KiSS de DIARTIS. L'adjudication a été effectuée en juin 2018 et la contractualisation a été réalisée en début 2019, avec une mise en production prévue pour le 1er janvier 2021.
	2 Poursuite de la réorganisation des processus de travail du BRAPA et intégration du nouveau personnel spécialisé.	31.12.18		■ Les ressources supplémentaires prévues au budget 2018 (juristes) ont été engagées durant le 2ème semestre 2018. La mise à jour des différents processus de travail est en cours de révision et se poursuivra durant l'année 2019.
	3 Accompagnement par la LAVI des personnes victimes d'anciens placements administratifs (MCFA) afin d'obtenir réparation par le biais du fonds alloué par la Confédération	31.03.18	31.03.18	■ Toutes les personnes victimes de placements administratifs (MCFA) qui se sont adressées à la consultation LAVI ont bénéficié d'un accompagnement pour obtenir réparation. Les demandes ont été déposées à Berne dans les délais et les premières décisions ont été rendues.
	4 Mise en place d'une formation RIESCO "santé" en vue de réinsérer professionnellement dans le domaine de l'aide à domicile des personnes au bénéfice de l'aide sociale	31.12.18		■ Le programme RIESCO "Santé" a été suivi par 30 participants sur l'année 2018 et a permis une insertion pofessionnelle à terme pour la majorité d'entre eux.
ad2	5 Mise en application progressive de la planification 2017-2020 de l'offre de prestations dans les institutions sociales et pour les personnes en situation de handicap, par l'ouverture de nouvelles places d'hébergement et d'ateliers ainsi que par le renforcement du soutien à domicile	31.12.20		■ Le développement de l'offre selon le rapport de planification 2017-2020 est tenu. Dans le domaine du handicap psychique et physique, le service est actuellement en avance sur la planification avec les places d'occupation. Une évolution très positive est également à observer dans le domaine des prestations ambulatoires, tant pour le nombre d'heures de soutien socio-éducatif à domicile (SSED) que pour les mesures d'intégration professionnelle en entreprise (IPE) où la situation 2018 dépasse l'état planifié dans le rapport de planification.
	6 Mise en application de la politique en faveur des personnes âgées	31.12.19		■ La Commission consultative pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées a travaillé en 2018 sur les recueils de données (quantitatives et démarche participative avec les seniors) et sur un projet de dispositif de coordination et de promotion (cf rapport d'activités 2018 de la Commission; voir MP 7).
	7 Création d'un "guichet" unique pour les seniors	01.01.20		■ La Commission consultative pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées a travaillé en 2018 sur un projet de dispositif de coordination et de promotion qui inclut un soutien aux projets ainsi qu'une plateforme qui informe sur les ressources et compétences des seniors et qui coordonne les services offerts (cf rapport d'activités 2018 de la Commission).
ad4	8 Adaptation des structures d'hébergement et des ressources selon les nouvelles dispositions fédérales (mise en place des nouveaux centres fédéraux de procédure et de renvoi)	31.12.19		▲ Mise en oeuvre de l'agenda intégration programmée pour le 01.05.2019 (Renforcement de la formation et de l'employabilité par la mise en place de structures d'accompagnement adaptées aux objectifs de l'Agenda)
	9 Mise en adéquation des structures d'encadrement avec les besoins de prises en charge sociale des RA, en particulier celles des mineurs non accompagnés.	31.12.18	31.12.18	■ Les structures d'hébergement ont été progressivement adaptées en fonction des catégories de personnes à encadrer.

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad4 10 Adaptation des structures de formation des RA afin de garantir une prise en charge scolaire et pré-professionnelle des mineurs non accompagnés et des jeunes adultes en collaboration avec le département de la formation	31.12.18	31.12.18	■ Cette mesure fait partie intégrante de l'Agenda intégration pour lequel les collaborations interdépartementales ont permis la mise en place de structures de formation adaptées.

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Pour-cent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	26%	26.92%	▲ Augmentation du cout de l'aide sociale en rapport aux autres frais entrant dans la loi sur l'harmonisation.
	2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2015: VS : 1.8%; CH : 3,2%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)	2.1%		Données non disponibles, le taux 2018 n'étant pas connu à ce jour par l'OFS (taux CH 2017 : 3.3%). Le taux pour l'année 2017 est de 1.7% (taux 2016 = 1.8%). Les réductions de prestations sociales réalisées en 2016 ont permis d'atténuer la hausse de ce taux.
	3 Nombre de contributions d'assistance AI (2013 = 66, 2014= 119, 2015 = 154).	160	229	■ Ce dossier est entièrement géré par l'AI. Il s'agit d'une prestation entrée en vigueur en 2012. L'augmentation est due à la volonté de maintenir les personnes à domicile le plus longtemps possible.
	4 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2013 = 94, 2014 = 120, 2015 = 123)	145	156	■ Le nombre d'aides financières augmente depuis plusieurs années maintenant. Les besoins liés au maintien à domicile et l'accompagnement par des proches aidants permet de limiter le nombre de situations de personnes placées dans des institutions et donc de limiter les charges financières qui y sont liées.
	5 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2013 = 17, 2014 = 50, 2015 = 44)	65	65	■ Le nombre de demandes est stable, cela permet également de limiter le nombre de situations de personnes placées dans des institutions et donc de limiter les charges financières qui y sont liées.
	6 Nombre d'aides financières RMPC (2013 =21, 2014 = 30, 2015 = 31)	35	21	▲ Le financement est assuré par la CCCVS, via les prestations complémentaires. La baisse s'explique par la suspension des prestations, le décès ou des placements en EMS.
	7 Nombre de dossiers traités par le BRAPA	2'274	2'376	■ Légère hausse du nombre de dossiers traités par le Bureau sur l'année 2018 par rapport au budget.
	8 Rapport charges indirectes/nombre de dossiers (salaires du BRAPA / nombre de dossiers BRAPA au 31.12)	397	366	■ Les ressources prévues pour renforcer le Bureau n'ont pu être engagées que durant le 2ème semestre 2018.
	9 Nombre de dossiers moyens d'avance sur pensions alimentaires	1'394	1'078	■ Le nombre de dossiers pour lesquels ont été effectuées des avances est constant par rapport à 2017.
	10 Taux de recouvrement des créances de pensions alimentaires (2016 : 36.82% - 2015 : 36.68%)	44%	36.81%	▲ Les procédures de recouvrement engagées en 2018 devraient engendrer une hausse de ce taux sur 2019.
ad2	11 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	117%	116.7%	■ Evolution conforme aux prévisions.
	12 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées (2015 = 114, 2014 = 92 places réalisées)	115	128	■ La situation économique favorable a permis aux institutions sociales de développer de nouveaux partenariats avec des entreprises du premier marché du travail.
	13 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés)	1'037	1'022	▲ La demande en nouvelles places d'hébergement s'est légèrement affaiblie. Le service a donc adapté le déploiement de ces places à la demande effective sur la base des listes d'attente roulantes.
	14 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour).	1'900	2'016	■ Le service a adapté le développement des places d'occupation à la demande effective sur la base des listes d'attente roulantes. Le budget prévu pour les places d'hébergement a partiellement été mobilisé dans ce but.
ad4	15 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	2'900	2'839	■ Diminution du flux de RA sur l'année 2018 mais les présences moyennes restent stables sur l'année.
	16 Nombre de départs durant l'année	800	535	▲ Diminution des départs en lien avec l'impossibilité de renvoi dans les pays d'origine.

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad4 17 Nombre d'arrivées durant l'année	850	520	■ Baisse significative des arrivées de RA sur l'année 2018. Le nombre de RA reste néanmoins stable par rapport à 2017 du fait que les personnes sont désormais amenées à rester sur le territoire valaisan.
18 Nombre de non-entrée en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	240	225	■ Ce nombre dépend essentiellement de la politique fédérale et des possibilités de renvoi.
19 Nombre d'admis provisoires au 31.12	1'000	1'748	● De nombreux permis F sont attribués par la Confédération pour les personnes issues de pays en guerre. Ces personnes sont amenées à rester sur le territoire valaisan et des moyens doivent impérativement être mis en oeuvre afin de favoriser leur intégration socio-professionnelle et éviter ainsi un report de charges sur les collectivités publiques cantonales et communales après 7 ans de séjour sous forme d'aide sociale.
20 Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année (2016: 16'146'896/2893 = 5'581)	6'500	6'413	■ Maitrise des charges de personnel malgré les efforts consentis pour l'insertion socio-professionnelle des RA.
21 Pour-cent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	15%	23.3%	■ Les mesures prises pour la formation et l'employabilité commencent à déployer leurs effets sur l'année 2018.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Prestations sociales individuelles	**76'426'998.65**	**24'033'555.26**	**52'393'443.39**
P1101 Mesures de politique sociale	239'950.21		239'950.21
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	66'476'378.47	19'875'367.87	46'601'010.60
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	1'741'693.69	235'194.59	1'506'499.10
P1104 Recouvrement des pensions alimentaires	1'131'722.65	2'658'839.10	-1'527'116.45
P1105 Avance des pensions alimentaires	6'837'253.63	1'264'153.70	5'573'099.93
GP12 Institutions sociales	**127'795'747.85**	**35'773'940.13**	**92'021'807.72**
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	988'656.85	766'434.17	222'222.68
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	1'647'875.96	478'623.50	1'169'252.46
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	116'495'696.34	31'958'251.15	84'537'445.19
P1204 Gestion de l'office de liaison	8'663'518.70	2'570'631.31	6'092'887.39
GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)	**82'564'848.03**	**72'535'613.94**	**10'029'234.09**
P1301 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	258'939.01		258'939.01
P1302 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	82'305'909.02	72'535'613.94	9'770'295.08
Total	**286'787'594.53**	**132'343'109.33**	**154'444'485.20**

Remarques

Abréviations:
Agenda Intégration : programme commun de la Confédération et des cantons qui a pour objectif d'intégrer plus rapidement les réfugiés
AI : Assurance invalidité
AP : Admission provisoire
BRAPA : Bureau de recouvrement et d'avances des pensions alimentaires
CCCVS : Caisse Cantonale de Compensation du Valais
CH: Confédération Hélvétique
CMS : Centres Médicaux-Sociaux
DCE : Décision du Conseil d'Etat
EMS : Etablissements Medicaux-Sociaux
EPT : Employés équivalent plein temps
IPE : Intégration Professionnelle en Entreprise
LAS: Loi fédérale en matière d'assistance
LAVI : Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions
LH : Loi sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle
LIPH : Loi sur l'intégration des personnes handicapées
MCFA : Mesures de Coercition à des Fins d'Assistance
MCH2 : Modèle Comptable Harmonisé 2
NEM : Non-entrée en matière
OASI : Office de l'asile
OCIS : Office de coordination des institutions sociales
OCPS : Office de coordination des prestations sociales
OFS : Office fédéral de la statistique
Permis F : Permis de séjour pour les étrangers admis provisoirement
RA : Requérants d'asile
RIESCO : Projet valaisan de formation en faveur de jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale
RMPC : Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires
SSED : Soutien socio-educatif à domicile
VS : Valais

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

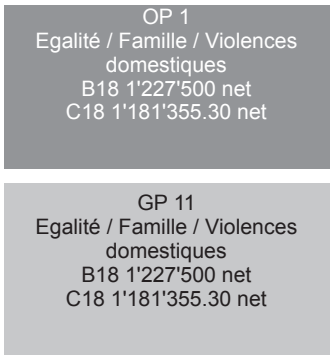

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**1'128'407.72**	**1'236'900**	**1'195'585.30**	**-41'315**
30 Charges de personnel	499'403.50	549'900	521'609.85	-28'290
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	346'537.40	431'000	420'516.76	-10'483
36 Charges de transfert	246'613.00	220'000	218'300.00	-1'700
39 Imputations internes	35'853.82	36'000	35'158.69	-841
4 Revenus d'exploitation	**43'055.00**	**9'400**	**14'230.00**	**4'830**
42 Taxes	6'875.00	9'400	14'230.00	4'830
46 Revenus de transfert	36'180.00	0	0.00	0
Charges nettes de résultats	**1'085'352.72**	**1'227'500**	**1'181'355.30**	**-46'145**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**1'085'352.72**	**1'227'500**	**1'181'355.30**	**-46'145**

Explication des écarts financiers

Rubr. 31 : -10'483
Des factures de la campagne contre les violences domestiques de novembre sont arrivées tardivement et n'ont pu être payées sur 2018.

Rubr. 36 : -1'700
Un projet pour lequel nous avions accordé une aide financière n'a finalement pas eu lieu.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	3.40	3.40	3.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques

Sous-objectifs politiques

1 Veiller à l'application du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait

2 Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection et le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir

3 Lutter contre la violence domestique, en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en soutenant les mesures destinées à l'accompagnement des auteur-e-s et en développant une politique d'information

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Encouragement à l'ouverture des choix professionnels des jeunes (Futur en tous genres, Salon des métiers, etc.)	30.12.18		■ Nouveau stand à Your Challenge + Berufsschaufenster, Futur en tous genres comme chaque année
ad2	2 Réalisation d'une étude sur les familles valaisannes et leurs besoins, puis élaboration de propositions concrètes	30.06.19		■ Le planning initial est suivi. 1er rapport fini à fin 2018. Dès 2019, travail sur le plan d'actions.
ad3	3 Création du registre des cas de violences domestiques et poursuite de la mise en place des mesures d'accompagnement tant pour les auteur-e-s que pour les victimes de violences domestiques	31.12.19		■ Version 0 prévue en 2019

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nb de participant-e-s/personnes touchées	↗	→	■ En général, bonne fréquentation (Indicateur "Nb d'actions/évènements/projets mis en place et nb d'interventions réalisées" dès 2019)
ad2	2 Bilan des prestations aux familles	31.12.18		■ Rapport finalisé. Présentation au Conseil d'Etat au début 2019.
ad3	3 Nb d'entretiens obligatoires et de mesures d'accompagnement des auteur-e-s et victimes	↗	→	■ 90 expulsions en 2018, contre 88 en 2017. Entretiens sur base volonatire en forte hausse.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Egalité / Famille / Violences domestiques	**1'195'585.30**	**14'230.00**	**1'181'355.30**
P1101 Egalité	264'036.01	9'802.99	254'233.02
P1102 Famille	322'995.70	2'542.99	320'452.71
P1103 Violence domestique	608'553.59	1'884.02	606'669.57
Total	**1'195'585.30**	**14'230.00**	**1'181'355.30**

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1
Promouvoir santé-sécurité au travail / Aplanir, régler conflits du travail / Prévenir dumping social
B18 4'816'700 net
C18 4'156'873.08 net

GP 11
Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.
B18 1'835'534 net
C18 1'309'329.04 net

GP 12
Prévention et règlement des conflits
B18 1'229'017 net
C18 1'210'138.83 net

GP 13
Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.
B18 1'752'149 net
C18 1'637'405.21 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**6'457'869.97**	**7'258'500**	**6'794'894.38**	**-463'606**
30 Charges de personnel	5'070'230.95	5'593'900	5'340'496.70	-253'403
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	835'005.22	1'094'500	935'488.47	-159'012
34 Charges financières	0.00	100	0.00	-100
36 Charges de transfert	23'183.60	62'000	12'000.00	-50'000
39 Imputations internes	529'450.20	508'000	506'909.21	-1'091
4 Revenus d'exploitation	**2'555'506.95**	**2'471'800**	**2'638'021.30**	**166'221**
40 Revenus fiscaux	4'645.00	6'800	4'803.00	-1'997
42 Taxes	1'404'316.25	1'339'900	1'391'223.10	51'323
46 Revenus de transfert	939'521.55	915'100	1'035'655.75	120'556
49 Imputations internes	207'024.15	210'000	206'339.45	-3'661
Charges nettes de résultats	**3'902'363.02**	**4'786'700**	**4'156'873.08**	**-629'827**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**30'000**	**0.00**	**-30'000**
50 Immobilisations corporelles	0.00	30'000	0.00	-30'000
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**30'000**	**0.00**	**-30'000**
Insuffisance de financement	**3'902'363.02**	**4'816'700**	**4'156'873.08**	**-659'827**

Explication des écarts financiers

Rubr. 30 : -253'403
Postes vacants 2018 n'ayant pu être repourvus qu'en fin d'année 2018 (réflexions organisationnelles et reconstruction de poste à 100%).

Rubr. 31 : -191'686
Divers mandats non réalisés (EM DSSC et SPT).

Rubr. 46 : +120'556
Correction de la subvention 2017 du SECO versée au printemps 2018.

Rubr. 50 : -30'000
Achat d'un véhicule de service reporté.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	33.80	34.80	36.80

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

+0.5 EPT collaborateur spécialisé (financement par ARCC)
+0.5 EPT inspecteur du travail
+1 EPT inspecteur de l'emploi

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail dignes et durables indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne	
Sous-objectifs politiques	
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir
5	Garantir les tâches de secrétariat général du département
5.1	Assurer le secrétariat du département
5.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département
5.3	Assurer le controlling départemental
5.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département
5.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Diminution du nombre d'accidents (9% VS / 6,4% CH) et de l'absentéisme par l'accompagnement des entreprises dans la mise en oeuvre de leur dispositif de prévention des risques professionnels	31.12.18	31.12.18	▲ En collaboration avec la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail, l'ensemble des inspections cantonales du travail de Suisse ont décidé de créer un Centre de compétences en matière de santé-sécurité au travail, lequel devra soutenir les cantons dans la mise en œuvre des priorités. Le canton du Valais y prend une part très active, notamment eu égard à son retard en la matière (taux d'accidentologie plus élevé que la moyenne suisse).
ad2	2 Traitement des dossiers prud'homaux déposés par les justiciables (env. 650 dossiers par an)	31.12.18	31.12.18	■ Le nombre de dossiers traités est en légère augmentation pour retrouver les valeurs des années antérieures. Cependant la complexité des dossiers va croissante. Le nombre d'autorisations de procéder est en diminution, grâce à un taux de conciliation record de 90%.
ad3	3 Soutien aux partenaires sociaux pour l'adoption et l'extension de conventions collectives de travail (CCT) et l'établissement de contrats-types de travail (CTT); soit le suivi de 19 textes en vigueur et de 6 nouveaux projets en cours	31.12.18	31.12.18	■ Des négociations sont en cours dans plusieurs branches pour l'édiction ou la nouvelle extension de CCT. Une enquête sur les stages a été menée en Valais qui a identifié de nombreuses situations de sous-enchère abusives et répétées des salaires ce qui pourrait conduire la Commission tripartite cantonale à requérir du Conseil d'Etat l'édiction d'un contrat type de travail (CTT) de force obligatoire dans ce domaine. Au demeurant, les salaires de l'ensemble des CTT cantonaux ont été augmentés en début d'année 2018.
ad4	4 Mise en oeuvre des conventions de collaboration avec les commissions professionnelles paritaires de la construction et de l'artisanat du bâtiment (contrôle des chantiers et des travailleurs détachés européens, en collaboration avec l'ARCC et ses nouveaux collaborateurs)	31.12.19	31.12.18	■ Durant l'année 2018, la convention de collaboration entre l'Etat et l'ARCC a été effective. Des contrôles en commun ont été effectués. La coordinatrice et une collaboratrice spécialisée de l'ARCC travaillent dans les locaux de l'Etat du Valais (SPT) avec l'outil informatique de l'Inspection cantonale de l'emploi (ICE).
	5 Optimisation du dispositif de contrôle des soumissionnaires et bénéficiaires de marchés publics, formation des adjudicateurs et suivi du projet d'introduction de badges individuels sur les chantiers (projet informatique Listes permanentes Plus, selon nouveau train de mesures adopté par DCE du 28.9.2016)	31.12.19	31.12.18	■ Le 20 juin 2018, le Conseil d'Etat a validé un double train de mesures destiné à lutter contre le travail au noir et le dumping salarial dans le domaine de la construction. Les prérogatives des différents services impliqués dans ce travail de contrôle sont définies par la législation sur les marchés publics. Un projet de loi visant à optimiser ce dispositif devrait être mis en consultation d'ici la fin de l'année et de nouveaux modules de formation mis sur pied à destination des adjudicateurs. Enfin, le SPT en collaboration avec le SCI travaillent sur une informatisation des Listes permanentes pour une mise en service au printemps 2019. Ce nouvel outil permettra un contrôle facilité des entreprises pré qualifiées.
ad5	6 Appui à la Présidence du Conseil d'Etat	30.04.19	31.12.18	■ L'EMDSSC a coordonné les travaux liés à la Présidence en collaboration avec la Chancellerie d'Etat.

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExpl)	500	695	■ L'Inspection cantonale du travail a mené 162 contrôles MSST (audit du dispositif de prévention santé/sécurité), 382 contrôles en matière de santé/sécurité hors MSST, 5 en matière de médecine et hygiène du travail, 21 en matière d'enregistrement du temps de travail, 80 dans le domaine des transports (tachygraphes OTR) et 45 dans le domaine des matières dangereuses. Alors que le bilan de la campagne de prévention dans le domaine des risques psychosociaux a porté ses fruits, une importante marge de progression demeure dans la mise en œuvre des règles sur l'usage des tachygraphes. Une campagne visant à limiter un usage problématique de la vidéosurveillance dans les établissements publics et les shops va être mise sur pied, au vu des nombreux abus constatés.
	2 Nombre de contrôles système (MSST)	175	162	▲ La forte demande en matière de contrôle des jeunes travailleurs (apprentis) implique une baisse du nombre de contrôles MSST. Les contrôles en matière de jeunes travailleurs sont effectués en collaboration avec le service de la formation professionnelle et vise à garantir la conformité des nouvelles places d'apprentissage en matière de santé et sécurité au travail (mise en œuvre de l'art. 4 al. 5 OLT5). La collaboration avec les nouveaux maîtres d'apprentissage est généralement très constructive.
	3 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés	400	553	■ Le trend quant au nombre de dossiers qui nous sont soumis ne fléchit pas Parmi ces examens de plan, 17 étaient des projets portants sur l'approbation de nouvelles installations industrielles.
ad2	4 Pourcentage de règlement des conflits dans un délai de 12 mois	75%	90%	■ L'Autorité de conciliation en matière de conflits individuels de travail a traité 658 dossier et concilié 90% d'entre eux (53 autorisations de procéder ont été données, permettant de saisir le Tribunal du travail, contre 59 en 2017).
ad3	5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	20	19	■ La CCT de la tuyauterie industrielle a été incorporée à celle de la construction métallique. Au demeurant, tous les autres CCT et CTT sont maintenus.
ad4	6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2016 : 458]; travail au noir [2016 : 719]	1'050	1'166	■ Le nombre d'informations et de demandes de contrôle reçues reste très élevé (543). 345 enquêtes et 260 contrôles spontanés ont été réalisées en matière de travail au noir (portant sur 528 entreprises / 3581 travailleurs). Si le taux d'infraction des contrôles spontanés reste faible (moins de 15%), celui des contrôles sur plainte atteint 65%. A ces contrôles s'ajoutent 183 en matière d'observation du travail, auxquels il convient d'ajouter ceux réalisés par l'Observatoire valaisan de l'emploi (SICT), lequel a procédé au contrôle des conditions salariales des travailleurs temporaires actifs au sein des entreprises industrielles valaisannes et des assistant.e.s médicaux/ales au sein des cabinets médicaux (enquête en cours).

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad4	7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT)	550	660	■ Plusieurs CCT n'étaient plus déclarées de force obligatoire durant l'année 2018, ce qui a pour conséquence que la compétence de contrôle revient à l'Etat du Valais sur mandat de la Commission tripartite cantonale et non plus à la CPP de la branche. Le SPT ont contrôlé 282 entreprises étrangères sur mandat des CPP et 378 sur mandat de la commission tripartite.
	8 Nombre de prononcés de sanctions	350	428	■ Un montant cumulé de Frs. 491'350.-- d'amendes, d'émoluments et de frais de contrôles a pu être facturé en 2018. Le nombre de sanctions infligées est de plus en plus élevé, permettant, avec la récupération des montants des cotisations sociales et contributions publiques impayés, d'autofinancer la plupart des postes dédiés à cette mission. 141 dossiers ont été transmis au Ministère public (116 en 2017 et 86 en 2016).
	9 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes	1'100	1'247	■ 62 entreprises et bureaux ont été inscrits; 7 décisions de refus d'inscription ont été notifiées. 17 dossiers sont incomplets (problème de titulaire dans 6 dossiers, pour le solde il manque différentes attestations). A ce jour, 13 dossiers sont dans l'attente des préavis de la part des associations professionnelles concernées.
	10 Nombre de sessions de formation destinées aux adjudicateurs de marchés publics	4	0	● Au vu du volume de travail et aux réflexions en cours menées par la Commission extraparlementaire chargée d'examiner ces questions, les cours ont été reportés au printemps 2019.
ad5	11 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse	66	70	■ Communiqués (43), conférences de presse (10), invitations aux médias (4), notes à l'intention des rédactions (11), pages spéciales LN / WB (2)

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	**3'730'429.19**	**2'421'100.15**	**1'309'329.04**
P1101 Formation / Conseil	60'188.20	590.60	59'597.60
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	132'038.17	10'095.70	121'942.47
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	733'965.31	852'193.38	-118'228.07
P1104 Contrôle conditions de travail Ldét/ LTN	2'245'115.22	1'541'266.25	703'848.97
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	240'171.56	13'824.36	226'347.20
P1106 Inspection de l'aide sociale	318'950.73	3'129.86	315'820.87
GP12 Prévention et règlement des conflits	**1'344'888.44**	**134'749.61**	**1'210'138.83**
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	183'883.62	1'694.05	182'189.57
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	983'322.00	9'594.70	973'727.30
P1203 CCT et CTT	70'979.23	662.58	70'316.65
P1204 Listes permanentes	106'703.59	122'798.28	-16'094.69
GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	**1'719'576.75**	**82'171.54**	**1'637'405.21**
P1301 Secrétariat général du Département et Controlling	1'719'576.75	82'171.54	1'637'405.21
Total	**6'794'894.38**	**2'638'021.30**	**4'156'873.08**

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

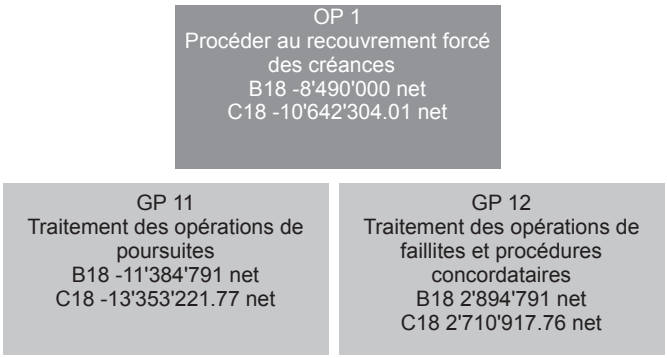

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**17'922'529.29**	**19'084'900**	**18'830'343.07**	**-254'557**
30 Charges de personnel	10'891'644.35	11'318'900	11'108'661.30	-210'239
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'107'766.51	6'824'800	6'797'030.93	-27'769
34 Charges financières	54'715.63	61'600	50'684.00	-10'916
39 Imputations internes	868'402.80	879'600	873'966.84	-5'633
4 Revenus d'exploitation	**26'766'855.68**	**27'574'900**	**29'472'647.08**	**1'897'747**
42 Taxes	26'752'033.63	27'448'900	29'248'403.85	1'799'504
44 Revenus financiers	14'822.05	126'000	224'243.23	98'243
Revenus nets de résultats	**8'844'326.39**	**8'490'000**	**10'642'304.01**	**2'152'304**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Excédent de financement	**8'844'326.39**	**8'490'000**	**10'642'304.01**	**2'152'304**

Explication des écarts financiers

Rubr. 42 : +1'799'504 (+6.6%)
Les recettes supplémentaires comptabilisées découlent d'une importante augmentation du volume d'affaires en poursuites (+9.4%) et en faillites (+5.5%). Le nombre de procédures de recouvrement forcé enregistre un nouveau record en 2018 et a largement dépassé la progression prise en compte lors du calcul du budget.

Rubr. 44 : +98'243 (+78%)
Une recette extraordinaire a été comptabilisées en application de la directive du 7 mars 2012 de l'autorité cantonale de surveillance LP concernant les dividendes ou excédents de réalisation non retirés.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	87.95	93.45	93.45

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Procéder au recouvrement forcé des créances

Sous-objectifs politiques

1 Traiter les opérations de poursuites

2 Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Mise en production d'un extrait cantonal des poursuites pour faire suite à la motion 2.0018 acceptée par le Grand Conseil en session de septembre 2014	31.12.18		▲ L'extrait cantonal est en cours de finalisation. Il devrait être disponible courant 2019. Sa mise en place a nécessité un travail préparatoire plus important que prévu. Dans un rapport du 4 juillet 2018 relatif à la création d'un extrait national, le Conseil fédéral a confirmé que la tenue à jour d'un tel registre implique une charge de travail nettement plus élevée qu'aujourd'hui pour les offices.
	2 Développement et mise en place d'un système de gestion électronique des documents	31.12.19		■ Les travaux de développement sont terminés. Le projet de mise en place du système de gestion électronique des documents se déroulera, comme prévu, en 2019. Il implique d'importants changements dans les processus de travail actuels.
	3 Amélioration de la gestion des transferts de liquidités	31.12.18		▲ Ce projet pouvant être impacté par celui de réorganisation territoriale initié par le Conseil d'Etat en 2018, il a été différé. Il sera relancé lorsque l'organisation future des offices sera connue.
ad2	4 Mise en place des mesures permettant de faire face à l'important nombre d'ouvertures de faillites constaté depuis le 1er janvier 2016 (+ 21%)	31.12.19		■ En 2018, les offices ont vécu une nouvelle augmentation du nombre d'ouvertures de faillites (+5.5% depuis l'année passée). Les mesures de rationalisation mises en place ne suffisent aujourd'hui plus à compenser cette charge de travail. Le Conseil d'Etat a donc initié un projet de réorganisation territoriale du SPF. Celui-ci vise à séparer les arrondissements de poursuite des arrondissements de faillite et à regrouper les forces afin de pouvoir faire face à l'important volume de dossiers auquel sont confrontés les offices.

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de poursuites	155'100	182'212	▲ (2017 = 166'494) Avec un bond de près de 10%, l'année 2018 marque un nouveau record dans le nombre de poursuites enregistrées. Cet indicateur suit une tendance haussière depuis plus de 30 ans. Les réquisitions électroniques via e-LP ont poursuivi leur développement. Elles représentent aujourd'hui près de 60% des dossiers traités, ce qui est particulièrement intéressant compte tenu de l'efficacité de cette procédure. Malgré les nombreuses mesures de rationalisation mises en place, il devient toujours plus difficile, pour le SPF, de faire face à sa mission compte tenu d'un effectif limité en personnel.
	2 Nombre de poursuites traitées par collaborateur (calcul : 155'100 poursuites / 65.2 EPT = 2'379)	2'379	2'812	▲ (2017 = 2'557) (Calcul : 182'212 poursuites/64.8 EPT = 2'812) Le nombre de poursuites par collaborateur a atteint un nouveau record avec 2'812 poursuites, soit une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente. Cette progression découle directement de l'accroissement du nombre de poursuites précité compte tenu d'un effectif en personnel inchangé. La situation devient délicate pour les collaborateurs. A noter que, durant ces dix dernières années, le pourcentage de poursuites qui atteignent le stade de la saisie a également fortement progressé, ce qui constitue un facteur supplémentaire de surcharge pour le service.
	3 Nombre de plaintes 17 LP admises	➔	12	■ (2017 = 20) Le nombre de plaintes admises ou partiellement admises est en recul de 40% par rapport à l'exercice précédent.
	4 Délai pour la mise en production de l'extrait cantonal des poursuites	31.12.18		▲ Au vu de l'importante charge de travail à laquelle a été confronté le service et à la complexité de la tâche d'alimentation du NAVS13, les travaux ont progressé moins rapidement que prévu. Le projet est toutefois en bonne voie et la mise en production devrait intervenir en 2019.
	5 Délai pour la mise en place du système de gestion électronique des documents	31.12.19		■ Ce projet avance normalement.
	6 Délai pour l'amélioration de la gestion des transferts de liquidités	31.12.18		▲ Ce projet a été différé en raison de la reorganisation à l'étude.
ad2	7 Nombre de faillites prononcées par le Juge	541	481	▲ (2017 = 456) Le nombre d'ouvertures de faillites a augmenté de 5.5% depuis 2017. Il s'agit là d'un volume de dossiers similaire au record enregistré en 2016 avec 483 faillites. Parmi les dossiers 2018 : - 57% concernent des sociétés et personnes physiques inscrites au registre du commerce, dont 18% sont des procédures de faillites pour cause de carence dans l'organisation (731b CO), - 39% concernent des successions répudiées.
	8 Nombre de faillites traitées par collaborateur (calcul : 541 faillites / 20.9 EPT = 26)	26	23	▲ (2017 = 21.9) (Calcul : 481 faillites/20.9 EPT = 23) Compte tenu de la nouvelle progression en 2018 du nombre de faillites ouvertes, les efforts entrepris durant ces dernières années pour renforcer le secteur de la faillite par conversion de postes (+3.1 EPT depuis 2016) n'a pas permis de contenir l'accroissement de cet indicateur. Un regroupement des forces dans ce secteur s'impose.

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad2 9 Nombre de faillites liquidées	469	376	▲ (2017 = 435) Le nombre de faillites liquidées a diminué de 13.6% depuis l'année précédente. Cette situation résulte de l'accroissement du nombre de dossiers à traiter. En situation de surcharge, les offices ne sont plus à même de liquider les dossiers aussi rapidement. Ils doivent se concentrer prioritairement sur les mesures conservatoires. L'évolution de cet indicateur démontre un manque de ressources dans ce secteur stratégique.
10 Nombre de faillites ouvertes depuis plus que 5 ans	➔	10	■ (2017 = 12) Le nombre de faillites ouvertes depuis plus de 5 ans a diminué de 16.7% par rapport à l'année précédente. Des dossiers anciens ont pu être clôturés. Malgré cette nouvelle réjouissante, le nombre de dossiers ouverts est en augmentation, ce qui pourrait avoir des répercussions sur cet indicateur dans les années à venir.
11 Nombre de faillites traitées par un préposé extraordinaire	➔	1	■ (2017 = 1) Le nombre de dossiers traités par un préposé ou substitut extraordinaire reste inchangé. Il s'agit d'un dossier ancien, en attente du résultat d'une procédure judiciaire en cours auprès du Tribunal fédéral. Ce mode d'administration n'a plus été mis en place depuis de nombreuses années.
12 Nombre de faillites traitées par une administration spéciale	➔	11	■ (2017 = 11) Cet indicateur reste inchangé. Il s'agit de dossiers complexes, pour partie anciens. Ce mode d'organisation est aujourd'hui exceptionnel. La désignation d'une administration spéciale pour liquider une faillite relève de la compétence de l'assemblée des créanciers.
13 Délai pour la mise en place des mesures permettant de faire face à l'important nombre d'ouvertures de faillites	31.12.19		■ Un projet de réorganisation territoriale du SPF qui prévoit en particulier de séparer les arrondissements de poursuite des arrondissements de faillite devrait être soumis au Parlement d'ici fin 2019.

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Traitement des opérations de poursuites	**14'309'424.06**	**27'662'645.83**	**-13'353'221.77**
P1101 Traitement administratif	5'210'763.93	12'638'189.38	-7'427'425.45
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	4'956'434.08	7'370'906.49	-2'414'472.41
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'576'869.61	2'943'453.54	-1'366'583.93
P1104 Gestion comptable et financière	2'565'356.44	4'710'096.42	-2'144'739.98
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	**4'520'919.01**	**1'810'001.25**	**2'710'917.76**
P1201 Traitement administratif	1'583'130.90	604'265.64	978'865.26
P1202 Opérations de liquidation	2'470'644.86	907'570.60	1'563'074.26
P1203 Gestion comptable et financière	467'143.25	298'165.01	168'978.24
Total	**18'830'343.07**	**29'472'647.08**	**-10'642'304.01**

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
B18 29'353'800 net
C18 29'093'403.74 net

GP 11
Action culturelle générale
B18 1'636'475 net
C18 2'226'544.08 net

GP 12
Archives
B18 2'575'115 net
C18 1'997'242.97 net

GP 13
Bibliothèques et médiathèques
B18 10'660'507 net
C18 10'339'250.28 net

GP 14
Musées
B18 6'413'014 net
C18 6'308'724.85 net

GP 15
Encourager les activités culturelles
B18 8'068'689 net
C18 8'221'641.56 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**30'114'845.10**	**30'898'100**	**30'929'769.19**	**31'669**
30 Charges de personnel	12'753'154.89	13'332'100	13'594'897.35	262'797
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'713'323.80	4'936'200	5'102'056.35	165'856
34 Charges financières	53.10	0	43.00	43
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	228'641.83	0	98'507.15	98'507
36 Charges de transfert	9'880'938.75	10'525'800	10'510'160.70	-15'639
38 Charges extraordinaires	0.00	0	100'000.00	100'000
39 Imputations internes	1'538'732.73	2'104'000	1'524'104.64	-579'895
4 Revenus d'exploitation	**1'868'184.26**	**1'794'300**	**1'836'365.45**	**42'065**
42 Taxes	497'814.85	542'300	540'603.30	-1'697
44 Revenus financiers	700.00	0	600.00	600
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	201'720.41	140'000	163'162.15	23'162
46 Revenus de transfert	817'949.00	762'000	788'000.00	26'000
49 Imputations internes	350'000.00	350'000	344'000.00	-6'000
Charges nettes de résultats	**28'246'660.84**	**29'103'800**	**29'093'403.74**	**-10'396**
5 Dépenses d'investissement	**175'443.43**	**250'000**	**0.00**	**-250'000**
50 Immobilisations corporelles	175'443.43	250'000	0.00	-250'000
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**175'443.43**	**250'000**	**0.00**	**-250'000**
Insuffisance de financement	**28'422'104.27**	**29'353'800**	**29'093'403.74**	**-260'396**

Explication des écarts financiers

Rubr. 31 +165'856
Dépassement dû à différentes acquisitions mobilières et matérielles du service. Financé en partie par la dissolution de notre enveloppe d'investissements pour Fr. 131'045.90 (nouvelle norme comptable).

Rubr. 35 +98'507
Attributions non budgétisées à différents fonds financiers du service (Fr. 50'000.- donation fonds Guigoz Musées cantonaux, Fr. 48'507.15 fonds des Archives cantonales).

Rubr. 38 +100'000
Montant attribué à un compte de financement spécial au sens de l'art. 22 al. 3 LGCAF selon DCE 8.01.2019 en faveur du projet "Café Weri" sis dans le bâtiment de la Médiathèque Valais-Brig.

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA CULTURE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	81.50	81.50	90.60

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
+ 9.1 EPT : internalisation des fonctions des mandataires externes des Musées cantonaux en application d'une mesure ETS2.

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.

Sous-objectifs politiques

1	Stimuler et soutenir un développement culturel intégré et cohérent
2	Favoriser, pour la société valaisanne, les habitants et les hôtes du Valais, les possibilités de s'interroger, de se connaître et de s'exprimer dans leur diversité contemporaine et leurs dimensions historiques
3	Encourager et soutenir le développement de la création, sa promotion et sa diffusion en veillant de manière différenciée à favoriser la relève, l'affermissement des talents prometteurs et l'insertion des artistes confirmés dans les circuits nationaux et internationaux
4	Veiller à l'identification, à la préservation, à l'étude et à la valorisation du patrimoine culturel dans ses dimensions historiques et contemporaines
5	Favoriser, de manière active, l'accès au patrimoine culturel ainsi qu'aux productions et pratiques artistiques en tenant compte de la diversité des publics
6	Favoriser la participation culturelle et citoyenne de la population
7	Contribuer au renforcement du rôle de l'art et de la culture comme éléments du développement économique et social

SERVICE DE LA CULTURE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Mise en oeuvre de la stratégie culture 2017	31.12.18	31.12.18	■ La Stratégie culture a été adoptée par le Conseil d'Etat le 28 mars 2018 et présentée en Conférence de presse le 16 avril. Elle est progressivement mise en oeuvre depuis cette date.
	2 Mise en oeuvre du plan directeur 2018-2022 des bibliothèques valaisannes	31.12.18	31.12.18	■ La consultation s'est faite en juin 2018 avec propositions d'améliorations, aménagements durant l'été.
	3 Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pour favoriser les démarches intercommunales et régionales de développement culturel	31.12.19	31.12.18	▲ L'élaboration d'une stratégie globale a été ajournée au profit d'un projet concret limité à Art-Valais.
	4 Assainissement de la structure et du statut du personnel des Musées cantonaux	31.12.18	31.12.18	■ Création de 9.1 EPT dans le cadre des mesures ETS2; mises au concours et engagement du personnel à durée indéterminée effectués conformément à l aprocédure usuelle.
ad2	5 Développement des Vallesiana, plateforme physique et virtuelle de prestations en matière de patrimoine, commune aux Archives, Médiathèque et Musées	31.12.18	31.12.18	■ L'évaluation a été réalisée en fin d'année 2018.
ad4	6 Présentation au Parlement du projet de modification de la loi sur la promotion de la culture concernant le patrimoine culturel mobilier, immatériel et linguistique	31.12.18	31.12.18	■ Les nouvelles dispositions de la LPrC pour le sauvegarde du patrimoine ont été adoptées par le Grand Conseil le 15 juin 2018 et le Conseil d'Etat a fixé leur mise en vigueur au 1er janvier 2019.
	7 Elaboration et validation du concept et du cahier des charges des réserves des Musées cantonaux	31.12.18	31.12.18	▲ L'élaboration d'une stratégie est en cours et prend désormais en compte le récent projet de réserve centralisée.
	8 Poursuite de l'assainissement, du reclassement et du reconditionnement des fonds des Archives de l'Etat du Valais et transfert (2019-2020) dans le nouveau dépôt souterrain sur le site des Arsenaux	31.12.20		■ Les Archives de l'Etat du Valais ont poursuivi en 2018 le travail de traitement rétrospectif des fonds d'archives. Elles ont par ailleurs débuté le travail de préparation du déménagement en tant que tel. Comme la construction des dépôts a pris du retard, le déménagement est reporté en septembre 2019.
ad5	9 Mise en oeuvre des nouvelles dispositions légales pour les écoles de musique	01.09.18	31.12.18	■ Les mandats de prestation pour l'année scolaire 2018-2019 ont été attribués.
	10 Elaboration et validation du concept et du programme de la transformation du centre d'expositions du Pénitencier	31.12.18	31.12.18	■ Le Conseil d'Etat a décidé en séance du 21.11.2018 le lancement d'un concours d'architecture sur la base du concept présenté par le SC et le SBMA à la suite de l'étude de faisabilité "Mor et architectes".
ad6	11 Evaluation (2018) du dispositif pilote "L'Art en partage" soutenu par Pro Helvetia et élaboration d'un dispositif pérenne de soutien à la participation culturelle (2018-2019)	31.12.19	31.12.18	■ Le dispositif est pérennisé avec l'ajout d'un volet "bilinguisme". Le dispositif médiation reste séparé car il répond à des buts différents.
ad7	12 Élaborer un plan d'action pour renforcer les synergies entre la culture et l'économie	31.12.18	31.12.18	▲ Elaboration de mesures "Culture et économie" avec le SETI, les moyens nécessaires n'ont pas été attribués au budget 2018.

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA CULTURE

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	10	39	■ Nombre élevé d'interventions lié aux inondations du 6 août 2018
ad4	2 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque Valais	85%	88%	■
	3 Part cumulée des fonds des Archives de l'Etat du Valais conservés dans des locaux de stockage sûrs	10%	0%	▲ Le déménagement des fonds des Archives de l'Etat du Valais se fera de septembre 2019 à juin 2020. Il n'a pas pu débuter en 2018 en raison du retard pris par le chantier (fouilles archéologiques).
ad5	4 Nombre annuel de visiteurs de la Médiathèque Valais	435'000	579'016	■ Grand succès de fréquentation, notamment à la Médiathèque Valais Sion.
	5 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	97.5%	97.64%	■
	6 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau intégrée à un réseau de bibliothèque régionale virtuelle	77.5%	78.46%	■
	7 Nombre de prêts annuels de la Médiathèque Valais (eBooks inclus)	838'000	951'710	■
	8 Total annuel de visiteurs des Musées cantonaux (expositions permanentes et temporaires) (réalisé 2016 : 44’933)	45'000	43'719	■ L'excellente fréquentation des expositions du Pénitencier compense le manco dû à la fermeture du musée de la nature durant une partie de l'année.
	9 Nombre annuel d'institutions et collectivités bénéficiaires de prêts (prêts entre les 3 MC non pris en compte) (réalisé 2016 : 35)	20	62	■ Musée d'art : 30 Musée d'histoire : 26 (dont 22 bénéficient d'un prêt longue durée) Musée de la nature : 6
	10 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles) (réalisé 2016 : 421)	420	403	■
	11 Nombre annuel d'inscriptions dans les écoles reconnues (CCM, EJMA, AMO et ET)	5'500	4'647	▲ Chiffres du premier semestre de l'année scolaire 2018/2019.
	12 Part réalisée "Des Arsenaux" (avec Dépôt souterrain AEV)	78.5%	78.5%	■ Les travaux se sont poursuivis selon le planing revu après la fin des fouilles archéologiques. Il n'était pas prévu de mise en exploitation de nouveaux bâtiments en 2018.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Action culturelle générale	**2'226'544.08**		**2'226'544.08**
P1101 Action culturelle générale	2'226'544.08		2'226'544.08
P1102 Collections			0.00
P1103 Produits et production			0.00
P1104 Publics			0.00
P1105 Culture et outils numériques			0.00
P1106 Les Vallesiana			0.00
GP12 Archives	**2'310'240.82**	**312'997.85**	**1'997'242.97**
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'310'240.82	312'997.85	1'997'242.97
GP13 Bibliothèques et médiathèques	**10'698'493.18**	**359'242.90**	**10'339'250.28**
P1301 Médiathèque Valais	2'217'074.45	12'940.00	2'204'134.45
363 Participation du Valais à RERO	238'175.00		238'175.00
363 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	112'500.00		112'500.00
363 Subvention aux bibliothèques publiques et scolaires	570'767.70		570'767.70
Solde dépenses/recettes du produit	1'295'631.75	12'940.00	1'282'691.75
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'786'208.25	160'466.50	3'625'741.75
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'373'527.11	43'212.80	1'330'314.31
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	1'871'651.90	112'765.95	1'758'885.95
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	1'012'255.01	22'927.65	989'327.36
P1306 eMédiathèque Valais	437'776.46	6'930.00	430'846.46
GP14 Musées	**6'667'651.75**	**358'926.90**	**6'308'724.85**
P1401 Musées cantonaux	3'454'779.41	131'373.65	3'323'405.76
363 Fondation Pierre Gianadda	225'000.00		225'000.00
363 Jardin botanique de Champex	200'000.00		200'000.00
363 Musée valaisan de la Vigne et du Vin	65'000.00		65'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	2'964'779.41	131'373.65	2'833'405.76
P1402 Musée d'art	857'714.97	34'447.30	823'267.67
P1403 Musée d'histoire	1'755'186.53	183'681.85	1'571'504.68
P1404 Musée de la nature	599'970.84	9'424.10	590'546.74
GP15 Encourager les activités culturelles	**9'026'839.36**	**805'197.80**	**8'221'641.56**
P1501 Soutien aux activités culturelles	5'096'716.75	805'197.80	4'291'518.95
363 Activités culturelles dans les écoles cantonales et communales	392'934.00		392'934.00
363 Encouragement des activités culturelles de tiers	3'792'883.00		3'792'883.00
463 Encouragement des activités culturelles de tiers		522'000.00	-522'000.00
498 Soutien des activités culturelles de tiers		254'000.00	-254'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	910'899.75	29'197.80	881'701.95
P1502 Soutien aux formations culturelles	3'930'122.61		3'930'122.61
363 Ecoles de musique et formation culturelle	3'929'812.00		3'929'812.00
Solde dépenses/recettes du produit	310.61		310.61
Total	**30'929'769.19**	**1'836'365.45**	**29'093'403.74**

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**111'514'037.29**	**110'324'000**	**113'055'446.88**	**2'731'447**
36 Charges de transfert	111'514'037.29	110'324'000	113'055'446.88	2'731'447
4 Revenus d'exploitation	**62'228'420.15**	**61'455'100**	**63'350'055.20**	**1'894'955**
46 Revenus de transfert	62'228'420.15	61'455'100	63'350'055.20	1'894'955
Charges nettes de résultats	**49'285'617.14**	**48'868'900**	**49'705'391.68**	**836'492**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**49'285'617.14**	**48'868'900**	**49'705'391.68**	**836'492**

Explication des écarts financiers

Rubr. 36 +2.7 mios.
L'augmentation des charges de fonctionnement est due principalement à l'augmentation des dépenses PC AVS/AI et AF pour les non-actifs (augmentation du nombre de cas PC +3.6% / AFNA +11.9%).

Rubr. 46 +1.9 mios.
L'augmentation des revenus résulte d'une participation de la Confédération et des Communes plus importante aux dépenses PC AVS/AI et AF pour les non-actifs.

	Département de l'économie et de la formation (DEF)	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	VUE FINANCIERE				
	TOTAL				
	Charges et dépenses	**1'248'826'659.71**	**1'248'013'500**	**1'255'906'254.14**	**7'892'754**
	Revenus et recettes	**520'318'040.46**	**527'309'000**	**550'472'416.12**	**23'163'416**
	Insuffisance de financement	**728'508'619.25**	**720'704'500**	**705'433'838.02**	**-15'270'662**
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Service juridique des affaires économiques	1'302'609.96	1'030'400	779'969.55	-250'430
	Service du développement économique	31'431'161.60	34'914'500	32'583'012.98	-2'331'487
	Service de l'industrie, du commerce et du travail	8'383'604.14	7'082'900	6'908'439.18	-174'461
	Service de l'agriculture	27'125'191.99	28'710'900	28'136'657.48	-574'243
	Service administratif et des affaires juridiques de la formation	16'575'335.78	15'936'500	17'376'640.32	1'440'140
	Service de l'enseignement	391'274'521.41	369'030'600	365'774'814.01	-3'255'786
	Service de la formation professionnelle	79'657'578.89	80'697'600	79'264'865.45	-1'432'735
	Service des hautes écoles	131'382'406.95	141'080'900	133'842'607.25	-7'238'293
	Service cantonal de la jeunesse	41'376'208.53	42'220'200	40'766'831.80	-1'453'368
	Insuffisance de financement	**728'508'619.25**	**720'704'500**	**705'433'838.02**	**-15'270'662**
	COMPTE DE RESULTATS				
30	Charges de personnel	574'340'873.76	587'861'700	578'048'266.17	-9'813'434
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	31'194'738.46	32'709'000	32'431'749.78	-277'250
34	Charges financières	35'649.00	101'500	-24'645.66	-126'146
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'463'896.91	3'852'300	9'236'726.69	5'384'427
36	Charges de transfert	368'504'254.50	377'619'100	327'648'611.59	-49'970'488
37	Subventions redistribuées	139'430'120.40	140'935'000	196'799'475.63	55'864'476
38	Charges extraordinaires	424'588.50	417'000	1'391'771.00	974'771
39	Imputations internes	20'228'325.66	18'051'700	25'948'972.55	7'897'273
40	Revenus fiscaux	1'638'616.02	1'421'700	1'459'786.02	38'086
41	Patentes et concessions	31'866'647.40	30'665'000	31'914'149.05	1'249'149
42	Taxes	33'559'136.41	33'135'400	32'997'480.59	-137'919
43	Revenus divers	248'483.73	1'488'700	-63'940.93	-1'552'641
44	Revenus financiers	1'955'140.68	2'136'300	1'884'039.14	-252'261
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	17'087'182.10	1'286'900	16'954'308.58	15'667'409
46	Revenus de transfert	237'841'243.37	245'358'800	201'806'778.09	-43'552'022
47	Subventions à redistribuer	139'430'120.40	140'935'000	196'799'475.63	55'864'476
48	Revenus extraordinaires	1'335'156.23	13'490'000	471'167.02	-13'018'833
49	Imputations internes	13'623'358.45	11'087'000	19'583'681.50	8'496'682
	Total charges	**1'138'622'447.19**	**1'161'547'300**	**1'171'480'927.75**	**9'933'628**
	Total revenus	**478'585'084.79**	**481'004'800**	**503'806'924.69**	**22'802'125**
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	**660'037'362.40**	**680'542'500**	**667'674'003.06**	**-12'868'497**
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Immobilisations corporelles	1'095'761.00	1'465'200	198'595.27	-1'266'605
52	Immobilisations incorporelles		48'000	72'833.43	24'833
54	Prêts	48'141'526.00	44'944'600	43'996'154.65	-948'445
55	Participations et capital social			4'000.00	4'000
56	Propres subventions d'investissement	54'925'212.52	28'142'000	27'713'655.04	-428'345
57	Subventions d'investissement redistribuées	6'041'713.00	8'866'400	9'914'859.00	1'048'459
58	Investissements extraordinaires		3'000'000	2'525'229.00	-474'771
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	11'788.60		655.00	655
63	Subventions d'investissement acquises	413'418.80	1'722'000	-545'118.73	-2'267'119
64	Remboursements de prêts	34'904'584.77	35'415'800	36'799'431.66	1'383'632
65	Transferts de participations	1.00		2.00	2
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	361'449.50	300'000	495'662.50	195'663
67	Subventions d'investissement à redistribuer	6'041'713.00	8'866'400	9'914'859.00	1'048'459
	Total dépenses	**110'204'212.52**	**86'466'200**	**84'425'326.39**	**-2'040'874**
	Total recettes	**41'732'955.67**	**46'304'200**	**46'665'491.43**	**361'291**
	Investissements nets	**68'471'256.85**	**40'162'000**	**37'759'834.96**	**-2'402'165**

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

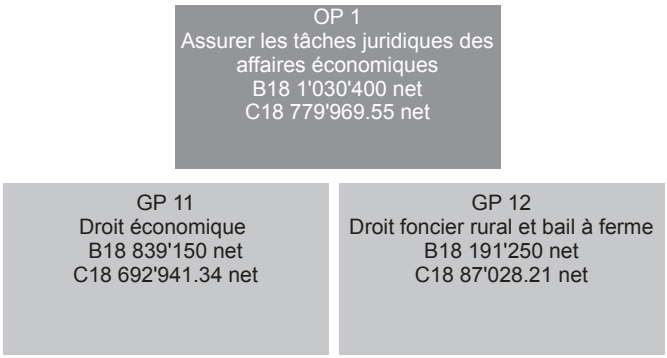

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**1'691'151.96**	**1'467'000**	**1'173'476.55**	**-293'523**
30 Charges de personnel	1'491'279.10	1'328'800	1'073'250.25	-255'550
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	51'927.35	48'000	27'360.96	-20'639
36 Charges de transfert	37'794.95	45'500	37'776.55	-7'723
39 Imputations internes	110'150.56	44'700	35'088.79	-9'611
4 Revenus d'exploitation	**388'542.00**	**436'600**	**393'507.00**	**-43'093**
40 Revenus fiscaux	16'500.00	16'000	16'160.00	160
42 Taxes	372'042.00	420'600	377'347.00	-43'253
Charges nettes de résultats	**1'302'609.96**	**1'030'400**	**779'969.55**	**-250'430**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**1'302'609.96**	**1'030'400**	**779'969.55**	**-250'430**

Explication des écarts financiers

Diminution de la rubrique 30 en raison de la restructuration du Département, le délégué aux affaires économiques s'est vu rattaché au Service administratif et des affaires juridiques de la formation.
Concernant la rubrique 42, la différence est due à la mise en place progressive du nouveau système de tarification qui n'est pas encore terminé.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	12.70	6.60	6.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer le suivi juridique des affaires économiques

Sous-objectifs politiques

1 Contribuer à une application correcte de la législation sur les marchés publics (GP11)

2 Assurer le respect des délais d'ordre dans le traitement des recours dans le domaine du droit économique (GP 11)

3 Appuyer juridiquement les services du département de l'économie et de la formation (DEF) et autres pour les questions juridiques des affaires économiques (GP11)

4 Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et la médiation dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA). (GP12)

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Amélioration de la qualité des procédures d'adjudication par des conseils adéquats.	31.12.18	31.12.18	■ Le service a donné plus que les 250 conseils planifiés.
2 Vérification de l'applicaton du système d'auto-contrôle	31.12.18		▲ Le service a uniquement contrôlé 46 procédures à la place des 100 planifiés en raison d'autres priorités et d'un manque de temps.
ad2 3 Instruction rapide des recours traités par le SJAE	31.12.18		▲ Le retard est dû a une augmentation du nombre de recours deposés ainsi qu'aux demandes de suspension de procédure.
ad3 4 Conseils juridiques aux services du département pour des affaires économiques et par le CCR2 (centre de compétences sur les résidences secondaires) concernant l'application de la loi sur sur les résidences secondaires (LRS).	31.12.18		▲ Diminution des demandes adressées au CCR2.
ad4 5 Traitement rapide des dossiers de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA).	31.12.18		■

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Nombre de conseils donnés aux adjudicateurs et aux tiers.	250	250	■ Le service a donné plus que les 250 conseils planifiés.
2 Nombre de contrôles ponctuels des procédures marchés publics effectués	100	46	● Les contrôles effectués étaient des contrôles détaillés. Il fallait donc investir plus de temps par dossier. De plus, le service a eu d'autres priorités et a manqué de temps pour effectuer d'autres contrôles.
ad2 3 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre	100%	75%	▲ Le retard dans le traitement des recours est dû a une augmentation du nombre de recours deposés ainsi qu'aux demande de suspension de procédure.
ad3 4 Nombre des demandes juridiques traitées	400	350	▲ Diminution des demandes adressées au CCR2.
ad4 5 Pourcentage des dossiers traités dans les délais impartis dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA)(réception d'environ 2'000 dossiers par année).	100%	100%	■ Le service a traité 2072 dossiers dans le domaine du droit foncier rural et du bail à ferme agricole.

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Droit économique	**709'967.34**	**17'026.00**	**692'941.34**
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	709'967.34	17'026.00	692'941.34
GP12 Droit foncier rural et bail à ferme	**463'509.21**	**376'481.00**	**87'028.21**
P1201 Décision et soutien juridiques	463'509.21	376'481.00	87'028.21
421 Emoluments de décision		360'625.00	-360'625.00
Solde dépenses/recettes du produit	463'509.21	15'856.00	447'653.21
Total	**1'173'476.55**	**393'507.00**	**779'969.55**

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OP 1
Favoriser le développement économique et maintenir la population sur l'ensemble du territoire
B18 34'914'500 net
C18 32'583'012.98 net

GP 11	GP 12	GP 13	GP 14
Créer les conditions fav. au dév. économique B18 19'169'261 net C18 19'247'426.42 net	Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco B18 14'092'684 net C18 11'939'532.22 net	Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS B18 1'060'330 net C18 921'453.18 net	Coordonner les relations entre acteurs éco. VS B18 592'225 net C18 474'601.16 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**32'459'888.31**	**32'867'400**	**38'853'847.82**	**5'986'448**
30 Charges de personnel	3'146'577.76	3'233'100	2'993'468.05	-239'632
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'454'100.72	1'745'500	1'164'927.25	-580'573
34 Charges financières	0.00	0	1'084.27	1'084
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	8'185.00	0	3'850'000.00	3'850'000
36 Charges de transfert	25'495'816.01	27'400'000	25'794'048.97	-1'605'951
37 Subventions redistribuées	0.00	0	210'638.00	210'638
38 Charges extraordinaires	0.00	417'000	917'000.00	500'000
39 Imputations internes	1'355'208.82	71'800	3'922'681.28	3'850'881
4 Revenus d'exploitation	**20'735'825.71**	**13'285'900**	**17'798'556.34**	**4'512'656**
41 Patentes et concessions	45'350.00	10'000	10'550.00	550
42 Taxes	125'554.50	150'900	921'085.60	770'186
44 Revenus financiers	388'018.58	310'000	405'465.71	95'466
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	16'260'083.30	0	10'000'000.00	10'000'000
46 Revenus de transfert	2'648'551.03	2'815'000	2'357'029.03	-457'971
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	210'638.00	210'638
48 Revenus extraordinaires	0.00	10'000'000	0.00	-10'000'000
49 Imputations internes	1'268'268.30	0	3'893'788.00	3'893'788
Charges nettes de résultats	**11'724'062.60**	**19'581'500**	**21'055'291.48**	**1'473'791**
5 Dépenses d'investissement	**41'691'340.00**	**35'094'600**	**34'578'238.00**	**-516'362**
54 Prêts	38'548'600.00	31'344'600	31'744'600.00	400'000
56 Propres subventions d'investissement	3'142'740.00	3'750'000	2'833'638.00	-916'362
6 Recettes d'investissement	**21'984'241.00**	**19'761'600**	**23'050'516.50**	**3'288'917**
64 Remboursements de prêts	21'659'106.00	19'461'600	22'591'941.00	3'130'341
65 Transferts de participations	0.00	0	1.00	1
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	325'135.00	300'000	458'574.50	158'575
Dépenses nettes d'investissement	**19'707'099.00**	**15'333'000**	**11'527'721.50**	**-3'805'279**
Insuffisance de financement	**31'431'161.60**	**34'914'500**	**32'583'012.98**	**-2'331'487**

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Explication des écarts financiers

R. 30 : Les charges de personnel, inférieures au budget, proviennent du délai de carence entre les départs de personnel et l'arrivée des nouveaux collaboratrices et collaborateurs courant de l'année 2018.
R. 31 : Les dépenses inférieures au budget proviennent d'un retraitement comptable, en rubrique 35, de l'attribution au fonds de financement spécial pour pertes prêts LIM/NPR pour KCHF 1'000. Le dépassement du budget de KCHF 419 est couvert, en partie, par un reliquat sur la rubrique 36 pour KCHF 200 (DCE du 12.12.18) et pour le solde par des recettes de fonctionnement sup. au budget.
R. 35 : Ce montant correspond à des attributions aux fonds de financements spéciaux pour couverture des risques de pertes prêts LIM/NPR (KCHF 3'764) et cautionnements du CCF (CHF 86'000).
R. 36 : Les dépenses inférieures au budget de CHF -1'605'951 proviennent : CHF -977'000 de dépenses en lien avec la candidature JO 2026, CHF -200'000 de reliquat à laisser sur la rubrique pour compenser les dépenses suppl. en rubrique 31 (DCE du 12.12.18) et le solde pour compenser des recettes inférieures au budget en rubrique 46.
R. 37-47 : Dépense de fonctionnement intégralement compensée par une recette provenant de la Confédération en rubrique 47.
R. 38 : La charge extraordinaire de CHF 500'000 correspond à une demande de préfinancement de subvention d'investissement. Cette charge est compensée intégralement par un reliquat dans la rubr. 56.
R. 42 : Cette recette suppl. correspond à un remboursement d'une créance déjà amortie par le service.
R. 45-48 : Retraitement comptable du montant budgété en rubrique 48 concernant le prélèvement de la 3ème tranche du fonds pour le tourisme à CCF SA.
R. 54 : Ce dépassement de budget est compensé intégralement par reliquat en rubrique 56 (DCE du 19.12.18).
R. 56 : CHF 400'000 correspondent au reliquat en lien avec la rubr. 54 et CHF 500'000 en lien avec la rubr. 38.
R. 64 : Ces recettes supplémentaires proviennent de remb. anticipés de crédits.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	20.20	20.20	20.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire

Sous-objectifs politiques

1 Créer les conditions favorables à un développement économique durable
1.1. Optimiser les conditions cadres d'un développement économique durable
1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques et touristiques
1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation
1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieur de ses frontières
1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions-cadres

2 Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions
2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale et cantonale
2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale
2.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes
2.4. Soutenir la promotion touristique par des aides financières
2.5. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement

3 Renforcer le tissu économique valaisan en favorisant l'implantation d'entreprise et la domiciliation d'investisseurs
3.1 Faciliter l'implantation d'entreprises génératrices de valeur ajoutée dans le canton
3.2 Contribuer à la promotion de la place économique valaisanne
3.3 Intensifier les relations à l'international

4 Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients
4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Business Valais, la promotion économique cantonale
4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Business Valais

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Soutien aux changements structurels dans le tourisme	31.12.18	31.12.18	■ L'accompagnement se poursuit avec un accent particulier sur les conséquences des décisions du TF sur les règlements homologués, ayant pour effet la nécessité de poursuivre la sensibilisation des communes à l'importance de la tenue de statistiques efficientes des nuitées.
	2 Présentation d'un projet de modification de la Loi sur la politique économique cantonale (LPEC) (étapes)	31.12.18		▲ Une réorganisation du service a été effectuée, dans le cadre de laquelle les adaptations à apporter à la LPEC ont été identifiées et serviront de base au processus de modification qui sera initié en 2019.
	3 Finalisation et mise en oeuvre de la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques (LRM)	31.12.18	31.12.18	■ L'ordonnance a été finalisée après consultation de l'association faîtière de la branche et sera soumise au Conseil d'Etat au début 2019 pour entrée en vigueur de la loi, suivi de l'approbation par le Grand Conseil du règlement du fonds d'encouragement aux remontées mécaniques au premier semestre 2019.
ad2	4 Mise en oeuvre de la Convention-programme NPR 2016-2019 (étapes)	31.12.18	31.12.18	■ Convention-programme en cours, les moyens NPR ont permis de satisfaire la demande.
	5 Mise en oeuvre de la nouvelle liste des communes PSRM (2018 - 2021) (étapes)	31.12.18	31.12.18	■ Prise en compte de la nouvelle liste des communes PSRM 2018-2021 (38 communes identifiées).
ad3	6 Mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie de prospection sectorielle	31.12.18	31.12.18	■ Poursuite de la stratégie, dans le secteur du Biopharma, par le biais de participations à des salons spécialisés.
	7 Mise sur pied d'une mission économique à l'étranger (étapes)	31.12.18	31.12.18	■ La 1ère étape du processus par la réalisation d'un sondage est terminée. L'analyse des données est actuellement en cours.
ad4	8 Analyse de la situation de Business Valais en lien avec la révision de la LPEC (étapes)	31.12.18		▲ Cette mesure prioritaire est décrite au point ad 1.2.

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nbre de règlements communaux soumis au Conseil d'Etat pour homologation	5	8	■ 6 pour la Valais romand et 2 pour le Haut-Valais.
	2 Taux d'engagement du fonds cantonal pour le tourisme	40%	62.6%	■ Des prêts pour un montant de CHF 15'400'000 ont été octroyés dans le cadre du Fonds cantonal pour le tourisme par l'intermédiaire du CCF SA.
	3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum	20	19.71	■ La demande de cautionnements d'entreprises exportatrices valaisannes est en baisse de 8.6% par rapport à 2017 et se monte à CHF 19'712'800.-.
	4 Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77)	95	120	■ Le nombre d'entreprises hébergées est légèrement inférieur à l'année 2017 (-2 unités). Au 31.12.2018, BioArk Monthey/Visp habritent 25 entreprises, IdeArk 20, PhytoArk 8, Energypolis 5 et TechnoArk 62.
	5 Nombre de projets d'innovation en lien avec les plateformes sciences du vivant et Energypolis	3	5	■ 4 projets concernent des entreprises dans le domaine du diagnostic rapide et des thérapies cellulaires essentiellement sur le site du BioArk de Monthey. Un projet est en lien avec l'EPFL Valais-Wallis, dans le cadre d'Energypolis.
	6 ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	12	24	■ L'ARVR a accompagné 22 dossiers de prêts et 2 dossiers à fonds perdus essentiellement dans le domaine touristique.
	7 RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	10	25	■ La RWO AG a accompagné 14 projets à fonds perdus et 11 projets de prêts, principalement dans l'industrie touristique.
ad2	8 Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2016-2019	75%	67%	▲ Toutes les demandes ont pu être financées selon la planification définie mais certains axes d'action disposent de moyens non utilisés (aides à fonds perdu).
	9 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	70	84	■ Le nombre de dossiers soutenus est en légère baisse par rapport aux années précédentes (-7.6%).
	10 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	0	-52	▲ Au 31.12.2017, la population des communes PSRM se monte à 19'284 habitants (-52 soit -0.27% par rapport au 31.12.2016).
	11 Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service	14	22.2	■ Ce montant confirme l'importance, pour l'économie valaisanne, du soutien par le service de manifestations sur l'ensemble du territoire cantonal.
ad3	12 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (GGBa)	10	0	● Les contacts initiés (principalement américains) en 2017 n'ont pu se convertir en implantation pendant l'année 2018. Plusieurs de ces projets ont été abandonnés suite à la réforme fiscale américaine ainsi que par l'incertitude créée par le refus de la RIE III par le peuple.
	13 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (hors GGBa)	10	3	● Les entrepreneurs en provenance des pays européens font désormais appel au SETI après avoir inscrit leurs sociétés au registre du commerce et ne sont donc pas comptabilisées comme implantation en tant que tel.
	14 Montant (en mios) des investissements générés par les entreprises l'année de leur implantation (GGBa)	0.5	0	● Cf. remarque indicateur n°12.
	15 Montant (en mios) des investissements générés par les entreprises l'année de leur implantation (hors GGBa)	0.5	0.14	● Les 3 implantations concernent des sociétés de services qui induisent peu d'investissement.

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad3 16 Montant (en mios) des investissements directs	2	0.42	● La demande des investisseurs étrangers, en vue de prendre une participation dans des entreprises valaisannes, a connu une baisse. En effet, ces investissements sont souvent liés à une demande de domiciliation et plusieurs dossiers traités en 2018 n'ont pas abouti par manque de respect des conditions qui sont de plus en plus strictes pour les ressortissants des pays tiers (hors UE).
ad4 17 Evénements organisés sous l'égide de Business Valais et ses partenaires	40	35	▲ Les principaux événements organisés par Business Valais sont : Prix Créateurs BCVs, Business Forum, Défi Eco, Rencontres InnoVibes, Energieapero,...
18 Taux de satisfaction des clients du SDE	85%	91%	■ L'enquête de satisfaction menée auprès de 325 clients du SDE enregistre un taux de satisfaction de 91%.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11	**Créer les conditions fav. au dév. économique**	**32'548'813.77**	**13'301'387.35**	**19'247'426.42**
P1101	Conceptualisation-modernisation conditions cadres	474'498.89	104'911.32	369'587.57
P1102	Prom., sensibilisation de la qualité des services	920'627.17	310'265.34	610'361.83
363	Cotisations aux organismes liés aux métiers à risques	19'955.60		19'955.60
363	Observatoire du tourisme	325'000.00		325'000.00
498	Subvention du SFP liée aux frais des métiers à risques		43'788.00	-43'788.00
	Solde dépenses/recettes du produit	575'671.57	266'477.34	309'194.23
P1103	Contrats de prestations et participations	29'603'337.71	12'580'474.47	17'022'863.24
363	Antenne Région Valais romand	300'000.00		300'000.00
363	ARVR : Développement de compétences en management régional	200'000.00		200'000.00
363	Centre de cautionnement et de financement SA	2'640'000.00		2'640'000.00
363	CimArk SA	250'000.00		250'000.00
363	Conv.-prog. Système de valeur ajoutée (The Ark)	3'300'000.00		3'300'000.00
363	IDIAP	200'000.00		200'000.00
363	Plateformes préindustrielles The Ark	1'500'000.00		1'500'000.00
363	RWO AG	400'000.00		400'000.00
363	Valais/Wallis Promotion	10'000'000.00		10'000'000.00
445	Revenus des participations		380'466.71	-380'466.71
451	Prélèvement de la 3ème tranche du fonds cantonal pour le tourisme au CCF SA		10'000'000.00	-10'000'000.00
463	Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		1'950'000.00	-1'950'000.00
545	Versement de la 3ème tranche du fonds cantonal pour le tourisme au CCF SA	10'000'000.00		10'000'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	813'337.71	250'007.76	563'329.95
P1104	Relations hors canton	1'345'789.88	224'501.13	1'121'288.75
363	CDEP-SO	357'805.00		357'805.00
363	Espace Mont-Blanc	104'551.95		104'551.95
363	INTERREG V	107'739.25		107'739.25
463	Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		30'991.85	-30'991.85
	Solde dépenses/recettes du produit	775'693.68	193'509.28	582'184.40
P1105	Services et orientation	204'560.12	81'235.09	123'325.03

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits			Dépenses	Recettes	Net 2018
GP12	**Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco**		**39'035'398.32**	**27'095'866.10**	**11'939'532.22**
P1201	Compétitivité des régions (NPR CH-VS)		19'974'864.63	10'972'454.94	9'002'409.69
	351	Dotation à la provision pour pertes sur créances LIM/NPR	3'764'000.00		3'764'000.00
	363	Conv.-prog. NPR (CH+VS)	482'622.90		482'622.90
	363	Projets San Gottardo	342'277.00		342'277.00
	363	UNESCO - World Heritage	100'000.00		100'000.00
	370	UNESCO - World Heritage	210'638.00		210'638.00
	463	Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		285'647.55	-285'647.55
	470	UNESCO - World Heritage		210'638.00	-210'638.00
	542	Prêts NPR	1'162'200.00		1'162'200.00
	545	Prêts NPR	11'423'000.00		11'423'000.00
	642	Remboursements Prêts NPR		213'000.00	-213'000.00
	645	Remboursements Prêts NPR		8'018'600.00	-8'018'600.00
	646	Remboursements Prêts NPR		253'400.00	-253'400.00
	Solde dépenses/recettes du produit		2'490'126.73	1'991'169.39	498'957.34
P1202	Attractivité des régions (NPR VS)		5'089'196.41	1'609'223.22	3'479'973.19
	363	Médiplant	150'000.00		150'000.00
	389	Remb. des prêts BioArk (Viège et Monthey) au fonds d'infrastructure du XXIe siècle	417'000.00		417'000.00
	542	Prêts NPR	156'000.00		156'000.00
	545	Prêts NPR	2'500'000.00		2'500'000.00
	546	Prêts NPR	1'000'000.00		1'000'000.00
	642	Remboursements Prêts NPR		91'400.00	-91'400.00
	645	Remboursements Prêts NPR		798'125.00	-798'125.00
	646	Remboursements Prêts NPR		672'300.00	-672'300.00
	Solde dépenses/recettes du produit		866'196.41	47'398.22	818'798.19
P1203	Gestion des dossiers LIM		255'119.35	10'365'260.81	-10'110'141.46
	642	Remboursements Prêts LIM		2'277'390.00	-2'277'390.00
	644	Remboursements Prêts LIM		200'000.00	-200'000.00
	645	Remboursements Prêts LIM		7'293'946.00	-7'293'946.00
	646	Remboursements Prêts LIM		565'140.00	-565'140.00
	Solde dépenses/recettes du produit		255'119.35	28'784.81	226'334.54
P1204	Promotion développement et pérennité des entr.		462'455.04	154'722.18	307'732.86
P1205	Aide promotion touristique et div. de l'offre		3'926'257.58	109'485.44	3'816'772.14
	363	Courses FIS de ski alpin	150'000.00		150'000.00
	363	Frais candidature JO 2026	1'023'012.65		1'023'012.65
	363	Gampel Open Air	100'000.00		100'000.00
	363	Omega European Masters Montana	200'000.00		200'000.00
	363	Patrouille des glaciers	100'000.00		100'000.00
	363	Sté de promotion restoroutes val.	626'914.82		626'914.82
	363	Verbier Festival & Académie	100'000.00		100'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit		1'626'330.11	109'485.44	1'516'844.67
P1206	Amélioration de l'hébergement touristique		5'408'930.46	3'099'875.57	2'309'054.89

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits			Dépenses	Recettes	Net 2018
	545	Prêts amélioration de l'hébergement touristique	4'703'400.00		4'703'400.00
	546	Prêts amélioration de l'hébergement touristique	500'000.00		500'000.00
	642	Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		65'000.00	-65'000.00
	645	Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		2'576'390.00	-2'576'390.00
	646	Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		331'250.00	-331'250.00
		Solde dépenses/recettes du produit	205'530.46	127'235.57	78'294.89
P1207		Aide au logement dans les zones spécifiques	2'967'849.40	511'735.04	2'456'114.36
	545	Prêts logement	300'000.00		300'000.00
	567	NPR aide au logement	2'213'547.00		2'213'547.00
	667	Remboursements NPR aide au logement		328'159.00	-328'159.00
		Solde dépenses/recettes du produit	454'302.40	183'576.04	270'726.36
P1208		Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	950'725.45	273'108.90	677'616.55
	567	Aide à la propriété/loyers modérés (CHWEG)	590'486.00		590'486.00
	667	Remboursements Aide à la propriété/loyers modérés (CHWEG)		130'415.50	-130'415.50
		Solde dépenses/recettes du produit	360'239.45	142'693.40	217'546.05
GP13		**Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS**	**1'213'598.47**	**292'145.29**	**921'453.18**
P1301		Réseau officiel de promotion de la place éco. VS	811'443.21	158'872.73	652'570.48
	363	Mandat GGBa	350'000.00		350'000.00
		Solde dépenses/recettes du produit	461'443.21	158'872.73	302'570.48
P1302		Autres réseaux de promotion de la place éco. VS	182'367.93	50'675.16	131'692.77
	313	Mandat SGE	54'676.00		54'676.00
		Solde dépenses/recettes du produit	127'691.93	50'675.16	77'016.77
P1303		Optimisation des invest. étrangers en Valais	219'787.33	82'597.40	137'189.93
GP14		**Coordonner les relations entre acteurs éco. VS**	**634'275.26**	**159'674.10**	**474'601.16**
P1401		Optimisation des processus relations clientèle	13'146.80	2'404.04	10'742.76
P1402		Relations partenaires Business VS et autres	119'688.40	47'393.95	72'294.45
P1403		Communication	402'776.83	72'284.35	330'492.48
	313	Forum Business Valais	8'340.00		8'340.00
	313	Prix Créateurs	80'000.00		80'000.00
		Solde dépenses/recettes du produit	314'436.83	72'284.35	242'152.48
P1404		Gestion des risques	3'415.10	1'357.28	2'057.82
P1405		Système de Management Intégré	95'248.13	36'234.48	59'013.65
Total			**73'432'085.82**	**40'849'072.84**	**32'583'012.98**

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**82'371'547.43**	**79'712'400**	**87'422'701.46**	**7'710'301**
30 Charges de personnel	21'909'022.95	23'461'800	22'338'946.53	-1'122'853
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'075'760.80	2'866'200	3'083'771.03	217'571
34 Charges financières	0.00	1'200	0.00	-1'200
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'144'885.70	3'770'000	404'514.69	-3'365'485
36 Charges de transfert	40'649'621.52	38'222'600	45'939'530.76	7'716'931
39 Imputations internes	12'592'256.46	11'390'600	15'655'938.45	4'265'338
4 Revenus d'exploitation	**73'987'943.29**	**72'629'500**	**80'514'262.28**	**7'884'762**
40 Revenus fiscaux	1'607'759.02	1'403'000	1'428'815.57	25'816
41 Patentes et concessions	31'821'297.40	30'655'000	31'903'599.05	1'248'599
42 Taxes	2'527'655.46	2'629'800	2'564'686.69	-65'113
44 Revenus financiers	87'688.65	65'000	75'994.60	10'995
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	702'390.75	866'900	5'527'265.35	4'660'365
46 Revenus de transfert	26'293'472.04	27'153'000	29'502'803.71	2'349'804
49 Imputations internes	10'947'679.97	9'856'800	9'511'097.31	-345'703
Charges nettes de résultats	**8'383'604.14**	**7'082'900**	**6'908'439.18**	**-174'461**
5 Dépenses d'investissement	**197'191.00**	**100'000**	**55'830.37**	**-44'170**
50 Immobilisations corporelles	197'191.00	100'000	55'830.37	-44'170
6 Recettes d'investissement	**197'191.00**	**100'000**	**55'830.37**	**-44'170**
63 Subventions d'investissement acquises	197'191.00	100'000	55'830.37	-44'170
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**8'383'604.14**	**7'082'900**	**6'908'439.18**	**-174'461**

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Explication des écarts financiers
Rubrique 30 L'écart provient du fait que les ORP ont engagé moins de personnel que prévu lors de l'établissement du budget 2018 en raison de la baisse des demandeurs d'emploi. Rubrique 31 Les cours de base ainsi que la formation continue dispensés par la HES-SO dans le cadre de la LHR ont été plus nombreux que budgétés. Rubrique 35 Un excédent de recettes de la LORO était prévu au budget et donc viré en fin d'année au passif du bilan, alors qu'un excédent de charges de 3.36 mios a été réalisé. Le solde représente le virement de l'excédent de recettes du FCE. Rubrique 36 La délégation de la LORO a distribué plus de fonds que prévu au budget. La différence provient principalement du paiement de la LORO pour l'alimentation spéciale du fonds des dommages non assurables. Rubrique 39 Il s'agit du transfert au service de l'agriculture en faveur du fonds des dommages non assurables. Rubrique 41 La part VS du bénéfice à la LORO a été plus élevé qu'initialement prévu. Des recettes supplémentaires sur les patentes ont également été enregistrées. Rubrique 45 Il s'agit de l'excédent de charges de la LORO de 3.3 mios ainsi qu'un prélèvement non budgété de 1.4 mios dans le fonds des dommages non assurables. Le solde est composé d'un prélèvement dans le fonds LHR en raison de l'organisation de cours supplémentaires. Rubrique 46 Il s'agit principalement d'un versement supplémentaire de la LORO en faveur du fonds des dommages non assurables et non budgété.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	155.00	155.00	155.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques

Sous-objectifs politiques

1	Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant
2	Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
3	Concilier les attentes de l'économie en main-d'oeuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail
4	Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
5	Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant
6	Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer
7	Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs (AC-AI-AS_Formation professionnelle-Addiction VS-SUVA) bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente.

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Mise en œuvre de la stratégie cantonale de l'emploi adaptée aux nouvelles conditions cadres légales et économiques	31.12.18		▲ Le projet partiel 1 (suivi des demandeurs d'emploi) a été terminé et mis en oeuvre. Le projet partiel 2 (stratégie employeur) et le projet partiel 3 (offre des mesures du marché du travail) ont été suspendus, car actuellement des projets similaires sont en cours au niveau fédéral.
	2 Analyse des mesures mises en place durant la saisonnalité (hiver 2016/2017) en collaboration avec le SECO et adaptation du processus de prise en charge des demandeurs d'emploi	31.12.18	31.12.18	■ Le projet SAPIL a été définitivement validé par le SECO. Les procédures sont adaptées.
	3 Sensibilisation des Services de l'Etat concernés ainsi que des communes valaisannes à la nécessité d'étaler les travaux publics sur l'ensemble de l'année civile	31.12.18		▲ Un groupe de travail a été créé en impliquant la représentation des services concernés, des communes/villes et l'Association VS des entrepreneurs. Un sondage a été effectué afin d'identifier les pratiques des maîtres d'oeuvre et les raisons qui les empêchent d'annualiser l'exécution des travaux de construction et d'entretien.
ad3	4 Immigration de masse : mise en oeuvre de façon efficiente des dispositions d'exécution qui découlent de l'initiative contre l'immigration de masse, notamment l'épuisement du potentiel de main-d'œuvre indigène ainsi que l'intégration des admis provisoires et des réfugiés sur le marché du travail	31.12.18		▲ La mise en oeuvre de l'obligation d'annonce est effective. Le projet lié à l'art. 53, al.5, LEI est en cours d'élaboration avec le SAS et l'asile (définition des critères d'employabilité), respectivement mise en place d'une mesure "évaluation d'employabilité".
ad5	5 Révision partielle de la loi sur la police du commerce (p. ex. achat des produits du tabac, activité de prêteur sur gage)	31.12.18	31.12.18	■ Entrée en vigueur dès le 01.01.2019
	6 Révision de la loi cantonale concernant l'ouverture des magasins (avant-projet)	31.12.18		▲ Début des travaux du groupe de travail à l'automne 2018. La composition du groupe de travail est une représentation équitable des différents organismes concernés.

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2016 : ø VS = 119.94) (2016 : ø CH = 150.4)	122	122	■
	2 SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2016 : ø VS = 13.44%) (2016 : ø CH = 21.0%)	15%	11.69%	■ Le taux de chômage et le nombre de demandeurs d'emploi ont fortement baissé
	3 SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits ? (2016 : ø VS = 15.78%) (2016 : ø CH = 23.9%)	16%	13.86%	■ Le taux de chômage et le nombre de demandeurs d'emploi ont fortement baissé
	4 SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (Réalisé 2016 = 60.7 %) (2016 : ø VS = 62%) (2016 : ø CH = 41.9%)	62%	55.28%	■
	5 Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2016 : ø VS = 3.9%) (2016 : ø CH = 3.3%)	4%	3.1%	■
	6 Indicateur général 2 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2013 = 12'030 / 2014 = 6'616 / 2015 = 6'273 / 2016 = 4'134)	8'000	2'847	■ Cet outil n'a été que très peu utilisé en raison de la bonne conjoncture économique.
	7 Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2014 = Total 2'897 (Agriculture = 472 / Construction = 1'305 / Hôtellerie et restauration = 1'120) 2015 = Total 2'890 (Agriculture = 491 / Construction = 1'298 / Hôtellerie et restauration = 1'101) 2016 = Total 2'743 (Agriculture = 423 / Construction = 1'284 / Hôtellerie et restauration = 1'036)	2'800	2'074	■
ad2	8 Respect du crédit alloué par l'organe de compensation de l'assurance-chômage pour les frais d'exploitation et les mesures du marché du travail	100%	96%	■
ad3	9 Immigration de masse : épuisement du potentiel de main-d'œuvre étrangère (baisse du chômage)	-0.1%	-0.1%	■
ad6	10 Bail à loyer : nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis	70%	75%	■
ad7	11 CII : Nombre de cas annoncés par tous les dispositifs (2013 = 65 / 2014 = 109 / 2015 = 55 / 2016 = 79)	100	80	■

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad7 12 CII : taux de réinsertion réussie pour les situations de décloisonnement (2013 = 51% / 2014 = 46% / 2015 = 47% / 2016 = 47%)	30%	54%	■ Ce taux de réinsertion est supérieur à celui des années précédentes et il est à mettre en lien avec la bonne conjoncture économique favorisant également une prise d'emploi facilitée pour les personnes en situation complexe.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Emploi et marché du travail	**47'745'397.94**	**38'117'672.59**	**9'627'725.35**
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	381'952.95	338'405.44	43'547.51
P1102 Planification et Gestion des MMT	1'984'241.07	1'821'970.32	162'270.75
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	724'050.11	262'480.99	461'569.12
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	42'289'390.11	21'913'563.65	20'375'826.46
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	1'955'277.73	13'471'109.55	-11'515'831.82
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	410'485.97	310'142.64	100'343.33
GP12 Activités économiques	**39'733'133.89**	**42'452'420.06**	**-2'719'286.17**
P1201 Prestations LHR	4'141'738.41	5'210'348.78	-1'068'610.37
313 Prestations de service et honoraires	2'106'263.00		2'106'263.00
Solde dépenses/recettes du produit	2'035'475.41	5'210'348.78	-3'174'873.37
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	34'676'172.43	37'124'283.11	-2'448'110.68
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	278'082.80		278'082.80
402 Autres impôts directs		1'426'579.07	-1'426'579.07
421 Emoluments pour actes administratifs		493'395.00	-493'395.00
429 Autres taxes		278'082.80	-278'082.80
Solde dépenses/recettes du produit	34'398'089.63	34'926'226.24	-528'136.61
P1203 Bail à loyer	690'207.76	72'047.45	618'160.31
P1204 AEP	-0.01		-0.01
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	225'015.30	45'740.72	179'274.58
Total	**87'478'531.83**	**80'570'092.65**	**6'908'439.18**

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
Défendre et promouvoir l'agriculture valaisanne
B18 28'710'900 net
C18 28'136'657.48 net

GP 11
Groupe de produits
B18 28'710'900 net
C18 28'136'657.48 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**157'770'432.42**	**158'184'400**	**164'975'226.12**	**6'790'826**
30 Charges de personnel	17'087'572.60	18'279'200	17'306'202.73	-972'997
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'193'436.25	3'790'800	3'770'907.19	-19'893
34 Charges financières	4'693.70	0	4'423.59	4'424
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	256'156.15	25'000	0.00	-25'000
36 Charges de transfert	8'214'930.34	7'986'600	11'566'925.50	3'580'326
37 Subventions redistribuées	126'489'565.90	126'100'000	129'425'587.70	3'325'588
38 Charges extraordinaires	0.00	0	474'771.00	474'771
39 Imputations internes	2'524'077.48	2'002'800	2'426'408.41	423'608
4 Revenus d'exploitation	**142'011'151.17**	**141'968'500**	**148'707'413.99**	**6'738'914**
40 Revenus fiscaux	14'022.00	2'700	14'457.45	11'757
42 Taxes	8'884'637.56	7'493'700	7'541'968.99	48'269
43 Revenus divers	343'710.10	1'568'700	21'411.05	-1'547'289
44 Revenus financiers	242'537.86	236'000	324'242.29	88'242
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	124'708.05	420'000	189'778.62	-230'221
46 Revenus de transfert	5'075'802.36	5'417'500	5'459'068.50	41'569
47 Subventions à redistribuer	126'489'565.90	126'100'000	129'425'587.70	3'325'588
49 Imputations internes	836'167.34	729'900	5'730'899.39	5'000'999
Charges nettes de résultats	**15'759'281.25**	**16'215'900**	**16'267'812.13**	**51'912**
5 Dépenses d'investissement	**24'480'505.79**	**31'386'400**	**30'010'663.80**	**-1'375'736**
50 Immobilisations corporelles	356'619.99	300'000	88'129.85	-211'870
54 Prêts	7'149'486.00	10'000'000	8'325'770.65	-1'674'229
55 Participations et capital social	0.00	0	4'000.00	4'000
56 Propres subventions d'investissement	10'932'686.80	9'220'000	9'152'675.30	-67'325
57 Subventions d'investissement redistribuées	6'041'713.00	8'866'400	9'914'859.00	1'048'459
58 Investissements extraordinaires	0.00	3'000'000	2'525'229.00	-474'771
6 Recettes d'investissement	**13'114'595.05**	**18'891'400**	**18'141'818.45**	**-749'582**
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	11'788.60	0	655.00	655
63 Subventions d'investissement acquises	76'227.80	1'512'000	-600'949.10	-2'112'949
64 Remboursements de prêts	6'948'550.15	8'513'000	8'790'164.55	277'165
65 Transferts de participations	1.00	0	1.00	1
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	36'314.50	0	37'088.00	37'088
67 Subventions d'investissement à redistribuer	6'041'713.00	8'866'400	9'914'859.00	1'048'459
Dépenses nettes d'investissement	**11'365'910.74**	**12'495'000**	**11'868'845.35**	**-626'155**
Insuffisance de financement	**27'125'191.99**	**28'710'900**	**28'136'657.48**	**-574'243**

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Explication des écarts financiers
Rubriques 36 : Ce montant se compose des éléments suivants : - Redevances agricoles : 3.33 mios (encaissées et reversées, cf rubr. 42) - Subv. versées (gel) : 4.84 mios financés par le fonds spécial mis à disposition par la loterie romande (encaissées et reversées, cf rubr. 49) - Subv. diverses : 3.39 mios, soit environ 0.8 Mio inférieur au montant budgeté de 4.19 mio. Rubrique 37/47 : La différence provient principalement des subventions versées pour le gel, 3.47 mios financés par le fonds suisse. Rubrique 43: L'OFEV a transmis en date du 17.01.19 une prise de position quant au refinancement des heures du SCA (nature des heures qui sont subventionnables). Au vu des délais trop courts pour analyser et intégrer cette prise de position pour la clôture du compte 2018 et compte tenu des incertitudes du financement par l'OFEV et des négociations en cours via l'OCCR3, aucun montant n'a pu être comptabilisé en 2018. L'imputation de la charge des heures du SCA sera réalisée sur l'exercice 2019. Rubrique 56 : Sur les 9.1 mios provenant de l'OAS, 8.35 mios concernent des améliorations standards et 0.75 mio le crédit spécial gel Rubriques 57/67: Il s'agit des subventions fédérales pour les améliorations structurelles dans l'agriculture. Suite aux intempéries, grâce à l'approbation du crédit cadre pour les intempéries par le Grand Conseil, une demande d'augmentation du budget fédéral 2018 a pu être déposée auprès de la Confédération. Les communes valaisannes ont ainsi pu bénéficier de Fr. 1.048 mio de contributions fédérales supplémentaires en faveur des infrastructures affectées par ces intempéries. Rubrique 58 : Sur les 3 mios prévus pour les mesures urgentes liées aux intempéries 2018, un solde de Fr. 474'000.- n'a pas pu être utilisé en 2018. Il était difficile pour les collectivités publiques de supporter, en 2018, l'entier des coûts liés à ces mesures imprévisibles. Le solde a été affecté à un compte de financement spécial.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	108.65	108.65	114.65

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Lors de la session de décembre 2017, le Grand Conseil a autorisé l'engagement de 6 EPT supplémentaires au Service de l'agriculture pour l'exercice 2018. Ces engagements sont détaillés comme il suit: - 3 EPT à l'office d'arboriculture (ouvriers agricoles) liés à l'achat par le Canton du centre Agroscope de Conthey (Décision du Grand Conseil du 12 décembre 2017), financés entièrement par la Confédération selon la convention de collaboration. La recette correspondante a été intégrée au budget sous la rubrique 463. - 3 EPT à l'office des améliorations structurelles concernant la réalisation des études générales transversales et des études préliminaires dans le cadre des mesures d'accompagnement agricole liées à la troisième correction du Rhône (mesure prioritaire (MP) Chablais, MP Coude du Rhône, MP Sion, MP Sierre). Grâce à ces engagements, les études préliminaires pour Martigny- Vernayaz et la région du Chablais ont pu être réalisées en 2018. Ces postes sont autofinancés pour le SCA par consolidation des charges salariales en investissement auprès de l'OCCR3 (débit rubr. 5650 MCH2 à l'OCCR3 et crédit rubr. 431 MCH2 au SCA).

OBJECTIF POLITIQUE	
Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée axée sur des produits authentiques et un paysage attractif, contribuant ainsi à faire du Valais une destination incontournable en Europe	
Sous-objectifs politiques	
1	Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne dans le cadre de l'évolution de la politique agricole nationale et internationale et optimiser les paiements directs
2	Encourager la production de biens de consommation de qualité et contribuer à une biodiversité riche et un paysage attractif
3	Améliorer la rentabilité et la plus-value de l'agriculture valaisanne en augmentant la connaissance du marché, en adaptant l'offre et en promouvant des stratégies marketing adaptées à chaque branche et intégrées entre les différents secteurs économiques valaisans
4	Améliorer le professionnalisme de l'agriculture valaisanne en renforçant la formation de base, la formation continue et le conseil
5	Favoriser le développement de l'espace rural à l'échelle régionale, sauvegarder les terres agricoles et assurer un entretien approprié du territoire
6	Augmenter l'efficience des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'AGRICULTURE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Suivi de l'évolution des négociations internationales et identification des mesures d'anticipation utiles	31.12.21		■ Séparation politique internationale agricole et intérieure suite à la "vue d'ensemble" du Conseil fédéral
	2 Orientation des travaux de la PA 2022+ en fonction des intérêts du Valais et suivi de la mise en oeuvre de la PA 2017/21	31.12.21		■ Obtenu avant mise en consultation : Stabilité du système des paiements directs et pas d'augmentation de la taille minimale, assurance risque pour les dégâts de récolte, renforcement de l'approche régionale, maintien AOP/IGP vins, soutiens pour le centre compétences. Lobbying suite à la mise en consultation pour contributions capital-plants viti/arbo, exigences de formation réalistes.
	3 Adaptation des géodonnées selon instructions de l'OFAG	31.12.21		▲ 80 % des données générées informatiquement. Solde en cours
ad2	4 Mise en oeuvre de la révision du système de contrôle des vins aux niveaux intercantonal et fédéral	31.12.18		▲ Organe unique pour le contrôle du commerce des vins, statut des vignerons encaveurs maintenu, intervention pour tarif en cours
	5 Développement et mise en vigueur de la base de données informatique pour le contrôle de la vendange (e-vendange) - reprise du contrôle de vendanges du SCAV	01.01.19		■ Saisie des vendanges 2018 sur "e-vendanges"
	6 Définition du cadre national pour l'évolution des AOC viticoles vers les AOP/IGP et lancement des réflexions au niveau cantonal	31.12.18		▲ Participation au groupe de travail fédéral et collaboration avec l'OFAG. Mise en consultation des modifications législatives dans le cadre de PA 2022. Lobbying actif pour expliquer et convaincre
	7 Définition et mise en oeuvre d'une politique environnementale et d'un plan d'action pour la viticulture et l'arboriculture	31.12.19		▲ Plan d'actions cantonal de réduction des risques phytosanitaires défini avec la profession. Hélicoptère: défense d'une solution pragmatique auprès de l'OFEV. Soutien à Biovalais et plateforme de coordination bio en viticulture. Développement de projets ressources en viti. et arboriculture. Projet pilote PA22+ stratégie agricole régionale cultures spéciales
	8 Mise en oeuvre des mesures permettant de renforcer la recherche agronomique suisse en Valais et reprise de l'exploitation du domaine Agroscope Conthey	31.12.19		▲ Négociations en cours avec l'OFAG pour collaboration viti et viniculture. Reprise de l'exploitation Agroscope Conthey par le SCA
	9 Surveillance des organismes dangereux (feu bactérien, drosophile suzukii, ECA, flavescence dorée,...) et information des concernés sur la protection des cultures	31.12.21		■ Surveillance renforcée des organismes dangereux. Groupe de travail néobionte créé. Restructuration et renforcement des ressources internes. Demande d'une taskforce "ravageurs émergeants" pour cochenille, punaise, etc. Nouveaux organismes dangereux difficiles à combattre.
	10 Amélioration de la qualité du lait et production fromagère sur nos alpages	31.12.19		■ Qualité lait satisfaisante. Information programmée en 2019 avec le SCAV
	11 Promotion active de la qualité en termes de production, de biodiversité, de paysage et d'environnement dans les domaines agricoles appartenant à l'Etat	31.12.18		■ Domaine bio à Viège avec convention FiBL. Reconversion au bio pour production animale à Châteauneuf. Essais sur le domaine Châteaneuf : abricots bio, pommes et poires avec zéro résidu. Parcelle de référence bio terrasses à Châteauneuf. Grand Brulé : 6 ha bio en 2019
ad3	12 Renforcement de la coordination de la promotion agricole avec VWP	31.12.21		▲ Développement d'expériences et manifestations d'oenotourisme et gastronomie
	13 Conduite du développement stratégique de la marque "Valais" avec les partenaires concernés; renforcement de la qualité et de la certification des produits portant la marque	31.12.21		▲ Reflexion en cours sur la déclinaison, les critères d'accès à la Marque Valais et système de contrôle

SERVICE DE L'AGRICULTURE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad3	14 Monitoring de la filière laitière et fromagère du canton et soutien à une stratégie de mise en valeur régionale	31.12.20		■ Structure de suivi en fonction. Lait d'industrie en forte régression (13.5 mios à 5.6 mios en 10 ans). Réorientation de la valeur ajoutée.
	15 Promotion des produits valaisans dans les manifestations et institutions étatiques ou soutenues par l'état	31.12.18		■ Produits de proximité notamment dans la restauration collective. Elargissement du réseau : 13 établissements partenaires (dont 2 communes) et 33 fournisseurs partenaires. Cuisines collectives : création d'un kit de communication et guide de rénovation
ad4	16 Promotion des formations CFC et AFP des professions de l'agriculture et de fromagers en favorisant l'acquisition de compétences, la mobilité professionnelle et les relations internationales	31.12.21		■ Système linéaire introduit pour toutes les filières Agrialiform. Participations à plusieurs séminaires internationaux. Echanges d'apprentis avec le Centre agricole de Viège.
	17 Promotion de l'accès aux formations agricoles supérieures (HES, brevets..)	31.12.21		■ Modules mis sur pied (accueil à la ferme, restauration, planification arboricole, etc) et donnés dans le cadre des brevets (arbo. et maraîchers) et maîtrises. Modules brevet agricole au Centre agricole de Viège.
	18 Définition d'une stratégie de formation (base et continue) en prévision de l'évolution future de la politique agricole fédérale	31.12.19		■ Priorité 2019 selon PA 22+. Intégration des organisations professionnelles.
ad5	19 Poursuite de la réalisation des projets de maintien du vignoble en terrasses et développement de nouveaux projets	31.12.21		■ Projets MVT en cours : Fully, Visperterminen, Bovernier, Vétroz, Martigny, Martigny-Combe, Sion, Leuk, Raron, Lens-Sierre. 3.7 mios d'investissement en 2018 pour MVT. Nouveaux projets MVT 2018 : Conthey, Savièse, Rarogne. Volume total d'investissement : près de 100 mios
	20 Mise en oeuvre d'une stratégie d'évolution structurelle du vignoble	31.12.21		■ Modernisation du vignoble par région : maintien du vignoble en terrasses, intégration de l'aspect foncier et du capital plante. Nouveaux projets pilotes à Ayent, Savièse, Conthey. A Ayent, création d'accès chenillard admis au niveau OFAG comme dossier pilote.
	21 Mise en oeuvre des mesures structurelles de lutte contre le gel	31.12.19		■ 5 projets réalisés sur 100 ha et 10 à l'étude. 2.7 mios investis en 2018
	22 Conduite du Copil agricole et mise en oeuvre de la stratégie d'accompagnement agricole pour R3	31.12.21		▲ Définition de principe politique entre le DEF et le DMTE. Formalisation des aspects financiers et administratifs.
	23 Monitoring de PA 14-17, notamment sur l'évolution du cheptel et l'entretien du territoire et, le cas échéant, élaboration de mesures correctives souhaitables	31.01.19	31.12.18	■ Aucune diminution du chepel selon l'analyse des statistiques 2014/2018. Restructuration du marché laitier. Charge en bétail sur la SAU stable, malgré l'augmentation des surfaces de promotion de la biodiversité
	24 Poursuite du conseil ciblé sur les mesures de protection des troupeaux sur les alpages protégeables et affinement des mesures recommandées sur la SAU	31.12.19		▲ Directives Herdenschutz VS à adapter à celle de l'OFAG. Engagement d'un collaborateur sur le site de Viège. Organisation à revoir pour 2019. (4'550 heures totales de travail pour le SCA et le SCFP)
	25 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Val d'Illiez, Leuk, Saastal, Simplon, Anniviers, Entremont)	31.12.21		■ Nouveaux projets : Conches, Anniviers, Saastal, Fully, Montana, Trient, Chamoson, Saillon. Projets en réalisation : Agro Espace Leuk, Entremont, Val d'Illiez
ad6	26 Définition et mise en oeuvre d'une stratégie de communication moderne et intégrée	31.12.18	31.12.18	■ Développement de nouveaux supports : AgriVS, Newletter. Réseaux sociaux Facebook, Instagram, twitter

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad6 27 Poursuite de la mise en oeuvre de la stratégie des domaines agricoles (investissements et innovations)	31.12.21		■ Innovation 2018 : parcours didactique, brunch du 1er Août, Rénovation du système de distribution du gaz à la fromagerie-école pour mise aux normes sécurité. Changement du système d'attache bétail pour le bien-être des animaux. Préparation des surfaces herbagères au passage à une exploitation bio. Arboriculture : stratégie eau et zéro résidu. Grand Brûlé à Leytron : test d'une nouvelle machine pour le traitement sans herbicides chimiques dans les vignes. Viège : détention des chiens de protection

SERVICE DE L'AGRICULTURE

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Optimisation du volume des paiements directs (en mios) selon les adaptations législatives	128	127.2	■ stable (2017 = 127.8)
	2 Amélioration et adaptation de la plateforme saisie en ligne permettant de répondre aux attentes des agriculteurs et des autres acteurs concernés (ex. association réseaux, préposés communaux, etc.) tout en garantissant des données de qualité	31.12.18	31.12.18	■ Plateforme développée à satisfaction de tous
	3 Montant des contributions fédérales et cantonales au titre du projet ressources 77 a et b en arboriculture durable	500'000	260'000	● Projet partiellement inclu dans le nouveau programe des paiements directs "réduction produits phytosanitaires" en arboriculture et viticulture.
ad2	4 Nombre total de communes viticoles avec mensuration officielle (65 communes viticoles) (réalisé en 2015 : 15, planifié en 2016 : 18)	65	51	▲ 90% des surfaces du vignobles sont en mensuration officielle (MO). Solde de 14 communes à traiter.
	5 Accompagnement de la mise en oeuvre du plan d'action "risques des pesticides"	25%	50%	■ 15 réunions de conseils en groupes
	6 Définition d'un plan d'action concernant la recherche viti-vinicole en Valais	30.03.18		▲ Discussion avec Agroscope et HES pour projets (irrigation, azote, enherbement, cuivre, etc)
	7 Saisie électronique des apports vendanges et déclaration d'encavage "e-vendanges"	30.11.18	31.08.18	■ 394 caves en 2018 = 99 % des caves dont les données de vendanges 2018 ont été introduites sur e-vendange
ad3	8 Rendement brut du secteur agricole (2011 = 341 mios, 2012 = 321.5 mios, 2013 = 318 mios, 2014 = 333.5 mios, 2015 = 316.8 mios, 2016 = 361.9 mios)	362	307	● Selon rapport CVA, chiffre 2017. Chiffre 2018 disponible en avril
	9 Chiffre d'affaires net de la filière vitivinicole valaisanne (2009 = 441 mios, 2010 = 436, 2011 = 411, 2012 = 390 mios, 2013 = 376 mios, 2014 = 370 mios)	440	375	● Résultats 2016. Chiffre 2017 disponible en avril 2019
ad4	10 Nombre d'apprentis dans les formations à faible effectif (viticulteur-caviste) (planifié en 2015 : 52 et en 2016 : 52)	50	57	■ 30 apprentis en viticulture et 27 cavistes
	11 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels	60	63	■ 5 AFP : 1 en agriculture et 4 dans la filière paysagiste. 58 CFC : agriculture 11, arboriculture 4, culture maraîchère 4, viticulture 12, cave 10 et paysagisme 17.
	12 Taux de réussite des CFC dans les formations du champ professionnel AgriAliform	80%	89%	■ Agriculteur Châteaunauef 84.62 %, agriculteurs Viège 87.5%, arboriculteurs 66.67 % (6 candidats - 2 échecs), maraîchers 100%, viticulteurs 92.31%, 92.31 % caviste. AFP 100 %
	13 Taux de satisfaction des cours de formation continue	95%	95%	■ Grande satisfaction des participants.
	14 Taux de satisfaction des apprentis sur les cours dispensés	90%	95%	■ Très bon retour des apprentis, formateurs et des participants aux cours et aux modules de brevet.
	15 Nombre de jours d'échange avec les établissements de formation européens	50	60	■ 5 séminaires de 5 jours soit 25 jours. Accueil de groupes en Valais, Bretons, Orange, Carpentras soit 15 jours. 3 jours d'échange avec Aoste et plus de 20 jours de participations de jeunes à des concours européens

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad5	16 Réalisation des études préliminaires et définition des mesures individuelles à prendre dans les secteurs prioritaires R3 (Chablais, Martigny, Sion, Sierre et Viège)	60%		▲ Etudes préliminaires sur le Chablais et Martigny en voie de finalisation. Mesures individuelles sur Martigny en phase de réalisation/ terminées. Suite des travaux dès que possible.
	17 Réalisation du remaniement par fermage du Lötschental: ancien état et taxation 2016, nouvel état 2017, répartition des frais 2018	100%	90%	▲ retard en raison du traitement des oppositions dans le cadre du nouvel état
	18 PDR Entremont : réalisation des travaux	30%	40%	■ Travaux importants débutés chez Valplantes
	19 PDR Val d'Illiez: réalisation des travaux du PDR Illiez	40%	50%	■ Début des travaux pour la cave d'affinage et l'espace visiteurs à la Cavagne
	20 Alpages considérés comme protégeables s'étant engagés à mettre en oeuvre des mesures de protection des troupeaux	100%	80%	▲ Solde des alpages en cours de négociation ou de mise en place de mesures
	21 Affinage des mesures de protection des troupeaux pour la SAU	30.04.18	31.12.18	▲ Adaptation du système de clotûre réalisée ou en cours, selon région
	22 Nombre de communes avec des dossiers MVT en réalisation (Fully, Visperterminen, Bovernier, Vétroz, Martigny - Martigny-Combe, Sion)	9	10	■ Nouveaux projets pilotes à Savièse, Conthey, Rarogne, Lens
	23 Respect des distances d'épandage et de traitement par rapport aux cours d'eau	31.12.18		▲ Information délivée par newsletters, communiqués phytosanitaires, séances d'information aux agriculteurs. Plan d'actions VS réduction des produits phytosanitaires. Contrôle de huit cours d'eau à haut risque de non-conformité dans le vignoble. Réduction des paiements directs et courriers aux propriétaires pour non-conformité.
	24 Nombre de projets de développement régionaux au niveau du vignoble	2	2	■ Fully en cours, Chamoson en discussion et Saillon esquisse en cours
ad6	25 Concept didactique sur les centres de compétences en place et parcours utilisé	31.12.18		▲ Parcours et support réalisés. Autorisation CCC obtenue
	26 Transformation de la cave du Grand-Brûlé - projet d'exécution terminé	31.12.18		● Selon priorités « budget FIGI 2019 – 2028 ». Discussion en cours avec l'OFAG, Agroscope pour collaboration
	27 Nombre d'utilisateurs de l'application smartphone	↗	↗	■ L'application "AgiVS" est en phase d'amélioration : notification (push) et création de groupe d'intérêt
	28 Rapport annuel statistiques selon nouvelle formule en ligne	30.04.18	31.03.18	■ Mise en ligne du rapport statistiques établi en collaboration avec la HES prévue en mars 2019

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits			Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11	**Groupe de produits**		**194'985'889.92**	**166'849'232.44**	**28'136'657.48**
P1101	Améliorations structurelles		32'790'792.46	20'924'563.03	11'866'229.43
P1102	Economie animale		4'000'842.32	988'729.38	3'012'112.94
	363	Principalement : Redevances fromagères (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	696'275.65		696'275.65
	363	Soutien à l'élevage et à la production animale : Part au recrutement des bovins estivés en VS et provenant de l'ext. du canton, prime de qualité pour les fromages à raclette du VS, contributions aux filières locales de viande, etc	459'222.60		459'222.60
	429	Redevances fromagères (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		668'510.05	-668'510.05
		Solde dépenses/recettes du produit	2'845'344.07	320'219.33	2'525'124.74
P1103	Arboriculture et culture maraîchère		9'259'733.38	6'940'479.43	2'319'253.95
	363	Principalement : Redevances fruits et légumes (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	1'051'489.20		1'051'489.20
	363	Principalement lutte par confusion en arboriculture	317'470.87		317'470.87
	363	Subventions versées aux exploitations agricoles touchées par le gel en 2017 - Fds spécial Loterie romande	2'286'651.00		2'286'651.00
	370	Subventions versées aux exploitations agricoles touchées par le gel en 2017 - fondssuisse	2'341'242.00		2'341'242.00
	425	Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits provenant du secteur de production de l'office d'arboriculture et cultures maraîchères		458'896.02	-458'896.02
	429	Redevances fruits et légumes (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		972'510.55	-972'510.55
	463	Contribution d'Agroscope pour l'exploitation du site spécial de Conthey		304'100.00	-304'100.00
	470	Montant reçu du fondssuisse pour l'indemnisation des exploitations touchées par le gel en 2017		2'341'242.00	-2'341'242.00
	498	Montant reçu de la Loterie romande pour l'indemnisation des exploitations touchées par le gel en 2017		2'286'651.00	-2'286'651.00
		Solde dépenses/recettes du produit	3'262'880.31	577'079.86	2'685'800.45
P1104	Viticulture		9'661'873.01	7'270'754.54	2'391'118.47
	363	Principalement : Redevances viticoles (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	1'745'793.33		1'745'793.33
	363	Principalement : Subv. pour lutte contre les ravageurs de la vigne, contrôle de la vendange (contrat de prestations avec IVV) et projet VitiSol	407'003.25		407'003.25
	363	Subventions versées aux exploitations agricoles touchées par le gel en 2017 - fds spécial Loterie romande	2'557'840.00		2'557'840.00
	370	Subventions versées aux exploitations agricoles touchées par le gel en 2017 - fondssuisse	1'133'058.00		1'133'058.00
	425	Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des vins de la Cave de Châteauneuf		161'398.85	-161'398.85
	425	Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des vins de la Cave du Grand-Brûlé		736'640.85	-736'640.85
	429	Redevances viticoles (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		1'694'960.00	-1'694'960.00
	463	Subvention fédérale pour contrôle AOC de la vendange		265'209.00	-265'209.00
	470	Montant reçu du fondssuisse pour l'indemnisation des exploitations touchées par le gel en 2017		1'133'058.00	-1'133'058.00

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2018
498	Montant reçu de la loterie romande pour l'indemnisation des exploitations touchées par le gel en 2017		2'557'840.00	-2'557'840.00
	Solde dépenses/recettes du produit	3'818'178.43	721'647.84	3'096'530.59
P1105	Formation de base et formation continue	9'322'669.85	2'785'153.27	6'537'516.58
421	Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		552'532.12	-552'532.12
421	Hébergement et restauration internat de Viège		90'340.67	-90'340.67
425	Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des poduits provenant du domaine de Viège		766'328.24	-766'328.24
461	Contributions des autres cantons aux frais d'écolage pour les élèves hors canton qui suivent leur formation à Châteauneuf		276'101.00	-276'101.00
463	Subvention fédérale pour l'enseignement : Total de la subvention : Fr. 285'256.-		208'735.50	-208'735.50
	Solde dépenses/recettes du produit	9'322'669.85	891'115.74	8'431'554.11
P1106	Paiements directs	129'949'978.90	127'939'552.79	2'010'426.11
303	Dévloppements informatiques pour la saisie en ligne ainsi que pour la récolte et le transfert des géodonnées selon le modèle de l'OFAG	187'180.27		187'180.27
363	Part cantonale des paiements directs aux contributions écologiques et qualité paysage	1'499'739.95		1'499'739.95
370	Paiements directs versés	125'951'287.70		125'951'287.70
421	Emoluments pour contrôles des exploitations participant volontairement aux programmes de biodiversité et qualité paysage, émoluments pour reconnaissance d'exploitation		455'585.80	-455'585.80
460	Rétrocessions RPLP perçues de la Confédération		1'499'739.95	-1'499'739.95
470	Paiements directs à redistribuer		125'951'287.70	-125'951'287.70
	Solde dépenses/recettes du produit	2'311'770.98	32'939.34	2'278'831.64
Total		**194'985'889.92**	**166'849'232.44**	**28'136'657.48**

Remarques

Par décision du Conseil d'Etat du 19.08.2015, les prêts du crédit agricole sont neutres dans le compte.
Les demandes de prêts ont été inférieures de 1.67 mio par rapport aux montants budgétés.

Détail :
Rubr. 54 Prêts : CHF 8'325'770.65
Rubr. 64 Remboursements : CHF - 8'790'164.55
Rubr. 45 Prélèvement sur la liquidité cantonale : CHF - 136'555.20
Rubr. 63 Attribution à la liquidité fédérale : CHF 600'949.10
Total : 0

Rubr. 30 :
Les 6 EPT inscrits au budget 2018 ont débuté leur activité en cours d'année (avril et septembre/novembre). De plus, plusieurs collaborateurs ont réduit provisoirement leur taux d'activité en 2018.

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

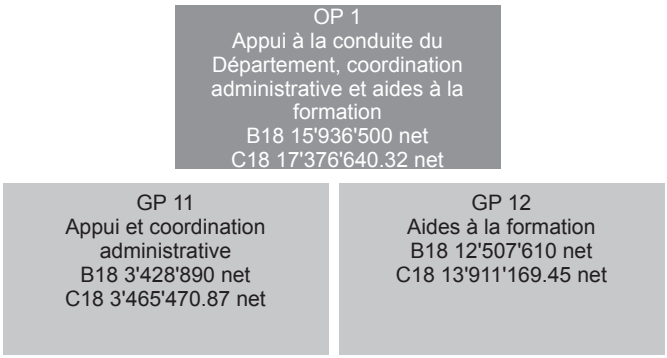

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**22'127'963.82**	**21'636'900**	**21'899'863.33**	**262'963**
30 Charges de personnel	3'463'722.35	3'648'900	3'811'148.45	162'248
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	574'941.96	658'300	728'910.87	70'611
36 Charges de transfert	17'964'261.00	17'254'300	17'253'808.00	-492
39 Imputations internes	125'038.51	75'400	105'996.01	30'596
4 Revenus d'exploitation	**1'699'139.42**	**1'859'200**	**1'598'928.90**	**-260'271**
40 Revenus fiscaux	7.00	0	0.00	0
42 Taxes	50'271.10	32'700	61'520.75	28'821
44 Revenus financiers	512'832.32	681'500	496'441.15	-185'059
46 Revenus de transfert	1'136'029.00	1'145'000	1'040'967.00	-104'033
Charges nettes de résultats	**20'428'824.40**	**19'777'700**	**20'300'934.43**	**523'234**
5 Dépenses d'investissement	**2'443'440.00**	**3'600'000**	**2'493'032.00**	**-1'106'968**
54 Prêts	2'443'440.00	3'600'000	2'493'032.00	-1'106'968
6 Recettes d'investissement	**6'296'928.62**	**7'441'200**	**5'417'326.11**	**-2'023'874**
64 Remboursements de prêts	6'296'928.62	7'441'200	5'417'326.11	-2'023'874
Recettes nettes d'investissement	**3'853'488.62**	**3'841'200**	**2'924'294.11**	**-916'906**
Insuffisance de financement	**16'575'335.78**	**15'936'500**	**17'376'640.32**	**1'440'140**

Explication des écarts financiers

Rubrique 318 Réévaluations sur créances : le montant des amortissements des prêts irrécouvrables accordés aux étudiants et aux apprentis a été plus important que planifié.
Rubrique 54 Prêts et participations permanentes : l'écart provient des prêts accordés qui n'ont pas été entièrement utilisés par les ayants droit par crainte d'un endettement trop important.
Rubrique 64 Remboursement de prêts : le montant des remboursements des prêts dépend de la capacité financière des bénéficiaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	33.60	23.50	25.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études

Sous-objectifs politiques

1 Assumer les missions d'état-major du Département :

1.1 Assurer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information

1.2 Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales

2 Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service

3 Soutenir les services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, conseiller juridiquement le Chef de département et les services de la formation, prendre position sur les recours, émettre des avis de droit

4 Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel (apprentis) ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes

5 Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Démarrage et promotion du Campus Energypolis dans le cadre du Swiss Innovation Park	31.12.18		■ Une étude de faisabilité quant à la structure de financement d'un Partenariat Public-Privé dans le cadre du Swiss Innovation Park a été menée. Les résultats seront connus en 2019.
	2 Mise en oeuvre de la seconde phase du pôle EPFL Valais/Wallis (zone du Campus Energypolis) et du pôle Santé (site de l'Hôpital de Sion à Champsec)	31.12.18		■ La seconde phase d'implantation du Pôle EPFL Valais Wallis a démarré. Le Centre d'impression des Ronquoz (CIR) hébergera ALPOLE, le Pôle de recherche sur l'environnement alpin et polaire. Le projet de décision de la transformation des locaux du CIR sera soumise au Grand Conseil courant 2019. Le concours d'architecture du Pôle Santé a été lancé le 19 octobre 2018.
	3 Appui stratégique au centre cantonal ICT-VS pour le domaine des infrastructures technologiques (Intégration MITIC: médias, images et technologies de l'information et de la communication)	31.12.18	31.12.18	■ La commission stratégique ICT-VS pilote les dossiers. Elle est composée des Chefs du Service de l'enseignement, du Service de la formation professionnelle, du Service des hautes écoles et du Service cantonal de l'informatique. Elle est présidée par le coordinateur informatique du département.
ad4	4 Création d'un guichet virtuel pour les allocations de formation en collaboration avec le service cantonal de l'informatique (SCI)	31.12.18	25.07.18	■ Le guichet virtuel a été réalisé et a été mis en fonction à la fin juillet 2018.

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad4	1 Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	5'050	4'867	■
	2 Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	3'950	4'048	■
	3 Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt	2'950	2'883	■
	4 Montant brut des prêts (y.c. transitoires)	3'600'000	2'493'032	▲ L'écart est lié au fait que plus de 25% des bénéficiaires d'un prêt y renonce par crainte d'un endettement trop important.
	5 Montant brut des bourses (y.c. transitoires)	17'254'300	17'228'808	■
	6 Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du secondaire (étudiants et apprentis)	57%	58%	■
	7 Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation en Valais	60%	62%	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Appui et coordination administrative	**3'580'763.52**	**115'292.65**	**3'465'470.87**
P1101 État-major du département	1'400'052.34	104'573.76	1'295'478.58
P1102 Délégués du département	184'490.93	1'919.56	182'571.37
P1103 Affaires juridiques de la formation	357'652.78	1'773.53	355'879.25
P1104 Comptabilité de la formation	1'170'537.07	5'059.27	1'165'477.80
P1105 Coordination informatique du département	185'049.10	799.82	184'249.28
P1106 Coordination RH du personnel enseignant	185'049.11	799.82	184'249.29
P1107 Traductions du département	97'932.19	366.89	97'565.30
GP12 Aides à la formation	**20'812'131.81**	**6'900'962.36**	**13'911'169.45**
P1201 Bourses et prêts d'études	20'812'131.81	6'900'962.36	13'911'169.45
318 Réévaluations sur créances	490'896.72		490'896.72
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	17'253'808.00		17'253'808.00
440 Revenus des intérêts		496'441.15	-496'441.15
463 Subventions acquises de la Confédération		960'967.00	-960'967.00
547 Prêts d'études versés	2'493'032.00		2'493'032.00
647 Remboursement des prêts d'études		5'417'326.11	-5'417'326.11
Solde dépenses/recettes du produit	574'395.09	26'228.10	548'166.99
Total	**24'392'895.33**	**7'016'255.01**	**17'376'640.32**

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

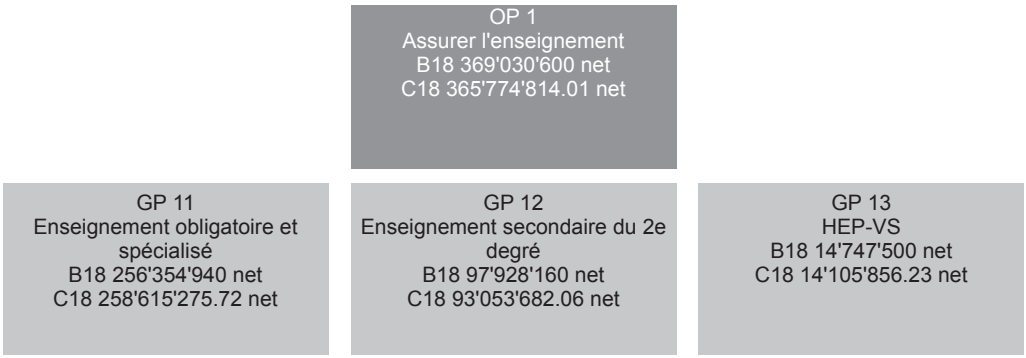

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**477'738'834.33**	**483'286'800**	**479'874'889.30**	**-3'411'911**
30 Charges de personnel	422'642'909.04	428'343'000	422'518'874.90	-5'824'125
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'998'230.88	7'750'600	8'384'748.97	634'149
34 Charges financières	79.33	100'000	215.58	-99'784
36 Charges de transfert	46'213'555.03	45'072'300	48'328'649.85	3'256'350
38 Charges extraordinaires	414'400.00	0	0.00	0
39 Imputations internes	469'660.05	2'020'900	642'400.00	-1'378'500
4 Revenus d'exploitation	**123'667'057.41**	**124'056'400**	**127'494'686.41**	**3'438'286**
40 Revenus fiscaux	0.00	0	7.00	7
42 Taxes	7'785'705.62	6'137'200	6'318'417.66	181'218
43 Revenus divers	0.00	0	326.10	326
44 Revenus financiers	28'880.18	10'000	10'315.54	316
46 Revenus de transfert	115'839'261.81	117'909'200	120'743'772.51	2'834'573
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	414'400.00	414'400
49 Imputations internes	13'209.80	0	7'447.60	7'448
Charges nettes de résultats	**354'071'776.92**	**359'230'400**	**352'380'202.89**	**-6'850'197**
5 Dépenses d'investissement	**37'202'744.49**	**9'800'200**	**13'394'611.12**	**3'594'411**
50 Immobilisations corporelles	103'006.64	540'200	0.00	-540'200
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	29'014.57	29'015
56 Propres subventions d'investissement	37'099'737.85	9'260'000	13'365'596.55	4'105'597
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**37'202'744.49**	**9'800'200**	**13'394'611.12**	**3'594'411**
Insuffisance de financement	**391'274'521.41**	**369'030'600**	**365'774'814.01**	**-3'255'786**

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Explication des écarts financiers

Rub 30
Le compte est inférieur au budget car il y a eu une surestimation des charges sociales et des charges salariales relatives aux enseignants. Toutefois, le compte 2018 est similaire au compte 2017.

Rub 31
En raison de l'augmentation de la limite d'activation de CHF 10'000 à CHF 200'000, les charges budgétisées sur la rubrique 50 ont été comptabilisées sur la rubrique 31.

Rub 34
L'enveloppe complémentaire octroyée en 2017 (après l'élaboration du budget 2018) pour le subventionnement des constructions scolaires a permis de ne pas avoir d'intérêts.

Rub 36
Les dépenses relatives à l'enseignement spécialisé ont été plus importantes que prévues, notamment celles en lien avec le déficit des institutions, les placements hors cantons ainsi que les transports scolaires.

Rub 39
Le montant budgétisé correspond à l'étude du projet du nouveau Lycée-collège de Sion. Les dépenses y relatives sont comptabilisées au SBMA.

Rub 46
Une estimation trop prudente des recettes liées aux étudiants scolarisés hors canton a été faite. La contribution des communes pour le traitement du personnel enseignant a également été sous-estimée.

Rub 48
La contrepartie de cette recette se trouve en charge au compte 2017. Le SE avait prévu le financement de la halle de freestyle de Brigue sur l'année civile 2017. Comme les travaux se sont déroulés essentiellement sur 2018, un report du reliquat avait été autorisé par le Conseil d'Etat le 21.02.2018 (art. 22 de la LGCAF).

Rub 50
En raison de l'augmentation de la limite d'activation de CHF 10'000 à CHF 200'000, les charges budgétisées sur cette rubrique ont été comptabilisées sur la rubrique 31.

Rub 56
Le dépassement budgétaire est dû à des versements au niveau des constructions scolaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	45.00	45.00	47.00
Enseignants	2'890.00	2'878.00	2'909.00

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Employés à durée indéterminée :
La stratégie informatique cantonale = 2 postes.

Enseignants :
Les postes enseignants sont la situation au 31.12.2018, soit l'année scolaire 2018-19.

Les 31 postes supplémentaires se répartissent comme suit :
- 22 postes en primaire,
- 3 postes au CO,
- 1 poste au secondaire 2,
- 5 postes à la HEP-VS.

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire non professionnel

Sous-objectifs politiques

1 Au niveau de la scolarité obligatoire :
- 1.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
- 1.2 Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires
- 1.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement
- 1.4 Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse

2 Au niveau de la scolarité post obligatoire :
- 2.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
- 2.2 Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance
- 2.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)
- 2.4 Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école

3 Assurer aux étudiants se destinant à l'enseignement primaire, secondaire I-II ou à l'enseignement spécialisé une formation de niveau tertiaire en éducation

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Emploi dans l'enseignement : analyse et perspectives liées à la pénurie pressentie.	31.05.18	31.05.18	■ Modification du programme de 3ème année HEP en vue d'intégrer les étudiants dans l'enseignement sous forme de stage.
	2 Révision de l'Ordonnance sur les constructions scolaires.	31.12.18	31.12.18	▲ L'ordonnance est en consultation.
	3 Validation de l'Ordonnance relative à la scolarisation à domicile.	31.01.18	31.01.18	■ Objectif atteint.
	4 Introduction du Lehrplan 21 à la rentrée 2018-2019.	20.08.18	20.08.18	■ Objectif atteint.
ad2	5 Obtention des reconnaissances CDIP pour les maturités spécialisées.	30.09.18	30.09.18	▲ Ce dossier est en validation auprès de la Commission fédérale.
	6 Bâtiments scolaires du Secondaire II : réévaluation des besoins et planification des extensions à envisager.	31.12.18	31.12.18	■ Lancement d'un concours pour un nouveau Lycée-collège à Sion.
	7 Valorisation de la voie médiane du Secondaire II par les ECG.	30.09.19		■ Le processus de valorisation suit son cours.
ad3	8 Préparation du dossier d'accréditation (LEHE) de la Haute école pédagogique	31.12.20		■ Le processus d'accréditation suit son cours comme prévu.

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'500	7'420	■ Objectif atteint.
	2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'300	12'320	■ Objectif atteint.
	3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.85	1.82	■ Objectif atteint.
	4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.16	2.17	■ Objectif atteint.
	5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	20	29	■ Il y a certes une augmentation, mais sur les 2'400 enseignants de ce degré, cela reste très faible.
	6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	200	131	■ La très grande majorité de ces enseignants ont acquis leur bachelor académique et terminent leur formation pédagogique.
	7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire 2	50	49	■ La très grande majorité de ces enseignants ont acquis leur master académique et terminent leur formation pédagogique.
	8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	50%	51%	■ Objectif atteint.
	9 Taux de redoublement au terme de la 4H	2%	2.65%	■ Le niveau de réussite des élèves lors des épreuves de 4H est stable et conforme aux attentes. L'augmentation du taux d'échec n'est pas significative.
	10 Nombre d'élèves scolarisés dans les écoles spécialisées (institutions scolaires spécialisées)	320	321	■ Objectif atteint.
ad2	11 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.76	1.75	■ Objectif atteint.
	12 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	12'900	12'890	■ Objectif atteint.
ad3	13 Nombre de titres délivrés (formation primaire)	75	80	■ Dont 8 étudiants disposant d'anciens titres de l'Ecole normale, ayant bénéficié d'une procédure de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
	14 Nombre de titres délivrés (formation secondaire)	45	54	■ 25 secondaire I-II, 18 secondaire II, 11 secondaire I.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	**379'279'361.11**	**120'664'085.39**	**258'615'275.72**
P1101 Enseignement primaire	190'003'962.95	62'635'399.87	127'368'563.08
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	108'100'691.37	35'967'579.62	72'133'111.75
P1103 Enseignement spécialisé	80'783'353.89	21'957'105.90	58'826'247.99
P1104 Publications	391'352.90	104'000.00	287'352.90
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	**96'104'675.02**	**3'050'992.96**	**93'053'682.06**
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	65'599'955.38	1'987'563.88	63'612'391.50
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	30'504'719.64	1'063'429.08	29'441'290.56
GP13 HEP-VS	**17'885'464.29**	**3'779'608.06**	**14'105'856.23**
P1301 Formation de base	11'676'019.79	3'053'437.59	8'622'582.20
P1302 Formations continue et complémentaire	2'188'759.34	117'656.75	2'071'102.59
P1303 Recherche et développement	1'787'272.18	312'827.06	1'474'445.12
P1304 Prestations de service	2'233'412.98	295'686.66	1'937'726.32
Total	**493'269'500.42**	**127'494'686.41**	**365'774'814.01**

Remarques

Détails des subventions les plus importantes :

Enseignement spécialisé : 34.8 millions (B18 : 31.1 millions)
- Institutions scolaires : 30.2 (B18 : 27.3)
- Centres AI : 3.1 (B18 : 3.0)
- Placements hors canton : 1.1 (B18 : 0.6)
- Subventions d'investissement : 0.4 (B18 : 0.2)

Transports des étudiants du secondaire 2 général : 1.21 millions (B18 : 1.52 millions)

Directions d'écoles : 2.62 millions (B18 : 2.75 millions)

Moyens d'enseignement : 1.67 millions (B18 : 1.85 millions)

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OP 1
Mettre en oeuvre et surveiller la formation professionnelle
B18 80'697'600 net
C18 79'264'865.45 net

GP 11
Contrats d'apprentissage, qualité et examen
B18 7'641'959 net
C18 6'971'840.78 net

GP 12
Orientation scolaire et professionnelle
B18 6'060'543 net
C18 6'379'107.77 net

GP 13
Formation professionnelle initiale
B18 64'386'142 net
C18 63'339'862.63 net

GP 14
Formation prof. supérieure et form. continue
B18 1'251'947 net
C18 1'221'601.68 net

GP 15
Promotion de l'apprentissage et transitions
B18 1'205'898 net
C18 1'095'776.14 net

GP 16
Ressources et développement
B18 151'111 net
C18 256'676.45 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**116'661'303.69**	**121'091'900**	**123'503'890.53**	**2'411'991**
30 Charges de personnel	87'283'038.39	91'775'700	90'447'689.70	-1'328'010
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	9'028'117.61	9'165'100	9'879'634.17	714'534
34 Charges financières	30'875.97	300	-30'369.10	-30'669
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	3'811'996.00	3'811'996
36 Charges de transfert	19'337'387.25	19'185'500	18'248'477.91	-937'022
39 Imputations internes	981'884.47	965'300	1'146'461.85	181'162
4 Revenus d'exploitation	**37'376'748.54**	**40'919'300**	**44'293'660.13**	**3'374'360**
40 Revenus fiscaux	0.00	0	42.00	42
42 Taxes	6'871'312.90	8'980'500	8'022'674.83	-957'825
44 Revenus financiers	140'266.77	41'400	53'887.36	12'487
46 Revenus de transfert	29'831'046.47	31'397'100	35'796'950.24	4'399'850
49 Imputations internes	534'122.40	500'300	420'105.70	-80'194
Charges nettes de résultats	**79'284'555.15**	**80'172'600**	**79'210'230.40**	**-962'370**
5 Dépenses d'investissement	**373'023.74**	**525'000**	**54'635.05**	**-470'365**
50 Immobilisations corporelles	373'023.74	525'000	54'635.05	-470'365
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**373'023.74**	**525'000**	**54'635.05**	**-470'365**
Insuffisance de financement	**79'657'578.89**	**80'697'600**	**79'264'865.45**	**-1'432'735**

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Explication des écarts financiers

Rubrique 30
Diverses vacances de postes au niveau du personnel "Employé d'État", cette situation sera régularisée. Utilisation moindre des montants budgétisés pour le personnel payé à la leçon ou à l'heure (remplaçant/chargés de cours/personnel de nettoyage/experts).

Rubrique 31
Par l'introduction de MCH 2, la plus part des investissements ont été comptabilisés sous la rubrique 31. Ainsi le dépassement budgétaire de la rubrique 31 est partiellement couvert par l'excédent de la rubrique 506. A noter la location d'un atelier école pour la formation pratique des polymécaniciens à l'École professionnelle intercantonale de la chimie.

Rubrique 35
Par l'introduction de MCH 2, le transfert au compte de financement spécial Formation professionnelle (11 % des subventions fédérales) a été comptabilisé ici. En 2017 ce transfert d'un montant de fr. 3'679'187.38 avait été porté directement en déduction du compte 463.

Rubrique 42
Comme les années précédentes, la budgétisation par la section des traitements des récupérations de salaires a été trop optimiste d'environ fr. 411'000 pour 2018. Le solde résulte d'une budgétisation trop optimiste.

Rubrique 46
Cette rubrique tient compte des subventions fédérales ordinaires, celles en relation avec les projets ainsi que celles couvrant les activités dans le cadre des mesures du marché du travail. L'augmentation provient d'un changement de méthode comptable (cf. commentaires sous la rubrique 35).

Rubrique 506
Cf. les commentaires sous la rubrique 31.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	95.34	95.34	104.14
Enseignants	413.87	426.17	441.89

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Pour les employés à durée indéterminée:
Au 31.12.2017 = 95.34
personnel de l'EPIC = 5
personnel ICT = 3
rails-checks = 1
divers = - 0.2
Au 31.12.2018 = 104.14

Pour les enseignants, nous avons:
Année scolaire 17/18 (comptes 2017) = 426.17
Inspecteur = 2
Divers = 13.72 (poursuite du projet école des métiers de la santé et du social, projets en relation avec la migration, variation des effectifs des apprentis, modification de ordonnances, etc.)
Année scolaire 18/19 (comptes 2018) = 441.89

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue

Sous-objectifs politiques	
1	Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle: principalement les associations professionnelles et la Confédération
2	Mettre en oeuvre l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales
3	Favoriser une offre de perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure, hors du domaine des hautes écoles; formation continue à des fins professionnelles; formation continue en générale; compétences de base des adultes), la promouvoir, favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle et permettre aux personnes peu ou pas qualifiées d'acquérir et de consolider les compétences de base.
4	Gérer la transition I entre la fin de la scolarité obligatoire et la formation professionnelle dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle cantonale (CII) et en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).
5	Développer et soutenir les projets de prise en charge des migrants en collaboration avec les services du canton (Service d'action social entre autres) et les milieux concernés.

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Mise en oeuvre de la Décision du 5 janvier 2016 du Département de la formation et de la sécurité (DFS) relative aux Écoles de culture générale (ECG) et aux Écoles préprofessionnelles (EPP).	31.12.18		● Une décision sera prise courant 2019 pour clarifier la responsabilité des Services dans la gestion des École des métiers du commerce, des Écoles des métiers santé-social, des Écoles de culture générale et des Écoles pré-professionnelles.
	2 Consolidation de la filière "École des métiers santé-social".	31.12.18		● La décision a été prise par le DEF d'arrêter cette filière. Il n'y aura pas de nouvelles volées à la rentrée 19-20.
	3 Développement de l'offre de formation au sein de l'École professionnelle intercantonale de la chimie.	30.06.18		▲ Suite au départ à la retraite du responsable de cette école, il a été décidé de la rattacher à l'École professionnelle technique et des métiers. A mettre en relation avec le point 4.
	4 Rapport sur le développement futur de l'École professionnelle intercantonale de la chimie (par ex. intégration de la profession de laborantin en chimie)	31.08.18		▲ Nous attendons la fin de la 1ère volée des apprentis de l'École avant de développer de nouvelles formations. Néanmoins nous restons au contact du monde industriel pour développer les formations qui leur sont nécessaires.
ad2	5 Développement, en collaboration avec le Service de l'enseignement, d'un nouveau concept cantonal pour la Journée des métiers destinée aux élèves des Cycles d'orientation.	31.12.18	31.12.18	■ Le nouveau concept a été présenté aux directions des CO en septembre 2018. Les retours sur les premières journées des métiers qui se sont déroulées dans les CO selon le nouveau concept dès février 2019 sont très positifs.
ad3	6 Présentation au Grand Conseil de la révision de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes du 02.02.01 (adaptation, entre autres, aux dispositions de la Loi fédérale sur la formation continue du 20 juin 2014).	30.09.18		▲ La procédure de consultation s'est terminée au 15.02.19. Il est prévu de présenter cette loi à la séance de juin 2019 du Grand-Conseil.
	7 Développement et accompagnement des projets permettant l'acquisition des compétences de base chez les adultes; projets soutenus par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).	31.12.18	31.12.18	■ Ce projet soutenu par le SEFRI a été lancé lors de la conférence de presse du 21.08.18. Des contrats de prestations avec l'Université populaire, Lire et Ecrire et Freuw ont été conclus.
ad4	8 Consolidation des outils de monitorage de la transition I en Valais et coordination des mesures transitoires de prise en charge des jeunes en difficultés dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle (CII) jeunes.	31.12.18	31.12.18	■
ad5	9 Création d'une structure permettant l'intégration et la formation des jeunes migrants, en collaboration avec le Service d'action sociale, les milieux de l'asyle et la Confédération (Secrétariat d'Etat aux migrations - SEM).	31.12.18	31.12.18	■ Ces structures sont mises en place sous la responsabilité de l'École professionnelle artisanale et service communautaire, Martigny, et à la Berufsfachschule Oberwallis, Visp. Nous collaborons avec les services concernés du Canton, notamment le Service d'Aide social et le Service industrie, commerce et travail.

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Taux de réussite aux procédures de qualification.	90%	89.4%	■
	2 Coût net moyen par personne en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation)	6'800	6'362	■
	3 Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.).	10'050	9'955	▲ En 2019 des actions de promotion seront entreprises dans les professions du tourisme, les métiers techniques et les métiers de l'artisanat.
	4 Nombre d'apprenti-e-s dans la filière "École des métiers santé-social".	100	93	▲ 93 au 31.12.18 contre 65 au 31.12.17; la filière "Ecole des métiers santé-social" est active à Brigue, Sierre et Sion.
	5 Pourcentage d'entreprises qui forment par rapport à celles qui sont autorisées à former.	50%	61.55%	■
	6 Nombre de résiliations de contrat	1'100	1'603	● 1'603 en 2018 contre 1'358 en 2017
ad2	7 Pourcentage des jeunes des écoles publiques sans projets à la fin de la scolarité obligatoire.	0.3%		● Suite à l'automatisation de la récolte des données sur ISM, il est apparu que l'indicateur et la manière de le calculer doivent être modifiés. La manière de quantifier précisément cet indicateur doit ainsi être discutée avec la Plateforme T1. Dans le Valais romand nous estimons qu'une 40 d'élèves sur 2'426 a besoin d'aide pour leur projet. Dans le Haut-Valais 4 jeunes sur 819 sont sans solutions.
	8 Nombre de jeunes des écoles publiques sans projets à la fin de la scolarité obligatoire.	25		● cf indicateur no 7.
	9 Nouveau concept établi.	31.08.18	30.09.18	■ Il s'agit du nouveau concept cantonal pour la journée des métiers dans les cycles d'orientation.
ad3	10 Nombre de titres de la formation professionnelle supérieure (brevets et diplômes) délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source Office fédéral de la statistique).	580	606	■
	11 Adoption par le Grand Conseil de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes.	30.09.18		▲ Ce projet de loi sera présenté à la session du Grand Conseil de juin 2019.
	12 Concept de promotion des compétences de base des adultes en application.	30.06.18	31.12.18	■ Diverses campagnes publicitaires (nationales et cantonales) ont été faites courant 2018.
ad4	13 Nombre de chômeurs de 15 à 24 ans inscrits en juillet indiquant "apprentis" ou "écoliers/étudiants" comme dernière fonction exercée.	230	245	● 245/686 = 35.7 % en juillet 2018 contre 268/755 = 35.5 % en juillet 2017.
	14 Nombre de jeunes annoncés par le monitorage en septembre.	150	350	● Il s'agit du nombre de jeunes monitorés par la Plateforme T1 par année civile.
	15 Pourcentage de résiliations avec le motif "orientation" par rapport au total des résiliations.	40%	49.78%	▲ 798 en 2018 (49.78%) contre 666 en 2017 (49.04 %).
ad5	16 Nombre de personnes (migrants) concernée par la structure.	200	276	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen	**7'976'597.71**	**1'004'756.93**	**6'971'840.78**
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	3'239'838.73	-39'711.77	3'279'550.50
P1102 Surveillance et qualité de la formation	483'752.66	197'880.71	285'871.95
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	4'253'006.32	846'587.99	3'406'418.33
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	783'969.60		783'969.60
Solde dépenses/recettes du produit	3'469'036.72	846'587.99	2'622'448.73
GP12 Orientation scolaire et professionnelle	**9'449'138.87**	**3'070'031.10**	**6'379'107.77**
P1201 Orientation - activité Etat	6'311'277.74	121'277.52	6'190'000.22
P1202 Orientation - activités et mandats divers	3'137'861.13	2'948'753.58	189'107.55
GP13 Formation professionnelle initiale	**102'167'148.25**	**38'827'285.62**	**63'339'862.63**
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	46'347'336.34	18'698'449.68	27'648'886.66
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	8'158'328.00	-240'139.35	8'398'467.35
361 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	5'678'647.00		5'678'647.00
363 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	1'175'365.00		1'175'365.00
363 Ecole-Club Migros - Montants versés à des tiers (hors canton et privés) sur la base des conventions intercantonales	1'260'233.00		1'260'233.00
Solde dépenses/recettes du produit	44'083.00	-240'139.35	284'222.35
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	29'165'833.00	13'027'138.51	16'138'694.49
P1304 Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	4'083'200.50	14'700.00	4'068'500.50
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	877'285.00		877'285.00
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	20'700.00		20'700.00
363 École cantonale d'arts du Valais, Sierre - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	1'921'666.00		1'921'666.00
363 École de couture, Sierre - Part des subventions fédérales reversée à des tiers (privés)	658'682.50		658'682.50
363 École-club Migros Martigny pl. t. - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	604'867.00		604'867.00
Solde dépenses/recettes du produit		14'700.00	-14'700.00
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	7'590'433.84	5'033'242.62	2'557'191.22
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'397'842.00		1'397'842.00
363 402683 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	720.00		720.00
363 411283 Cours interentreprises 15-16 - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	4'320.00		4'320.00
363 411284 Cours interentreprises 16-17 - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	30'400.00		30'400.00
363 411423 Cours interentreprises 17-18 - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	1'362'402.00		1'362'402.00
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	5'424'174.57	2'293'894.16	3'130'280.41

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP14 Formation prof. supérieure et form. continue	**2'522'937.97**	**1'301'336.29**	**1'221'601.68**
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	1'553'782.95	1'139'461.67	414'321.28
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	969'155.02	161'874.62	807'280.40
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	15'580.00		15'580.00
363 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	442'949.00		442'949.00
Solde dépenses/recettes du produit	510'626.02	161'874.62	348'751.40
GP15 Promotion de l'apprentissage et transitions	**1'113'561.81**	**17'785.67**	**1'095'776.14**
P1501 Promotion des places d'apprentissage	320'039.11	27'685.23	292'353.88
P1502 Plateforme apprentissage et Case-management	793'522.70	-9'899.56	803'422.26
GP16 Ressources et développement	**329'140.97**	**72'464.52**	**256'676.45**
P1601 Gestion de projets	235'589.77	74'836.33	160'753.44
P1602 Santé, sécurité au travail	93'551.20	-2'371.81	95'923.01
Total	**123'558'525.58**	**44'293'660.13**	**79'264'865.45**

Remarques

Accords intercantonaux

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants: fr. 7'500 (16-17), fr. 7'700 (17-18 et 18/19), fr. 7'800 (19-20) et fr. 7'800 (20-21) et pour les formations duales; fr. 15'100 (16-17), fr. 14'700 (17-18), fr. 14'500 (18-19), fr. 14'600 (19-20) et fr. 14'300 (20-21) pour les formations à plein temps. Cela concerne la rubriques 36.

Forfaits reçus de la Confédération

En 2015: 7'672 forfaits "dual" à fr. 3'014.39 et 2'205 forfaits "plein temps" à fr. 5'083.42 = 34'334'116,
En 2016: 7'612 forfaits "dual" à fr. 2'986 et 2'184 forfaits "plein temps" à fr. 5'013 = fr. 33'676'434,
En 2017: 7'548 forfaits "dual" à fr. 3'016 et 2'150 forfaits "plein temps" à fr. 4'969 = fr. 33'447'158,
En 2018: 7'505 forfaits "dual" à fr. 3'152 et 2'158 forfaits "plein temps" à fr. 5'099 = fr. 34'654'511.

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

OP 1
Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche
B18 141'080'900 net
C18 133'842'607.25 net

GP 11
Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.
B18 867'180 net
C18 581'932.90 net

GP 12
Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche
B18 66'563'316 net
C18 63'178'652.21 net

GP 13
Garantir et développer les études à distance en VS
B18 2'726'233 net
C18 3'155'823.89 net

GP 14
Etudes subventionnées hors canton
B18 70'924'171 net
C18 66'926'198.25 net

GP 15
Assurer la distribution des moyens d'enseignement
B18 0 net
C18 0.00 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**198'732'419.17**	**211'504'900**	**203'121'080.67**	**-8'383'819**
30 Charges de personnel	2'322'125.70	2'481'900	2'343'192.80	-138'707
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'932'059.45	5'497'900	4'339'033.10	-1'158'867
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	54'670.06	57'300	1'170'216.00	1'112'916
36 Charges de transfert	183'402'680.93	192'771'900	132'069'146.47	-60'702'754
37 Subventions redistribuées	8'777'891.50	10'500'000	62'973'820.93	52'473'821
39 Imputations internes	242'991.53	195'900	225'671.37	29'771
4 Revenus d'exploitation	**68'970'012.22**	**74'274'000**	**71'071'225.42**	**-3'202'775**
42 Taxes	4'480'984.07	5'191'100	4'507'845.97	-683'254
43 Revenus divers	-95'226.37	-80'000	-85'678.08	-5'678
44 Revenus financiers	554'916.32	792'400	517'692.49	-274'708
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	1'237'264.61	1'237'265
46 Revenus de transfert	53'967'536.06	54'380'500	1'899'936.00	-52'480'564
47 Subventions à redistribuer	8'777'891.50	10'500'000	62'973'820.93	52'473'821
48 Revenus extraordinaires	1'260'000.00	3'490'000	0.00	-3'490'000
49 Imputations internes	23'910.64	0	20'343.50	20'344
Charges nettes de résultats	**129'762'406.95**	**137'230'900**	**132'049'855.25**	**-5'181'045**
5 Dépenses d'investissement	**1'760'000.00**	**3'960'000**	**1'792'752.00**	**-2'167'248**
54 Prêts	0.00	0	1'432'752.00	1'432'752
56 Propres subventions d'investissement	1'760'000.00	3'960'000	360'000.00	-3'600'000
6 Recettes d'investissement	**140'000.00**	**110'000**	**0.00**	**-110'000**
63 Subventions d'investissement acquises	140'000.00	110'000	0.00	-110'000
Dépenses nettes d'investissement	**1'620'000.00**	**3'850'000**	**1'792'752.00**	**-2'057'248**
Insuffisance de financement	**131'382'406.95**	**141'080'900**	**133'842'607.25**	**-7'238'293**

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Explication des écarts financiers
Rub. 31 : -1.2 mios, notamment: Centrale cantonale en moyens d'enseignement (CECAME) (-0.5 mios) : achats inférieures au budget ; EPFL Valais (-0.4 mios) : coûts d'entretien bâtiment industrie 17 inférieurs au budget. Rub. 35 : +1.1 mios: Intégralement compensé par un excédent de recettes dans la rub. 45. Lié à un retraitement comptable. Rub. 36 : - 60.6 mios, notamment : Transfert de rub. (-53.5 mios) : Les subventions provenant de la HES-SO et redistribuées par le SHE à la HES-SO Valais et à l'ECAV sont comptabilisées, dès 2018, sur les rub. 37/47 (au lieu de 36/46). Accords intercantonaux (AIU, AHES, AES, HES-SO): (-3.5 mios) : contributions inférieures de 3.5 mios au budget (fluctue en fonction du nombre d'étudiants). Rub. 37 (+52.5 mios) et rub.47 (+52.5 mios) : se compensent intégralement. Fluctuation générée essentiellement par le transfert de rub. expliqué plus haut (cf. rub. 36). Rub. 45 : +1.2 mios: Cf. explication dans Rub. 35. Rub. 46 : -52.5 mios : Essentiellement expliqué par le transfert de rub. expliqué plus haut (cf. rub. 36). Rub. 48 : -3.5 mios: Il n'y a pas eu de prélèvement sur le fonds du 21ème siècle en 2018 pour l'EPFL Valais (cf. rub. 56) Rub. 54 : +1.4 mios : Contributions remboursables de la CECAME pour la période 2013 à 2018. Dès 2018, comptabilisées comme un prêt et non plus comme une subvention. Totalement compensé par des recettes. Rub. 56 : -3.6 mios: Pas de subventions d'investissements versées à l'EPFL Valais en lien notamment avec les démonstrateurs dont le subventionnement est reporté à 2019.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	13.60	13.60	13.60
Enseignants	0.13	0.04	0.04

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche

Sous-objectifs politiques

1	Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international
2	Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
3	Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais
4	Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
5	Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Développement des activités du "Kompetenzzentrum für Fernstudien, eLearning und eCollaboration Schweiz" (SKZ). Accompagnement des travaux du Conseil de fondation du Kompetenzzentrum (31.12.2018)	31.12.21		■ Les travaux préparatoires en lien avec le projet de construction du campus d'études à distance à Brigue sont pratiquement terminés. Le projet a été déposé auprès du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Le début du chantier est prévu pour 2019.
	2 Projet-pilote d'ouverture d'une filière Ecole Supérieure en Soins infirmiers sur le site de Viège. Suivi de la deuxième cohorte d'étudiants et premières évaluations des possibilités de pérennisation (31.12.2018)	31.12.20		■ Pour la 2e rentrée de la filière-pilote (2018-2019), le nombre d'étudiants a nettement augmenté par rapport à la première volée et dépasse le nombre total d'étudiants attendu à ce stade du projet. Ce succès a amené le SHE et le Département à envisager la création d'une personnalité juridique autonome afin de pérenniser cette filière ainsi qu'une éventuelle filière francophone. Les discussions avec les partenaires sont en cours.
	3 Implémentation, en collaboration avec les autres cantons et le Rectorat HES-SO, de la convention d'objectifs avec la HES-SO 2017-2020. Appui au Comité gouvernemental pour le controlling de la réalisation des priorités et des critères de mesure 2017 (31.12.2018).	31.12.20		■ Le Comité gouvernemental a pris connaissance du premier rapport de suivi de la Convention d'objectifs 2017-2020 lors de sa séance du 22 novembre 2018. Les prochains rapports annuels de suivi permettront de suivre l'évolution de la réalisation des objectifs et des priorités. Le comité gouvernemental souhaite bénéficier à l'avenir d'un document synthétique permettant un meilleur suivi des objectifs centraux de la Convention d'objectifs.
	4 Elaboration de l'ordonnance sur les langues d'enseignement en français et/ou en allemand à la HES-SO Valais-Wallis	31.12.18	31.12.18	■ Une proposition d'ordonnance a été transmise pour consultation auprès des partenaires représentés dans le groupe de travail (HES-SO Valais, Association des étudiants de la HES-SO Valais, Association du personnel des hautes écoles en Valais). Courant 2019, le projet d'ordonnance sera soumis au Conseil d'Etat.
ad2	5 Mise en place du Campus Valais/Wallis. Participation à la rédaction du Message au Grand Conseil pour le Campus Santé (31.12.2018).	31.12.20		▲ Le concours architectural pour le Pôle Santé a été lancé en fin d'année 2018. L'élaboration du message pour le Campus santé, piloté par la Délégation au Campus Energypolis, a été reportée à 2019.
ad3	6 Décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire pour les années 2018 à 2021. Mise en oeuvre de la décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire pour l'année 2018 (31.12.2018)	31.12.21		■ Les mandats de prestions 2018 ont été élaborés, négociés, signés et leur suivi a été assuré en 2018. L'effet de levier des instituts, par rapport aux subventions versées, est supérieur à 6 pour 2018 avec un volume financier total généré par les instituts d'environ 43 millions.
ad4	7 Développement des synergies entre les institutions tertiaires valaisannes au travers de projets communs définis dans les mandats de prestations	31.12.18	31.12.18	■ Quelques exemples : - Conclusion d'un partenariat stratégique entre l'Idiap et UniDistance et préparation en 2018 du lancement au 1er février 2019 d'un master en intelligence artificielle intégré en emploi. - Création d'un nouveau groupe de recherche en « Energy Informatics » entre l'Idiap et le CREM (Centre de recherches énergétiques et municipales). - Projet de recherche entre le Centre régional d'études des populations alpines (CREPA) et l'Institut de Travail Social de la HES-SO Valais-Wallis. - Projet de dépistage et de prévention des chutes chez les personnes âgées entre l'Institut de recherche en réadaptation-réinsertion (IRR) et la HES-SO Valais-Wallis.

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad5 8 Identification des besoins nécessaires à l'anticipation des défis futurs de la formation et de la recherche tertiaire. Réalisation d'une enquête auprès des diplômés valaisans de niveau tertiaire (31.12.2018)	31.12.19		▲ Les travaux de préparation de l'enquête ont été réalisés en 2018. Le travail principal a résidé dans l'élaboration du questionnaire et de la méthodologie de récolte des données. Le questionnaire sera transmis aux étudiants valaisans hors canton (ES, HES, HEP, UNI) et aux étudiants effectuant leurs études en Valais au début février 2019.
9 Anticiper et entreprendre toutes les actions utiles pour défendre les intérêts du Valais dans le cadre de la révision de l'Accord intercantonal universitaire.	31.12.18	31.12.18	■ Actions notamment entreprises en 2018: - Discussions sur la méthode de calcul des nouvelles contributions AIU et remise en question des simulations réalisées par le mandataire externe de la CDIP. - Remise en question de la prise en compte de la recherche dans la détermination des nouvelles contributions AIU. - Mise en évidence d'avantages de site plus importants pour les cantons universitaires que ceux prévus dans le nouveau système de calcul. - Proposition de dispositions transitoires sur quatre ans entre le passage du système actuel au nouveau système de calcul des contributions. - Limitation des contributions pour la médecine clinique. - Filières d'études à distance (Unidistance Suisse) : intégration automatique dans le nouvel accord des filières déjà admises dans l'accord actuel. - Actions de lobbying menées avec le soutien de cantons alliés (autres cantons non universitaires ou « petits » cantons universitaires). Les actions doivent être poursuivies en 2019 notamment en vue des Assemblées plénières de la CDIP.

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	4'087	4'111	■ Egalement en augmentation par rapport au compte 2017 (+53 étudiants).
2 Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master")	4'102	4'321	■ Egalement en augmentation par rapport au compte 2017 (+228). Essentiellement lié à l'augmentation des étudiants à la Fernfachhochschule (+157)
3 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais	1'364	1'337	■ Légère baisse par rapport à la planification. Stabilité par rapport au compte 2017 (1'342 étudiants). Cette valeur ne révèle pas de problèmes particuliers.
4 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	1'482	1'463	■ Légèrement inférieur à la prévision mais en augmentation par rapport au compte 2017 (+42 étudiants). Cette valeur ne révèle pas de problèmes particuliers.
5 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	534	498	▲ Inférieur à la prévision. Egalement en légère baisse par rapport au compte 2017 (-12 étudiants)
6 Nombre de diplômes (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires: HES, ES, UNI	1'196	1'291	■ Egalement en augmentation par rapport au compte 2017 (+89 diplômes)
7 Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	99%	105%	■ Ratio également en augmentation par rapport au compte 2017 (99% au compte 2017). Cette forte augmentation est principalement liée à l'augmentation des étudiants dans le domaine des études à distance.
8 Nombre d'étudiants domaine « Santé & Social »	1'017	1'046	■ Egalement en augmentation par rapport à 2017 (+39 étudiants) qui s'explique essentiellement par une augmentation dans la filière nutrition et diététique de la Fernfachhochschule.
9 Nombre d'étudiants domaine « Économie & Services »	1'721	1'819	■ Egalement en augmentation par rapport à 2017 (+79 étudiants) qui s'explique essentiellement par une augmentation dans la filière informatique de la Fernfachhochschule.
10 Nombre d'étudiants domaine « Sciences de l'ingénieur »	703	751	■ Egalement en augmentation par rapport à 2017 (+45 étudiants) qui s'explique essentiellement par une augmentation dans la filière ingénieur économiste de la Fernfachhochschule.
11 Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais (formation de base au 15.10. de l'année considérée)	181	173	▲ Inférieur à la prévision mais en augmentation de 3 étudiants par rapport au compte 2017.
12 ES Soins infirmiers : nombre d'étudiants au 15.10 de l'année considérée	30	39	■ Objectif dépassé (+ 9 étudiants) pour cette filière pilote.
13 HES-SO Valais: coût par étudiant Physiothérapie	23'000	20'362	■ Il s'agit des coûts moyens définitifs 2017
14 HES-SO Valais: coût par étudiant Economie d'entreprise	18'000	17'676	■ Il s'agit des coûts moyens définitifs 2017
15 HES-SO Valais: coût par étudiant Soins infirmiers	23'000	21'274	■ Il s'agit des coûts moyens définitifs 2017
16 HES-SO Valais: coût par étudiant Système Industriels	49'000	45'894	■ Il s'agit des coûts moyens définitifs 2017
17 HES-SO Valais: coût par étudiant Technologie du vivant	50'000	48'685	■ Il s'agit des coûts moyens définitifs 2017
18 HES-SO Valais: coût par étudiant Tourisme	22'000	23'591	▲ Il s'agit des coûts moyens définitifs 2017. Le nombre d'étudiants admis dans la filière étant désormais régulé par la HES-SO, la diminution du nombre d'étudiants a eu pour conséquence une augmentation du coût moyen.

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

		Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes					
ad1	19	HES-SO Valais: coût par étudiant Travail Social	22'000	20'894	■ Il s'agit des coûts moyens définitifs 2017
	20	HES-SO Valais: coût par étudiant Informatique de gestion	24'000	23'602	■ Il s'agit des coûts moyens définitifs 2017
	21	Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Soins infirmiers	3.2	3.1	■ Durée moyenne d'études calculée sur la cohorte de 2011.
	22	Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Physiothérapie	3	3.1	■ Durée moyenne d'études calculée sur la cohorte de 2011.
	23	Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Travail Social	3.9	3.9	■ Durée moyenne d'études calculée sur la cohorte de 2011.
	24	Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Economie d'entreprise	3.5	3.3	■ Durée moyenne d'études calculée sur la cohorte de 2011.
	25	Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Informatique de gestion	3.5	3.3	■ Durée moyenne d'études calculée sur la cohorte de 2011.
	26	Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Technologie du vivant	3.2	3.4	▲ Durée moyenne d'études calculée sur la cohorte de 2011.
	27	Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Système industriels	3.3	3.2	■ Durée moyenne d'études calculée sur la cohorte de 2011.
	28	Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Tourisme	3.7	3.9	▲ Durée moyenne d'études calculée sur la cohorte de 2011.
ad3	29	Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB (UNIL/UNIGE)	1'780	1'868	■ Egalement en augmentation par rapport au compte 2017 (+188 étudiants).
ad5	30	Taux de réussite des formations en présentiel au niveau bachelor dans les HES/HEP en Valais	84%	82%	▲ Le taux de réussite a été calculé sur la base de la cohorte d'étudiants 2011 de la HES-SO Valais, de l'ECAV, de la HEP Valais et de la HEMU-Site de Sion. Le taux planifié de 84% était basé sur des statistiques au niveau national et non pas au niveau cantonal.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.	**582'122.90**	**190.00**	**581'932.90**
P1101 Expertise et veille stratégique	178'479.02	95.00	178'384.02
P1102 Evaluation et suivi de la formation tertiaire	241'155.93	95.00	241'060.93
P1103 Statistiques de la formation	43'683.95		43'683.95
P1104 Pilotage formation continue des enseignants	118'804.00		118'804.00
GP12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche	**118'093'734.14**	**54'915'081.93**	**63'178'652.21**
P1201 Assurer les conditions cadres et la coordination	117'572'875.16	54'907'003.93	62'665'871.23
361 Contribution à la Haute école de Musique - Site de Sion	400'000.00		400'000.00
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	38'870'471.18		38'870'471.18
361 Contribution du Valais au canton de Vaud (Site de Sion rattaché à la HEMU)	938'933.66		938'933.66
363 Chaires juniors EPFL Valais Wallis	7'200'000.00		7'200'000.00
363 HES-SO Valais/Wallis modules complémentaires en santé	975'000.00		975'000.00
363 HES-SO Valais/Wallis stages HES en santé	2'002'800.00		2'002'800.00
363 Montant versé à la HES-SO Valais-Wallis pour la formation ES Soins infirmiers	1'216'568.15		1'216'568.15
363 Montant versé à la HES-SO Valais-Wallis pour les formations ES Education de l'enfance et Action socioprofessionnelle	2'500'800.00		2'500'800.00
363 Observatoire valaisan du Tourisme	250'000.00		250'000.00
363 Subvention cantonale à la HES-SO Valais-Wallis pour la Ra&D	3'000'000.00		3'000'000.00
370 Montant avancé par le Valais à la HES-SO Valais-Wallis pour les formations HES	50'965'473.89		50'965'473.89
370 Montant avancé par le Valais à l'ECAV pour les formation HES	2'693'897.04		2'693'897.04
470 Enveloppes étudiants reçus de la HES-SO en faveur de la HES-SO Valais-Wallis		50'965'473.89	-50'965'473.89
470 Enveloppes étudiants reçus de la HES-SO en faveur de l'ECAV		2'693'897.04	-2'693'897.04
Solde dépenses/recettes du produit	6'558'931.24	1'247'633.00	5'311'298.24
P1202 Définir et suivre les mandats de prestations	390'692.43	513.00	390'179.43
P1203 Assurer la surveillance selon les bases légales	130'166.55	7'565.00	122'601.55
GP13 Garantir et développer les études à distance en VS	**3'155'937.89**	**114.00**	**3'155'823.89**
P1301 Garantir et développer les études à distance en VS	3'155'937.89	114.00	3'155'823.89
GP14 Etudes subventionnées hors canton	**76'241'123.25**	**9'314'925.00**	**66'926'198.25**
P1401 Accords intercant. AHES/AESS/AIU/HES-SO (hors VS)	76'241'123.25	9'314'925.00	66'926'198.25
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors canton	9'035'686.08		9'035'686.08
361 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	40'148'550.00		40'148'550.00
361 Contributions versées à des écoles HES et ES hors canton accueillant des étudiants valaisans	17'251'513.00		17'251'513.00
370 Montant accord intercantonal universitaire destiné à Unidistance	9'314'450.00		9'314'450.00
470 Montant de l'Accord intercantonal universitaire à redistribuer à Unidistance		9'314'450.00	-9'314'450.00
Solde dépenses/recettes du produit	490'924.17	475.00	490'449.17

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement	**6'840'914.49**	**6'840'914.49**	**0.00**
P1501 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	6'840'914.49	6'840'914.49	0.00
Total	**204'913'832.67**	**71'071'225.42**	**133'842'607.25**

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

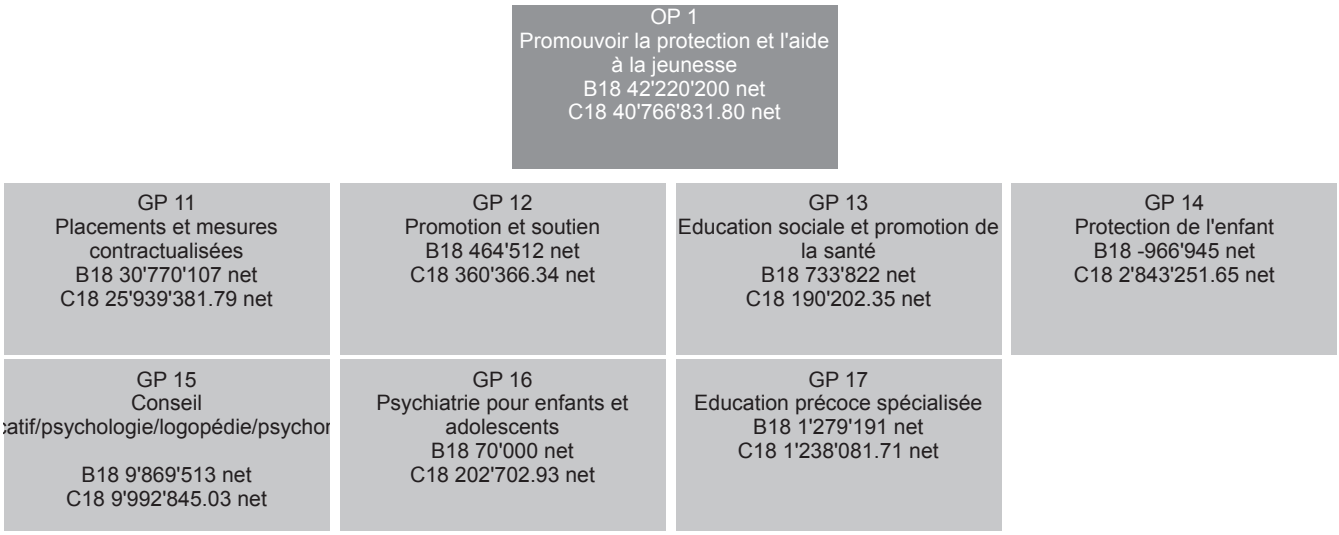

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**49'068'906.06**	**51'795'600**	**50'655'951.97**	**-1'139'648**
30 Charges de personnel	14'994'625.87	15'309'300	15'215'492.76	-93'807
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	886'163.44	1'186'600	1'052'456.24	-134'144
36 Charges de transfert	27'188'207.47	29'680'400	28'410'247.58	-1'270'152
37 Subventions redistribuées	4'162'663.00	4'335'000	4'189'429.00	-145'571
38 Charges extraordinaires	10'188.50	0	0.00	0
39 Imputations internes	1'827'057.78	1'284'300	1'788'326.39	504'026
4 Revenus d'exploitation	**9'748'665.03**	**11'575'400**	**11'934'684.22**	**359'284**
40 Revenus fiscaux	328.00	0	304.00	304
42 Taxes	2'460'973.20	2'098'900	2'681'933.10	583'033
46 Revenus de transfert	3'049'544.60	5'141'500	5'006'251.10	-135'249
47 Subventions à redistribuer	4'162'663.00	4'335'000	4'189'429.00	-145'571
48 Revenus extraordinaires	75'156.23	0	56'767.02	56'767
Charges nettes de résultats	**39'320'241.03**	**40'220'200**	**38'721'267.75**	**-1'498'932**
5 Dépenses d'investissement	**2'055'967.50**	**2'000'000**	**2'045'564.05**	**45'564**
50 Immobilisations corporelles	65'919.63	0	0.00	0
52 Immobilisations incorporelles	0.00	48'000	43'818.86	-4'181
56 Propres subventions d'investissement	1'990'047.87	1'952'000	2'001'745.19	49'745
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**2'055'967.50**	**2'000'000**	**2'045'564.05**	**45'564**
Insuffisance de financement	**41'376'208.53**	**42'220'200**	**40'766'831.80**	**-1'453'368**

Explication des écarts financiers

36 Subventions accordées -1'270’902
Institutions : il y a eu plus de journées d’enfants non valaisans que budgétisées et l’engagement du personnel à Mattini se fait de manière progressive (-1'102’600). Dans le domaine de la petite enfance, certains projets pour des nouvelles structures n’ont pas été terminés (-382’885). Il y a eu aussi moins de projets des jeunes (y compris fondation IDE, Projuventute et Observatoire (-74’605). Par contre, il y a eu plus de placements hors canton (245’445) et une légère augmentation au niveau de la subvention pour Insieme (9'445). Le contrat de prestations avec la psychiatrie doit être revu (34'295).

42 Taxes 585’033
Plus d’émoluments facturés aux tribunaux et en relation avec l’adoption mais surtout plus de facturation relative aux curatelles éducatives (574'300)

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	100.20	104.20	105.70

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes	
Sous-objectifs politiques	
1	Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées
2	Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
3	Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
4	Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
5	Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Coordination et suivi des projets de construction (Mattini) et rénovation du parc immobilier des institutions d'éducation spécialisée	31.12.18		▲ Le nouveau Foyer La Chaloupe a pu être inauguré dans les délais. Par contre, les travaux de rénovation de l'Institut Saint-Raphaël ont pris du retard, suite à l'interruption des travaux durant plus de 6 mois, le temps d'aboutir à un crédit supplémentaire
ad2	2 Renforcement de la collaboration avec différents services assurant la qualité : hygiène, sécurité, bâtiment, BPA et élaboration d'une brochure d'information	31.12.18		● Manque de Ressources
ad4	3 Création d'un manuel référentiel de travail incluant les procédures, les bases légales et les méthodes de travail, unifié pour l'ensemble des OPE Valais	31.12.18		▲ Mise en page et finalisation (réalisé en 2019)
	4 Intégration des recommandations latines pour la pratique des enquêtes sociales	31.12.18	31.12.18	■
	5 Adaptation des recommandations latines pour les placements en famille d'accueil	31.12.18	31.12.18	■
	6 Création d'un protocole pour l'évaluation des familles d'accueil	31.12.18		▲ Le document n'est pas encore finalisé
	7 Etablissement d'un programme de formation interne pour les nouveaux collaborateurs/trices de l'OPE	31.12.18	31.12.18	■ Astram et Alföldi
ad5	8 Réflexion concernant la prise en charge des enfants souffrant de troubles autistiques (mise sur pied d'un atelier pilote)	31.12.18	31.12.18	■ Le projet a démarré en novembre 2018 et va se poursuivre en 2019
	9 Renégociation d'un contrat de prestations ou autre solution avec Insieme Oberwallis dans le domaine de l'éducation précoce	31.12.18	31.12.18	■ Contrat de prestations en vigueur dès le 01.01.2018
	10 Mise en place d'une commission stratégique de la pédagogie spécialisée en collaboration avec l'OES	31.12.18	31.12.18	■
	11 Renégociation d'un contrat de prestations avec le Réseau Santé Valais dans le domaine de la pédo-psychiatrie	31.12.20		● Malgré de multiples sollicitations, il n'a pas été possible de rédiger un nouveau contrat de prestations
	12 Optimisation des séances de coordination avec l'OEI et avec les directions d'école	31.12.18	31.12.18	■
	13 Mise en place du centre de surdité dans le Valais romand	31.12.18	31.12.18	■
	14 Introduction chez les logopédistes du Valais romand de l'évaluation de la dyscalculie	31.12.18	31.12.18	■
	15 Mise en place d'un système pour superviser les médiateurs scolaires en fonction, tous les 4 ans	31.12.18	31.12.18	■

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	6'500	6'689	■
	2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	4'200	3'854	■ Nombre d'heures de garde en augmentation.
ad3	3 Nbre de rencontres avec les instances politiques	10	31	■
	4 Nbre de projets durables (ndlr. durée indéterminée) réalisées dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	3	2	■
ad4	5 Nbre de rencontres et échanges avec l'ensemble des autorités tutélaires regroupées	2	2	■
	6 Nbre de familles d'accueil disponibles	130	114	▲ Le recrutement des familles d'accueil est une action renouvelée chaque année.
	7 Groupe de familles d'accueil d'urgence	3	2	■ Recherche active dans le Haut-Valais.
	8 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	3	2	■
	9 Nbre de nouveaux cas suivis	500	536	▲ Augmentation de la population et situations problématiques notamment dans les cas de séparations conflictuelles. Pour rappel, l'OPE travaille sur mandats de l'APEA et des autorités judiciaires.
	10 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	80	92	▲ Augmentation de la population et situations problématiques notamment dans les cas de séparations conflictuelles. Pour rappel, l'OPE travaille sur mandats de l'APEA et des autorités judiciaires.
	11 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'220	1'270	■
	12 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'800	1'898	■
	13 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations (2018 : familles d'accueil)	1	0	● Se réalisera en 2019.
ad5	14 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	0	0	■
	15 Nbre de nouveaux cas suivis	1'700	1'583	■
	16 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	1'000	740	■
	17 Nbre de cas qui continuent à être suivis	3'000	3'532	■
	18 Nbre d'enfants suivis (globalement)	5'700	5'855	■
	19 Pourcentage d'enfants intégrés dans une structure préscolaire et scolaire	70	70	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Placements et mesures contractualisées	**33'942'692.22**	**8'003'310.43**	**25'939'381.79**
P1101 Institutions d'éducation spécialisée	15'488'622.47	7'992'619.35	7'496'003.12
363 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisanne (5)	7'888'150.39		7'888'150.39
391 Prestations à la MET de Pramont	1'225'404.00		1'225'404.00
Solde dépenses/recettes du produit	6'375'068.08	7'992'619.35	-1'617'551.27
P1102 Colonies et camps de vacances	5'966.85	2'896.57	3'070.28
P1103 Surveillance et financement accueil à la journée	17'893'381.31	7'785.05	17'885'596.26
363 Subvention des structures d'accueil (crèches, garderies, UAPE) et associations de parents d'accueil	17'708'015.20		17'708'015.20
Solde dépenses/recettes du produit	185'366.11	7'785.05	177'581.06
P1104 Financement prise en charge graves troubles éloc.	554'721.59	9.46	554'712.13
GP12 Promotion et soutien	**362'440.63**	**2'074.29**	**360'366.34**
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	362'440.63	2'074.29	360'366.34
GP13 Education sociale et promotion de la santé	**191'900.74**	**1'698.39**	**190'202.35**
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	191'900.74	1'698.39	190'202.35
GP14 Protection de l'enfant	**6'635'629.79**	**3'792'378.14**	**2'843'251.65**
P1401 Protection des enfants	4'466'284.23	2'520'632.25	1'945'651.98
P1402 Placements et surveillance	2'169'345.56	1'271'745.89	897'599.67
363 Placements hors canton	1'085'852.39		1'085'852.39
Solde dépenses/recettes du produit	1'083'493.17	1'271'745.89	-188'252.72
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	**10'120'914.44**	**128'069.41**	**9'992'845.03**
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	10'120'914.44	128'069.41	9'992'845.03
GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents	**203'678.35**	**975.42**	**202'702.93**
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	203'678.35	975.42	202'702.93
GP17 Education précoce spécialisée	**1'244'259.85**	**6'178.14**	**1'238'081.71**
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'244'259.85	6'178.14	1'238'081.71
Total	**52'701'516.02**	**11'934'684.22**	**40'766'831.80**

	Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	VUE FINANCIERE				
	TOTAL				
	Charges et dépenses	**244'316'443.95**	**208'455'300**	**210'549'216.63**	**2'093'917**
	Revenus et recettes	**209'630'197.77**	**185'446'500**	**185'772'950.16**	**326'450**
	Insuffisance de financement	**34'686'246.18**	**23'008'800**	**24'776'266.47**	**1'767'466**
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Service juridique de la sécurité et de la justice	5'486'685.37	811'700	538'410.40	-273'290
	Police cantonale	73'722'092.97	74'087'100	74'036'396.83	-50'703
	Service de la sécurité civile et militaire	2'649'875.82	3'287'300	3'257'501.24	-29'799
	Service de la circulation routière et de la navigation	-80'022'921.95	-80'505'000	-80'447'484.86	57'515
	Service de l'application des peines et des mesures	14'769'229.75	16'213'200	18'174'937.59	1'961'738
	Service de la population et des migrations	1'922'216.23	2'174'700	2'239'504.35	64'804
	Service des affaires intérieures et communales	15'482'593.75	6'365'000	6'290'708.41	-74'292
	Office cantonal du sport	676'474.24	574'800	686'292.51	111'493
	Insuffisance de financement	**34'686'246.18**	**23'008'800**	**24'776'266.47**	**1'767'466**
	COMPTE DE RESULTATS				
30	Charges de personnel	119'979'705.91	125'468'300	125'308'618.70	-159'681
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	25'428'935.99	23'079'200	23'286'774.90	207'575
34	Charges financières	36'310.76	54'800	64'754.36	9'954
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	12'020'000.00	2'000'000	6'332'729.19	4'332'729
36	Charges de transfert	36'808'175.01	24'105'400	26'010'510.21	1'905'110
37	Subventions redistribuées	3'910'182.00	3'770'000	4'041'593.00	271'593
39	Imputations internes	32'553'692.34	17'926'900	21'922'366.05	3'995'466
40	Revenus fiscaux	70'687'002.29	72'201'600	71'753'063.26	-448'537
42	Taxes	57'693'247.56	55'869'000	53'051'105.82	-2'817'894
43	Revenus divers	8'258.30	15'000	19'268.76	4'269
44	Revenus financiers	158'527.64	111'900	103'208.50	-8'692
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	15'325'265.58	562'000	739'842.65	177'843
46	Revenus de transfert	22'845'774.27	31'601'300	34'833'065.15	3'231'765
47	Subventions à redistribuer	3'910'182.00	3'770'000	4'041'593.00	271'593
48	Revenus extraordinaires			200'000.00	200'000
49	Imputations internes	28'571'280.16	13'787'000	17'985'841.45	4'198'841
	Total charges	**230'737'002.01**	**196'404'600**	**206'967'346.41**	**10'562'746**
	Total revenus	**199'199'537.80**	**177'917'800**	**182'726'988.59**	**4'809'189**
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	**31'537'464.21**	**18'486'800**	**24'240'357.82**	**5'753'558**
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Immobilisations corporelles	3'557'571.53	4'497'000	810'540.37	-3'686'460
52	Immobilisations incorporelles		1'025'000		-1'025'000
56	Propres subventions d'investissement	9'046'870.41	4'528'700	1'943'674.65	-2'585'025
57	Subventions d'investissement redistribuées	975'000.00	2'000'000	827'655.20	-1'172'345
63	Subventions d'investissement acquises	9'435'659.97	5'528'700	2'198'306.37	-3'330'394
64	Remboursements de prêts	20'000.00		20'000.00	20'000
67	Subventions d'investissement à redistribuer	975'000.00	2'000'000	827'655.20	-1'172'345
	Total dépenses	**13'579'441.94**	**12'050'700**	**3'581'870.22**	**-8'468'830**
	Total recettes	**10'430'659.97**	**7'528'700**	**3'045'961.57**	**-4'482'738**
	Investissements nets	**3'148'781.97**	**4'522'000**	**535'908.65**	**-3'986'091**

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

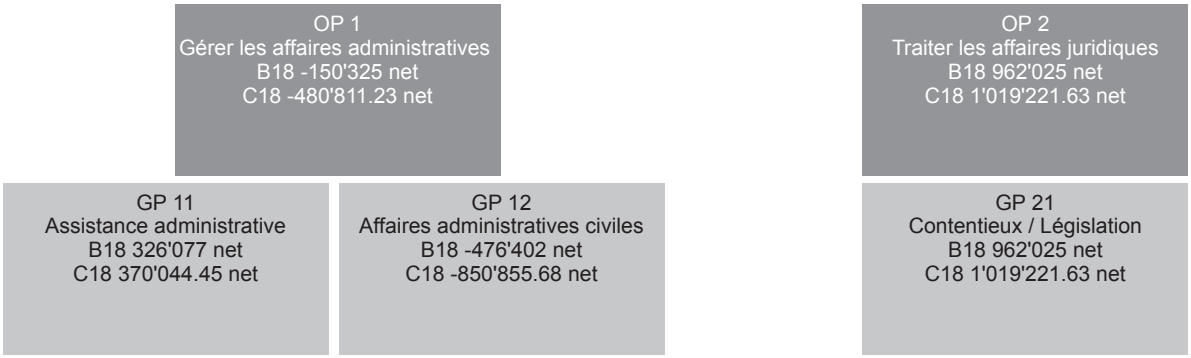

Total service B18 811'700 net C18 538'410.40 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**6'692'862.02**	**2'010'500**	**1'902'710.55**	**-107'789**
30 Charges de personnel	1'488'348.35	1'651'700	1'459'579.75	-192'120
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'978'888.74	143'700	137'589.15	-6'111
36 Charges de transfert	120'268.65	135'000	134'085.00	-915
39 Imputations internes	105'356.28	80'100	171'456.65	91'357
4 Revenus d'exploitation	**1'206'176.65**	**1'198'800**	**1'364'300.15**	**165'500**
40 Revenus fiscaux	2'902.00	2'800	2'844.00	44
42 Taxes	1'203'274.65	1'196'000	1'361'456.15	165'456
Charges nettes de résultats	**5'486'685.37**	**811'700**	**538'410.40**	**-273'290**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**5'486'685.37**	**811'700**	**538'410.40**	**-273'290**

Explication des écarts financiers

Au chapitre des charges d'exploitation, l'écart par rapport au budget s'explique principalement par le fait que le poste de chef de service a été repourvu au 1er mars 2018 et qu'un poste de juriste à 100 % a été vacant pendant près de 5 mois.

S'agissant des revenus d'exploitation, la part nette du canton sur le solde actif du compte d'exploitation des trois offices du registre du commerce a été largement supérieure au montant budgétisé (plus de 170'000 francs par rapport au montant budgétisé).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	9.50	9.50	9.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1

Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé

Sous-objectifs politiques

1 Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat

2 Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)

3 Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les notaires et les registres du commerce

4 Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Soutien administratif aux commissions d'examen	31.12.21		■ Le Service assure le secrétariat des commissions et leur fournit un appui administratif et logistique dans le cadre de l'organisation des examens et de la cérémonie de remise des brevets.
ad2 2 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département	31.12.21		■ Le Service accorde une priorité au traitement des interventions relatives aux droits fondamentaux.
ad3 3 Surveillance administrative des notaires	31.12.21		■ Le Service assume une surveillance administrative sur les notaires, en particulier par la délivrance de l'autorisation de pratiquer, la vérification du respect des conditions posées à l'exercice de la profession, l'examen des demandes de levée du secret professionnel, l'examen et le suivi des rapports annuels d'inspection des études, la procédure de liquidation de l'étude.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Nombre de lacunes signalées par les commissions d'examen	0	0	■ A souligner la difficulté à recruter des membres pour fonctionner au sein des deux commissions d'examen. Actuellement, il manque un membre du Haut-Valais au sein de la commission du notariat.
ad2 2 Nombre de questions n'ayant pas fait l'objet d'une détermination dans le délai de 30 jours	0	0	■ Une priorité est accordée au traitement et au suivi de ces dossiers.
ad3 3 Pourcentage des dénonciations contre un notaire traitées dans un délai de 6 mois	80%	98.3%	■ Les tâches de surveillance constituent une des priorités du Service.

OBJECTIF POLITIQUE 2

Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice

Sous-objectifs politiques

1 Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique

2 Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence

2.1 Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI

3 Proposer une assistance et exercer une surveillance administrative sur les autorités de protection de la personne

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Loi sur le Conseil de la magistrature (+ révision LOJ et LOCRP)	31.12.18		▲ En session de novembre 2018, le Grand Conseil a adopté, en 1ère lecture, le projet de loi sur le Conseil de la magistrature. Au début décembre, un expert a été mandaté de l'examen de la constitutionnalité de deux dispositions du projet.
	2 Professionnalisation des APEA - Examen de l'opportunité	31.12.18	30.11.18	■ Au terme de cinq séances, le groupe de travail, composé de représentants des APEA, de la Fédération des communes et du Service, a défini le périmètre de la révision de la loi d'application du code civil visant à la professionnalisation des APEA.
ad2	3 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI	31.12.21		■ A l'instar de l'année précédente, le Service a ouvert un nombre important de dossiers en réparation du tort moral (50). 27 décisions ont été rendues par le Service. Un recours a été partiellement admis par le Tribunal cantonal.
ad3	4 Surveillance administrative et conseils en matière de protection de la personne	31.12.21		■ La procédure concernant le traitement des prétentions RC a été entièrement révisée.

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de mois de retard dans la planification	0	0	■ La législation constitue un volet très important de l'activité du Service. L'année 2018 a été principalement consacrée au projet de loi sur le Conseil de la magistrature et à la définition des axes de la révision de la loi d'application du code civil visant à une professionnalisation des APEA.
ad2	2 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2016 = 50 décisions sur 51 / 98.03%)	80%	85%	■ 23 décisions sur 27 ont été rendues dans le délai. Les décisions allouant une indemnité pour tort moral constituent la très grande majorité des décisions rendues.
ad3	3 Diffusion de directives ou circulaires dans les 4 mois dès l'identification du besoin	100%	100%	■ Trois circulaires ainsi qu'un complément à une circulaire antérieure ont été adressés aux APEA. En outre, de nombreuses informations ont été transmises aux autorités communales/intercommunales tendant à les sensibiliser sur l'un ou l'autre point particulier.

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP1 Gérer les affaires administratives	**877'194.92**	**1'358'006.15**	**-480'811.23**
GP11 Assistance administrative	**484'450.45**	**114'406.00**	**370'044.45**
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	292'445.90	114'406.00	178'039.90
P1102 Affaires de Justice	192'004.55		192'004.55
GP12 Affaires administratives civiles	**392'744.47**	**1'243'600.15**	**-850'855.68**
P1201 Fondations classiques	200'400.11	74'351.00	126'049.11
P1202 Affaires administratives civiles	192'344.36	1'169'249.15	-976'904.79
OP2 Traiter les affaires juridiques	**1'025'515.63**	**6'294.00**	**1'019'221.63**
GP21 Contentieux / Législation	**1'025'515.63**	**6'294.00**	**1'019'221.63**
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	499'105.77	4'920.00	494'185.77
P2102 Législation / Consultations	406'908.43		406'908.43
P2103 Protection de la personne	119'501.43	1'374.00	118'127.43
Total	**1'902'710.55**	**1'364'300.15**	**538'410.40**

POLICE CANTONALE

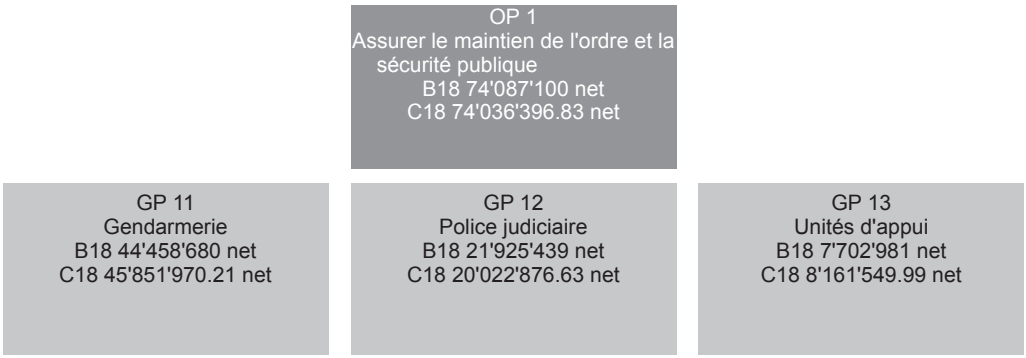

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**84'022'001.03**	**85'326'200**	**86'545'060.06**	**1'218'860**
30 Charges de personnel	73'082'862.74	74'621'600	74'075'766.90	-545'833
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'733'479.58	6'268'000	8'058'814.62	1'790'815
34 Charges financières	21'484.02	29'000	46'362.92	17'363
36 Charges de transfert	800'790.44	812'200	755'314.79	-56'885
39 Imputations internes	3'383'384.25	3'595'400	3'608'800.83	13'401
4 Revenus d'exploitation	**12'790'789.58**	**14'739'100**	**13'064'571.88**	**-1'674'528**
40 Revenus fiscaux	21'008.00	5'000	85'245.00	80'245
42 Taxes	8'105'643.31	9'130'500	7'475'167.51	-1'655'332
44 Revenus financiers	27'984.35	0	3'979.65	3'980
46 Revenus de transfert	2'125'442.07	2'959'800	2'977'774.92	17'975
49 Imputations internes	2'510'711.85	2'643'800	2'522'404.80	-121'395
Charges nettes de résultats	**71'231'211.45**	**70'587'100**	**73'480'488.18**	**2'893'388**
5 Dépenses d'investissement	**2'530'262.82**	**3'500'000**	**729'525.42**	**-2'770'475**
50 Immobilisations corporelles	2'530'262.82	2'780'000	729'525.42	-2'050'475
52 Immobilisations incorporelles	0.00	720'000	0.00	-720'000
6 Recettes d'investissement	**39'381.30**	**0**	**173'616.77**	**173'617**
63 Subventions d'investissement acquises	39'381.30	0	173'616.77	173'617
Dépenses nettes d'investissement	**2'490'881.52**	**3'500'000**	**555'908.65**	**-2'944'091**
Insuffisance de financement	**73'722'092.97**	**74'087'100**	**74'036'396.83**	**-50'703**

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

POLICE CANTONALE

Explication des écarts financiers

Rubrique 30
Cette rubrique est budgétisée en fonction des effectifs autorisés. Dans un service de plus de 500 collaborateurs, l'effectif fluctue obligatoirement durant l'année. Par ailleurs, le coût d'écolage de l'EA 2018 a été inférieur à celui prévu puisque deux aspirants accidentés n'ont pas pu suivre leur formation de base (- Fr. 110'000.-).

Rubrique 31
L'introduction du nouveau plan comptable MCH2 a eu comme conséquence de reporter sur la rubrique 311 certaines charges initialement budgétisées sur les rubriques d'investissement 50 et 52 (modification à Fr. 200'000.- de la limite d'activation des charges d'investissement).

Rubrique 36
Cette rubrique concerne 26 conventions ou accords intercantonaux.

Rubrique 42
L'Office fédéral des routes (OFROU) a effectué un audit sur le fonctionnement du Centre de compétence du trafic lourd (CCTL) de Saint-Maurice. Dans son rapport final, l'OFROU a relevé que suite à une erreur de leur part, les indemnités versées en 2014, 2015 et 2016 ne correspondaient pas aux prestations effectuées durant cette période. Compte tenu de ce qui précède, la Confédération a procédé à une réduction de l'indemnité 2018 (- Fr. 452'000.-).

L'Académie de Police de Savatan a omis de facturer le coût d'écolage des aspirants pour la période de janvier à mars 2017. Dès lors, les 5 EPT permanents mis à disposition de l'Académie en 2018 ont été rétrocédés à Fr. 81'500.- l'EPT au lieu de Fr. 120'000.- (- Fr. 192'500.-).

Les recettes liées aux infractions à la loi sur la circulation routière ont été moindres que prévues (- Fr. 397'000.-). Les contrôles sont effectués en regard de l'état de sécurité des routes valaisannes et de l'effectif disponible qui peut varier en fonction des différents engagements.

En 2018, aucune grande manifestation ayant nécessité une prestation sécuritaire de la Police cantonale ne s'est déroulée en Valais (- Fr. 500'000.-).

Rubriques 50 et 52
Voir remarque de la rubrique 31.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	525.40	526.40	528.40

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Le Grand Conseil a accepté la création de deux nouveaux postes à la Police cantonale, soit :

- un poste d'analyste financier
- un poste de spécialiste en cybercriminalité

POLICE CANTONALE

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre ainsi que le respect des institutions démocratiques en veillant à l'observation des lois, par des actions préventives et répressives. Rechercher le renseignement, maintenir et développer les réseaux utiles à ses missions. Etre au service de la population et des autorités.

	Sous-objectifs politiques
1	Mettre en oeuvre l'alarme et les mesures d'urgence dans toutes les situations de protection de la population.
2	Ecarter les dangers concrets pour la sécurité publique et réprimer les troubles à l'ordre. Porter assistance aux personnes directement menacées dans leur vie ou leur intégrité corporelle.
3	Combattre la criminalité sur le territoire cantonal en adaptant l'organisation et les moyens à l'évolution de celle-ci.
4	Accomplir les tâches relevant de la surveillance et de la régulation de la circulation selon la législation sur la circulation routière notamment par des actions préventives et des mesures ciblées contre les infractions graves.
5	Défendre et pérenniser l'Académie de police sur le site de Savatan, en partenariat avec les polices cantonales vaudoise et genevoise ainsi qu'avec les polices municipales vaudoises, en étroite collaboration avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).
6	Assurer auprès du public et des médias une communication sur les missions sécuritaires et les engagements opérationnels.
7	Entretenir un contact régulier avec la population et les partenaires de la société civile et politique dans le but de lutter contre la délinquance et de réduire le sentiment d'insécurité.

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

POLICE CANTONALE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Regroupement des centrales de la Police cantonale et de l'OCVS sous le même toit (numéros 112 - 117 - 118 - 144), en collaboration avec le SBMA.	31.12.19		▲ Le 4 mai 2016, le Conseil d'Etat a décidé de réunir sur un même site les centrales 112,117,118 et 144. Sur proposition et à l'unanimité des membres du groupe de travail présidé par le Commandant de la Police cantonale, le Conseil d'Etat a retenu le site de Noës. En septembre 2018 a eu lieu le vernissage du projet architectural. La rédaction du projet de message à l'attention du Grand Conseil est prévue pour le 2ème semestre 2019. Cette nouvelle centrale devrait être opérationnelle en 2023.
ad2	2 Augmentation des effectifs dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand-Conseil le 9 février 2009 (dépendant des décisions politiques en matière de création de nouveaux postes), notamment par un renforcement des effectifs en matière de police de proximité et de lutte contre la criminalité.	31.12.19		▲ L'effectif de la Police cantonale au 31 décembre 2018 est de 531.23 EPT dont 477.05 policiers. Le ratio de 1 policier pour 650 habitants prévu à l'article 29 de l'Ordonnance de la loi sur la Police cantonale du 20 décembre 2017 n'est toujours pas atteint. Actuellement, le ratio est de 1 policier pour 715 habitants. Si l'on veut maintenir le niveau sécuritaire actuel du canton, il faudra poursuivre l'augmentation des effectifs de la Police cantonale dans un proche avenir.
	3 Facturation des prestations sécuritaires fournies par la Police cantonale lors des diverses manifestations conformément au chapitre 9 "financement des prestations" de la nouvelle loi sur la Police cantonale (mesure ETS 2 no 103).	31.12.18	31.12.18	■ Conformément au chapitre 9 de la nouvelle loi sur la Police cantonale, les prestations fournies lors de manifestations non autorisées ou lors de manifestations autorisées pour lesquelles les prescriptions de sécurité ne sont pas observées par l'organisateur peuvent être facturées par la Police cantonale.
	4 Facturation des prestations sécuritaires fournies par la Police cantonale en faveur des communes ne disposant pas d'une police municipale telle que définie dans la nouvelle loi sur la Police cantonale (mesure ETS 2 no 104).	31.12.18	31.12.18	■ Des conventions de collaboration arrêtant notamment les moyens, les modes d'intervention, l'échange d'informations et le financement ont été signées entre la Police cantonale et les différentes polices municipales. On entend par police municipale un corps de police organisé hiérarchiquement, constitué d'agents détenteurs du brevet fédéral et d'assistants de sécurité publique, assurant une présence sécuritaire permanente ou un service de piquet dans un secteur d'intervention clairement délimité géographiquement et cohérent du point de vue opérationnel. Pour les polices municipales ne répondant pas à ces critères, les interventions de la Police cantonale sont facturées.
	5 Facturation aux communes des frais d'exploitation POLYCOM (mesure ETS 2 no 200).	31.12.18		▲ La facturation aux communes des frais d'exploitation POLYCOM nécessite une modification de la loi sur la protection de la population et la gestion des situations particulières et extraordinaires (LPPEx). Le projet de modification sera présenté au Grand Conseil durant l'année 2019.
ad3	6 Développement et concrétisation des nouveaux moyens opérationnels contenus dans la loi sur la Police cantonale et ses ordonnances	31.12.19	31.12.18	■ Les nouveaux moyens opérationnels prévus dans la loi sur la Police cantonale et ses ordonnances sont actuellement opérationnels au sein du Corps. Par ailleurs, une section renseignement, analyse et documentation a été créée en 2018 au sein de la police judiciaire. Celle-ci comprend un groupe d'investigations spéciales et de lutte contre la violence lors de manifestations sportives, un groupe de coordination et de documentation et un groupe investigation numérique.

POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad4	7 Création d'un centre de contrôle du trafic lourd (CCTL) sur l'axe du Simplon en collaboration avec l'Office fédéral des routes (OFROU).	31.12.19		▲ L'axe du Simplon est le seul axe international permettant au trafic lourd de transporter des matières dangereuses. Chaque année, on y dénombre environ 90'000 passages de poids lourds. Afin de maintenir une sécurité routière optimale sur cet axe, la construction de deux aires de contrôles, l'un sur le versant nord et l'autre sur le versant sud du col est envisagée. Par ailleurs, l'engagement de 5 EPT supplémentaires a été proposé. En cas d'acceptation, l'engagement de ce personnel financé en grande partie par la Confédération est prévu pour le 1er janvier 2020.
ad5	8 Acquisition des infrastructures du site de Savatan par les cantons partenaires (Genève, Vaud et Valais).	31.12.20		▲ Des discussions sont actuellement en cours entre la Confédération et le canton de Vaud pour l'acquisition des infrastructures de Savatan, du Front-Bastionné et de l'arsenal de Lavey. Actuellement, une convention de collaboration valable jusqu'au 31.12.2019 lie la Confédération et les cantons partenaires (Genève, Valais et Vaud) concernant l'utilisation du site de Savatan. Cette convention a été récemment prolongée jusqu'au 31.12.2022.
ad6	9 Développement d'une communication efficiente et réactive sur les réseaux sociaux (nouveaux médias)	31.12.19		■ L'Unité communication et prévention a porté une attention particulière en 2018 au développement de sa communication sur les différents réseaux sociaux. En parallèle, les communiqués de presse préventifs et informatifs sont également diffusés sur les réseaux de communication traditionnels (journaux, radios, télévision). Ainsi, la population valaisanne peut prendre connaissance des informations selon ses habitudes.
ad7	10 Contacts réguliers avec les autorités communales en charge de la sécurité	31.12.18	31.12.18	■ La Police cantonale entretient des contacts réguliers avec la population et les partenaires de la société civile et politique. Ces contacts permettent de lutter efficacement contre la délinquance et de réduire le sentiment d'insécurité.

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

POLICE CANTONALE

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Nombre quotidien d'appels reçus aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027/326.56.56)	800	833	■ 819 appels par jour reçus en 2017 (2016 = 780). Le nombre d'appels quotidien augmente sensiblement chaque année.
	2 Nombre quotidien d'appels reçus uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	230	227	■ 222 appels d'urgence enregistrés par jour en 2017 (2016 = 220). Le nombre d'appels est quasiment identique aux années précédentes.
ad2	3 Nombre d'infractions en relation avec le code pénal suisse (2016 = 13'686)	13'700	11'109	■ Grâce aux effets de prévention et de répression sur le terrain, une diminution du nombre d'infractions au code pénal suisse est constatée par rapport aux années précédentes (2017 = 12'239).
	4 Ratio de la population par policier / Opol : 1 policier pour 650 habitants	650	715	● 1 policier pour 709.5 habitants en 2017. Le ratio de 1 policier pour 650 habitants n'est toujours pas atteint compte tenu d'une population en constante augmentation (341'463 habitants pour 477.05 EPT policiers au 01.01.2019).
	5 Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	27%	16.2%	■ Ce pourcentage est en diminution malgré une augmentation générale en Suisse des phénomènes de criminalité itinérante (2017 = 16.3 %).
	6 Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	10.5%	13.6%	▲ Ce pourcentage est en légère augmentation par rapport à l'année précédente (2017 = 12.8 %).
ad3	7 Nombre de brigandages sur le territoire cantonal	25	13	■ Le nombre de brigandages a fortement diminué par rapport aux années précédentes (2016 = 25, 2017 = 40). Les concepts d'intervention et la qualité des enquêtes dans ce domaine permettent de diminuer ce nombre malgré le durcissement de la criminalité.
	8 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle	250	268	▲ Ce chiffre est supérieur aux années précédentes (2016 = 249, 2017 = 214). Les enquêtes menées dans ce domaine demeurent une priorité de la Police cantonale.
	9 Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	12%	17.3%	▲ Ce chiffre augmente par rapport aux années précédentes (2016 = 11.9 %, 2017 = 16.1 %). L'une des priorités principales de la section stupéfiants reste la lutte contre la consommation de produits illicites par des mineurs.
	10 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	3'500	3'386	■ La Police cantonale maintient le principe de la tolérance zéro et cible ses enquêtes aussi bien à l'encontre des trafiquants que des petits consommateurs (2017 = 3'173).
	11 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	230	182	▲ 217 enquêtes liées à la criminalité économique avaient été menées en 2017 (2016 = 231). Ce chiffre peut varier en fonction de la complexité des affaires à instruire.
	12 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	65	77	■ 76 enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité avaient été menées en 2017. L'enquête dans le domaine informatique prend de plus en plus d'importance et requiert des compétences très pointues. Le nombre d'affaires varie non seulement en fonction du nombre de supports à analyser et de leur complexité (tablettes, téléphones, ordinateurs, etc...) mais également par rapport à l'effectif à disposition. En 2018, un EPT supplémentaire a été attribué au groupe investigations numériques.
	13 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	930	963	▲ Les enquêtes liées à ces infractions constituent également une priorité stratégique du domaine judiciaire de la Police cantonale compte tenu du durcissement de la criminalité (2017 = 989).

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad3 14 Nombre d'interventions pour des violences domestiques	300	350	▲ Le nombre d'interventions pour des violences domestiques est en constante augmentation ces dernières années (2016 = 305, 2017 = 328). Des formations internes ont été dispensées aux membres du Corps par rapport à ce genre d'interventions.
15 Nombre d'heures de conduite de détenus (2015 = 6'894 dont 2'787 par la société Sécuritas)	10'000	10'953	■ Sur les 10'953 heures effectuées en 2018 (11'376 heures en 2017), 4'128 heures l'ont été par la société Sécuritas SA (2017 = 4'071). Ce mandat permet à la Police cantonale de se concentrer sur ses missions prioritaires tout en externalisant une partie des conduites des détenus. A relever toutefois que les conduites des détenus dangereux sont effectuées par les agents de la Police cantonale.
ad4 16 Conducteurs soumis à un test à l'éthylomètre	17'000	15'773	▲ Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente (2017 = 15'586). A relever que tous les chauffeurs professionnels font l'objet d'un test systématique à l'éthylomètre. Tous les usagers de la route impliqués dans un accident de la circulation font également l'objet d'un tel contrôle.
17 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'880	1'941	■ 1'524 contrôles en 2017. Le nombre de contrôles de vitesse est supérieur en 2018. Ces contrôles sont planifiés en priorité dans les lieux à risque et les endroits accidentogènes. En matière de sécurité routière, la Police cantonale veille à maintenir un bon équilibre entre prévention et répression.
18 Nombre d'automobilistes contrôlés / vitesse	275'000	306'809	■ 208'870 automobilistes avaient été contrôlés en 2017. Cette augmentation concorde avec l'augmentation du nombre de contrôles de vitesse relevé ci-devant.
19 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd, y compris le CCTL (2015 = 14'213 dont 3'135 par la section circulation et 11'078 par le CCTL)	19'000	21'900	■ 20'143 heures en 2017. Pour l'année 2018, 21'900 heures de contrôles ont été effectuées soit 3'625 heures par la section circulation et 18'275 heures par le CCTL. Ces chiffres correspondent aux exigences fixées par l'OFROU selon convention et sont garants d'un niveau de sécurité routière en matière de trafic lourd que l'on peut qualifier de très bon.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Gendarmerie	**55'592'604.13**	**9'740'633.92**	**45'851'970.21**
P1101 Circulation routière	4'394'799.61	5'280'727.12	-885'927.51
P1102 Interventions spéciales	5'819'500.90	362'451.15	5'457'049.75
P1103 Première intervention	19'837'946.86	1'131'974.69	18'705'972.17
P1104 Police de proximité et investigations	23'424'174.69	1'808'727.79	21'615'446.90
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	2'116'182.07	1'156'753.17	959'428.90
GP12 Police judiciaire	**21'667'198.62**	**1'644'321.99**	**20'022'876.63**
P1201 Enquêtes judiciaires	16'971'974.72	947'314.46	16'024'660.26
P1202 Identification et coordination judiciaire	3'958'434.43	221'541.65	3'736'892.78
P1203 Protection de l'Etat	736'789.47	475'465.88	261'323.59
GP13 Unités d'appui	**10'014'782.73**	**1'853'232.74**	**8'161'549.99**
P1301 Information-prévention criminalité	1'420'091.45	74'557.79	1'345'533.66
P1302 Centrale d'engagement	5'380'995.36	998'798.00	4'382'197.36
P1303 Bureau des armes	600'658.42	200'751.71	399'906.71
P1304 Formation de base et formation continue	2'261'179.27	561'401.59	1'699'777.68
P1305 Prospection et analyse	351'858.23	17'723.65	334'134.58
Total	**87'274'585.48**	**13'238'188.65**	**74'036'396.83**

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1
Assurer la sécurité et protection de la population
B18 3'287'300 net
C18 3'257'501.24 net

GP 11	GP 12	GP 13	GP 14
Organisation, planif., prép. en cas catastrophes B18 1'422'723 net C18 1'487'074.77 net	Prévention incendie B18 13'412 net C18 1'373.20 net	Préparation de la Pci B18 3'020'297 net C18 3'167'850.49 net	Gestion des affaires militaires B18 -1'169'132 net C18 -1'398'797.22 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**28'041'266.10**	**28'744'100**	**35'599'157.29**	**6'855'057**
30 Charges de personnel	7'405'267.07	9'277'300	10'345'122.27	1'067'822
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'709'900.51	5'488'700	3'887'762.37	-1'600'938
34 Charges financières	1'943.20	2'000	1'880.75	-119
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	4'311'763.69	4'311'764
36 Charges de transfert	4'934'944.63	5'173'900	4'878'409.55	-295'490
37 Subventions redistribuées	230'050.00	270'000	284'550.00	14'550
39 Imputations internes	11'759'160.69	8'532'200	11'889'668.66	3'357'469
4 Revenus d'exploitation	**25'591'190.28**	**25'636'800**	**32'341'656.05**	**6'704'856**
40 Revenus fiscaux	7'481.00	8'400	7'482.00	-918
42 Taxes	4'154'844.38	4'160'800	4'178'150.33	17'350
43 Revenus divers	0.00	15'000	0.00	-15'000
44 Revenus financiers	20'048.50	20'500	14'054.40	-6'446
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3'833'163.03	352'000	305'179.90	-46'820
46 Revenus de transfert	6'019'824.61	12'750'400	16'049'516.55	3'299'117
47 Subventions à redistribuer	230'050.00	270'000	284'550.00	14'550
49 Imputations internes	11'325'778.76	8'059'700	11'502'722.87	3'443'023
Charges nettes de résultats	**2'450'075.82**	**3'107'300**	**3'257'501.24**	**150'201**
5 Dépenses d'investissement	**10'571'078.67**	**7'708'700**	**2'852'344.80**	**-4'856'355**
50 Immobilisations corporelles	549'208.26	1'180'000	81'014.95	-1'098'985
56 Propres subventions d'investissement	9'046'870.41	4'528'700	1'943'674.65	-2'585'025
57 Subventions d'investissement redistribuées	975'000.00	2'000'000	827'655.20	-1'172'345
6 Recettes d'investissement	**10'371'278.67**	**7'528'700**	**2'852'344.80**	**-4'676'355**
63 Subventions d'investissement acquises	9'396'278.67	5'528'700	2'024'689.60	-3'504'010
67 Subventions d'investissement à redistribuer	975'000.00	2'000'000	827'655.20	-1'172'345
Dépenses nettes d'investissement	**199'800.00**	**180'000**	**0.00**	**-180'000**
Insuffisance de financement	**2'649'875.82**	**3'287'300**	**3'257'501.24**	**-29'799**

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Explication des écarts financiers
Rubrique 30 : Changement du mode de paiement des soldes pompiers (montant budgété sur la rubrique 31) : +1'000'000 Rubrique 31 : Changement du mode de paiement des soldes pompiers (montant payé sur la rubrique 30) : -1'000'000 Divers projets concernant les sirènes POLYALERT, financés par la Confédération, n'ont pas été réalisés : (-530'000) reliquat sur 46 Maintenance et aménagement des casernes en diminution, avec l'arrivée de la police militaire, l'année 2018 a été une année de transition (-205'000) Changement du seuil d'activation des investissements, achats de véhicules PCi (+180'000) reliquat sur 50 Coût du programme informatique de la taxe inférieur au contrat (-65'000) Diminution diverses fournitures et prestations tiers OCF (-76'000) PCi (-94'000) Rubrique 35 : Attribution au fonds "Police du feu" - activité autofinancée Rubrique 36 : Diminution des coûts des OPC Rubrique 39/49 : Ecritures comptables pour le fonds "Contributions de remplacement PCi" - s'annulent entre elles Rubrique 46 : Divers projets concernant les sirènes POLYALERT, financés par la Confédération, n'ont pas été réalisés : (-530'000) reliquat en 31 Ecritures comptables pour la mise à zéro de l'OCF (+3'762'000) Rubrique 50 : Changement du seuil d'activation des investissements, les véhicules PCi ont été comptabilisés sur la rubrique 31 (-180'000) L'extension du réseau radio n'a pas été effectuée, la procédure est frappée d'un recours juridique dans l'attribution du marché public concerné. L'arbitrage juridique est toujours en cours (-750'000) Développement du programme VS-FIRE repoussé (-214'000) Rubrique 50/56/63 : Ecritures de mise à zéro de l'office cantonal du feu Rubrique 57/67 : Des projets pour des abris PCi n'ont pas été terminés dans les communes, alors que la Confédération nous a déjà versé les subventions à redistribuer à la fin de ceux-ci (boîtes aux lettres 57 avec 67)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	54.10	54.10	74.80

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Augmentation de 21 EPT au budget 2018 déjà, suite au transfert de ces unités de la Confédération au Canton (signature d'une convention entre le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat suite au départ des forces aériennes du site de Sion).

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires

Sous-objectifs politiques

1 Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de situations particulières et extraordinaires

2 Informer et sensibiliser les autorités et les partenaires

3 Obtenir une vue d'ensemble des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux)

4 Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention

5 Assurer un fonctionnement optimal de la protection civile

6 Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tirs) et des services logistiques optimaux dans notre canton

7 Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (organisation des journées d'information, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations)

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Réalisation de la formation 'conduite en situations particulières' pour garantir une capacité de conduite sur le plan cantonal lors d'événements majeurs	31.12.20		■ La formation se déroule normalement, sans problème. Un concept cantonal de formation dans le domaine de la conduite a été établi.
ad2	2 Réalisation de plates-formes de dialogue dans le domaine de la protection population pour chacune des régions (haut-centre-bas)	31.12.20		■ Les plates-formes (groupes de travail) se déroulent chaque deuxième trimestre et donnent pleinement satisfaction.
ad3	3 Actualisation de l'analyse cantonale des risques	31.12.18	31.12.18	■ L'analyse a été effectuée. Le rapport sera rendu dans le courant 2019.
ad4	4 Renforcement de la formation des chargés de sécurité des communes, des ramoneurs et des projeteurs par l'organisation de cours de formation de base et de formation continue ainsi que de la formation spécifique pour la nouvelle version de norme et directives AEAI 2015	31.12.21		■ Compte tenu des arrivées/départs des inspecteurs de prévention, seuls les cours plannifiés ont eu lieu. Cependant, des contacts mensuels ont désormais lieu pour traiter les sujets liés au ramonage.
	5 Organisation de la formation des spécialistes pour les interventions sur les installations ferroviaires (selon l'ordonnance du DETEC)	31.12.19		■ Les cours ont été réalisés selon les disponibilités des organisations de sapeurs-pompiers.
ad5	6 Formation des astreints avec les nouvelles fonctions spécifiques (constructions, matériel, cuisine)	31.12.21		▲ La formation des fonctions constructions et matériel ne rencontre aucun problème. Par contre, le manque d'astreint pour la formation de la fonction cuisine est toujours problématique.
ad6	7 Planification et mise en oeuvre des modifications des infrastructures liées à l'accueil d'une école de recrues de la sécurité militaire en remplacement des stages de sous-officiers supérieurs	31.12.18	31.12.18	■ Les modifications selon la planification établie en 2017 ont entièrement été réalisées.

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de communes ayant participé à des exercices d'état-majors	30	43	■ Le nombre d'exercices est stable, cependant le nombre d'Etat-majors régionaux comprenant plusieurs communes augmente.
	2 Nombre de communes disposant d'un EM de conduite avec un état de préparation opérationnel (selon la LPPEX)	120	105	▲ L'état de préparation des EM fluctue en fonction des changements de personnel dans les communes. Le nombre d'EM est à la baisse compte tenu de fusions de ces derniers.
ad3	3 Taux de réalisation de l'analyse des risques	100%	100%	■ Compte tenu des retours des spécialistes, il a été nécessaire d'élaborer un certain nombre de nouvelles fiches. Ce qui représente au final environ 40% des fiches.
ad4	4 Nombre des sapeurs-pompiers ayant suivi la formation de base pour les installations ferroviaires	40	28	● En fonction des disponibilités des organisations sapeurs-pompiers.
	5 Total des séminaires dispensés pour les associations professionnelles	5	3	▲ Compte tenu des arrivées/départs des inspecteurs de prévention, seuls 3 cours ont eu lieu.
ad5	6 Degré de satisfaction des requérants des engagements en faveur de la collectivité	90%	95%	■ Toujours de très bons retours de la part des collectivités suite aux engagements de la PCi.
	7 Taux des chefs de cuisine formés	60%	60%	■ Le taux réalisé correspond aux prévisions, cependant le nombre d'astreints attribués par l'armée est toujours insuffisant.
ad6	8 Taux de satisfaction de la troupe par rapport aux infrastructures (selon rapport "Feedback" avec le cdt de la place d'armes)	90%	90%	■ Selon les questionnaires remplis par les utilisateurs à la fin de la période de service
ad7	9 Taux de satisfaction des journées d'orientation	90%	95%	■ Selon les évaluations remplies par les participants

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes	**1'689'288.86**	**202'214.09**	**1'487'074.77**
P1101 Instruction état-majors communaux, régionaux	382'767.34	9'296.16	373'471.18
P1102 Conseils, information, alarme population/autorités	976'780.74	186'921.46	789'859.28
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	329'740.78	5'996.47	323'744.31
GP12 Prévention incendie	**15'527'557.31**	**15'526'184.11**	**1'373.20**
P1201 Prévention des incendies	4'338'767.02	4'338'262.86	504.16
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	6'904'265.08	6'903'637.66	627.42
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	4'284'525.21	4'284'283.59	241.62
562 Communes et syndicats intercommunaux	1'943'674.65		1'943'674.65
Solde dépenses/recettes du produit	2'340'850.56	4'284'283.59	-1'943'433.03
GP13 Préparation de la Pci	**15'030'608.94**	**11'862'758.45**	**3'167'850.49**
P1301 Organisation et planification de la PCi	685'629.88	394'784.88	290'845.00
P1302 Instruction des astreints de la PCi	6'103'302.14	1'373'415.05	4'729'887.09
P1303 Constructions, alarme et matériel PCi	8'241'676.92	10'094'558.52	-1'852'881.60
GP14 Gestion des affaires militaires	**6'204'046.98**	**7'602'844.20**	**-1'398'797.22**
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	469'638.45	139'256.96	330'381.49
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	545'707.32	1'663'078.46	-1'117'371.14
P1403 Infrastructures et investissements	2'421'473.71	3'163'103.58	-741'629.87
P1404 Aéroport militaire de Sion	2'767'227.50	2'637'405.20	129'822.30
Total	**38'451'502.09**	**35'194'000.85**	**3'257'501.24**

Remarques

Etat de fortune du fonds "Police du feu" :

Fortune du fonds au 01.01.2018 : - 3'210'663.25*
Fortune du fonds au 31.12.2018 : +1'101'100.44

*crédit octroyé en 2017 par le CE pour solder les subventions en cours 3'413'533.35

Etat de la fortune du fonds "Contributions de remplacement PCi" :

Fortune du fonds au 01.01.2018 : 1'486'384.89
Fortune du fonds au 31.12.2018 : 1'181'204.99

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

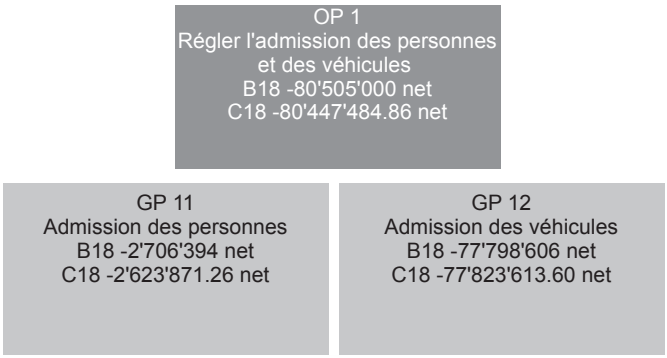

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**16'172'101.97**	**16'774'200**	**16'812'992.98**	**38'793**
30 Charges de personnel	10'917'418.65	11'135'000	11'073'889.25	-61'111
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'242'236.13	2'635'100	2'660'009.02	24'909
34 Charges financières	7'994.04	17'000	11'438.43	-5'562
36 Charges de transfert	1'215'037.10	1'250'000	1'238'700.05	-11'300
39 Imputations internes	1'789'416.05	1'737'100	1'828'956.23	91'856
4 Revenus d'exploitation	**96'292'813.32**	**97'601'200**	**97'260'477.84**	**-340'722**
40 Revenus fiscaux	70'600'459.19	72'145'000	71'598'235.26	-546'765
42 Taxes	24'995'344.66	24'891'200	24'976'429.03	85'229
44 Revenus financiers	98'492.37	80'000	82'766.45	2'766
46 Revenus de transfert	495'005.05	485'000	500'133.70	15'134
49 Imputations internes	103'512.05	0	102'913.40	102'913
Revenus nets de résultats	**80'120'711.35**	**80'827'000**	**80'447'484.86**	**-379'515**
5 Dépenses d'investissement	**97'789.40**	**322'000**	**0.00**	**-322'000**
50 Immobilisations corporelles	97'789.40	87'000	0.00	-87'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	235'000	0.00	-235'000
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**97'789.40**	**322'000**	**0.00**	**-322'000**
Excédent de financement	**80'022'921.95**	**80'505'000**	**80'447'484.86**	**-57'515**

Explication des écarts financiers

Les différences dans les rubriques s'expliquent comme suit :

- Rubr. 31 : Malgré le fait que des investissements < à CHF 200'000.- ont été comptabilisés dans cette rubrique, le budget de cette dernière n'a été que légèrement dépassé. Ceci s'explique par: la réduction du montant consacré à l'achat des plaques de contrôle suite à la conclusion d'un nouveau contrat plus avantageux, le budget excédentaire des frais de procès et des expertises médicales du RSV et la diminution des commandes de permis en format carte de crédit (PCC) en vue de l'acquisition de nouvelles imprimantes.

- Rubr. 40 : Réduction des revenus fiscaux due à une augmentation moins importante que prévue du parc de véhicules et à l'effet « downsizing » des moteurs. Par « downsizing » des moteurs, on comprend la diminution de la cylindrée et ce afin d'obtenir, à puissance équivalente, une consommation et des émissions de CO2 en nette diminution.

- Rubr. 5 : Suite au passage sur MCH2, tous les investissements < à CHF 200'000.- doivent être comptabilisés en frais de fonctionnement.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	86.20	86.20	86.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation

Sous-objectifs politiques

1 S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation

2 S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis

3 Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Saisie informatisée des certificats médicaux par les médécins	31.12.18	31.12.18	■ Le projet est terminé. Le module e-MEDKO avec une interface au système HIN des médecins a été mis en place et dès 2019 tous les médecins sont fortement encouragés à utiliser ce système.
ad2	2 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service	31.12.21		▲ Le but n'a été que partiellement atteint en raison des absences longue durée de plusieurs experts pour cause de maladie et d'accident.
	3 Etude la délocalisation du site de Sion et de l'avenir des contrôles techniques effectués par le TCS	31.12.21	31.12.18	■ Le concours d'architecture pluridisciplinaire est terminé. Le projet sera présenté au Grand Conseil en juin 2019. La convention existante avec le TCS a pu être prolongée pour une durée de 10 ans.
	4 Déploiement du module "CARI GARAGE" pour faciliter l'immatriculation des véhicules auprès des garages intéressés	31.12.18	31.12.18	■ Le projet est terminé. Fin 2018, 60 garages utilisent cette application et ont déjà saisi environ 3800 dossiers depuis l'introduction de l'application.
ad3	5 Lancement et suivi d'un nouvel ecobonus à partir du 1.1.2019	31.12.21		▲ Un groupe de travail a été constitué par le Conseil d'Etat à fin 2018 afin d'analyser la question de la promotion des véhicules hybrides ou électriques dans les transports publics et privés.

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S-Trend (note max. 10)	8	8.6	■ Enquête effectuée par la société MIS-Trend en commun avec les cantons VD et FR.
	2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	4%	1%	■ 100 recours, 1 partiellement admis.
	3 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis) [indicateur statistique]	9'400	9'019	■ Le nombre est resté stable (2017 : 9'047).
	4 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens) [indicateur statistique]	16'700	17'037	■ Le nombre est resté stable (2017 : 17'280).
	5 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	30%	22.3%	■ Le taux d'échec est resté stable par rapport à 2017 (22.79%). Il est très proche de la moyenne suisse de 22.4%.
	6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	30%	28.25%	■ Le taux d'échec est resté stable par rapport à 2017 (29.64%). Moyenne suisse en 2018 : 34.4%
	7 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement) [indicateur statistique]	28'000	25'556	▲ Diminution de 8% par rapport à 2017 (27'777).
	8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	■ Il s'agit d'une tâche prioritaire. 18'853 certificats médicaux traités en 2018, 21'625 en 2017, 19'574 en 2016. La diminution provient du changement législatif relatif à l'augmentation de l'âge du premier contrôle médical de 70 à 75 ans.
	9 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	20	13.05	■ Le temps d'attente moyen au téléphone est resté stable (2017 : 12.8).
	10 Nombre d'avertissements prononcés [indicateur statistique]	2'100	1'747	■ Diminution de 11.09% par rapport à 2017 (1'965).
	11 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés [indicateur statistique]	4'900	4'329	■ Diminution de 17.32% par rapport à 2017 (5'236).
ad2	12 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	98.74%	■ Le délai pour le contrôle périodique des bateaux a été respecté (645 expertises en 2018, 264 en 2017, 482 en 2016).
	13 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	75%	74.61%	▲ L'objectif n'a pas pu être atteint. Cela est dû aux absences pour cause d'accident et maladie d'experts.
	14 Nombre de contrôles techniques effectués	92'000	89'094	▲ Voir indicateur n° 13 ci-dessus.
	15 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules) [indicateur statistique]	83'000	83'153	■ Le nombre est resté stable par rapport à 2017 (82'817).
	16 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre [indicateur statistique]	329'500	327'644	■ Augmentation de 1.6% par rapport à 2017 (322'519).
	17 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'817	3'801	▲ Le ratio a augmenté de 1.6% par rapport à 2017 en raison de l'augmention du parc de véhicules (2017 : 3'742).
	18 Pourcentage de collaborateurs avec statut provisoire (stagiaires, collaborateurs AI, apprentis, collaborateurs GETAC) par rapport au nombre de collaborateurs administratifs (EPT) du SCN au 31.12.	21%	19.71%	▲ Le pourcentage est en légère augmentation par rapport à 2017 (17.95%). 14 emplois provisoires viennent s'ajouter aux 57 postes administratifs.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Admission des personnes	**6'166'915.30**	**8'790'786.56**	**-2'623'871.26**
P1101 Examens de conduite	1'606'959.73	1'183'016.46	423'943.27
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'067'239.08	2'286'798.11	-219'559.03
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'492'716.49	5'320'971.99	-2'828'255.50
427 Amendes		2'366'767.46	-2'366'767.46
Solde dépenses/recettes du produit	2'492'716.49	2'954'204.53	-461'488.04
GP12 Admission des véhicules	**10'646'077.68**	**88'469'691.28**	**-77'823'613.60**
P1201 Contrôles techniques des véhicules	4'794'308.41	5'831'136.02	-1'036'827.61
P1202 Délivrance des permis de circulation	4'677'805.95	10'643'202.38	-5'965'396.43
425 Recette sur ventes		1'810'248.00	-1'810'248.00
Solde dépenses/recettes du produit	4'677'805.95	8'832'954.38	-4'155'148.43
P1203 Perception des redevances	1'173'963.32	71'995'352.88	-70'821'389.56
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	1'169'217.20		1'169'217.20
Solde dépenses/recettes du produit	4'746.12	71'995'352.88	-71'990'606.76
Total	**16'812'992.98**	**97'260'477.84**	**-80'447'484.86**

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

OP 1
Contribuer à la protection de la société par l'application des peines et des mesures.
B18 16'213'200 net
C18 18'174'937.59 net

GP 11	GP 12	GP 13	GP 14
Détention avant jugement - Sion et Brig B18 -584'657 net C18 7'289'143.98 net	Privation de liberté - Crêtelongue B18 1'146'059 net C18 4'057'852.92 net	Exécution des mesures - Pramont B18 4'125'230 net C18 873'805.39 net	Exécution sanctions et mesures d'accompagnement B18 11'526'568 net C18 5'954'135.30 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**34'379'908.84**	**31'950'800**	**35'179'041.98**	**3'228'242**
30 Charges de personnel	16'482'961.70	17'371'400	16'891'425.20	-479'975
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'536'170.70	6'409'600	7'041'013.28	631'413
34 Charges financières	1'824.50	1'800	2'019.60	220
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	965.50	966
36 Charges de transfert	8'951'989.64	7'230'200	9'951'244.95	2'721'045
39 Imputations internes	2'406'962.30	937'800	1'292'373.45	354'573
4 Revenus d'exploitation	**19'990'990.14**	**16'187'600**	**17'004'104.39**	**816'504**
40 Revenus fiscaux	161.00	400	438.00	38
42 Taxes	9'764'333.19	6'560'600	6'097'510.05	-463'090
43 Revenus divers	6'908.30	0	19'268.76	19'269
44 Revenus financiers	4'410.00	0	-1'612.00	-1'612
46 Revenus de transfert	7'636'328.05	8'596'100	9'087'141.95	491'042
49 Imputations internes	2'578'849.60	1'030'500	1'801'357.63	770'858
Charges nettes de résultats	**14'388'918.70**	**15'763'200**	**18'174'937.59**	**2'411'738**
5 Dépenses d'investissement	**380'311.05**	**450'000**	**0.00**	**-450'000**
50 Immobilisations corporelles	380'311.05	450'000	0.00	-450'000
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**380'311.05**	**450'000**	**0.00**	**-450'000**
Insuffisance de financement	**14'769'229.75**	**16'213'200**	**18'174'937.59**	**1'961'738**

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Explication des écarts financiers
Par décision du 19.12.2018 le Conseil d'Etat a autorisé au SAPEM un dépassement de crédit de Fr.2'150'000.-- répartis comme suit : 36 Charges de transfert Frais de détention hors canton Fr. 1'700'000.-- (budget 2018 sous-évalué basé sur les chiffres connus des années 2015 (6.2 mios) et 2016 (5.7 mios) ainsi que sur le début 2017 qui a finalement atteint 7 mios) 31 Biens, services et autres charges d'exploitation Frais médicaux Fr. 250'000.-- (budget élaboré alors que la révision du contrat SMP était en cours) 31 Biens, services et autres charges d'exploitation Frais de surveillance Fr. 200'000.-- (budget 2018 estimé sur la base des chiffres connus des années 2015 (475'000.-) et 2016 (281'500.-) et le début 2017 qui a finalement atteint 174'500.-. En 2018 une seule "personne détenue" a coûté Fr. 200'000.-- notamment en mesures de substitutions, nouveauté à charge du SAPEM depuis 2018. 42 Taxes Recettes inférieures au budget de Fr. 465'000.-- principalement pour les amendes, peines pécuniaires et taxes, confiscations, cautions de l'OSAMA. Ces montants ne peuvent qu'être estimés. 46 Revenus de transfert Recettes supérieures au budget de Fr. 491'000.-- . L'estimation est difficile car le SAPEM met à disposition des places pour accueillir des personnes détenues d'autres cantons en fonction de ses possibilités. La priorité restant aux personnes sous autorité valaisanne. Seul à Pramont la proportion des « hors canton » est nettement plus importante. Le montant versé par la Confédération pour les détentions LMC est inférieur au montant estimé. La subvention est versée sur la base d'un décompte d'exécution des renvois établi par la Police à l'attention du SEM (Secrétariat d'Etat aux Migrations). La subvention OFJ pour Pramont est également inférieure au montant budgétisé. Cette subvention est calculée selon le pourcentage de personnel formé engagé à Pramont et reconnu par l'OFJ.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	130.50	130.70	134.70

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Au budget 2018, le Grand Conseil a accepté la création de 4 EPT pour le Centre éducatif fermé de Pramont soit : 1 EPT enseignant 1.4 EPT maître socio-professionnel 0.8 EPT éducateur 0.8 éducateur spécialiste addictions. Tous les postes ont été repourvus en 2018.

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique

Sous-objectifs politiques

1	Elaborer une politique sécuritaire adaptée
1.1	Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus
2	Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée
2.1	Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Création d'un centre d'exécution des peines. Réalisation du projet de construction à Crêtelongue avec un bâtiment cellulaire de 80 places pour l'exécution des peines (courtes peines, régime ordinaire, sécurité renforcée), un bâtiment annexe de 25 places pour l'exécution des régimes « travail externe » et « semi-détention » ainsi que l'assainissement du site. Intégration des réflexions concernant le centre LMC (rénovation - construction - réaffectation)	31.12.21		▲ 31.10.2018 Présentation du concept général au Conseil d'Etat et validation (Vision 2030) 12.11.2018 Informations aux Commissions de justice et sécurité publique.
	2 Première étape de la construction de Crêtelongue	31.12.20		▲ Travaux en cours pour présenter le message au Grand Conseil en juin 2019.
	3 Analyser l'impact de l'introduction du nouveau droit des sanctions.	31.12.19		▲ Le nouveau droit des sanctions a apporté plusieurs modifications : montant minimal du jour amende à Fr. 30.-, retour des courtes peines privatives de liberté, travail d'intérêt général qui passe de peine à peine de substitution, possibilité d'utiliser la surveillance électronique comme peine de substitution. Vu la courte durée depuis l'entrée en vigueur des modifications législatives, il est trop tôt pour l'instant de faire une analyse.
ad2	4 Augmentation du nombre d'EPT pour le Centre éducatif fermé de Pramont (postulat mai 2017)	31.12.18	30.04.18	■ 4 EPT attribués : 0.8 éducateur, 0.8 éducateur spécialiste addictions, 1 enseignant, 1.4 MSP. Seul le poste de concierge n'a pas été attribué.

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Nombre de places en détention préventive (Sion 112 - Brigue 18, total 130)	130	132	■ A fin 2018 Sion = 112 Brig = 20 Total = 132 places en détention avant jugement.
	2 Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	53	53	■ Augmentation de 10 places dès fin janvier 2017.
	3 Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 25)	25	24	■ 24 places occupées afin d'appliquer les règles de sécurité du concept validé par l'OFJ, décision validée en séance de Direction du SAPEM le 26.02.2018.
	4 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse romande 1.64; Valais = 4.02)	3.2	3.72	▲ Recommandation OFJ 1 collaborateur pour 2.3 places.
	5 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse 1.62; Valais = 2.08)	2.4	2.12	▲ 53 places pour 25 EPT. Recommandation OFJ 1 collaborateur pour 2 places.
	6 Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2015 = 1/5 : Sion)	2	2	■ Seuls 2 établissements sur 4, les établissements de Sion et Crêtelongue bénéficient d'un service de nuit adéquat. L'objectif planifié selon les ressources et moyens à disposition est atteint même si, sur le terrain, tous les établissements devraient pouvoir bénéficier d'un service de nuit adéquat.
	7 Taux d'occupation des établissements de détention avant jugement	90%	84%	▲ Sion = 87% et Brig = 71%
	8 Taux d'occupation de l'établissement d'exécution de peines de Crêtelongue	95%	93%	▲
	9 Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes)	95%	96.27%	■ Un taux d'occupation aussi élevé demande à tout instant un niveau d'exigence et de vigilance de la part du personnel sur site.
ad2	10 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle certifiante	10%	12.5%	■ Indicateur qui est resté stable en 2018 car le nombre de cas psychiques lourds est toujours bas (2017 = 10.3%).
	11 Pourcentage de jeunes adultes suivant une formation scolaire ou professionnelle certifiante	10%	33.3%	■ Indicateur qui est remonté en 2018 en raison de la diminution du nombre de jeunes adultes présents dans l'institution (12.5% en 2017).
	12 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %)	3.5%	14.14%	● 14.14% selon le nombre de collaborateurs. Parmi les départs, 1 fin de droit au traitement après maladie longue durée, 2 départs après des congés maternités, 1 départ à la fin du mois de son début d'activité.
	13 Pourcentage d'éducateurs reconnu par l'Office fédéral de la Justice (exigence OFJ > à 75% d'éducateurs formés)	75%	61%	▲ Les veilleurs pénalisent le pourcentage de personnel éducatif formé et ne permet pas d'atteindre l'exigence minimum d'un 75% de personnel formé 24h/24h. Afin de garantir la sécurité des collaborateurs du site, du personnel au profil sécuritaire est engagé mais celui-ci n'entre malheureusement pas dans le personnel reconnu par l'OFJ.

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Détention avant jugement - Sion et Brig	**9'085'898.75**	**1'796'754.77**	**7'289'143.98**
P1101 Gestion de la privation de liberté	7'984'203.81	1'623'255.83	6'360'947.98
P1102 Exploitation des ateliers	1'101'694.94	173'498.94	928'196.00
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	**7'179'760.63**	**3'121'907.71**	**4'057'852.92**
P1201 Gestion de l'exécution des peines	3'386'109.55	1'734'475.68	1'651'633.87
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	1'785'844.33	542'407.10	1'243'437.23
P1203 Gestion de la détention administrative	2'007'806.75	845'024.93	1'162'781.82
GP13 Exécution des mesures - Pramont	**8'014'724.45**	**7'140'919.06**	**873'805.39**
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	6'630'966.30	6'876'964.55	-245'998.25
P1302 Exploitation des ateliers	1'383'758.15	263'954.51	1'119'803.64
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	**10'898'658.15**	**4'944'522.85**	**5'954'135.30**
P1401 Exécution des sanctions pénales	9'743'520.65	4'900'926.02	4'842'594.63
P1402 Probation	1'155'137.50	43'596.83	1'111'540.67
Total	**35'179'041.98**	**17'004'104.39**	**18'174'937.59**

Remarques

Dans le cadre du concept général "Vision 2030" le DSIS prévoit en première priorité la création d'un centre d'exécution des peines avec la réalisation du projet de construction à Crêtelongue.
Ce projet comprend :
- un bâtiment cellulaire de 80 places pour l'exécution des peines (courtes peines, régime ordinaire, sécurité renforcée),
- un bâtiment annexe de 24 places pour l'exécution des régimes "travail externe" et "semi-détention",.
- l'assainissement du site.

Les réflexions concernant le centre LMC (détention administrative) sont également intégrées au projet.

Le concept général a été validé par le Conseil d'Etat en séance du 31.10.2018. En date du 12.11.2018 il a été présenté aux Commissions de justice et sécurité publique.

Actuellement les travaux se poursuivent pour présenter le message au Grand Conseil en juin 2019.

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

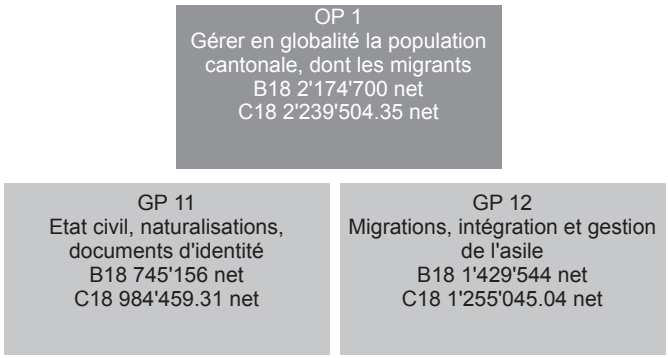

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**12'026'789.41**	**13'120'400**	**11'670'410.57**	**-1'449'989**
30 Charges de personnel	6'446'217.75	6'685'300	6'625'704.70	-59'595
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	393'675.20	1'107'000	481'955.03	-625'045
34 Charges financières	3'065.00	5'000	3'052.66	-1'947
36 Charges de transfert	4'674'104.70	4'819'100	4'064'633.28	-754'467
39 Imputations internes	509'726.76	504'000	495'064.90	-8'935
4 Revenus d'exploitation	**10'104'573.18**	**11'015'700**	**9'430'906.22**	**-1'584'794**
40 Revenus fiscaux	52'514.00	40'000	56'579.00	16'579
42 Taxes	8'038'828.43	8'595'700	7'488'798.72	-1'106'901
43 Revenus divers	1'350.00	0	0.00	0
44 Revenus financiers	1.00	0	0.00	0
46 Revenus de transfert	2'011'879.75	2'380'000	1'682'328.50	-697'672
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	200'000.00	200'000
49 Imputations internes	0.00	0	3'200.00	3'200
Charges nettes de résultats	**1'922'216.23**	**2'104'700**	**2'239'504.35**	**134'804**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**70'000**	**0.00**	**-70'000**
52 Immobilisations incorporelles	0.00	70'000	0.00	-70'000
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**70'000**	**0.00**	**-70'000**
Insuffisance de financement	**1'922'216.23**	**2'174'700**	**2'239'504.35**	**64'804**

Explication des écarts financiers

Les charges de fonctionnement sont maîtrisées.

La variation de la rubrique 31 Biens, services et marchandises est à lier principalement au report du projet d'implémentation d'un système d'information et de gestion électronique des dossiers en matière de migration. Le compte 3130 prévoyait un montant supplémentaire de CHF 400'000.— pour la préparation et le scannage des dossiers actifs. L'adjudication du marché relatif à l'acquisition de la solution informatique correspondante étant entrée en force à fin août 2016, la dépense d'investissement y relative (52) était prévue de manière prépondérante en 2017, avec un solde en 2018. Les travaux préparatoires - avec notamment la définition des processus - ainsi que les négociations avec la société adjudicataire sont en cours, notamment en vue de la révocation de l'adjudication actuelle.

La rubrique 36 Dédommagements à des collectivités concerne les organisateurs de projet en matière d'intégration et de lutte contre le racisme qui bénéficient, dans le cadre du Programme d'Intégration Cantonal (PIC) 2018-2021, d'une subvention composée d'une part fédérale - de principe à hauteur de 1/2, rubrique 463 - et d'une part cantonale (1/4), le solde étant à charge des communes. Les projets hors du programme-cadre relèvent quant à eux uniquement d'une subvention cantonale. L'attribution des subventions prend en considération l'enveloppe budgétaire globale.

Les revenus de fonctionnement présentent globalement une diminution de 14.4 % par rapport au budget.

Le volume de prestations facturées (rubrique 42) démontre globalement un fléchissement, en particulier en matière de documents d'identité et d'état civil, et de même s'agissant de la contribution de la Confédération en matière d'asile (rubrique 46).

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	53.90	53.90	53.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers

Sous-objectifs politiques

1 Gérer l'état civil
- 1.1 Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale
  - 1.1.1 Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)
  - 1.1.2 Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)
- 1.2 Traiter les demandes de naturalisation
- 1.3 Etablir les documents d'identité suisses
- 1.4 Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant

2 Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers
- 2.1 Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse
- 2.2 Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)
- 2.3 Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration
- 2.4 Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale
  - 2.4.1 Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales
- 2.5 Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi
  - 2.5.1 Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis
- 2.6 Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Traitement des dossiers de naturalisation ordinaire dans les 24 mois à compter de la date d'enregistrement	31.12.21		■ Entrée en vigueur de la révision de la loi sur la nationalité au 1er janvier 2018 ; 417 requêtes ont été enregistrées (2017 = 1'298). La durée moyenne de la procédure, de l'enregistrement de la requête à l'assermentation, est de 18 à 24 mois.
ad2 2 Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates	31.12.21		■ 2018 a vu la réalisation de la 9ème semaine d'action contre le racisme qui, dans le cadre d'une politique d'intégration avec une perspective sur le long terme, compte désormais, aussi pour les médias, au calendrier des événements en la matière.

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Nombre d'offices de l'état civil	6	6	■ La réduction du nombre d'offices et donc une centralisation physique nécessite en premier lieu une harmonisation des pratiques ainsi qu'une simplification des procédures et fait face à des contingences logistiques (bâtiment, etc.). Dans l'immédiat, une organisation de gestion par région, avec les 6 sites de prestations et de service de proximité, est préconisée. Développement d'organisation initié courant 2018 dans les régions du Bas-Valais et du Haut-Valais (2018 = 6 offices, tel que précédemment).
	2 Salles de mariage hors du siège de l'office d'état civil	31	31	■ L'annexe à l'Ordonnance cantonale sur l'état civil inventorie les salles. Examen de l'utilisation des salles et contingences y relatives en cours
	3 Durée moyenne de la procédure de naturalisation en mois	18	18	■ La durée moyenne de la procédure de naturalisation ordinaire (9 LN 2017), de l'enregistrement de la requête à l'assermentation, est de 12 à 18 mois. Aucun requérant relevant du nouveau droit (révision de la loi fédérale sur le droit de la nationalité entrée en vigueur au 1er janvier 2018, 9 LN 2018) n'a pour l'heure été naturalisé.
	4 Pourcentage des dossiers en attente de traitement par rapport au nombre total des demandes au 31 décembre (2016 : 14 requêtes à traiter, 1'978 dossiers en cours de procédure)	1%	0%	■ Aucun dossier en attente de traitement
	5 Nombre de dossiers de naturalisation transmis aux communes durant l'année	800	257	● L'ensemble des requêtes reçues avant l'entrée en vigueur du nouveau droit de la nationalité ont été examinées et transmises aux communes pour la suite de procédure. (2017 = 1'073) 378 dossiers relevant du nouveau droit entré en vigueur au 1er janvier 2018 sont prêts à être transmis aux communes. L'ensemble de la procédure a dû être redéfinie en regard des nouvelles dispositions légales et un guide établi à l'intention des communes.
ad2	6 Population étrangère résidante en Valais de manière permanente	78'000	75'378	■ Est fonction du contexte économique et politique (2017 = 75'758)
	7 Nombre de projets d'intégration subventionnés réalisés	115	119	■ 119 projets financés
	8 Pourcentage de communes appliquant la primo-information	80%	80%	■ Les communes valaisannes appliquent la primo-information, ce majoritairement via leur contrôle de l'habitant/bureau des étrangers, et touchent ainsi 80% du bassin de population étrangère.
	9 Nombre de décisions de détention prises	250	212	■ Les places de détention disponibles sont au nombre de 18 (pour hommes exclusivement depuis le 23 octobre 2018). (2017 = 207)
	10 Population résidante non permanente et active (autorisation de travail L) au 31 décembre (2016 = 4'246)	4'500	4'564	■ Est fonction du contexte économique et politique (2017 = 4'710)

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Etat civil, naturalisations, documents d'identité	**5'971'491.99**	**4'987'032.68**	**984'459.31**
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	246'633.62	3'745.42	242'888.20
P1102 Instruction et traitement des dossiers	3'238'708.44	2'163'691.87	1'075'016.57
P1103 Centre de documents d'identité	2'486'149.93	2'819'595.39	-333'445.46
GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile	**5'698'918.58**	**4'443'873.54**	**1'255'045.04**
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	2'556'221.81	3'146'174.44	-589'952.63
P1202 Intégration des étrangers	2'518'544.44	1'354'646.88	1'163'897.56
P1203 Organisation des renvois et mesures de contrainte	308'586.53	723.08	307'863.45
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile	315'565.80	-57'670.86	373'236.66
Total	**11'670'410.57**	**9'430'906.22**	**2'239'504.35**

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

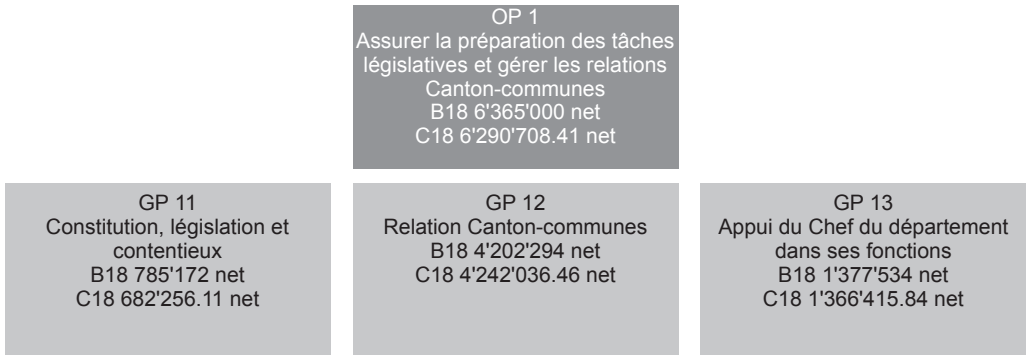

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**38'640'305.65**	**8'699'900**	**8'569'059.21**	**-130'841**
30 Charges de personnel	2'666'745.15	3'277'300	3'229'851.43	-47'449
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	90'438.94	326'500	205'081.09	-121'419
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	12'000'000.00	2'000'000	2'000'000.00	0
36 Charges de transfert	11'468'700.00	700'000	640'000.00	-60'000
39 Imputations internes	12'414'421.56	2'396'100	2'494'126.69	98'027
4 Revenus d'exploitation	**23'157'711.90**	**2'334'900**	**2'278'350.80**	**-56'549**
40 Revenus fiscaux	2'477.10	0	2'240.00	2'240
42 Taxes	176'534.80	124'900	126'110.80	1'211
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'978'700.00	210'000	150'000.00	-60'000
49 Imputations internes	12'000'000.00	2'000'000	2'000'000.00	0
Charges nettes de résultats	**15'482'593.75**	**6'365'000**	**6'290'708.41**	**-74'292**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Insuffisance de financement	**15'482'593.75**	**6'365'000**	**6'290'708.41**	**-74'292**

Explication des écarts financiers

Rubrique 30 - Charge de personnel
L'Etat-Major du DSIS est rattaché administrativement au SAIC depuis le 01.05.2017.

Rubrique 31 - Bien, services et autres charges d'exploitation
La non-réalisation du projet e-voting impacte les comptes depuis l'année 2013.

Rubrique 36 - Charges de transfert
La décision de fusion entre Bagnes et Vollèges a été programmée pour février 2019.

Rubrique 39 - Imputations internes
Prestations fournies par les services centraux plus importantes que prévues.

Rubrique 45 - Prélèvements sur les fonds et financement spéciaux
Voir remarque sous 36

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	13.00	18.60	19.60

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Augmentation entre 2017 et 2018 de 1 EPT à l'Etat-major du DSIS comme suit:
0.6 EPT responsable controlling du département
0.4 EPT traductrice

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)

Sous-objectifs politiques

1 Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques

1.1 Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)

1.2 Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service

2 Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes

2.1 Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier

2.2 Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales

3 Assurer un appui et réaliser des mandats stratégiques en faveur du Chef du département

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Suite des travaux relatifs à la révision de la Constitution	31.12.18	31.12.18	■ Le Grand Conseil a décidé l'opportunité de réviser partiellement la constitution à l'unanimité. La 1ère lecture est intervenue au mois de décembre 2018.
	2 Début des travaux de révision de la LcDP (160.1) respectivement de la LALDP (160.3)	31.12.18	01.07.18	■ La LcDP et la LALDP révisées sont entrées en vigueur le 1.7.2018.
ad2	3 Conseil et appui aux communes engagées dans un processus de fusion (Miège-Venthône-Veyras, Charrat -Martigny Bagnes-Vollèges,...)	31.12.20		■ Les citoyens de Miège/Venthône/Veyras, respectivement de Charrat et Martigny ont approuvé les projets de fusions.
	4 Introduction du e-voting pour les Suisses de l'étranger	31.12.18		● Les remous entourant le e-voting (renonciation d'un des prestataires, menaces d'une initiative populaire…) retardent sine die l'introduction du e-voting pour les Suisses de l'étranger.
	5 Organisation de l'éventuelle élection de la Constituante	31.12.18	31.12.18	■ L'élection du 25.11.2018 s'est déroulée sans incident.
ad3	6 Collaboration et suivi des projets gouvernementaux	31.12.21		■ 2018 a connu l'élection de la constituante ainsi que la séance constitutive au cours de laquelle la nouvelle assemblée a désigné un bureau transitoire. Les travaux peuvent dès lors débuter conformément au calendrier arrêté. A noter d'autre part l'adoption par le Conseil d'Etat des principes de la stratégie pénitentiaire visant à réformer le système actuel.

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2016 = 399 dossiers déposés)	0	-34	■ 436 décisions rendues, 402 nouveaux dossiers
	2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85%	67.3%	▲ L'application de la Lex Weber et l'admission de plusieurs recours contre une même décision d'homologation expliquent en grande partie ce taux inférieur à l'ambitieux objectif fixé.
ad2	3 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur préavis du service (donnée indicative, dépend des demandes déposées par les communes)	100	146	■

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Constitution, législation et contentieux	**781'453.61**	**99'197.50**	**682'256.11**
P1101 Constitution et législation cantonales	82'790.25		82'790.25
P1102 Recours, plaintes	698'663.36	99'197.50	599'465.86
GP12 Relation Canton-communes	**6'420'189.76**	**2'178'153.30**	**4'242'036.46**
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	146'279.41		146'279.41
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	150'424.82	28'153.30	122'271.52
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'084'170.77	2'150'000.00	2'934'170.77
P1204 Organisation des élections et votations	436'789.02		436'789.02
P1205 Relations avec les autorités	602'525.74		602'525.74
GP13 Appui du Chef du département dans ses fonctions	**1'367'415.84**	**1'000.00**	**1'366'415.84**
P1301 Soutien au Chef du département - Etat-Major	1'367'415.84	1'000.00	1'366'415.84
Total	**8'569'059.21**	**2'278'350.80**	**6'290'708.41**

OFFICE CANTONAL DU SPORT

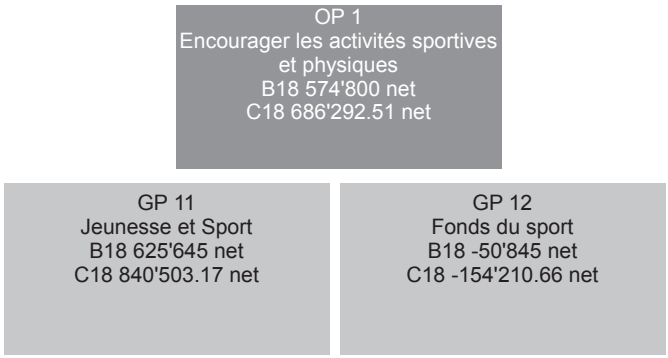

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**10'761'766.99**	**9'778'500**	**10'688'913.77**	**910'414**
30 Charges de personnel	1'489'884.50	1'448'700	1'607'279.20	158'579
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	744'146.19	700'600	814'550.34	113'950
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	20'000.00	0	20'000.00	20'000
36 Charges de transfert	4'642'339.85	3'985'000	4'348'122.59	363'123
37 Subventions redistribuées	3'680'132.00	3'500'000	3'757'043.00	257'043
39 Imputations internes	185'264.45	144'200	141'918.64	-2'281
4 Revenus d'exploitation	**10'065'292.75**	**9'203'700**	**9'982'621.26**	**778'921**
42 Taxes	1'254'444.14	1'209'300	1'347'483.23	138'183
44 Revenus financiers	7'591.42	11'400	4'020.00	-7'380
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	513'402.55	0	284'662.75	284'663
46 Revenus de transfert	4'557'294.74	4'430'000	4'536'169.53	106'170
47 Subventions à redistribuer	3'680'132.00	3'500'000	3'757'043.00	257'043
49 Imputations internes	52'427.90	53'000	53'242.75	243
Charges nettes de résultats	**696'474.24**	**574'800**	**706'292.51**	**131'493**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
6 Recettes d'investissement	**20'000.00**	**0**	**20'000.00**	**20'000**
64 Remboursements de prêts	20'000.00	0	20'000.00	20'000
Recettes nettes d'investissement	**20'000.00**	**0**	**20'000.00**	**20'000**
Insuffisance de financement	**676'474.24**	**574'800**	**686'292.51**	**111'493**

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

OFFICE CANTONAL DU SPORT

Explication des écarts financiers
Rubrique 30 Charges de personnel : Maladie d'une employée du CSCO durant 7 mois remplacée durant cette période et décès d'un employé du CSCO remplacé le mois suivant. Fr. 45'000.- d'honoraires en plus pour les experts J+S, compensés en partie par les prestations fédérales de l'OFSPO et les finances d'inscription J+S sous rubrique 42 et 46. Rubrique 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : Financement de la piste finlandaise d'Ovronnaz Fr. 55'000.-, non budgétisée (transfert de budget du SSCM). Fr. 55'000.- pour les frais de cours J+S, non budgétisés et compensés par la rubrique 42. Rubrique 36 Charges de transfert : En 2018, les réalisations des installations sportives ainsi que le nombre de manifestations sportives ont été plus importantes que planifiées. Le dépassement sur la rubrique 36 est compensé par un prélèvement plus important sur le Fonds du sport, rubrique 46. Rubrique 37 Subventions redistribuées : La subvention fédérale à redistribuer a été plus importante que prévue en raison d'une hausse du nombre d'annonces de cours J+S dans le canton (charges financées par la rubrique 47 Subventions fédérales à redistribuer). = formation des jeunes Rubrique 42 Taxes : cf. rubrique 31 ci-dessus. Rubrique 45 Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux : ce montant correspond au résultat annuel du Fonds du sport (prélèvement sur la fortune du Fonds). Rubrique 46 Revenus de transfert : cf. rubrique 36 ci-dessus. Rubrique 47 Subventions à redistribuer : cf. rubrique 37 ci-dessus.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	0.00	11.00	11.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport

Sous-objectifs politiques

1	Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous
2	Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans
3	Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, Pro Senectute et les organisations partenaires
4	Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
5	Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs valaisans, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives

OFFICE CANTONAL DU SPORT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Suivi de la rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz (budget SBMA)	31.12.21		● La rénovation de centre sportif cantonal d'Ovronnaz est une prérogative du SBMA. L'architecte cantonal a prévu, dans la planification FIGI, une rénovation complète du CSCO qui devrait s'étendre sur une durée de 3 ans (de 2020 à 2023).
	2 Appliquer les modifications de la nouvelle ordonnance en intégrant les offres du groupe d'utilisateur 7 (relève/élite).	31.12.18	31.12.18	■ Le groupe d'utilisateurs 7 J+S (GU7) englobait les sportifs de 10 à 20 ans faisant partie de la relève sportive. Il concernait spécifiquement le sport d'élite. En Valais, plusieurs fédérations sportives cantonales et certains clubs ont été touchés par la suppression de ce groupe d'utilisateurs survenue au 1.1.2018. L'OCS a entièrement rempli sa mission dans ce domaine spécifique et absorbé le travail supplémentaire. Les fédérations nationales ont promis, lors de la présentation de ce changement radical, de compenser cette lourde perte !
	3 Définir un calendrier et une stratégie pour la mise en vigueur de la loi sur le sport adoptée le 14 septembre 2012	31.12.18	31.12.18	■ La loi sur le sport et son ordonnance d'application sont entrées en vigueur au 1.1.2018. Le Grand Conseil a accordé au budget 2019 un montant de 2.6 millions. Le concept cantonal est sous toit. Il permet d'initier le règlement financier des subventions aux infrastructures importantes pour le sport valaisan construites durant la phase transitoire (2012 à 2018). Un calendrier a été arrêté, permettant de traiter les cas transitoires et de subventionner les nouveaux projets entrant dans le cadre prévu par la loi. Le tout est néanmoins dépendant de l'affection des moyens au budget ordinaire des années à venir.
ad4	4 Contribuer activement à la dynamisation du site www.bénévoles.vs et faire connaître et utiliser le site par les organisateurs de manifestations et les associations/fédérations sportives valaisannes.	31.12.19	31.12.18	■ L'office cantonal du sport a signé un contrat de prestations avec Bénévoles Valais depuis 3 ans déjà. Il a financé, via le Fonds du sport, la création de la partie « SPORT » de ce site. L'OCS incite, à chaque occasion, toutes les fédérations/sportives, les clubs sportifs et les organisateurs de manifestations à devenir membre de Bénévoles Valais. Ces appels répétés commencent à porter leurs fruits.
ad5	5 Garantir la pérennité financière du fonds du sport en adaptant le règlement.	31.12.19	01.12.18	■ Le règlement du Fonds du sport a été revu. Le Conseil d'Etat a adopté la nouvelle mouture le 28 novembre 2018. Le Fonds du sport valaisan reçoit environ 4.1 millions de francs par année de la Loterie romande. Ce montant permettra, en sus des modifications apportées, de garantir la pérennité financière du Fonds du sport.

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

OFFICE CANTONAL DU SPORT

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales	106'000	112'907	■ Le travail des clubs et des fédérations sportives porte ses fruits. La progression des membres cotisants est de quelque 4.5 % par année.
	2 Nombre de repas de midis servis au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	16'500	16'033	■
	3 Nombre de nuitées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	11'500	11'987	■ Cette augmentation va de paire avec l'augmentation des membres de 5 à 20 ans (ad2) inscrits dans les fédérations sportives. Le nombre de moniteurs formés participe également à cette évolution.
ad2	4 Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités au sein d'un club	39'000	45'500	■ La progression constatée ces dernières années se poursuit grâce au travail des clubs et à la formation des moniteurs par l'office cantonal du sport.
ad3	5 Nombre de moniteurs et de coachs J+S formés ou perfectionnés durant l'année	2'700	2'363	▲ Les moniteurs et coachs J+S ont la possibilité d'effectuer les modules de perfectionnement sur deux années. En 2017, ce chiffre se montait à 2'255.
ad5	6 Montant de l'aide annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	3'750'000	4'328'027	■ Les montants versés dépendent de la concrétisation des projets en cours d'année notamment au niveau des infrastructures et des compétitions sportives.
	7 Compétitions sportives et courses populaires soutenues	65	71	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Jeunesse et Sport	**6'385'142.32**	**5'544'639.15**	**840'503.17**
P1101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	4'886'470.36	4'332'292.66	554'177.70
P1102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'498'671.96	1'212'346.49	286'325.47
GP12 Fonds du sport	**4'303'771.45**	**4'457'982.11**	**-154'210.66**
P1201 Fonds du sport	4'303'771.45	4'457'982.11	-154'210.66
Total	**10'688'913.77**	**10'002'621.26**	**686'292.51**

	Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	VUE FINANCIERE				
	TOTAL				
	Charges et dépenses	**609'447'469.72**	**685'088'500**	**629'871'657.29**	**-55'216'843**
	Revenus et recettes	**393'507'100.10**	**454'676'500**	**401'840'659.79**	**-52'835'840**
	Insuffisance de financement	**215'940'369.62**	**230'412'000**	**228'030'997.50**	**-2'381'003**
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Service administratif et juridique	3'013'566.40	3'869'800	3'987'290.23	117'490
	Service de la mobilité	119'071'045.66	131'163'600	134'142'987.45	2'979'387
	Service des bâtiments, monuments et archéologie	33'930'646.45	29'157'800	30'822'349.41	1'664'549
	Service des forêts, des cours d'eau et du paysage	33'442'559.87	43'722'700	40'475'529.40	-3'247'171
	Service de l'environnement	13'221'921.70	9'903'900	9'682'258.44	-221'642
	Service de la chasse, de la pêche et de la faune	755'331.32	1'040'200	680'313.59	-359'886
	Service du développement territorial	2'659'036.29	3'071'600	2'832'172.77	-239'427
	Office de construction des routes nationales	8'230'132.90	5'262'800	2'654'353.40	-2'608'447
	Office cantonal de la construction du Rhône	1'616'129.03	3'219'600	2'753'742.81	-465'857
	Insuffisance de financement	**215'940'369.62**	**230'412'000**	**228'030'997.50**	**-2'381'002**
	COMPTE DE RESULTATS				
30	Charges de personnel	86'630'164.56	91'469'700	87'990'730.75	-3'478'969
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	108'544'947.50	132'756'300	130'329'890.46	-2'426'410
34	Charges financières	47'005.07	2'300	27'514.20	25'214
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	10'323'981.81	5'272'500	13'286'242.72	8'013'743
36	Charges de transfert	78'153'762.30	60'064'200	62'948'834.86	2'884'635
37	Subventions redistribuées			80'000.00	80'000
38	Charges extraordinaires	11'910'421.36	1'660'000	9'170'354.72	7'510'355
39	Imputations internes	17'652'782.46	13'895'300	14'392'482.83	497'183
40	Revenus fiscaux	64'896.50	55'500	64'584.20	9'084
41	Patentes et concessions	4'652'429.48	5'390'000	4'610'165.31	-779'835
42	Taxes	29'067'657.71	30'979'000	30'909'996.10	-69'004
43	Revenus divers	4'740'365.70	6'280'100	4'255'009.74	-2'025'090
44	Revenus financiers	3'465'290.89	3'291'900	3'342'351.67	50'452
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	21'197'608.60	10'840'700	15'520'896.58	4'680'197
46	Revenus de transfert	97'483'869.78	109'971'500	104'103'985.10	-5'867'515
47	Subventions à redistribuer			80'000.00	80'000
48	Revenus extraordinaires	1'266'629.83	13'087'700	24'801'701.66	11'714'002
49	Imputations internes	27'891'032.01	27'527'100	26'707'983.11	-819'117
	Total charges	**313'263'065.06**	**305'120'300**	**318'226'050.54**	**13'105'751**
	Total revenus	**189'829'780.50**	**207'423'500**	**214'396'673.47**	**6'973'173**
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	**123'433'284.56**	**97'696'800**	**103'829'377.07**	**6'132'577**
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Immobilisations corporelles	238'661'252.77	284'489'500	228'560'566.13	-55'928'934
52	Immobilisations incorporelles	96'121.00		120'741.90	120'742
54	Prêts	3'905'366.00	4'716'800	3'458'644.55	-1'258'155
56	Propres subventions d'investissement	53'168'051.89	70'721'900	66'450'451.22	-4'271'449
57	Subventions d'investissement redistribuées	353'613.00	3'400'000	689'256.00	-2'710'744
58	Investissements extraordinaires		16'640'000	12'365'946.95	-4'274'053
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	4'765'856.40			
63	Subventions d'investissement acquises	193'999'615.95	234'686'800	178'744'018.22	-55'942'782
64	Remboursements de prêts	4'558'234.25	2'006'200	1'555'530.00	-450'670
66	Remboursements de subventions d'investissement propres			3'867.25	3'867
67	Subventions d'investissement à redistribuer	353'613.00	3'400'000	689'256.00	-2'710'744
68	Recettes d'investissement extraordinaires		7'160'000	6'451'314.85	-708'685
	Total dépenses	**296'184'404.66**	**379'968'200**	**311'645'606.75**	**-68'322'593**
	Total recettes	**203'677'319.60**	**247'253'000**	**187'443'986.32**	**-59'809'014**
	Investissements nets	**92'507'085.06**	**132'715'200**	**124'201'620.43**	**-8'513'580**

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département
B18 3'666'733 net
C18 3'590'802.23 net

- GP 11 — Gestion/coordination des activités administratives — B18 1'452'840 net — C18 1'760'213.26 net
- GP 12 — Appui juridique au département et à ses entités — B18 2'213'893 net — C18 1'830'588.97 net

OP 2
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions
B18 203'067 net
C18 396'488.00 net

- GP 21 — Appui aux autorités communales — B18 -1'030'937 net — C18 -871'443.09 net
- GP 22 — Appui à l'autorité cantonale (CCC) — B18 1'234'004 net — C18 1'267'931.09 net

Total service B18 3'869'800 net C18 3'987'290.23 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**6'250'753.77**	**6'825'400**	**6'722'595.20**	**-102'805**
30 Charges de personnel	5'561'290.45	5'743'000	5'736'729.63	-6'270
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	278'827.50	676'500	246'194.53	-430'305
36 Charges de transfert	28'803.60	38'000	33'432.00	-4'568
38 Charges extraordinaires	0.00	0	330'000.00	330'000
39 Imputations internes	381'832.22	367'900	376'239.04	8'339
4 Revenus d'exploitation	**3'272'187.37**	**3'285'600**	**2'735'304.97**	**-550'295**
40 Revenus fiscaux	8'360.00	1'300	6'716.00	5'416
42 Taxes	3'107'824.67	2'984'300	2'558'278.37	-426'022
49 Imputations internes	156'002.70	300'000	170'310.60	-129'689
Charges nettes de résultats	**2'978'566.40**	**3'539'800**	**3'987'290.23**	**447'490**
5 Dépenses d'investissement	**35'000.00**	**330'000**	**0.00**	**-330'000**
50 Immobilisations corporelles	35'000.00	330'000	0.00	-330'000
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**35'000.00**	**330'000**	**0.00**	**-330'000**
Insuffisance de financement	**3'013'566.40**	**3'869'800**	**3'987'290.23**	**117'490**

Explication des écarts financiers

1. Rubrique 31 (- Fr. 430'305.47)
Seul un mandat d'étude (démolition d'un chalet) a été engagé dans le cadre de l'ordre de remise en état des lieux par substitution. Les autres remises en état ont été effectuées par les personnes concernées, par conséquent, pas de récupération de frais dans la rubrique 4260. Certains mandats de communication n'ont pas été attribués. Le SAJ a priorisé la mise en oeuvre de la LC/OC 2018 ainsi que les adaptations indispensables au bon fonctionnement de l'outil de gestion D-CO/SAP (Mise à l'enquête). Dès lors, plusieurs projets d'amélioration, notamment informatiques, ont été reportés en 2019.

2. Rubrique 42 : rub 421 Emoluments (- Fr. 202'767.88) / rub 424 (- Fr. 20'000.--) / rub 426 (- Fr. 198'656.55) / rub 427 amende (- Fr. 5'600.--) rub 429 (+ 1'002.80)
Nombre de dossiers créés au secrétariat cantonal des constructions et police des constructions :
Au 31.12.2018 – Total de 3218 dossiers (3417-199/2017 soit -5.82%) – 1197 compétence cantonale, (1270-73/2017 soit -5.75%), 155 police des constructions (116+ 39/2017 soit +33.62%) et 1866 compétence communale (2031-165/2017 soit -8.12%). Ces variations ont eu des incidences sur les émoluments encaissés et sont inférieurs aux prévisions budgétaires. Le montant des émoluments dépend principalement du coût de constructions des dossiers de demande d'autorisation de construire en rapport avec la tarification prévue dans les arrêtés et sont par conséquent directement dépendant de la valeur de l'objet de la demande.
Pour le surplus, cf. commentaires Rubrique 31

3. Rubrique 50 (- Fr. 330'000.00)
Investissement informatique eConstruction. La phase d'initialisation du projet métier IT eConstruction a été reportée en 2019, dès lors la création d'un compte de financement spécial pour le solde du compte 50 a été effectué.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	35.60	35.60	38.60

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
En 2018, le SAJ s'est vu attribuer 2 EPT supplémentaires en lien avec la mise en place de la LC/OC 2018. De plus, il s'est opéré un transfert d'1 EPT de l'Office de construction des routes nationales (OCRN) au service administratif et juridique (SAJMTE) (renforcement de la gestion des revendications (claim management) de l'OCRN par le service administratif et juridique).

OBJECTIF POLITIQUE 1

Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département

Sous-objectifs politiques

1 Assurer l'appui administratif au profit du département, de son état-major et si nécessaire de ses services et offices, soit notamment :

1.1 la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire

1.2 la traduction

2 Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et offices soit notamment :

2.1 la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)

2.2 le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés

2.3 le suivi et la mise à jour des bases légales

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad2 1 Allocation des ressources internes nécessaires et établissement d'un planning afin d'assurer l'appui juridique des différents projets législatifs annoncés	31.12.21		■ Les projets législatifs sont attribués et répartis au sein du Service administratif et juridique du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (SAJMTE) et suivis selon le calendrier approuvé.
2 Accompagnement des services spécialisés du Département dans les projets législatifs annoncés dans la PIP	31.12.18		■ Le SAJMTE appuie les services et offices spécialisés dans l'élaboration des projets législatifs qui les concernent.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Respect des délais dans le traitement des interventions parlementaires	100%	100%	■ Les délais sont respectés.
ad2 2 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets prévus par la planification quadriennale ou semestrielle	100%	100%	■ Les délais sont respectés.
3 Respect des délais des processus législatifs	100%	100%	■ Les délais sont respectés.

OBJECTIF POLITIQUE 2

Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions

Sous-objectifs politiques

1 Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)

2 Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :

2.1 la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles

2.2 l'élaboration des décisions prises et leurs notifications

2.3 les tâches de police des constructions

3 Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions

4 Adapter les structures et l'organisation de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) afin d'optimiser la gestion des dossiers et d'assurer la mise en oeuvre de la nouvelle loi et ordonnance sur les constructions

5 Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad2 1 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force (Cf. ad2 5).	31.12.18		■ 13 constructions illicites faisant l'objet d'un OREL en force ont été remis en état par l'auteur.
ad4 2 Préparation et mise en place de l'organisation et des processus découlant de la nouvelle loi sur les constructions ainsi que de la mise à disposition des ressources et infrastructures (immobilières et informatiques) nécessaires	31.12.18		■ L'organisation et les processus découlant de la LC/OC ont tous été mis en place ainsi que le réaménagement des locaux et les adaptations informatiques (D-CO/SAP).
3 Augmentation de l'effectif des ressources humaines et financières afin de faire face au volume de travail accru engendré par la législation sur les constructions	31.12.18		▲ 2 postes sur 7 requis ont été attribués au budget 2018. Seul un poste a pu être repourvu (malgré 3 mises au concours pour l'autre poste). Pour le surplus, 2 personnes ont quitté le service. La priorisation sur la mise en vigueur de la LC/OC cf. ad4 2, la non attribution des ressources requises ci-devant et malgré d'autres mesures comme, plusieurs engagements de durée déterminée, l'attribution d'un mandat externe, la réactivation d'un ancien collaborateurs ainsi qu'une répartition des tâches à l'interne du service, ont malgré tout eu une influence déterminante sur le degré de réalisation des indicateurs planifiés.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	75%	52.26%	▲ 1 janvier - 31 décembre 2018 (1818 cas) : 52.26 % (Pourcentage cumulé). Les délais de traitement des dossiers de construction sont également tributaires des délais utilisés par les services spécialisés pour retourner leurs préavis au SeCC. Les délais accordés aux services sont de 15 jours dès les dossiers complets (décision du CE du 17 juin 1992). Le SeCC effectue régulièrement des rappels aux services ne respectant pas les délais accordés. Il est relevé que, dès les derniers préavis des services consultés retournés au SeCC, les prises de position sont notifiées à 86.16 % dans les 7 jours aux communes. (cf. remarques mesures prioritaires ad4 3).
	2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 7 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 7 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	85%	86.16%	■ Cumul janvier - décembre 2018 (1936 cas): 86.16 %
ad2	3 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	85%	79.6%	▲ Cumul du 1 janvier au 31 décembre 2018 (1353 cas) : 79.60 % des décisions ont été élaborées et notifiées dans les délais impartis. La complexité de certains dossiers ne permet pas toujours de tenir les délais notamment lorsqu'une analyse juridique plus approfondie est nécessaire ou lorsque des autorisations spéciales sont requises. (cf. remarques mesures prioritaires ad4 3).
	4 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	75%	52.8%	▲ Cumul du 1 janvier - 31 décembre 2018 (1197 cas): 52.80 %. Les délais de traitement des dossiers de construction sont également tributaires des délais utilisés par les services spécialisés pour retourner leurs préavis au SeCC. Les délais accordés aux services sont de 15 jours dès les dossiers complets (décision du CE du 17 juin 1992). Le SeCC effectue régulièrement des rappels aux services ne respectant pas les délais accordés. Il est relevé que le SeCC respecte à 79.60 % les délais impartis par l'OC (art. 51 aOC) relatifs à l'élaboration et la notification des décisions, une fois la décision prise sur un dossier complet (cf. remarques mesures prioritaires ad4 3).
	5 Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à postériori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux	40	24	▲ Du 1 janvier - 31 décembre 2018, 24 dossiers, respectivement de cas de police des constructions ont été régularisés (13 OREL, cf. ad2 1, 9 régularisés par une autorisation et 2 décisions de renonciation OREL). Cette situation est principalement imputable à la priorisation des tâches et à l'augmentation du nombre de dénonciations. (cf. remarques mesures prioritaires ad4 3).
ad3	6 Soutien aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions	100%	100%	■ Les autorités compétentes en matière de constructions, notamment les communes, sollicitent régulièrement la section juridique de notre service. Des juristes du service participent en outre chaque semaine aux séances de la CCC. Enfin, dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle législation sur les constructions au 1er janvier 2018, le service a répondu à de nombreuses questions de la part des autorités compétentes et des professionnels de la branche.

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad4	7 Analyse et adaptation permanente des structures et des processus selon les exigences actuelles et futures	31.12.18		■ Une analyse permanente est faite afin d'apporter les améliorations nécessaires à la structure et aux processus y relatifs. Par ailleurs, un développement organisationnel a été initié en 2018 en tenant compte des ressources attribuées et sera pousuivi en 2019.
ad5	8 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation	100%	100%	■ Sur 10 partenaires consultés, 213 circulations ont été faites pour un temps moyens de 21.95 j de délai de réponse. (cf. remarques mesures prioritaires ad4 3).

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	**3'879'870.30**	**289'068.07**	**3'590'802.23**
GP11 Gestion/coordination des activités administratives	**1'768'172.80**	**7'959.54**	**1'760'213.26**
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	947'467.81	3'996.27	943'471.54
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	412'693.39	1'992.94	410'700.45
P1103 Gestion administrative et traduction	408'011.60	1'970.33	406'041.27
GP12 Appui juridique au département et à ses entités	**2'111'697.50**	**281'108.53**	**1'830'588.97**
P1201 Gestion des dossiers juridiques	2'049'522.35	278'613.88	1'770'908.47
P1202 Planification et élaboration de la législation	62'175.15	2'494.65	59'680.50
OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions	**2'842'724.90**	**2'446'236.90**	**396'488.00**
GP21 Appui aux autorités communales	**1'119'759.81**	**1'991'202.90**	**-871'443.09**
P2101 Coordination des prises de position des organes	808'968.65	1'990'020.77	-1'181'052.12
421 Emoluments pour actes administratifs		1'986'576.12	-1'986'576.12
Solde dépenses/recettes du produit	808'968.65	3'444.65	805'524.00
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	310'791.16	1'182.13	309'609.03
GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)	**1'722'965.09**	**455'034.00**	**1'267'931.09**
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	959'704.37	364'310.78	595'393.59
421 Emoluments pour actes administratifs		354'076.00	-354'076.00
Solde dépenses/recettes du produit	959'704.37	10'234.78	949'469.59
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	338'547.67	1'316.16	337'231.51
P2203 Police des constructions	424'713.05	89'407.06	335'305.99
427 Amendes		54'400.00	-54'400.00
Solde dépenses/recettes du produit	424'713.05	35'007.06	389'705.99
Total	**6'722'595.20**	**2'735'304.97**	**3'987'290.23**

Remarques

Les indicateurs 1, 3 et 4 de l'OP2 concernent les délais de traitement fixés dans l'ordonnance sur les constructions du 22 mars 2017.

SERVICE DE LA MOBILITÉ

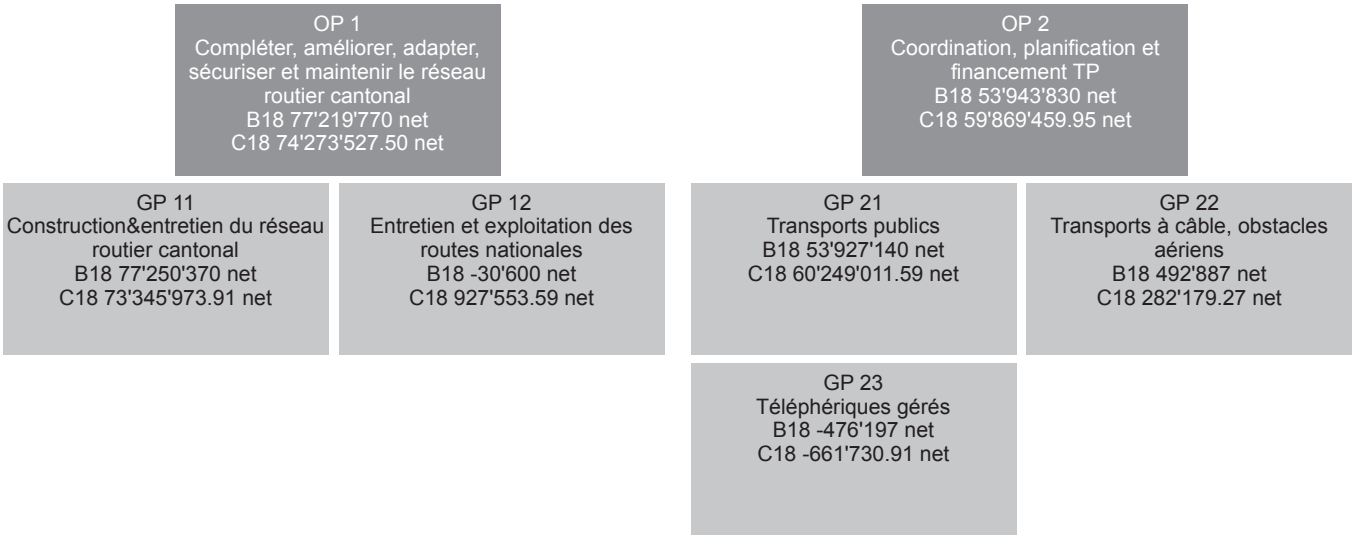

Total service B18 131'163'600 net C18 134'142'987.45 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**205'261'783.79**	**197'942'000**	**211'520'260.79**	**13'578'261**
30 Charges de personnel	49'424'026.41	49'926'200	48'865'595.69	-1'060'604
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	68'761'521.72	94'523'700	92'377'639.53	-2'146'060
34 Charges financières	42'908.13	0	26'059.17	26'059
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'622'242.13	21'300	11'019'042.64	10'997'743
36 Charges de transfert	65'521'564.65	44'444'300	47'704'721.15	3'260'421
37 Subventions redistribuées	0.00	0	80'000.00	80'000
38 Charges extraordinaires	4'116'335.40	0	1'915'370.30	1'915'370
39 Imputations internes	12'773'185.35	9'026'500	9'531'832.31	505'332
4 Revenus d'exploitation	**112'869'656.92**	**123'727'200**	**124'221'489.34**	**494'289**
40 Revenus fiscaux	33'731.00	26'900	32'080.70	5'181
42 Taxes	20'787'003.92	22'322'100	22'209'201.73	-112'898
43 Revenus divers	2'494'865.05	2'352'300	2'732'590.25	380'290
44 Revenus financiers	703'399.98	547'900	556'099.11	8'199
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	194'356.65	0	587'249.12	587'249
46 Revenus de transfert	78'365'796.91	88'145'300	87'686'057.84	-459'242
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	80'000.00	80'000
48 Revenus extraordinaires	0.00	2'500'000	2'754'979.95	254'980
49 Imputations internes	10'290'503.41	7'832'700	7'583'230.64	-249'469
Charges nettes de résultats	**92'392'126.87**	**74'214'800**	**87'298'771.45**	**13'083'971**
5 Dépenses d'investissement	**55'177'999.62**	**92'039'900**	**79'666'142.59**	**-12'373'757**
50 Immobilisations corporelles	48'468'380.17	63'074'000	55'471'808.29	-7'602'192
54 Prêts	3'821'366.00	3'500'000	3'458'644.55	-41'355
56 Propres subventions d'investissement	2'613'055.45	22'465'900	20'146'547.75	-2'319'352
57 Subventions d'investissement redistribuées	275'198.00	3'000'000	589'142.00	-2'410'858
6 Recettes d'investissement	**28'499'080.83**	**35'091'100**	**32'821'926.59**	**-2'269'173**
63 Subventions d'investissement acquises	24'741'698.58	31'301'700	31'483'554.59	181'855
64 Remboursements de prêts	3'482'184.25	789'400	749'230.00	-40'170
67 Subventions d'investissement à redistribuer	275'198.00	3'000'000	589'142.00	-2'410'858
Dépenses nettes d'investissement	**26'678'918.79**	**56'948'800**	**46'844'216.00**	**-10'104'584**
Insuffisance de financement	**119'071'045.66**	**131'163'600**	**134'142'987.45**	**2'979'387**

Explication des écarts financiers
31 : Reliquat sur le crédit supplémentaire de Fr. 22.9 mios octroyé par le GC suite aux dégâts causés par les intempéries sur les routes cantonales. Tous les travaux nécessaires n'ont pas pu être effectués en 2018. Des travaux estimés à Fr. 11.5 mios sont encore prévus en 2019. 35 : Attribution aux financements spéciaux : - reliquat des dotations RPLP des routes cantonales et des transports (Fr. 10.7 mios) - attribution du résultat bénéficiaire des téléphériques gérés (Fr. 0.3 mio) 36 : Le dépassement de Fr. 3.3 mios sur le Ch. 36 est dû aux indemnités pour le trafic régional de voyageurs (TRV). Le budget 2018 des indemnités avait été réduit afin de compenser les moyens supplémentaires que le Grand Conseil a souhaité accorder à l'entretien des routes (GP12). Toutefois, le montant des indemnités était déjà fixé par convention et devait être payé entièrement. 38 : Constitution de fonds de financements spéciaux (chantiers des routes cantonales, véhicules et engins). 48 : Utilisation de fonds de financements spéciaux des routes cantonales (Fr. 2.3 mios). Préfinancement du projet ZEB de Fr. 0.5 mio (budgété à Fr. 2.5 mios, voir Ch. 54). 50 : Décalage de travaux sur les routes cantonales (Fr. 5.8 mios); comptabilisation de l'achat des véhicules et engins de moins de Fr. 200'000.-/objet sur le compte de résultat (selon nouvelle norme comptable MCH2). 54 : Versement sous la forme de prêt d'un montant de Fr. 3 mios pour le renouvellement des installations du téléphérique Stalden-Staldenried-Gspon. Cette somme avait été budgétée comme subvention (Ch. 56). Aucun versement pour les TMR; préfinancement du projet ZEB de Fr. 0.5 mio (voir le détail sous les commentaires de l'OP2). 56 : Voir le commentaire sous Ch. 54 (renouvellement d'installations téléphériques). 57/67 : Versement aux communes des subventions fédérales pour les agglomérations. Le montant dépend des travaux effectués par les communes.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	429.10	419.80	411.00

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
La diminution du nombre de postes provient de la reprise au 1er janvier 2018 des domaines des cours d'eau latéraux et de la géologie par le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage.

OBJECTIF POLITIQUE 1

Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil et des objectifs de développement durable

Sous-objectifs politiques

1	Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal
1.1	Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements
2	Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal
2.1	Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier
2.2	Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur
3	Entretenir et exploiter les routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU
3.1	Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales

Remarques

ROUTES CANTONALES (GP11):
Construction et correction des routes cantonales:

En millions de francs:	Budget	Compte	Ecart
Investissements bruts (rubr. 501)	57.2	51.4	-5.8
Recettes (Ch. 63)	-30.3	-31.0	-0.7
Financement spéciaux (Ch. 38/48)	0	+0.7	+0.7
Investissements nets	26.9	21.1	-5.8

Les arrondissements du Haut-Valais et du Valais central ont dû faire face à plusieurs décalages de travaux, notamment pour les chantiers suivants :
• Déviation de Stalden : Fr. -1.1 mio
• Pont Klösterli (axe Steg-Mittal): Fr. -0.6 mio
• 1er lacet de la sortie de Vissoie (Anniviers) : Fr. -0.8 mio
• Trottoir de Prafirmin (Savièse) : Fr. -0.8 mio

L'arrondissement du Bas-Valais dépasse sa dotation budgétaire de Fr. 2.5 mios, dont Fr. 4.7 mios sur le tunnel des Evouettes. Ce chantier avait été retardé en 2017 suite à un recours contre l'adjudication de la part d'une entreprise non retenue. D'autres projets ont dû, en compensation, être décalés.
Des travaux plus importants sur les routes principales suisses (RPS), dont le tunnel des Evouettes, expliquent des recettes supérieures au budget (Ch. 63) malgré des investissements bruts moins importants. Les RPS sont financées par des participations fédérales et communales atteignant 93%, à savoir 90% par des recettes fédérales et 30% du 10% restant par les communes.

Entretien des routes cantonales:
Le service hivernal (Ch. 31), budgété à Fr. 13.9 mios, se monte à Fr. 13.5 mios.

Intempéries:
Octroi d'un crédit supplémentaire de Fr. 22.9 mios. Les travaux se poursuivront en 2019.

UNITE TERRITORIALE III (GP12):
Bénéfice d'exploitation de Fr. 536'709.- sur le contrat de prestations conclu entre la Confédération et le Canton pour l'entretien et l'exploitation de l'autoroute A9. Le montant a été viré sur le fonds de réserve.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE LA MOBILITÉ

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Poursuite des travaux de la déviation de Stalden sur la route H212	31.12.18		▲ Fin des travaux prévue pour fin 2023.
	2 Début des travaux de sécurisation sur la route Täsch - Zermatt, tronçon Zermettjien	31.12.18	31.12.18	■ Fin des travaux prévue pour fin septembre 2020.
	3 Début des travaux en intérieur de localité à Venthône sur la route 45	31.12.18	31.10.18	■ Travaux terminés.
	4 Poursuite des travaux de correction du 1er lacet à la sortie de Vissoie/Anniviers	31.12.18	31.12.18	▲ Les derniers travaux seront engagés dès le printemps 2019 et achevés en octobre 2019.
	5 Poursuite des travaux du tunnel de contournement des Evouettes sur la route H21BO	31.12.18	31.12.18	■ Fin des travaux prévue : - Tunnel : mai 2023 - Traversée des Evouettes : décembre 2024
	6 Début des travaux de la correction de l'entrée de Nendaz station	31.12.18	31.12.18	▲ Les conditions météorologiques d'automne n'ont pas permis la réalisation des travaux de finition.
	7 Début des travaux de correction du lacet de la STEP sur la route Le Châble - Verbier	31.12.18	31.12.18	■ Fin des travaux prévue pour 2022.
	8 Démarches pour l'intégration des routes cantonales concernées dans le réseau fédéral complémentaire en cours de définition par la Confédération (date de l'entrée en vigueur inconnue)	31.12.19		■ La démarche se poursuit normalement. A ce jour, la Confédération n'articule cependant pas de date pour sa décision de définition du réseau complémentaire.
ad2	9 Mise en conformité normative des passages pour piétons	31.12.20		■ L'avancement s'est effectué au fur et à mesure des décisions prises et des disponibiiltés financières. Les dossiers plus complexes nécessitent à la fois des démarches techniques et décisionnelles ainsi que des procédures plus longues. Achèvement de la mesure prévue pour 2021. Environ 60% de la mesure réalisée à fin 2018.

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Réalisation des mesures prioritaires	100%	80%	▲ Voir sous "Mesures prioritaires".
	2 Nombre de chantiers de construction en cours	70	79	■
	3 Pourcentage de la longueur totale des ouvrages d'art du réseau routier dont l'état est défectueux ou mauvais. Objectif à 7-10 ans fixé en 2005 = 3%	→	→	▲ Tendance à une lente détérioration du fait de disponibilités budgétaires limitées.
	4 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	4	▲ Le total des crédits complémentaires sollicités se monte à Fr. 1'130'000.-, soit 9.8% du total des crédits d'engagement initiaux concernés.
	5 Pourcentage du budget d'investissement global (rubr. 501) des chantiers de construction coûtant plus de Fr. 1 million durant l'année	47%	55%	■
ad2	6 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés	80%	57%	● Assainissements effectués dans le cadre de chantiers de construction et d'entretien. L'avancement des dossiers est tributaire des disponibilités financières ainsi que du traitement par l'administration cantonale (préavis internes, pilotage des procédures d'homologation) et des communes pour les réalisations (coordination des chantiers). Les chiffres définitifs n'étant pas connus avant fin mars de l'année suivante, le chiffre figurant sous Réalisé est une estimation. Situation à fin 2017 (chiffres définitifs): effectué = 52%.
	7 Niveau de qualité de l'état de la chaussée: I1 = Indice visuel moyen (0=bon, 5=mauvais, selon SN 640925b). Situation fin 2014 : I1 = 2,45. Objectif à 12 ans : I1 = 2.0 (évolution de I1: flèche vers le haut = détérioration, flèche vers le bas = amélioration)	↗	→	▲ La valeur I1 moyenne (mesures 2015) pour le réseau cantonal est de 2.28, dont 31% du réseau a une valeur moyenne supérieure à 3.0 (= mauvais). Un tiers du réseau cantonal est dans un état mauvais ou critique. Il se détériore rapidement. Les prochaines mesures se dérouleront en 2019.
	8 Surface de revêtement refaite durant l'année (en m2). Moyenne annuelle nécessaire = 600'000 m2 (Fr. 18 millions)	300'000	451'880	■
ad3	9 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation des routes nationales	100%	100%	■

OBJECTIF POLITIQUE 2

Garantir un réseau de transport performant et une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie et de la politique sociale. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.

Sous-objectifs politiques

1	Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises
2	Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport nécessaire au canton du Valais
3	Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale
4	Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations

Remarques

TRANSPORTS (GP 21):
Le dépassement de Fr. 3.3 mios sur le Ch. 36 est dû aux indemnités pour le trafic régional de voyageurs (TRV). Le budget 2018 des indemnités avait été réduit afin de compenser les moyens supplémentaires que le Grand Conseil a souhaité accorder à l'entretien des routes (GP12). Toutefois, le montant des indemnités était déjà fixé par convention et devait être payé entièrement.
Préfinancement de Fr. 0.5 mio du projet ZEB "futur développement de l'infrastructure ferroviaire", budgété à Fr. 2.5 mios (Ch. 48/54).
Le prêt (Ch. 54) en faveur de la société Transports Martigny et Régions SA (TMR), budgété en 2018 à Fr. 1 mio, a pu être versé en 2017.
Un montant de Fr. 3 mios budgété comme subvention (Ch. 56) pour le renouvellement des installations des téléphériques Stalden-Staldenried-Gspon (LSSG) et Chalais-Briey-Vercorin (CBV) a finalement été versé au LSSG sous la forme d'un prêt (Ch. 54).
Affaire CarPostal : le remboursement des montants indûment perçus s'effectuera en 2019.

TELEPHERIQUES GERES (GP 22):
Les installations du téléphérique Stalden-Staldenried-Gspon (LSSG) ont été renouvelées durant l'année, nécessitant l'arrêt de l'exploitation durant plusieurs mois. Un service de remplacement pour le transport des voyageurs par la route a été mis en place. Les autres installations ont été complètement amorties à fin 2018 dans le cadre de la reprise de la gestion du téléphérique par la commune de Staldenried au 1er janvier 2019. La perte 2018 du LSSG se monte à Fr. 546'792.-, dont Fr. 342'997.- pour les amortissements supplémentaires. La perte cumulée au 31.12.2018 est de Fr. 122'856.-.

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Soutien à la partie valaisanne du développement en cours de l'infrastructure ferroviaire (ZEB) et aux projets de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) - étapes 2025 et 2030/35; dès l'acceptation du message par le Parlement fédéral, des mises en œuvre anticipées pourraient être envisagées sous réserve des disponibilités financières (en principe dès fin 2018)	31.12.25		■ ZEB: Les premiers trains à deux étages roulent en Valais depuis mi-décembre 2018. FAIF 2025: Le projet se poursuit normalement. Les études relatives à l'augmentation de capacité du Lötschberg suivent leur cours. Les réalisations prévues sur le MG Bahn sont en cours et plusieurs nouveaux points de croisement sont désormais en service. FAIF 2035 : Le Tunnel du Lötschberg a été finalement intégré dans le message retenue par le Conseil fédéral. Ce dernier a été transmis au législatif fédéral à fin 2018. Le Parlement fédéral se prononcera courant 2019 sur la suite qu'il souhaite donner à ce message PRODES 2035.

SERVICE DE LA MOBILITÉ

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad2	1 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics)	↗	↗	■
ad3	2 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	■
	3 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisannes de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	■
	4 Aboutissement des procédures cantonales dans les 4 mois	90%	90%	■
ad4	5 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est supérieure à Fr. 100'000.-	2	3	▲ Perte cumulée de Fr. 122'856.- pour le téléphérique Stalden-Staldenried-Gspon. Voir sous "Remarque" (OP2).
	6 Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphériques gérés	500'000	430'798	▲ L'objectif de 500'000 voyageurs est une moyenne annuelle, sans arrêt d'exploitation particulier. Le téléphérique Stalden-Staldenried-Gspon n'a pas pu être exploité pendant plusieurs mois du fait de la mise en place de la nouvelle installation. Ce téléphérique a eu 80'699 voyageurs en 2018 contre 154'869 voyageurs en 2017. Le nombre total des voyageurs des 6 autres téléphériques se monte en 2018 à 350'099, soit une augmentation de 6.6% par rapport à 2017 et ses 328'434 voyageurs.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	**210'400'457.22**	**136'126'929.72**	**74'273'527.50**
GP11 Construction&entretien du réseau routier cantonal	**187'458'952.49**	**114'112'978.58**	**73'345'973.91**
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	66'559'779.02	52'342'377.81	14'217'401.21
P1102 Entretien et exploitation	120'899'173.47	61'770'600.77	59'128'572.70
GP12 Entretien et exploitation des routes nationales	**22'941'504.73**	**22'013'951.14**	**927'553.59**
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	22'941'504.73	22'013'951.14	927'553.59
OP2 Coordination, planification et financement TP	**80'785'946.16**	**20'916'486.21**	**59'869'459.95**
GP21 Transports publics	**75'012'678.68**	**14'763'667.09**	**60'249'011.59**
P2101 Infrastructure des transports publics	75'012'678.68	14'763'667.09	60'249'011.59
GP22 Transports à câble, obstacles aériens	**508'628.27**	**226'449.00**	**282'179.27**
P2201 Transports à câble, obstacles aériens	508'628.27	226'449.00	282'179.27
GP23 Téléphériques gérés	**5'264'639.21**	**5'926'370.12**	**-661'730.91**
P2301 Téléphériques gérés	5'264'639.21	5'926'370.12	-661'730.91
Total	**291'186'403.38**	**157'043'415.93**	**134'142'987.45**

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

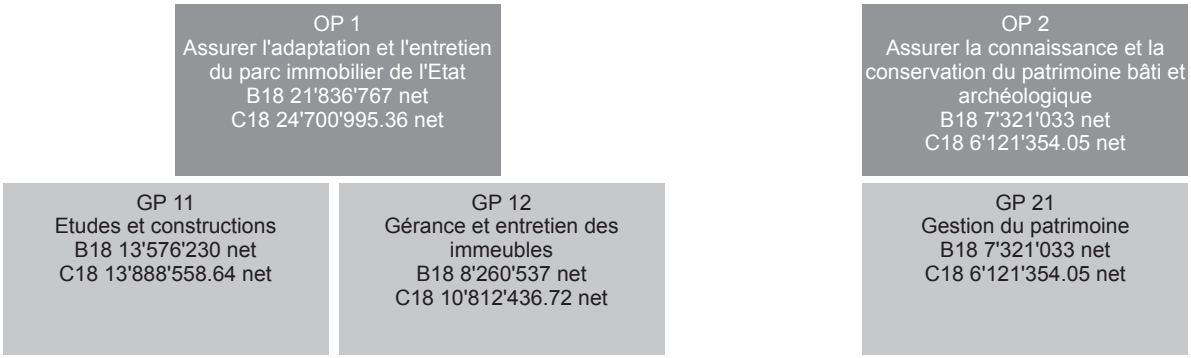

Total service B18 29'157'800 net C18 30'822'349.41 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**43'800'538.26**	**39'610'600**	**38'583'589.96**	**-1'027'010**
30 Charges de personnel	6'685'557.60	6'884'700	7'002'680.60	117'981
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	30'395'449.00	28'910'100	29'917'099.42	1'006'999
34 Charges financières	267.99	300	339.32	39
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'679'187.38	3'478'200	115'946.15	-3'362'254
36 Charges de transfert	81'736.10	121'600	61'776.00	-59'824
38 Charges extraordinaires	2'800'000.00	0	1'131'290.95	1'131'291
39 Imputations internes	158'340.19	215'700	354'457.52	138'758
4 Revenus d'exploitation	**35'649'850.28**	**33'750'900**	**46'904'801.36**	**13'153'901**
42 Taxes	679'398.69	605'700	662'248.80	56'549
43 Revenus divers	0.00	0	31'531.40	31'531
44 Revenus financiers	2'036'892.06	2'004'000	2'088'277.11	84'277
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	9'876'174.35	9'098'600	7'001'274.00	-2'097'326
46 Revenus de transfert	6'774'159.03	6'053'200	2'581'916.95	-3'471'283
48 Revenus extraordinaires	663'818.80	0	19'349'676.95	19'349'677
49 Imputations internes	15'619'407.35	15'989'400	15'189'876.15	-799'524
Revenus nets de résultats	**-8'150'687.98**	**-5'859'700**	**8'321'211.40**	**14'180'911**
5 Dépenses d'investissement	**35'171'319.21**	**26'479'000**	**46'178'100.31**	**19'699'100**
50 Immobilisations corporelles	32'747'198.27	23'632'000	44'111'213.61	20'479'214
56 Propres subventions d'investissement	2'424'120.94	2'847'000	2'066'886.70	-780'113
6 Recettes d'investissement	**9'391'360.74**	**3'180'900**	**7'034'539.50**	**3'853'640**
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	4'748'755.00	0	0.00	0
63 Subventions d'investissement acquises	4'642'605.74	3'180'900	7'034'539.50	3'853'640
Dépenses nettes d'investissement	**25'779'958.47**	**23'298'100**	**39'143'560.81**	**15'845'461**
Insuffisance de financement	**33'930'646.45**	**29'157'800**	**30'822'349.41**	**1'664'549**

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Explication des écarts financiers
**30 Dépassement lié au personnel de nettoyage pour les surfaces supplémentaires. **31 Non prévu : mobilier pris en charge par le SBMA lors de réaménagement de nouveaux locaux. Dépassements en gros entretien compensé par des recettes d'assurance et recettes supplémentaires. **35 Le montant budgété correspond à l'attribution du forfait Investissement correspondant à 11% du total des subventions fédérales. Le montant effectivement reçu du SFOP a été comptabilisé dans le compte 2900.000 (nouveau mode de comptabilisation). **38 Non prévu : attribution à un compte de fin. spécial art. 22 LGCAF (ESC Sierre / CHF 1.1 mio) DCE du 06.02.2019. **44 Non prévu : produit de locations supplémentaires. **45 Prélèvement sur fonds SFOP pour objets investissement moins élevés que budgétés (prélèvements en fonction des dépenses réelles). **46 Changement de mode de comptabilisation de l'attribution du forfait Investissement correspondant à 11% du total des subventions fédérales. **48 Prélèvements art. 22 (achat terrain de Sierre / Médiathèque Valais) + prélèvements fonds 21ème siècle (CHF 16.5 mios achat Ronquoz à Sion). **50 Non prévu : CHF 2.3 mios achat du terrain de la gare de Sierre (prélèvement sur fonds art. 22) et CHF 20 mios achat des Ronquoz à Sion. **63 Non prévu : CHF 3.5 mios recettes de la commune de Sion liée à l'achat des Ronquoz à Sion.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	29.18	33.58	33.78

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1

Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat du Valais aux divers besoins, et selon les priorités d'utilisation

Sous-objectifs politiques

1	Effectuer, en tant qu'expert et service de conseil, les études préalables aux constructions cantonales, conseiller les maîtres d'oeuvre de réalisations publiques subventionnées
2	Conduire, superviser et contrôler la réalisation des constructions, conformément à la planification
3	Entretenir le parc des bâtiments appartenant à l'Etat et tendre à en maintenir la valeur d'usage et la valeur économique et augmenter la valeur écologique des bâtiments en tenant compte de la spécificité des bâtiments
4	Gérer la location des immeubles de l'Etat à des tiers, la location de locaux pour les besoins des services et organiser leur nettoyage et conciergerie

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	1 Ecole supérieure de commerce, Sierre, nouvelle construction : fin des travaux et mise en service	31.12.18		● Retard dû à des recours liés au mobilier et à l'équipement (tableaux interactifs). Mise en service : été 2019.
	2 Ecole professionnelle, Sion, ateliers : poursuite et fin des travaux	31.12.18	31.12.18	■ Poursuite des travaux selon planning.
	3 Piscine St-Ursule, EP Brigue, transformation : fin des travaux	31.12.18	31.12.18	■
	4 Palais de justice, Sion, transformation de l'ancien Musée de la nature : début des travaux	31.12.20		● Retard dû à l'octroi du crédit d'objet par le Grand Conseil (coûts de la transformation réévalués et supérieur à CHF 4 mios).
	5 Construction du nouveau Centre de contrôle des véhicules, Sion : études	31.12.18	31.12.18	■ Dossier va être présenté au Grand Conseil en juin 2019.
ad3	6 Diminution de la consommation énergétique des bâtiments par la rénovation et l'entretien	31.12.18	31.12.18	▲ Consommation stable.
	7 Limitation de la baisse de l'indice Schröder global actuel par la mise à disposition de moyens financiers adéquats	31.12.18	31.12.18	● Baisse de l'indice global de 2.6.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Respect du crédit budgétaire et des délais pour les études liées aux constructions cantonales	100%	100%	■
ad2	2 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	1	▲ Transformation complexe scolaire Sainte-Ursule à Brigue : crédit complémentaire de CHF 500'000.- brut, CHF 450'000.- net.
ad3	3 Valeur effective des bâtiments (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2015.	66.5	64.5	▲ Réalisé en 2017 : 65.8 Baisse de l'indice : 1.3
	4 Valeur effective des bâtiments (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2015.	76.5	76.2	■ Réalisé en 2017 : 77.2 Baisse de l'indice : 1
	5 Valeur du parc immobilier (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2015 après introduction des nouveaux bâtiments)	1'060	939	▲
	6 Valeur du parc immobilier (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2015 après introduction des nouveaux bâtiments)	312	295	▲
	7 Indice moyen de consommation énergétique pour le chauffage, l'aération et la production d'eau chaude rapporté en [MJ/m2.an] (mazout, gaz, bois, chauffage à distance), pondéré par le climat.	312	155	■ Energie primaire selon SIA 2031 : 2016. 155 KWh/m2.an (équivalent à 558 MJ/m2.an)
	8 Bâtiments respectant toutes les normes sécuritaires et techniques actuelles en vigueur (protection des travailleurs, sismique, feu, accessibilité, confort, énergie, électricité, environnement) 2017: 45%	50%	50%	■
	9 Indice moyen de production de gaz à effet de serre lié à l a consommation d'énergie des bâtiments en [kg/m2] selon la norme SIA 2031: 2016	↘	→	▲ Valeur 2018 : 19 kg/m2
ad4	10 Augmentation des surfaces administratives gérées par le SBMA (valeur de base 2009 = 100%)	133.88%	135.81%	■

OBJECTIF POLITIQUE 2

Connaître, faire connaître, préserver et documenter le patrimoine bâti et archéologique

Sous-objectifs politiques

1	Connaître le patrimoine bâti et archéologique, par des inventaires et études, et le faire connaître par des publications, exposés, sensibilisations et visites
2	Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.21		■ Poursuite des travaux comme prévu
	2 Aide aux communes pour la mise en place des inventaires	31.12.18		■ Guide bilingue et logiciel d'inventaire performant
	3 Création d'une application smartphone relative aux découvertes archéologiques sur les glaciers	31.12.18		▲ En cours de réalisation
	4 Participation active à l'année Européenne du Patrimoine	31.12.18		■ 18 manifestations liées aux Journées du Patrimoine
ad2	5 Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 5ème étape en 2022	31.05.22		▲ Interruption du chantier pendant 6 mois en raison d'un recours, report d'une année
	6 Concept cantonal de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti et enfoui	31.12.18		▲ En cours d'élaboration, sera finalisé lors de la révision de la LcPN

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre d'objets étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	40	18	▲ Monuments: 6 / Archéologie: 11/ Valère: 1
	2 Nombre de pages publiées	500	1'153	■ Archéologie 1035/ Monuments historiques 118
	3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année	5	5	■ Sélection sévère des nouveaux cas, selon budget et demandes de tiers. Nombreux classements en perspective, résultant des inventaires communaux en cours.
	4 Nombre d'inventaires communaux traités	5	5	■ Albinen, Mase, Vernamiège, Evolène, Sion, St-Martin, Anniviers
ad2	5 Nouvelle surface archéologique fouillée (en m2)	2'500	2'912	■ Surface fouillée en plusieurs niveaux. Dotation budgétaire insuffisante.
	6 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	15	12	▲ 12 décomptes finaux sur 31 dossiers subventionnés.
	7 Nombre de chantiers "sites" subventionnés (par année)	30	28	▲ Chantiers entrepris sur initiative de tiers: engagés 24 - payés HV: 21 / VR: 7
	8 Nombre de dossiers "sites" préavisés (par année)	700	1'189	■ Pour CCC: 870/ Communes: 214 / SDT: 20 / Etat: 92 / Privés: 5 : Augmentation 17->18 : 36%!
	9 Part de dossiers "sites" préavisés dans les délais	80%	67%	▲ Manque de ressources humaines. Nombre de dossiers beaucoup plus important que prévu.
	10 Part d'objets PBC, protection des biens culturels (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	13.7%	14.1%	■ Documentation de 2.8 unités sur 646 soit 0.43%.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2018
OP1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat		**77'328'863.48**	**52'627'868.12**	**24'700'995.36**
GP11 Etudes et constructions		**46'316'450.42**	**32'427'891.78**	**13'888'558.64**
P1101	Bâtiments de l'Etat	549'819.15	13'871.94	535'947.21
P1102	Bâtiments subventionnés et expertises	207'261.95	6'272.99	200'988.96
P1103	Bâtiments de services	3'639'058.05	1'056'408.49	2'582'649.56
500	Acquisition de terrain, gare de Sierre	2'309'619.50		2'309'619.50
504	Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	1'186'636.48		1'186'636.48
	Solde dépenses/recettes du produit	142'802.07	1'056'408.49	-913'606.42
P1104	Bâtiments d'enseignement	41'653'458.67	31'111'513.18	10'541'945.49
389	Attribution fonds de financement spécial art. 22 LGCAF- ESC Sierre	1'100'000.00		1'100'000.00
489	Prélèvement du Fonds 21ème siècle - Achat Ronquoz, Sion		16'538'572.75	-16'538'572.75
500	Acquisition de terrain, Ronquoz, Sion	2'040'000.00		2'040'000.00
504	Achat Ronquoz, Sion	17'960'000.00		17'960'000.00
504	Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	20'290'859.23		20'290'859.23
632	Communes et syndicats intercommunaux		5'879'444.55	-5'879'444.55
	Solde dépenses/recettes du produit	262'599.44	8'693'495.88	-8'430'896.44
P1105	Bâtiments des établissements	266'852.60	239'825.18	27'027.42
504	Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	226'543.50		226'543.50
	Solde dépenses/recettes du produit	40'309.10	239'825.18	-199'516.08

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2018
GP12	**Gérance et entretien des immeubles**	**31'012'413.06**	**20'199'976.34**	**10'812'436.72**
P1201	Entretien et aménagement des immeubles	16'022'344.33	4'385'186.76	11'637'157.57
314	Gros entretien et entretien courant	10'098'288.58		10'098'288.58
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers		2'346'220.00	-2'346'220.00
493	Interne Verrechnungen der Unterhaltkosten an die Dienstellen		1'885'336.05	-1'885'336.05
	Solde dépenses/recettes du produit	5'924'055.75	153'630.71	5'770'425.04
P1202	Entretien et aménagement des établissements	1'458'328.80	323'269.18	1'135'059.62
314	Gros entretien et entretien courant	1'316'375.05		1'316'375.05
493	Frais administratifs et d'exploitation		322'691.80	-322'691.80
	Solde dépenses/recettes du produit	141'953.75	577.38	141'376.37
P1203	Entretien et aménagement des locaux loués	3'303'362.85	20'518.36	3'282'844.49
314	Gros entretien et entretien courant	2'943'576.27		2'943'576.27
493	Frais administratifs et d'exploitation		19'042.35	-19'042.35
	Solde dépenses/recettes du produit	359'786.58	1'476.01	358'310.57
P1204	Transactions et locations des immeubles	6'882'211.15	12'580'158.68	-5'697'947.53
313	Prestations de service et honoraires	685'726.54		685'726.54
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	6'867'915.70		6'867'915.70
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	34'804.90		34'804.90
492	Imputations des charges d'immeubles aux services		6'810'568.35	-6'810'568.35
493	Imputations des charges d'immeubles aux services		3'311'026.55	-3'311'026.55
	Solde dépenses/recettes du produit	-706'235.99	2'458'563.78	-3'164'799.77
P1205	Nettoyage et entretien courant	3'346'165.93	2'890'843.36	455'322.57
310	Charges de matières et de marchandises	144'024.35		144'024.35
314	Gros entretien et entretien courant	1'490'184.78		1'490'184.78
493	Imputations des charges d'immeubles aux services		2'841'211.05	-2'841'211.05
	Solde dépenses/recettes du produit	1'711'956.80	49'632.31	1'662'324.49

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique	**7'432'826.79**	**1'311'472.74**	**6'121'354.05**
GP21 Gestion du patrimoine	**7'432'826.79**	**1'311'472.74**	**6'121'354.05**
P2101 Connaissance du patrimoine	869'976.80	9'991.79	859'985.01
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	10'100.00		10'100.00
Solde dépenses/recettes du produit	859'876.80	9'991.79	849'885.01
P2102 Archéologie	3'421'217.53	271'388.26	3'149'829.27
313 Prestations de service et honoraires	2'091'012.27		2'091'012.27
Solde dépenses/recettes du produit	1'330'205.26	271'388.26	1'058'817.00
P2103 Monuments	2'450'724.70	949'071.65	1'501'653.05
562 Communes et syndicats intercommunaux	321'276.00		321'276.00
566 Organisations privées à but non lucratif	1'283'108.49		1'283'108.49
567 Ménages privés	193'880.10		193'880.10
630 Confédération		771'062.75	-771'062.75
632 Communes et syndicats intercommunaux		129'597.20	-129'597.20
Solde dépenses/recettes du produit	652'460.11	48'411.70	604'048.41
P2104 Sites	663'944.08	80'636.97	583'307.11
566 Organisations privées à but non lucratif	148'709.76		148'709.76
567 Ménages privés	102'318.05		102'318.05
Solde dépenses/recettes du produit	412'916.27	80'636.97	332'279.30
P2105 Biens culturels	26'963.68	384.07	26'579.61
Total	**84'761'690.27**	**53'939'340.86**	**30'822'349.41**

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt B18 12'763'394 net C18 12'042'939.18 net	OP 2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels B18 3'574'733 net C18 3'275'309.80 net	OP 3 Réduire les risques dus aux dangers naturels B18 7'844'159 net C18 11'624'613.22 net	OP 4 Réduire les risques dus aux dangers géo- et hydrologiques B18 19'540'414 net C18 13'532'667.20 net
GP 11 Conservation des forêts B18 1'607'707 net C18 2'014'035.49 net	GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage B18 1'095'637 net C18 686'424.30 net	GP 31 Prévention dangers naturels B18 2'285'904 net C18 2'421'257.35 net	GP 41 Protection contre les dangers hydrologiques B18 17'436'620 net C18 11'978'839.41 net
GP 12 Forêt de protection B18 10'000'598 net C18 8'940'142.81 net	GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces B18 2'122'663 net C18 2'217'374.12 net	GP 32 Ouvrages de protection B18 5'558'255 net C18 9'203'355.87 net	GP 42 Protection contre les dangers géologiques B18 1'869'082 net C18 1'522'612.32 net
GP 13 Economie forestière B18 640'842 net C18 516'083.28 net	GP 23 Bases, formation et information nature et paysage B18 356'433 net C18 371'511.38 net		GP 43 Gestion durable des ressources du sous-sol B18 234'712 net C18 31'215.47 net
GP 14 Biodiversité en forêt B18 514'247 net C18 572'677.60 net			

Total service B18 43'722'700 net C18 40'475'529.40 net

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**24'436'248.04**	**28'422'900**	**30'163'757.95**	**1'740'858**
30 Charges de personnel	5'697'897.40	6'340'400	6'102'044.60	-238'355
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'024'770.10	3'470'300	2'870'861.69	-599'438
34 Charges financières	259.40	2'000	0.00	-2'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'573'973.65	1'604'000	1'718'495.40	114'495
36 Charges de transfert	11'066'125.35	13'902'400	13'607'184.60	-295'215
38 Charges extraordinaires	619'500.00	960'000	3'880'409.75	2'920'410
39 Imputations internes	2'453'722.14	2'143'800	1'984'761.91	-159'038
4 Revenus d'exploitation	**10'985'434.07**	**13'917'200**	**13'580'681.15**	**-336'519**
40 Revenus fiscaux	100.00	100	72.00	-28
42 Taxes	1'263'593.35	1'280'800	1'809'762.05	528'962
43 Revenus divers	218'545.95	150'000	0.00	-150'000
44 Revenus financiers	77'183.25	90'000	80'705.40	-9'295
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2'732'701.20	1'653'100	2'290'567.70	637'468
46 Revenus de transfert	5'119'461.67	7'053'200	5'647'163.40	-1'406'037
48 Revenus extraordinaires	0.00	480'000	422'615.20	-57'385
49 Imputations internes	1'573'848.65	3'210'000	3'329'795.40	119'795
Charges nettes de résultats	**13'450'813.97**	**14'505'700**	**16'583'076.80**	**2'077'377**
5 Dépenses d'investissement	**44'084'672.45**	**59'156'800**	**53'264'551.10**	**-5'892'249**
50 Immobilisations corporelles	198'259.35	667'700	5'686.55	-662'013
52 Immobilisations incorporelles	96'121.00	0	120'741.90	120'742
54 Prêts	84'000.00	1'216'800	0.00	-1'216'800
56 Propres subventions d'investissement	43'706'292.10	40'632'300	40'772'175.70	139'876
58 Investissements extraordinaires	0.00	16'640'000	12'365'946.95	-4'274'053
6 Recettes d'investissement	**24'092'926.55**	**29'939'800**	**29'372'098.50**	**-567'702**
63 Subventions d'investissement acquises	23'016'876.55	21'563'000	22'114'483.65	551'484
64 Remboursements de prêts	1'076'050.00	1'216'800	806'300.00	-410'500
68 Recettes d'investissement extraordinaires	0.00	7'160'000	6'451'314.85	-708'685
Dépenses nettes d'investissement	**19'991'745.90**	**29'217'000**	**23'892'452.60**	**-5'324'547**
Insuffisance de financement	**33'442'559.87**	**43'722'700**	**40'475'529.40**	**-3'247'171**

Explication des écarts financiers

30: Postes vacants ou partiellement repourvus
31: Reliquat sur les mandats nature et paysage ainsi que sur les travaux d'entretien du Rhône
35: Attribution de recettes supplémentaires au fonds nature
36: Reliquat sur les subventions dans le domaine nature et paysage
38: Attribution aux financements spéciaux: Le 30.01.19, le Conseil d'Etat a accepté l'affectation de fr. 682'700, dans les domaines des dégâts aux forêts, crédits supplémentaires 58. Le 06.02.19, le Conseil d'Etat a accepté l'affectation de fr. 3'591'500 dans le domaine des ouvrages de protection eaux, crédits supplémentaires 58 ; de fr. 1'000'000 dans le domaine nature et paysage, subventionnement 36 ; de fr. 529'000 dans le domaine nature et paysage, mandats 31 ; de fr. 470'000 dans le domaine des ouvrages de protection eaux, travaux d'entretien du Rhône 31
42: Recettes fonds forestier, qui dépendent des procédures, inférieures à celles budgétisées
43: Rubrique MCH2 42 au lieu de 43 budgétée
45: Prélèvement au Fonds forestiers 9240 pour des projets régionaux de compensation selon DCE du 23.01.2019.
46: Diminution des recettes fédérales en lien avec 31 et 36
50: Projets Rhône et Lac, retardés. Projet Larix reporté. Projet LcGéo / RDPPF facturé par imputation interne
52: Rubrique MCH2 52 au lieu de 50 budgétée
54: Demandes de crédits en nette recul
56: Léger dépassement de projets défense, compensé par des recettes supplémentaires
58: Reliquat sur les crédits supplémentaires dans le domaine d'ouvrages de protection eaux et des forêts de protection
63: Recettes supplémentaires de projets défense individuels dont la participation fédérale est plus favorable qu'attendu
64: Remboursements de prêts moins élevés que prévus
68: Reliquat lié à la rubrique 58

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	25.60	26.40	39.00

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Les effectifs du service ont pris l'ascenseur en 2018 du fait de la création de la nouvelle section cours d'eau, géologie et dangers naturels et du transfert des tâches et collaborateurs actifs dans ces domaines au Service de la mobilité (SDM). Si l'effectif au compte 2018 excède de 2 unités le chiffre de la planification, cela tient aux faits suivants : - transfert d'1 EPT supplémentaires du SDM pour créer un poste supplémentaire d'ingénieur cours d'eau réalisations à l'arrondissement du Haut-Valais, pour couvrir les besoins identifiés - transfert d'1 EPT de l'Office de la construction du Rhône (OCCR3) lié au transfert des tâches correspondant aux mesures de prévention et d'entretien sur le Rhône

OBJECTIF POLITIQUE 1

Protéger, conserver et gérer la forêt

Sous-objectifs politiques

1	Prévenir les dégâts aux forêts dans les domaines des incendies, du gibier et phytosanitaire, notamment dans le contexte du changement climatique (GP12)
2	Adapter la desserte forestière en forêt de protection. (GP12)
3	Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12)
4	Optimiser les structures et processus de gestion forestière dans une perspective de gestion durable des forêts (GP13)
5	Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP11)
6	Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP13)
7	Favoriser la biodiversité en forêt (GP14)
8	Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 P1202 Prévention et gestion du risque d'incendie : - maintien et développement de l'outil de prévision INCENDI - élaboration de concepts régionaux de protection contre les incendies - mise en oeuvre des mesures planifiées pour améliorer la disponibilité en points d'eau	31.12.18	31.12.18	■ Le système de prévision INCENDI est rôdé et contribue à une analyse et prise de décision objectives. La réalisation des concepts régionaux se poursuit à un rythme plus élevé que prévu et les mesures se concrétisent sur le terrain (p. ex. bassin d'approvisionnement en eau).
	2 P1203 Réduction des dégâts dus au gibier	31.12.18	31.12.18	▲ La coordination est bonne avec le SCPF qui prend en compte les régions avec forts dégâts d'abroutissement dans ses plans de tir
	3 P1203 Réalisation d'un exercice de mise en situation de la Taskforce "Dégâts aux forêts"	31.12.18		● Exercice convoqué pour le 14.05.2019
	4 P1203 Participation à la recherche appliquée en lien avec le changement climatique	31.12.18	31.12.18	■ Le canton collabore et soutient depuis plusieurs années la recherche forestière en lien avec les conséquences du changement climatique; cet effort doit se poursuivre
ad2	5 P1202 Développement et mise aux normes du réseau de desserte de base	31.12.18	31.12.18	■ Les objectifs sont atteints mais l'analyse des besoins doit se faire de manière plus globale à l'échelle des triages forestiers (concept régionaux de desserte forestière)
ad3	6 P1201 Maintien de la surface de forêt de protection gérée annuellement (ha)	31.12.18	31.12.18	■ Les objectifs sont atteints si on considére les interventions pratiquées en lien avec la gestion des dégâts dus aux intempéries de l'hiver 2018
	7 P1201 Maintien, voire augmentation des volumes de bois exploités à l'hectare de forêt de protection	31.12.18		● Le volume exploité est en recul à 63.1 m3/ha contre 70.6 m3/ha en 2017, recul causé par les intempéries de janvier 2018
	8 P1201 Mise en oeuvre d'un nouveau mode de financement de la forêt de protection qui tienne compte des particularités et qui soit incitatif dans le sens des objectifs à atteindre	31.12.18	31.12.18	▲ Projet de différenciation du forfait pour la forêt de protection prioritaire lancé le 12.12.2018. Fin du projet au 31.05.2019
ad4	9 P1302 Interprétation des données économiques issues du réseau d'entreprises forestières pilote du Valais	30.03.18	31.12.18	■ Travail continu en collaboration avec Forêt Suisse
ad5	10 P1102 Finalisation du Plan forestier cantonal (Plan directeur Forêt)	31.12.18		● Le projet de plan forestier cantonal est toujours suspendu, dans l'attente de la révision de la loi cantonale sur les forêts et les dangers naturels
	11 P1102 Elaboration d'un concept cantonal d'acquisition et mise en valeur des données sur la forêt	31.12.19	31.12.18	■ Le projet se développe de manière sectorielle
	12 P1102 Elaborer un rapport cantonal sur la gestion durable des forêts	31.12.18	31.12.18	▲ Le projet est lancé depuis fin 2017. Fin du projet prévue au 31.12.2019
ad7	13 P1401 Initiation et accompagnement de projets de réserves forestières	31.12.18	31.12.18	▲ Divers projets sont en cours.
	14 P1401 Interventions en faveur de milieux et d'espèces prioritaires (lisières, tétras-lyre, engoulevent, gélinotte, bacchantes, ...)	31.12.18	31.12.18	■ Les interventions se réalisent conformément aux objectifs pour les espèces cibles
	15 P1401 Interventions pour le maintien et la restauration de pâturages boisés et de châtaigneraies (selves)	31.12.18	31.12.18	■ Les inventaires respectifs seront mis à jour pour préciser les besoins et priorités pour le futur
ad8	16 P1101 Homologation des plans de constatation des forêts pour les zones à bâtir	31.12.18	31.12.18	■ Toutes les communes où la forêt confine à la zone à bâtir auront bientôt leur plan de constatation avec intégration des limites dans les PAZ
	17 P1101 Traitement des cas d'infraction à la législation forestière	31.12.18	31.12.18	■ Mesure peu pertinente appelée à disparaître du controlling

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad8 18 P1101 Elaboration de projets de compensation régionaux en lien avec les autorisations forestières	31.12.18	31.12.18	■ Cette mesure, introduite il y a une dizaine d'année, contribue à proposer des mesures de compensation cohérentes avec une réelle plus-value

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Nombre de communes avec un concept régional de protection contre les incendies approuvés (objectif = 53 / Etat 2017 = 14)	20	26	■ Concepts régionaux réalisés : Brig-Glis, Leuker Sonnenberge, Pfynn, Lens La Véreilla, Martigny Région
	2 Intensité des dégâts dus au gibier : niveau d'abroutissement sur les surfaces de relevés	↘	16%	▲ 2014 : 21%; 2016 : 18%; chiffres 2018 fortement influencés par les fortes couches de neige qui ont couvert les jeunes arbres
	3 Réalisation d'un exercice à blanc de gestion des dégâts (après catastrophe)	31.03.18		● Exercice convoqué pour le 14.05.2019
	4 Nombre de projets de recherche en cours	2	2	■ WSL Dépérissement du pin Haut Valais, HAFL Stabilisation après incendie Loèche
ad2	5 Nombre de kilomètres de routes de base mises aux normes	12	15	■ La nécessité de rétablir les réseaux endommagés par les intempéries a influencé le volume de travail
	6 Nombre de kilomètres de nouvelles constructions de routes de base	0.3	0.4	■
ad3	7 Surface de forêts de protection traitées par an (sur un total d'environ 82'000 ha de forêt de protection selon Silvaprotect CH) : idéalement 2'700 hectares, 2011-2015 = 1550 ha	1'600	1'492	■ 2016 : 1531 ha; 2017 : 1563 ha, recul causé par les intempéries de janvier 2018
	8 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection (ans) (optimum = 25-30 ans)	49	49	■ Si la périodicité de retour optimale n'est pas atteinte sur l'ensemble des forêts de protection cela ne représente pas un problème majeur vu que les surfaces prioritaires sont traitées de manière adéquate. Au niveau du canton, la mise en oeuvre d'un mode de financement différencié, associé à des mesures de rationalisation et de réduction des coûts d'exploitation, pourrait permettre de dégager de nouveaux moyens pour traiter plus d'hectares de forêts non prioritaires.
	9 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection prioritaire (ans) (optimium = 25-30 ans) (surface FP prioritaire = env. 37'000 ha)	23	23	■ Le rythme d'intervention actuel est idéal et ne nécessite pas de moyens supplémentaires
	10 Evolution des coûts d'exploitation par m3 en forêts de protection	↘	175	■ Moyenne RPT II : 180.-/m3; 2016 : 177.-/m3; 2017 : 176.-/m3
	11 Evolution du prix de vente moyen des bois	↗	60.8	● RPT II : 64.1 Fr./m3; 2016 : 62.7 Fr./m3; 2017 : 62.7 Fr./m3, recul dû au marché des bois influencé par les intempéries de janvier 2019
	12 Evolution du volume moyen exploité à l'hectare de forêt de protection	80	63.1	● RPT II : 72.4 m3/ha; 2016 : 71.4 m3/ha; 2017 : 70.6 m3/ha. La baisse de l'intensité est en lien avec les intempéries de janvier 2018
	13 Présentation de l'analyse de la situation et audition des partenaires	31.01.18	31.12.18	▲ Présentation faite à Forêt Valais, audition lancée au 01.02.2019
ad4	14 Rapport sur le réseau d'entreprises pilote	31.03.18	31.07.18	■ Les chiffres issus de ce réseau permettent une comparaison intercantonale et l'identification du potentiel d'amélioration
	15 Rapport sur l'organisation forestière en Valais	31.03.18	31.03.18	▲ Une première version du rapport sur le concept cantonal est rédigée. Il sera soumis à la Confédération en 2019
	16 Nombre de dossiers faisant l'objet de mesures de soutien	2	2	■ Les démarches spontanées pour optimiser les structures en place demeurent réduites; l'absence de pression économique pourrait en être la cause (mode de financement qui contribue à une situation saine)
ad5	17 Consultation, décision et publication du Plan forestier cantonal	31.12.18		● Le plan forestier cantonal est suspendu dans l'attente de la révision de la loi cantonale prévue pour le 01.01.2021

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad5	18 Cahier des charges et attribution d'un mandat d'étude	31.12.18	21.12.18	■ Réalisé via les analyses régionales sur la desserte forestière
	19 Décision et publication du rapport sur la gestion durable des forêts	31.12.18	31.12.18	▲ Le projet a débuté en 2017 et il se terminera à la fin 2019
ad6	20 Nombre de projets avec participation du service	1	1	■ Projet : Analyse filière Bois Lignum Valais
ad7	21 Part de la surface forestière cantonale sous contrat en tant que réserves forestières : objectif 8% de la surface totale en 2020. Situation à fin 2016 : 4'494ha sur 123'000 ha, soit 4.1%	6%	4.6%	▲ 5682 ha en réserve au 31.12.2018. Nouvelles réserves : Feschilju, Läubinubodme, Aletsch, Sädolwald
	22 Surface annuelle traitée en faveur des espèces (ha)	38	39	■ Projets Tétras : Bochasses et Etablons
	23 Surface annuelle de pâturages boisés et de selves traitées (ha)	22	37	■ Projets Pfynnwald, Pra da Dzeu, Tanay, Larzay
ad8	24 Nombre de communes avec plan de constatation des forêts homologué : but = 121 communes sur 126 (état 2017 = 118)	119	121	■ Les communes de Sion, Binn, Goms (pour la partie Grafschaft) et Ernen (pour la partie Ausserbin et Mühlebach) n'ont pas encore de cadastre forestier homologué
	25 Evolution du nombre d'infractions (50 en 2016)	50	45	■ Critère peu pertinent appelé à disparaître
	26 Nombre de nouveaux projets de compensation avec décision	3	5	■ Projets Bacchante Icogne, Les Epeneys Bagnes, Barme Champéry, Praz Pourris Vétroz, Pinèdes Charrat Riddes

OBJECTIF POLITIQUE 2

Protéger et mettre en valeur les espaces naturels

Sous-objectifs politiques

1	Planifier, réaliser et soutenir la mise en oeuvre de mesures de conservation et mise en valeur du paysage (GP21)
2	Planifier, réaliser et soutenir la mise en oeuvre de mesures de conservation et de gestion des biotopes et espèces (GP22)
3	Mettre à disposition les bases, assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP23)

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 P2102 Elaboration des concepts régionaux d'évolution du paysage, notamment pour la plaine du Rhône (réseaux biologiques)	31.12.18	31.12.18	■ Ces projets sont d'importance pour assurer la coordination des mesures de compensation à l'échelle régionale avec le développement des grans projets; l'ensemble des partenaires sont/seront intégrés
ad2	2 P2201 Mise sous protection des objets classés par un inventaire fédéral : Derborence, Valère et Tourbillon, objets PPS, zones alluviales (ZAIN)	31.12.18	31.12.18	■ Mise sous protection par décision du Conseil d'Etat de la zone alluviale de Feegletscher. Intégration d'objets PPS délimités précisément aux plans d'aménagement des zones de la commune de St-Nicolas
	3 P2202 Réalisation de projets de mise en valeurs de biotopes d'importance nationale selon programme RPT	31.12.18	31.12.18	▲ Retard en raison de vacances de postes et congés maladie et maternité
	4 P2203 Etablissement et renouvellement des contrats d'exploitation agricoles pour les surfaces à forte valeur écologique (marais, PPS) [en complémentarité aux mesures liées à la mise en oeuvre de la politique agricole]	31.12.18	31.12.18	■ La demande par les exploitants agricoles et en lien avec les nécessités d'entretien des objets classés sont à la hausse
	5 P2204 Gestion des espèces rares ou menacées	31.12.18	31.12.18	■ Le Valais a une responsabilité nationale, voire internationale, dans la préservation de certaines espèces
	6 P2204 Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (néophytes)	31.12.18	31.12.18	▲ Congé pré et post maternité de la responsable; processus suspendu provisoirement
	7 Révision totale de la législation sur la protection de la nature, du paysage et des sites	31.12.18	31.12.18	▲ Mise en oeuvre prévue pour janvier 2021
ad3	8 P2302 Communication via les médias	31.12.18	31.12.18	■ Actions régulières et soutenues dans le cadre de la convention-programme
	9 P2302 Organisation de cours pour les professionnels et d'excursions tout public	31.12.18	31.12.18	■ Transfert du savoir-faire au niveau des praticiens

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Part de la convention-programme Binntal 2016-2019 réalisée	75%	75%	■
	2 Part de la convention-programme Pfyn-Finges 2016-2019 réalisée	75%	75%	■
	3 Nombre dossiers en cours (Coude du Rhône, Chablais)	2	2	■ Etat intial terminé; état souhaité en cours de finalisation; consultation des communes entre fin 2019 et début 2020
ad2	4 Pourcentage des objets classés CH avec statut de protection (nombre total d'objets inventoriés = 459; nombre d'objets sous protection = 51, soit 11%; nombre d'objets avec processus en cours = 10; but = 15 par an)	14%	14%	■ Indicateur adapté pour les années suivantes, la protection légale pouvant être réglée parallèlement par la voie des plans d'aménagement des zones: "Pourcentage de biotopes avec statut de protection décidé, soit par DCE, soit par PAZ"
	5 Part de la convention-programme RPT 2016-2019 réalisée dans le domaine NP	75%	65%	▲ Retard en raison de vacances de postes et congés maladie et maternité
	6 Nombre de projets/par an avec décision pour la sauvegarde des espèces rares et/ou protégées	4	10	■ Terminé: Magicienne dentelée (Sage Pedo), adonis du printemps, suivis d'efficacité des crapauducs à Morgins. En cours: flore ségétale, tête de dragon (Dracocephalum. sp), couleuvre vipérine, cigales, petit rhinolophes à Bagnes,...
	7 Degré de réalisation du plan d'action "Néophytes" 2017-2020	30%	25%	▲ Congé pré et post maternité de la responsable
	8 Elaboration du projet LcPN en vue de la consultation et décision par le GC	80%	50%	▲ Le diagnositic des éléments à adapter a été réalisé
ad3	9 Nombre de communications par an via les médias	4	4	■ Communiqué de presse Fête de la nature, interventions sur la plus-value des parcs naturels sur Rhône FM, émission au sujet des incendies de forêt et la biodiversité sur canal 9, reportage sur l'Adonis du printemps sur la RTS
	10 Nombre de jours de cours et d'excursions	3	3	■ Cours sur les plantes exotiques envahissantes pour les services techniques communaux et triages forestiers

OBJECTIF POLITIQUE 3

Réduire les risques dus aux dangers naturels (avalanches, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, glaciers, laves torrentielles, torrents forestiers)

Sous-objectifs politiques

1	Planifier, soutenir et mettre en oeuvre la prévention dans le domaine des dangers naturels (neige, glace, instabilités de terrain, laves torrentielles) (GP31)
2	Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux dangers d'avalanches, d'instabilités de terrains et dans les torrents forestiers (GP31)

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 P3101 Elaboration des cartes de dangers Avalanches	31.12.18	31.12.18	■ On approche de la couverture du territoire mais il est nécessaire de poursuivre la révision des cartes existantes (aléas, méthodes, etc.)
2 P3102 Maintien du réseau d'observation : services régionaux d'observation et stations de mesures automatiques	31.12.18	31.12.18	■ En matière de surveillance hivernale, le réseau est en place
3 P3103 Participation aux projets de recherche en matière de dangers naturels	31.12.18	31.12.18	■ La participation et le soutien aux projets de recherche s'effectue en continu dans ce domaine depuis des décennies et se renforce en lien avec la problématique des changements climatiques

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Nombre de communes avec cartes de dangers Avalanches disponibles pour homologation et intégration dans l'aménagement du territoire : objectif =97 sur 126	97	100	■
2 Adaptation des stations de surveillance et d'alarme aux nouvelles normes de communication	100%	100%	■
3 Nombre de projets de recherche avec participation du service	2	5	■ Etudes : Inventaire données historiques (fondation Stockalper); Surveillance par monophotogrammétrie, BLS; monitoring des processus d'instabilités géologiques de haute montagne (Klimawandel II);Zukünftige Gefahren und Risiken aus gefrorenen Felswänden im Wallis;Recherche appliquée EPFL/CSD-infrarouge thermique
ad2 4 Part du programme annuel des projets individuels réalisée	100%	100%	■
5 Part de la convention-programme "offre de base 2016-2019" réalisée	75%	70%	▲ Les réductions budgétaires consécutives ne permettent plus de réaliser pleinement les objectifs

OBJECTIF POLITIQUE 4

Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques et hydrologiques

Sous-objectifs politiques

1	Contribuer à la protection contre les dangers hydrologiques (GP41)
2	Contribuer à la protection contre les dangers géologiques (GP42)
3	Assurer une gestion coordonnée et durable des ressources du sous-sol

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Développement et transfert des connaissances sur les processus de crues et laves torrentielles	31.12.18	31.12.18	■ La collaboration avec le WSL sur le site de l'Illgraben se poursuit
	2 Mise en place d'une système de veille et d'alerte pour les grands bassins (possibilités de liens directs avec les plans d'alarme communaux et cadastres des événements)	31.12.18	31.12.18	▲ Concept validé par les faits (crue d'Anniviers), développements techniques en cours. C'est un travail de grande ampleur qui demande plusieurs années de coordination et développement. Objectif fin 2021
	3 Appui aux communes pour l'élaboration et la mise à jour des cartes de danger eaux	31.12.18	31.12.18	■ Pour la catégorie de danger "eau" tout le territoire est couvert
	4 Appui aux communes pour l'élaboration des plans d'alarmes et d'intervention en cas de crues et laves torrentielles	31.12.18	31.12.18	■ Les intempéries 2018 ont défini les priorités pour les communes, les bureaux et le canton; ces mêmes intempéries vont donner une impulsion et contribuer à ce que le léger retard sur la planification soit rattrapé
	5 Appui à la réalisation de projets d'aménagement des cours d'eau	31.12.18	31.12.18	■ Les intempéries ont contribué à accélérer la mise en oeuvre de mesures planifiées
	6 Appui aux communes pour l'élaboration des plans de visites et d'entretiens des cours d'eau	31.12.18	31.12.18	▲ La priorité en 2018 a été donnée à la gestion des mesures d'urgence suite aux intempéries
	7 Appui aux communes pour l'élaboration et la réalisation de projets de revitalisation/renaturation de cours d'eau	31.12.18	31.12.18	■ Les premiers projets de renaturation passent de la phase étude à la mise en oeuvre
ad2	8 Développement et transfert des connaissances des processus à l'origine des dangers géologiques	31.12.18	31.12.18	■ Participation et soutien régulier à des projets qui permettent une meilleure appréciation de l'évolution des risques
	9 Développement et gestion du réseau de surveillance/alerte géologique	31.12.18	31.12.18	■ Priorité à l'unification du réseau de surveillance
	10 Appui aux communes pour l'élaboration et mise à jour des cartes de dangers géologiques	31.12.18	31.12.18	▲ Léger retard du fait des priorités liées aux intempéries
	11 Appui aux communes et autres services de l'Etat	31.12.18	31.12.18	■ La nouvelle structure mise en place permet de répondre au mieux aux sollicitations
	12 Gestion de la cellule scientifique de crise (CERISE)	31.12.18	31.12.18	■ Redéfiinition des rôles et compétences en cours
	13 Coordination et amélioration de la gestion des risques en cas de séisme	31.12.18	31.12.18	▲ Tâches transférées au SDM pour le contrôle des dossiers parasismiques. Cartes de microzonages en cours, en attente de décisions communales
ad3	14 Elaboration d'un concept cantonal d'évaluation des ressources en matériaux rocheux et meubles et de leur exploitation	31.12.19		● Objectif pour fin 2019
	15 Révision de la loi sur les Mines	31.12.20		● Rédaction de l'avant-projet pour l'automne 2019

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Participation à des projets de recherche appliquée dans le domaine de l'hydrologie	1	1	■ Illgraben
	2 Degré de développement du système de veille et d'alerte (teste sur un grand bassin versant)	50%	30%	▲ Test 1:1 à l'occasion des intempéries 2018; la mise en place du système nécessitera encore plusieurs années de coordination et de développement (fin 2021)
	3 Pourcentage des communes avec cartes de danger eaux	100%	100%	■
	4 Pourcentage de communes ayant des plans d'alarme crues/laves torrentielles en cours ou terminés	60%	50%	▲ Priorité en 2018 mise sur les réfections suite aux intempéries
	5 Degré de réalisation du programme d'aménagement des cours d'eau selon offre de base RPT	75%	75%	■
	6 Pourcentage des communes ayant un plan de visites et d'entretien des cours d'eau	30%	20%	▲ Priorité en 2018 mise sur les réfections suite aux intempéries
	7 Degré de réalisation de la convention-programme "Revitalisation de cours d'eau"	75%	75%	■ Priorité en 2018 mise sur les réfections suite aux intempéries
ad2	8 Participation à des projets de recherche appliquée dans le domaine de la géologie	1	1	■ Sismique passive sur le glacier rocheux du Bielzug à Herrbriggen (comportements en regard de l'état de saturation)
	9 Part de réalisation du programme Guardaval : intégration des stations existantes dans le réseau cantonal de surveillance (10% à fin 2016)	80%	80%	■
	10 Pourcentage des communes avec cartes de dangers géologiques validées (en % des communes, non-compris les cartes à réviser)	60%	50%	▲ Priorité mise sur les secteurs les plus dangereux, notamment suite aux intempéries
	11 Pourcentage d'avis géologiques traités dans les délais (nombre de demandes d'avis géologiques attendus en 2018 = 60)	95%	95%	■
	12 Pourcentage d'interventions géologiques (ouvertures/fermetures de routes, etc.) traitées dans les délais (nombre d'interventions attendues en 2018 = 50)	100%	100%	■
	13 Unification du réseau cantonal de surveillance	80%	80%	■
	14 Organisation de la cellule scientifique de crise CERISE : adaptation des processus pour renforcer la coordination avec l'Organe cantonal de conduite (OCC)	80%	80%	■
	15 Mise à jour des cartes de sol de fondation	50%	30%	● Retard dû à l'attente de décisions provenant des communes
ad3	16 Approbation du concept par le CE	31.12.18		● Concept en cours d'élaboration, décision CE pour fin 2019
	17 Degré de développement du projet de loi en vue de la décision par le GC	50%	50%	■ Formation du groupe de travail, avancement conforme aux attentes

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	**25'149'567.79**	**13'106'628.61**	**12'042'939.18**
GP11 Conservation des forêts	**2'316'894.34**	**302'858.85**	**2'014'035.49**
P1101 Procédures forestières	1'988'389.90	200'622.84	1'787'767.06
363 Subventions à des collectivités par le fonds forestier VS	838'304.05		838'304.05
363 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	388'091.00		388'091.00
429 Fonds forestier VS (9240)		170'245.50	-170'245.50
Solde dépenses/recettes du produit	761'994.85	30'377.34	731'617.51
P1102 Planification et recherche forestières	328'504.44	102'236.01	226'268.43
GP12 Forêt de protection	**20'664'629.94**	**11'724'487.13**	**8'940'142.81**
P1201 Gestion des forêts de protection	15'074'483.13	8'448'899.57	6'625'583.56
424 Prestations de service		293'760.00	-293'760.00
562 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux	14'688'000.00		14'688'000.00
630 Subventions acquises de la Confédération		8'153'071.10	-8'153'071.10
Solde dépenses/recettes du produit	386'483.13	2'068.47	384'414.66
P1202 Infrastructure forestière	2'513'788.89	2'123'869.42	389'919.47
424 Prestations de service		56'222.15	-56'222.15
562 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux	1'528'969.90		1'528'969.90
586 Subventions acc. à des communes intempéries	517'308.00		517'308.00
630 Subventions acquises de la Confédération		946'812.10	-946'812.10
642 Remboursemens de prêts accordés à des communes et des syndicats intercommunaux		746'300.00	-746'300.00
683 Subventions acquises de la Confédération intempéries		313'520.00	-313'520.00
Solde dépenses/recettes du produit	467'510.99	61'015.17	406'495.82
P1203 Dégâts aux forêts	3'076'357.92	1'151'718.14	1'924'639.78
363 Subventions à des collectivités	1'776'524.35		1'776'524.35
386 Subventions à des collectivités intempéries	958'559.75		958'559.75
463 Subventions acquises de la Confédération		663'600.00	-663'600.00
486 Subventions acquises de la Confédération intempéries		422'615.20	-422'615.20
Solde dépenses/recettes du produit	341'273.82	65'502.94	275'770.88
GP13 Economie forestière	**610'341.26**	**94'257.98**	**516'083.28**
P1301 Gestion des forêts	137'908.30	44'020.36	93'887.94
P1302 Gestion d'entreprise et filière du bois	122'839.37	418.26	122'421.11
P1303 Formation forestière	349'593.59	49'819.36	299'774.23
361 Ecole de gardes de Lyss	80'867.00		80'867.00
363 Formation forestière de base et continue (Forêt Valais)	219'165.00		219'165.00
Solde dépenses/recettes du produit	49'561.59	49'819.36	-257.77
GP14 Biodiversité en forêt	**1'557'702.25**	**985'024.65**	**572'677.60**
P1401 Biodiversité en forêt	1'557'702.25	985'024.65	572'677.60
363 Subventions à des collectivités	1'424'304.50		1'424'304.50
463 Subventions acquises de la Confédération		960'527.55	-960'527.55
Solde dépenses/recettes du produit	133'397.75	24'497.10	108'900.65

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels	**6'630'820.27**	**3'355'510.47**	**3'275'309.80**
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	**2'843'890.65**	**2'157'466.35**	**686'424.30**
P2101 Protection du paysage	133'562.19	107'136.87	26'425.32
P2102 Mise en valeur du paysage	360'519.98	244'538.29	115'981.69
363 Subventions à des instit. privées: Unesco	288'638.00		288'638.00
463 Subventions acquises de la Confédération: RPT Unesco		210'638.00	-210'638.00
Solde dépenses/recettes du produit	71'881.98	33'900.29	37'981.69
P2103 Parcs naturels	2'349'808.48	1'805'791.19	544'017.29
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	2'247'717.38		2'247'717.38
463 Subventions des collectivités publiques et des tiers		1'805'241.70	-1'805'241.70
Solde dépenses/recettes du produit	102'091.10	549.49	101'541.61
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	**3'329'794.94**	**1'112'420.82**	**2'217'374.12**
P2201 Protection des biotopes	541'886.55	36'718.05	505'168.50
P2202 Mise en valeur des biotopes	631'676.73	212'767.88	418'908.85
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	334'809.09		334'809.09
463 Subventions des collectivités publiques et des tiers		204'352.05	-204'352.05
Solde dépenses/recettes du produit	296'867.64	8'415.83	288'451.81
P2203 Contrats d'exploitation	1'569'886.78	731'496.57	838'390.21
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	1'117'072.47		1'117'072.47
463 Subventions des collectivités publiques et des tiers		731'179.35	-731'179.35
Solde dépenses/recettes du produit	452'814.31	317.22	452'497.09
P2204 Gestion des espèces	586'344.88	131'438.32	454'906.56
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	350'657.98		350'657.98
463 Subventions des collectivités publiques et des tiers		123'420.15	-123'420.15
Solde dépenses/recettes du produit	235'686.90	8'018.17	227'668.73
GP23 Bases, formation et information nature et paysage	**457'134.68**	**85'623.30**	**371'511.38**
P2301 Etudes, recherches et inventaires	224'256.82	60'601.53	163'655.29
P2302 Formation et information	232'877.86	25'021.77	207'856.09

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP3 Réduire les risques dus aux dangers naturels	**18'222'660.58**	**6'598'047.36**	**11'624'613.22**
GP31 Prévention dangers naturels	**3'817'003.75**	**1'395'746.40**	**2'421'257.35**
P3101 Cartes de dangers	905'437.35	390'049.66	515'387.69
562 Communes et syndicats intercommunaux	651'092.00		651'092.00
630 Confédération		368'291.05	-368'291.05
Solde dépenses/recettes du produit	254'345.35	21'758.61	232'586.74
P3102 Observations dangers naturels et prévention	2'726'802.74	982'308.42	1'744'494.32
314 Maintenance des stations Imis et pluviomètres WSL	254'247.10		254'247.10
363 Subventions acc. à des communes: service hivernal et estival	562'431.45		562'431.45
463 Subventions acquises de la Conf.: maintenance stations		283'321.40	-283'321.40
463 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		273'889.95	-273'889.95
562 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux: observations dangers naturels et prévention	762'114.85		762'114.85
565 Subventions acc. à des entreprises privées: observations dangers naturels et prévention	494'066.60		494'066.60
630 Subventions acquises de la Conf.: observations dangers naturels et prévention		401'995.25	-401'995.25
Solde dépenses/recettes du produit	653'942.74	23'101.82	630'840.92
P3103 Etudes et recherches	184'763.66	23'388.32	161'375.34
GP32 Ouvrages de protection	**14'405'656.83**	**5'202'300.96**	**9'203'355.87**
P3201 Construction et entretien d'ouvrages	14'405'656.83	5'202'300.96	9'203'355.87
424 Taxes d'utilisation et prestations de service		401'205.40	-401'205.40
562 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux	11'804'810.65		11'804'810.65
630 Subventions acquises de la Confédération		4'771'822.25	-4'771'822.25
Solde dépenses/recettes du produit	2'600'846.18	29'273.31	2'571'572.87
OP4 Réduire les risques dus aux dangers géo- et hydrologiques	**33'425'260.41**	**19'892'593.21**	**13'532'667.20**
GP41 Protection contre les dangers hydrologiques	**31'826'792.41**	**19'847'953.00**	**11'978'839.41**
P4101 Protection contre les dangers hydrologiques	31'826'792.41	19'847'953.00	11'978'839.41
314 Gros entretien et entretien courant	156'445.65		156'445.65
363 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux pour l'entretien des torrents et canaux	2'938'485.20		2'938'485.20
424 Taxes d'utilisation et prestations de service		104'977.65	-104'977.65
424 Prestations de service		276'323.85	-276'323.85
447 Redevance utilisation port et places d'amarrage		80'705.40	-80'705.40
498 Transferts		587'181.50	-587'181.50
562 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux pour les investissements et bases de danger	11'035'638.85		11'035'638.85
586 Subventions acc. à des communes intempéries	11'848'638.95		11'848'638.95
630 Subventions fédérales aux investissements et bases de danger		7'418'358.90	-7'418'358.90
683 Subventions acquises de la Confédération intempéries		6'137'794.85	-6'137'794.85
Solde dépenses/recettes du produit	5'847'583.76	5'242'610.85	604'972.91

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP42 Protection contre les dangers géologiques	**1'567'072.11**	**44'459.79**	**1'522'612.32**
P4201 Protection contre les dangers géologiques	1'567'072.11	44'459.79	1'522'612.32
313 Honoraires / études	487'247.86		487'247.86
Solde dépenses/recettes du produit	1'079'824.25	44'459.79	1'035'364.46
GP43 Gestion durable des ressources du sous-sol	**31'395.89**	**180.42**	**31'215.47**
P4301 Gestion durable des ressources du sous-sol	31'395.89	180.42	31'215.47
Total	**83'428'309.05**	**42'952'779.65**	**40'475'529.40**

Remarques

Au 1er janvier 2018, le Service des forêts et du paysage a intégré la nouvelle Section cours d'eau, géologie et dangers naturels qui permet de gérer en une seule unité l'ensemble des problèmes liés à la gestion des dangers naturels et à celle des ressources du sous-sol (mines, carrières et gravières).
L'ensemble des tâches et des collaborateurs associés à ces domaines ont été transférés du Service de la mobilité (SDM) au service qui, dès le 1er mai 2018, a été renommé Service des forêts, des cours d'eau et du paysage.
Comme annoncé lors de la planification budgétaire, pour faciliter la transition, l'objectif politique (OP4) associé à l'aménagement des cours d'eau, à la géologie et aux ressources du sous-sol a simplement été repris du SDM et juxtaposé à celui qui était en vigueur précédemment (OP3). Ces deux objectifs ont été fusionnés en un seul dans lors de la planification 2019.
Dans ce contexte, plusieurs postes ont dû être repourvu, ce qui n'a pu se faire dès le début d'exercice; les derniers engagements ont été effectifs à la fin de l'été. Cela a prétérité la mise en oeuvre de l'ensemble des mesures planifiées.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et l'environnement
B18 9'903'900 net
C18 9'682'258.44 net

GP 11	GP 12	GP 13	GP 14
Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement B18 2'394'125 net C18 2'409'304.54 net	Sites pollués, déchets et sols B18 1'487'738 net C18 1'433'740.66 net	Protection des eaux B18 4'935'075 net C18 4'794'023.93 net	Evaluation et suivi des projets de construction B18 1'086'962 net C18 1'045'189.31 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**11'348'971.45**	**9'400'900**	**10'321'541.80**	**920'642**
30 Charges de personnel	5'909'458.65	6'438'400	6'202'117.08	-236'283
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'769'412.16	2'073'100	2'277'977.11	204'877
34 Charges financières	3'569.55	0	0.00	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	30'145.00	73'000	6'239.30	-66'761
36 Charges de transfert	113'137.40	167'600	790'898.21	623'298
38 Charges extraordinaires	1'035'000.00	0	382'000.00	382'000
39 Imputations internes	488'248.69	648'800	662'310.10	13'510
4 Revenus d'exploitation	**1'749'744.75**	**1'997'000**	**2'633'549.11**	**636'549**
40 Revenus fiscaux	1'205.00	2'200	1'490.00	-710
42 Taxes	1'359'741.40	1'632'800	1'333'380.75	-299'419
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	60'619.85	60'620
46 Revenus de transfert	362'498.35	352'000	1'105'079.06	753'079
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	17'361.60	17'362
49 Imputations internes	26'300.00	10'000	115'617.85	105'618
Charges nettes de résultats	**9'599'226.70**	**7'403'900**	**7'687'992.69**	**284'093**
5 Dépenses d'investissement	**4'498'328.70**	**3'180'000**	**2'098'247.00**	**-1'081'753**
50 Immobilisations corporelles	1'236'990.60	360'000	272'060.25	-87'940
56 Propres subventions d'investissement	3'182'923.10	2'420'000	1'726'072.75	-693'927
57 Subventions d'investissement redistribuées	78'415.00	400'000	100'114.00	-299'886
6 Recettes d'investissement	**875'633.70**	**680'000**	**103'981.25**	**-576'019**
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	17'101.40	0	0.00	0
63 Subventions d'investissement acquises	780'117.30	280'000	0.00	-280'000
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	0.00	0	3'867.25	3'867
67 Subventions d'investissement à redistribuer	78'415.00	400'000	100'114.00	-299'886
Dépenses nettes d'investissement	**3'622'695.00**	**2'500'000**	**1'994'265.75**	**-505'734**
Insuffisance de financement	**13'221'921.70**	**9'903'900**	**9'682'258.44**	**-221'642**

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Explication des écarts financiers
30: Il y eu plusieurs fluctuations de personnel : 3 départs à la retraite, 1 décès, 3 nouveaux postes. 31: Suite au passage au MCH2, les machines achetées en dessous de Fr. 200'000.- sont passées sur la rubrique 31. Le SEN a préfinancé des frais honoraires pour des études interservices dont le remboursement a été effectué sur la rubr. 491 en imputation interne. 36: Sur demande de l'inspection des finances, le remboursement des fenêtres anti-bruit a été transféré dans le compte résultats. De plus, le SEN a demandé un dépassement de crédit de Fr. 700'000.- (décision CE 28.03.2018) pour le remboursement des fenêtres anti-bruit. 38/56: Le Conseil d'Etat a accepté le 06.02.2019 la création d'un compte de financement spécial de Fr. 382'000.- (reliquat budgétaire non utilisé pour les projets d'investissement). De plus, le solde de l'écart de la rubrique 56 s'explique par un dépassement de 305'000.- de la rubrique 50 autorisé par le CE. 42: En 2015-2016-2017, Lonza AG versait un forfait de CHF 500'000.- pour le suivi du dossier mercure par l'Etat. Le budget a été déposé avant l'accord avec Lonza sur les coûts; 2522 heures effectives des collaborateurs sur ce projet ont été refacturées expliquant, la différence d'env. Fr. 200'000.-; le solde de Fr 100'000.- est explicable par le changement de pratique comptable dans la refacturation aux autres Services. 46: Sur demande de l'inspection des finances, le remboursement des fenêtres anti-bruit a été transféré dans le compte résultats. De plus, le SEN a demandé un dépassement de crédit de Fr. 700'000.- (décision ce 28.03.2018) pour le remboursement des fenêtres anti-bruit. 57/67: Le montant des subventions de la Confédération aux communes est inférieur à la planification suite notamment à des retards des communes dans la finalisation de leurs plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE). 63: Sur demande de l'inspection des finances, ces montants sont transférés dans le compte de résultats.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	39.50	39.50	42.50

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Le SEN a obtenu 3 postes auto-financés en 2018. Il y eu plusieurs fluctuations de personnel : 3 départs à la retraite, 1 décès, 3 nouveaux postes.

OBJECTIF POLITIQUE

Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets

Sous-objectifs politiques

1	Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
2	Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
3	Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés, des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement des déchets
4	Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement
5	Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
6	Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SEN
7	Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Valorisation des données du réseau de suivi quantitatif et qualitatif des eaux souterraines en collaboration avec les autres services de l'Etat (SDM, SCAV, OCRN, etc.) et le CREALP	01.01.21		▲ Le module de Surveillance qualitative des eaux souterraines a permis d'enregistrer 205 campagnes (20'000 résultats analytiques). Un projet pour un outil permettant une meilleure représentation et exploitation des données récoltées est en cours.
	2 Contrôle de la qualité des eaux de la Dranse et publication du rapport sur la qualité des eaux en aval de St-Maurice en collaboration avec le canton de Vaud ayant fait l'objet d'un suivi en 2017	01.01.19		■ Le rapport sur la qualité des eaux du Rhône en aval de St.-Maurice, en collaboration avec le canton de Vaud, a été finalisé et rendu. Il sera publié prochainement sur le site internet du SEN. Le rapport sur la qualité des eaux de la Dranse pourra être finalisé dès réception des résultats d'analyse d'une campagne prévue en mars 2019. A noter que suite à la découverte de la pollution au mercure dans les berges de la Dranse, cette substance a été recherchée dans les poissons. Les analyses n'ont pas montré de contamination de ces derniers.
ad2	3 Surveillance des antennes de téléphonie mobile durant la phase de déploiement du système de 4ème génération (LTE)	01.01.19		▲ L'objectif annuel pour les mesures de surveillance et contrôles en matière de rayonnement sur les installations de téléphonie mobile est atteint avec 30 contrôles d'assurance qualité effectués auprès des opérateurs de téléphone mobile. Les mesures de rayonnement sont assurés en partie par le SEN (5 mesures) et des bureaux accredités (31 mesures) par manque de ressource au SEN.
	4 Contrôle des installations situées en zone de protection des eaux souterraines (ZP) présentant un risque de pollution des eaux	01.01.22		▲ L'engagement d'un inspecteur dans le domaine de l'eau qui a pris ses fonctions mi-juillet 2018 va permettre d'être plus actif sur ce sujet. Des cas concrets ont déjà pu être traités sur différentes communes
ad3	5 Suivi de l'assainissement des sites contaminés résultant de l'héritage industriel du Valais (sites chimiques de Viège, Monthey et Evionnaz, raffinerie de Collombey, anciens sites de production d'aluminium de Martigny, Chippis et Steg) : détermination des mesures à prendre et suivi des mesures d'assainissement.	01.01.21		■ Sites chimiques (Monthey, Evionnaz et Viège): nombreuses mesures d'investigations et d'assainissement en cours. Investigations poussées en lien avec la décharge de Gamsenried. Anciennes usines d'électrolyse de l'aluminium de Steg et de Chippis: assainissements terminés. Raffinerie: essais pilotes terminés, dimensionnement des dispositifs de traitement réalisé. Anciennes usines d'aluminium et de magnésium de Martigny: investigations demandées aux détenteurs des parcelles; nécessité de clarifier les responsabilités ainsi que d'obtenir des garanties financières.
	6 Suivi de l'assainissement des surfaces concernées par la pollution au mercure dans la zone d'habitation de Turtig et de Viège et définition des surfaces à assainir en zone agricole.	01.01.20		■ 67 parcelles localisées en zone habitée de Viège et de Rarogne ont d'ores et déjà été assainies. De nouvelles investigations ont été menées sur les surfaces à usage sensible, ce qui a en outre permis de mettre en évidence une forte pollution dans le périmètre du camping de Brigerbad. Des investigations détaillées ont été menées sur une zone test de 2,5 ha de façon à définir la démarche à appliquer pour cartographier de manière fiable la pollution sur l'ensemble de la zone agricole. La définition des cirtères permettant de délimiter les zones à assainir et la profondeur d'intervention requière encore des ajustements entre Lonza et le SEN, suite à la proposition détaillée remise par le SEN en mai 2018.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad3	7 Mise à disposition du public des géodonnées relatives au cadastre des sites pollués sous forme de surfaces.	01.01.19		▲ La couche de géodonnées surfaciques représentant les sites pollués est réalisée. La délimitation des sites pollués implique de devoir prendre en compte pour certains cas des parcelles supplémentaires à inscrire au cadastre des sites pollués. Cette couche ne pourra être mise en ligne sur internet seulement une fois que l'ensemble des cas de nouvelles parcelles à inscrire aura pu être réglé (communication aux propriétaires). Ce travail est en cours.
ad4	8 Information de la population sur l'état de l'environnement par le bias des médias (principaux sujets planifiés en 2018: sites pollués, qualité de l'air, épuration des eaux; autres sujets en fonction de l'actualité)	01.01.19	31.12.18	■ Outre les 10 communiqués et conférences de presse (voir IP16), le SEN a été très fortement sollicité par le médias. Le SEN répond à environ 3 demandes de la press par semaine. Afin d'avoir des demandes précises et de pouvoir répondre au mieux, le SEN a mis en place un questionnaire accessible depuis son site internet et celui-ci doit être complété pour chaque demande. De plus, depuis novembre 2018, le SEN dispose de sa page facebook. Celle-ci lui permet d'être plus réactive et de relater des sujets environementaux d'actualité aux citoyens.
	9 Mise à disposition de la Confédération des géodonnées dans les 3 ans suivant l'approbation des modèles de géodonnées minimaux (MGDM) dans les 12 domaines de la compétence du SEN; en particulier établissement du nouveau cadastre du bruit routier d'ici le 31.08.2017 et harmonisation des géodonnées selon les MGDM pour les mesures d'organisation du territoire relative aux eaux 02.06.2017 et les sites pollués d'ici le 30.06.2018	30.12.18		■ Le cadastre sur la protection des eaux, dont notamment le domaine qualité des eaux, le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF) ainsi que le cadastre des sites pollués sont actuellement en vigueur et les données ont été transmises à la Confédération. Le cadastre du bruit routier a été finalisé et sera mis prochainement à disposition de la Confédération. Pour le MGDM du plan général d'évacuation des eaux (PGEE), un groupe de travail va être mis en place afin de mettre en place son intégration durant l'année.
ad5	10 Soutien technique au SDM et aux communes pour l'assainissement du bruit routier d'ici au 31.03.2019 (principaux projets en 2018: Nendaz RC 62, Sierre classement/déclassement; Martigny RC 71, RC 409, T9; Bagnes RC 94; Crans-Montana et Lens, mandat global; Venthône RC 45)	31.03.19		● Dans le cadre du soutien au SDM pour l'assainissement du bruit des routes cantonales, 46 prises de position ont été rendues en 2018 dont 48% dans les délais. Pour les routes communales, les projets des 6 communes en ayant fait la demande ont été intégrés dans la dernière convention-programme (Sierre, Grône, Sion, Martigny, Bagnes et Monthey). Le SEN prend beaucoup de retard dans les prises de position. L'octroi d'un nouveau poste pour 2019 dans ce domaine, devrait permettre d'améliorer les délais de traitement.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad5 11 Poursuite de la réalisation des mesures d'isolation acoustique le long du réseau ferroviaire (principaux projets poursuivis en 2018: Naters, Sierre, Saxon, Vernayaz, St-Léonard, St-Maurice, Sion)	01.01.19		▲ Le projet de St-Léonard est terminé. Les projets en cours sur les communes de Naters, Sierre, Sion, Saxon, St-Maurice et Vernayaz avancent. En 2018, des travaux d'insonorisation ont été terminés, contrôlés et facturés chez une soixantaine de propriétaires, et des demandes de subventions pour plus de 400'000 CHF ont été présentées à l'OFT. Toutefois, il reste à régler plusieurs cas particuliers, notamment un gros chantier à St-Maurice, si bien qu'une nouvelle demande de prolongation de délai devra être faite auprès de l'OFT. Le projet de Martigny est lancé, les propriétaires potentiellement concernés ont été informés et les premières décisions/conventions ont été signées. Le mandat attribué à un bureau externe pour soutenir le groupe "Bruit et RNI" dans cette tâche a été prolongé par décision du CE du 8 août 2018. Le budget 2018 a été adapté pour tenir compte des montants importants devant transiter par le canton.
12 Conduite et assistance des communes dans la procédure d'approbation des zones de protection de sources (ZP) afin que toutes les ZP aient été mises à l'enquête publique dans le délai prévu à l'art. 50 al. 4 de la loi cantonale sur la protection des eaux, à l'exception des ZP en aquifères karstiques	01.01.19	31.12.18	■ Le SEN a eu, durant l'année 2018, des contacts actifs avec une vingtaine de communes et s'est ainsi activement impliqué dans les domaines suivants : • La documentation des ressources en eaux souterraines exploitées et exploitables à l'échelle des territoires communaux ; • La définition des mesures d'organisation du territoire relatives aux eaux pour la protection des captages d'intérêt public; • La gestion des conflits en lien avec les installations et activités existantes, notamment pour la problématique agro-pastorale ; • L'évaluation et autorisation des nouvelles constructions ; • Le conseil suite à des épisodes de pollution des eaux souterraines.
13 Mise en oeuvre de la révision de l'OEaux du 1.1.2016 pour la protection des sources en aquifères karstiques	31.12.20		■ La grande majorité des communes valaisannes du Chablais et du Nord des Alpes sont concernées par cette révision (1/3 du territoire cantonal). Le SEN procède en collaboration avec l'Institut suisse de spéléologie et karstologie (ISSKA) à la modélisation 3D des 26 systèmes karstiques du Canton. Les géodonnées produites dans ce contexte sont mises à disposition des communes qui doivent procéder à une actualisation de leurs plans de zones de protection. Cette manière de faire renforce la collaboration entre les communes et le canton et constitue une importante plus-value.
ad6 14 Evaluation dans les délais et de qualité des enquêtes préliminaires, des cahiers des charges et des rapports d'impact	31.12.20		■ 6 évaluations d'enquêtes préliminaires ont été réalisées, dont 100% dans les délais. 54 évaluations de rapports d'impact ont été réalisées, dont 94% dans les délais.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre d'analyseurs en continu du réseau RESIVAL et des stations mobiles permettant la surveillance dans l'air des polluants actuellement les plus problématiques pour la santé publique	26	27	■ Au 31 décembre, 27 principaux analyseurs en continu équipant 7 stations fixes Resival étaient en service: L'aménagement des 2 nouvelles stations mobiles a débuté en automne. L'une a été installée au Nord-Ouest de Viège et est active depuis le 20 décembre. L'autre, dont l'aménagement reste à terminer, est en attente de la reprise de la campagne A9 à Viège.
	2 Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = pollution très faible, 2 = faible, 3 = modérée, 4 = marquée, 5 = haute et 6 = très haute)	3	2	■ Par rapport à la situation 2010, les indicateurs de pollution à long terme montrent une tendance globale à la baisse en plaine du Rhône. Celle-ci est bien marquée en centre urbain mais modérée en proximité industrielle et région rurale de plaine. La qualité de l'air est principalement impactée par l'oxyde d'azote, l'ozone et les particules fines.
	3 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	650	932	■ Au total 932 échantillons ont été analysls pour quantifier l'état de l'environnement (16 analyses de métaux dans les poussières, 113 eaux souterraines, 527 eaux de surfaces et sédiments et 276 échantillons d'eaux usées)
ad2	4 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées à une ou plusieurs reprises par le Service (air, bruit, rayonnement non ionisant et rejets dans les eaux)	300	252	▲ Le SEN a procédé au contrôle par mesure de 204 installation en matière de protection de l'air, 3 en matière de bruit, 5 en matière de rayonnement non ionisation et 40 en matière de rejets dans les eaux.
	5 Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil et/ou contrôle, par le SPE, en sus des mesures des émissions (air, bruit, rayonnement non ionisant, déchets et matériaux, eaux souterraines, eaux usées et chantiers)	600	421	▲ Le SEN a procédé à 48 visites en matière de protection de l'air, 39 en matière de bruit, 77 en matière de déchets, 29 en matière de protection des eaux souterraines, 197 en matière d'eau de surfaces, 19 STEP et 18 chantiers.La mise en place des règlements des déchets ainsi que le départ à la retraite de ll'inspecteur environnement ont eu un impact sur le nombre de vistes et contrôles effectués par le SEN.
	6 Nombre d'installations contrôlées par des tiers avec un suivi administratif du SEN (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers)	8'000	9'944	■ 7638 chauffages, 134 stations-services (657 pistolets), 188 garages, 80 installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, 7 pressing, 1792 citernes, 34 installations d'extraction de matériaux, 11 installations d'élimination des déchets, 60 installations de chantiersont été contrôlés par des tiers avec un suivi administratif au SEN.
	7 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	0	1	■ 1 LUS a été mesuré en dépassement effectif de la valeur limite d'installation. L'opérateur a immédiatement pris les mesures constructives ou d'exploitation nécessaires, puis a procédé là la modification des paramètres autorisés, si bien qu'il n'y a plus de dépassement à constater.
	8 Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes	350	315	■ En 2018, les quantités de produits phytosanitaires d'origine industrielle retrouvées dans le Rhône à la Porte du Scex ont pu être estimées à 14 kg/an, par rapport à 11 kg en 2017, 126 kg en 2016 et 88 kg en 2015. Les charges des principes actifs pharmaceutiques (API) d'origine industrielle restent trop hautes et représentent 304 kg/an par rapport à 672 kg en 2017, 385 kg en 2016 et 370 kg en 2015. Les entreprises responsables de ces rejets trop importants ont mis en place un traitement qui devrait permettre une réduction plus significative des ces API.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	9 Pourcentage des installations présentant un risque pour la qualité des eaux souterraines, situées en zones de protection des eaux (ZP) contrôlées (nombre total estimé à 1200 en 2017)	10%	1%	● L'engagement d'un inspecteur dans le domaine de l'eau qui a pris ses fonctions mi-juillet 2018 va permettre d'être plus actif sur ce sujet.
ad3	10 Projets des communes : pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement dans les 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	90%	100%	■ 25/25 dossiers d'adjudication et de subventionnement ont été traités dans les délais.
	11 Montant, en millions de francs, des travaux en matière d'évacuation et épuration des eaux réalisés et décomptés mais dont les subventions n'ont pas été versées par manque de disponibilités budgétaires	1	0	■ Les investissements sur les communes étant limités ou retardés, le budget à disposition a permis de couvrir tous les besoins.
	12 Nombre de prises de position, de décisions et de sommations du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués.	70	96	■ Parmi les 96 prises de position élaborées en lien avec des sites pollués, figurent 12 déterminations qui concernent spécifiquement le dossier mercure/GGK.
	13 Nombre total de sites pollués assainis ou en cours d'assainissement, voire dépollués dans le cadre de travaux de construction.	84	93	■ 19 sites contaminés font l'objet de mesures d'assainissement qui se poursuivront en 2018, tandis que 74 sites contaminés sont d'ores et déjà complètement assainis, parmi lesquels 13 ont pu être supprimés du cadastre des sites pollués en raison de la dépollution totale de leur sous-sol.
	14 Nombre total de parcelles fortement polluées au mercure assainies en zone habitée de Viège et Turtig/Rarogne.	60	67	■ Les assainissements des sols pollués au mercure se déroulent par quartier à Viège, Turtig et Rarogne.
	15 Nombre de séances avec des mandataires et responsables de l'industrie de l'aluminium et de la chimie dans le cadre de l'application de l'OSites.	20	52	■ Le nombre de séance avec Lonza est de 27 (13 pour le dossier mercure, 9 pour la décharge de Gamsenried et 5 en lien avec le site chimique). En 2018, se sont déroulées 9 séances avec Metallwerke Refonda, 4 séances avec Siegfried, 7 séances avec Constellium et 5 séances avec Cimo.
ad4	16 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service	10	10	■ Communiqués/informations: HAP-Résultats des contrôles des parcelles privées dans la région de Chippis: 23.01.2018; Anciennes usines d'aluminium de Chippis et de Steg-Travaux d'assainissement terminés: 30.01.2018; Pollution au mercure en Haut-Valais-Etat d'avancement des investigations et des travaux d'assainissement: 06.06.2018; Périmètre de l'ancienne usine de magnésium de Martigny-Pollution au mercure des berges de la Dranse: 20.06.2018; Qualité de l'air en Valais en 2017:09.07.2018; Ancienne pollution industrielle dans le Haut-Valais-L'Etat du Valais salue les engagements pris par la Lonza:05.09.2018; Micropolluants dans les eaux du Rhône amont: 10.10.2018; Poursuite des investigations dans le périmètre du mercure-Premiers résultats des terrains d'intérêt public: 11.10.2018; Rapport annuel 2017 des stations d'épuration en Valais-Bilan globalement positif: 07.11.2018; Recyclage et politique de durabilité-Concours réparateur: 12.11.2018

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

	Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad4	17 Nombre de visites de conseil auprès des communes	50	68	■ En tout 68 visites de conseil ont été effectuées auprès des communes, 30 dans le domaine des eaux et 38 dans le domaine des déchets et sols.
ad5	18 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	30.06.18	30.04.18	■ Le rapport annuel 2017 et le bilan du plan cantonal de mesures ont été transmis au chef de service dans les délais. Le rapport disponible sous www.vs.ch/air approuvé par le Conseil d'Etat le 13 juin a été publié avec un communiqué de presse le 9 juillet 2018.
	19 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018	85%	52%	● Etat à fin 2017 selon chiffres transmis par le SDM. Les chiffres pour 2018 seront connus au printemps 2019.
	20 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées	15	16	■ En 2018, 7 procédures d'approbation ont été menées à terme. A ce jour, 115 communes ont fait approuver les zones de protection de l'ensemble de leurs sources et captages. Pour les communes restantes, des compléments sont attendus pour les motifs suivants : - Mise en conformité du dossier selon exigences de la révision OEaux du 1er janvier 2016 ; - Fusion communale et coordination ; - Traitement d'oppositions non conciliées.
	21 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	5	9	▲ 9 décharges, sur 47 de types A, B, C et D au total, accueillant uniquement des matériaux d'excavation non pollués mais ne disposant pas des autorisations nécessaires sont encore en activité. 15 décharges dont l'autorisation d'exploiter est arrivée à échéance en 2018 sont en cours de prolongation d'autorisation.
ad6	22 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des dossiers traités dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des préavis des services consultés)	80%	95%	■ 6 évaluations d'enquêtes préliminaires ont été réalisées, dont 100% dans les délais. 54 évaluations de rapports d'impact ont été réalisées, dont 94% dans les délais. Ainsi, 95% des 60 évaluations réalisées l'ont été dans les délais.
	23 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des préavis transmis dans le mois suivant la réception du dossier complet au SEN	80%	89%	■ Pour les 2450 dossier soumis à notice d'impact, 89% ont été traités dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet à la section études d'impact et construction.
	24 Nombre de contrôles de chantiers sur le terrain	50	18	● Le nombre de visites de chantiers attribuées à la section EIE a fortement diminué suite au départ à la retraite de l'inspecteur environnement. L'inspectorat nouvellement mis en place au sein du SEN (au sein d'autres sections) devrait compenser cette diminution.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	**3'761'024.19**	**1'351'719.65**	**2'409'304.54**
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'428'326.53	316'291.76	1'112'034.77
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	980'261.09	323'983.69	656'277.40
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	1'352'436.57	711'444.20	640'992.37
GP12 Sites pollués, déchets et sols	**2'416'501.92**	**982'761.26**	**1'433'740.66**
P1201 Sites pollués	1'437'605.51	815'219.09	622'386.42
562 Communes et syndicats intercommunaux	47'918.75		47'918.75
572 Communes et syndicats intercommunaux	100'114.00		100'114.00
670 Confédération		100'114.00	-100'114.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'289'572.76	715'105.09	574'467.67
P1202 Déchets	870'766.67	89'676.51	781'090.16
P1203 Sols et matériaux pierreux	108'129.74	77'865.66	30'264.08
GP13 Protection des eaux	**5'160'009.16**	**365'985.23**	**4'794'023.93**
P1301 Evaluation qualité eaux souterraines et surface	837'938.15	9'386.85	828'551.30
P1302 Protection des eaux de surface	624'481.22	71'519.04	552'962.18
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	2'863'127.11	133'487.57	2'729'639.54
562 ASEC Chandoline Sion	91'294.00		91'294.00
562 Assainissement quartier de la Bâtiaz Martigny	142'109.00		142'109.00
562 Construction déversoir réseau d'eaux mixtes Vex	40'233.00		40'233.00
562 Ensemble des PGEE et petits projets	41'787.00		41'787.00
562 Mise à niveau biofiltration STEP Martigny	95'448.00		95'448.00
562 PGEE Miège	29'727.00		29'727.00
562 Réhabilitation et extension de la STEP Vétroz-Conthey	220'468.00		220'468.00
562 Réhabilitation et extension STEP Saxon	1'017'088.00		1'017'088.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'184'973.11	133'487.57	1'051'485.54
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	834'462.68	151'591.77	682'870.91
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	**1'082'253.53**	**37'064.22**	**1'045'189.31**
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	376'168.02	11'629.46	364'538.56
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	682'654.61	9'705.24	672'949.37
P1403 Suivi des chantiers et conseil	23'430.90	15'729.52	7'701.38
Total	**12'419'788.80**	**2'737'530.36**	**9'682'258.44**

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

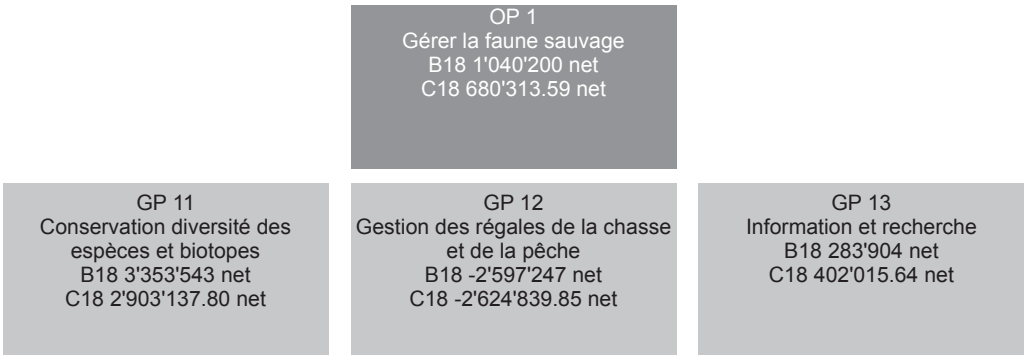

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**6'782'793.22**	**6'873'900**	**7'211'774.26**	**337'874**
30 Charges de personnel	4'294'928.35	4'235'800	4'263'807.90	28'008
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'627'512.61	1'843'300	1'955'956.25	112'656
34 Charges financières	0.00	0	1'115.71	1'116
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	121'881.65	96'000	123'911.92	27'912
36 Charges de transfert	444'068.00	425'000	486'264.25	61'264
39 Imputations internes	294'402.61	273'800	380'718.23	106'918
4 Revenus d'exploitation	**6'027'461.90**	**6'183'700**	**6'531'460.67**	**347'761**
40 Revenus fiscaux	21'500.50	25'000	24'225.50	-775
41 Patentes et concessions	3'205'877.50	3'290'000	3'157'558.00	-132'442
42 Taxes	1'833'792.70	2'024'700	2'191'417.45	166'717
44 Revenus financiers	120'075.05	150'000	119'420.40	-30'580
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	103'088.25	89'000	157'905.75	68'906
46 Revenus de transfert	518'158.00	420'000	591'494.90	171'495
49 Imputations internes	224'969.90	185'000	289'438.67	104'439
Charges nettes de résultats	**755'331.32**	**690'200**	**680'313.59**	**-9'886**
5 Dépenses d'investissement	**0.00**	**350'000**	**0.00**	**-350'000**
50 Immobilisations corporelles	0.00	350'000	0.00	-350'000
6 Recettes d'investissement	**0.00**	**0**	**0.00**	**0**
Dépenses nettes d'investissement	**0.00**	**350'000**	**0.00**	**-350'000**
Insuffisance de financement	**755'331.32**	**1'040'200**	**680'313.59**	**-359'886**

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Explication des écarts financiers
Rubrique 31 Frs 112'656.- : économies sur la fourniture de carburant des véhicules, repeuplements piscicoles pas réalisés faute de disponibilité chez les producteurs, report du financement des moyens de protection pour les forêts d'Aletsch, achat de véhicules de service par cette rubrique financière (directives MCH2), report en 2019 de dépenses liées au développement informatique, peu de réparations relatives au matériel d'exploitation, transfert à la rubrique 36 des dépenses de subventions (mandats de prestations à la fédération valaisanne des sociétés de chasse) et augmentation des cas de prédation du loup sur les animaux de rente. Rubrique 36 Frs 61'264.- : comptabilisation sur cette rubrique des dépenses de subventions (mandats de prestations à la fédération valaisanne des sociétés de chasse). Rubrique 41 Frs 132'442.- : diminution du montant des recettes de ventes de permis de chasse (adaptation tarifaire pour les chasseurs valaisans domiciliés hors canton ayant résidés en Valais au moins 10 ans). Rubrique 42 Frs 166'717.- : enregistrements de produits de 2017 en 2018 pour les forfaits d'avances des tirs des clients étrangers. Rubrique 45 Frs 68'906.- : prélèvement plus important dans le fonds « dommages causés par la faune sauvage » (forte augmentation des attaques de grands prédateurs). Rubrique 46 Frs 171'495,00 : versements supplémentaires par l'OFEV, en sus des indemnités de base pour la gestion et la surveillance des zones protégées fédérales (80 % pour les dégâts causés par le loup, monitoring de la perche sur le lac Léman et réalisation du projet de marquage et de suivi de l'espèce cerf dans la région de Rarogne Oriental et Conches). Rubrique 50 Frs 350'000.- : achat de véhicules de service par la rubrique financière 31 (directives MCH2).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	32.90	32.90	32.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE
Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts

Sous-objectifs politiques	
1	Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier
2	Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche
3	Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente
4	Informer les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage
5	Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Elaboration et application de l'avenant 2018 à l'arrêté quinquennal sur la chasse 2016-2020.	01.07.18	01.07.18	■ L'avenant 2018 à l'arrêté quinquennal sur la chasse a vu l'introduction des nouveautés suivantes : réduction du prix du permis pour les chasseurs ne résidant pas dans le canton mais ayant été domiciliés durant au moins 10 ans en Valais, possibilité d'obtention d'une carte invité "chasseur" pour une durée de 2 jours, adaptation du plan de tir pour l'espèce chamois suite à l'hiver particulièrement rigoureux 2017-2018 (3 chamois au maximum, une seule chèvre adulte, suppression des bonus pour tir d'éterles chétifs, notamment), réduction du nombre de jours de chasse pour le faon de chevreuil.
2 Révision partielle de la loi cantonale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages afin d'y introduire les nouvelles dispositions concernant le permis de chasse pour les invités, les tarifs des permis de chasse pour les valaisans domiciliés hors canton.	30.06.18	30.06.18	■ Une révision partielle de la loi cantonale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages a été réalisée en 2018. Une base légale a été créée à l'article 12, introduisant l'exigence d'un tir de répétition. L'article 13 a été modifié avec l'introduction d'un motif de refus supplémentaire du permis de chasse en relation avec la LArm. Un nouveau type de permis de chasse "invité" a été ancré dans la loi, à la demande de la fédération des chasseurs valaisans. L'adaptation des bases légales cantonales au regard des nouvelles dispositions fédérales sera probablement réalisée en 2020 ou 2021, une fois le processus de révision fédéral en cours terminé.
3 Pilotage de la plateforme de discussion sur les zones de tranquillité pour la faune sauvage avec les associations et partenaires concernées.	31.12.18	31.12.18	■ Au cours d'une séance avec les partenaires impliqués de la plateforme de discussion, les résultats du suivi du respect des zones de tranquillité ont été présentés.
4 Adaptations éventuelles des zones de tranquillité recommandées pour la faune sauvage suite à l'analyse de leur efficacité en 2016 et 2017.	30.11.18	30.11.18	■ Il ressort du suivi du respect des conditions et recommandations pour les zones de tranquillité observées durant les 3 hivers 2016, 2017 et 2018, 5 éléments principaux de conclusion. Le niveau de dérangement dépend des conditions d'enneigement et de la pratique des sports d'hiver. Les zones de tranquillité prévues pour limiter les dérangements dus au ski hors-piste fonctionnent relativement bien. Les zones de tranquillité balisées ont plus d'efficacité que les autres. Il a été constaté des nouvelles sources de dérangement, notamment au niveau des zones de protection formelles, liées à la pratique de la randonnée à pied avec des chiens de compagnie. Cela va nécessiter une nouvelle politique d'information et la modification de quelques périmètres de limites. Pour le reste le rapport complet de l'analyse est disponible sur le site Internet du service.
5 Participation, en collaboration avec le Service des forêts et du paysage, à la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre les organismes envahissants	31.12.18	31.12.18	■ Une action particulière de monitoring dans le terrain visant à détecter la présence de tortues exotiques a été opérée en 2018 par les gardes-faune, les quelques individus repérés ont été signalés au SFCEP. La 1ère séance de travail groupe cantonal "Néozones" a eu lieu en 2018.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	6 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs.	31.12.18	31.12.18	■ Afin de stabiliser les effectifs des populations de cerfs, en complément des zones ordinaires de chasse, 47 volets de réserves ont été ouverts en 2018. 1447 cerfs ont été abattus durant l'exercice ordinaire de la chasse haute. La chasse complémentaire aux cerfs s'est déroulée du 23 novembre au 4 décembre 2018 dans huit différentes zones du Haut-Valais et du Valais romand. Durant cette période, les chasseurs ont prélevé 225 cerfs supplémenaites. Afin de réaliser le pourcentage de prélèvement planifié, quelques tirs complémentaires ont encore été effectués par le gardiennage. La réalisation des tirs planifiés, notamment dans les secteurs où l'effectif des cervidés aurait pu mettre en péril les forêts de protection, contribue à une bonne gestion équilibrée de l'espèce et à la sauvegarde des biotopes qui l'accueillent. Un recours de ProNatura contre l'ouverture d'un volet pour la chasse aux cerfs dans une zone de protection intégrale de la région d'Aletsch a été déposé auprès du Tribunal Cantonal. Les très bons résultats obtenus démontrent que les différentes modalités de chasse mises en place ont permis de réguler efficacement l'espèce cerf. Notons enfin que le sex-ratio de 1:1 imposé par l'OFEV pour les prélèvements a été respecté, voire même dépassé.
	7 Réalisation du projet de marquage et de suivi de l'espèce cerf dans la région de Rarogne Oriental et Conches, en collaboration avec l'OFEV, Pro Natura et le SFCEP.	31.12.21		■ La première saison de capture durant l'hiver 2017-2018 s'est particulièrement bien déroulée avec 75 cervidés marqués. 24 d'entre eux ont été équipés de colliers émetteurs GPS et 51 – en particulier des juvéniles – avec des marques auriculaires. Les hivers 2018-2019 et 2019-2020 permettront encore d'autres captures et marquages. L'office vétérinaire a d'ores et déjà délivré les autorisations nécessaires. Depuis le début du projet, quelques informations intéressantes concernant l'utilisation de l'espace vital des cerfs marqués ont déjà été recueillies. La plupart des cerfs quittent au printemps leurs lieux d'hivernage pour des places d'altitude estivales, en direction de Riederwald, Alteschwald et Obergoms. Au moins 2 individus, un mâle avec collier émetteur GPS et une biche avec des marques auriculaires se sont déplacés jusqu'en Italie voisine.
	8 Suivi particulier du plan de chasse pour l'espèce chamois avec l'objectif d'assurer la stabilité des populations, voire une augmentation des effectifs sur certains secteurs (Vallée de Conches et Rarogne oriental). Analyse résultats nouveau plan de tir de l'espèce mise en place en 2017.	30.04.18	30.04.18	■ L'hiver 2017-2018 a été particulièrement rigoureux et a causé la disparition d'au moins 887 chamois (pertes constatées par le gardiennage), le service de la chasse, de la pêche et de la faune, en collaboration avec la FVSC et le groupe de travail "chamois" a convenu des modalités particulières pour la chasse 2018, afin de maintenir le capital effectif chamois à un bon niveau. Le plan de tir a été revu à la baisse avec 3 chamois par chasseur au maximum (un mâle et une femelle adultes et un éterle), le droit à des bracletes bonus pour le tir d'éterles chétifs ont été supprimés. 2437 chamois ont été prélevés contre 2843 en 2017, la moyenne des 10 dernières années s'établissant à 2769 chamois tirés annuellement.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	9 Renaturation de cours et plans d'eau en collaboration avec le SFCEP. Début du projet de suppression des seuils infrachissables pour les salmonidés sur la Saltina dans le secteur plaine de Brigue.	31.12.18	31.12.18	■ La liste établie par le SFCEP, section cours d'eau, indique les renaturations suivantes : le Tirlo et Galdi-Bietschikanal (terminés), le Niderbach (démarré en 2018), la Navisence (en cours de chantier), la Morge de Conthey/Sion/Savièse (mis à l'enquête publique), les Torrents Ouest et revitalisation du Canal du Couchant sur la commune de Vétroz (seront mis à l'enquête publique en février 2019.
	10 Mise en ligne de la carte de pêche du canton sur le site Internet du service.	01.06.18		▲ Le projet est terminé, la carte piscicole interactive sera mise en ligne sur le site Internet du SCPF par le SIT dès le 1er mars 2019.
	11 Implémentation des données concernant le réseau routier autorisé pour l'exercice de la chasse sur la carte interactive du service.	01.07.18		▲ Le projet est terminé, cette nouvelle couche d'information sur la carte interactive de la chasse sera mise en ligne sur le site Internet du SCPF par le SIT dès le 1er mars 2019.
	12 Finalisation de la nouvelle structure sectorielle et organisationnelle du service.	31.12.18	31.08.18	■ La mise en place de la nouvelle structure sectorielle et organisationnelle du service s'est achevée avec l'engagement du 3ème chef de secteur (administratif) dès le 1er septembre 2018.
	13 Gestion de la 1ère phase de mise en place de l'attribution de véhicules de fonction pour les gardes-faune.	31.12.18	31.12.18	■ Le service a acquis 10 véhicules en 2018, qui équipent 8 gardes-faune et 2 chefs de secteur. Les 2èmes et 3èmes campagnes d'acquisition et d'équipement des gardes-faune au moyen de véhicules de fonction seront menées en 2019 et 2020.
	14 Bilan de la mise en exploitation de la plateforme web de saisie des données sur la faune sauvage et de la gestion des activités des gardes-faune.	31.03.18	31.03.18	■ Le bilan de la 1ère année d'utilisation de la plateforme de saisie en ligne des gibiers péris, abattus et annoncés à la police de la chasse a démontré la nécessité d'adaptations mineures et de réglages fins, notamment concernant la gestion des accès pour les différents niveaux de gestion.
	15 Suivi des conventions programmes OFEV destinées à réduire la pression du public et des animaux de rente dans les districts francs fédéraux	31.12.18	31.12.18	■ A l'instar de 2017, plusieurs alpages situés dans des DFF continuent de faire l'objet de locations par l'Etat en vue d'y éviter la pâture des moutons. Dans le DFF d'Aletsch des mesures ont été prises afin d'éviter les dégâts du gibier aux forêts et cultures, la zone de tranquillité de Loèche-les-Bains est destinée à écarter les activités de Base Jumping, des alpages à moutons font l'objet de suivis en terme d'effectifs d'ovidés et de respect des zones pâturables. Des interventions seront nécessaires auprès du SCA concernant la pâture des moutons dans le DFF du Haut de Cry.
	16 Délivrance des permis de pêche par Internet (e-pêche).	01.06.18	01.06.18	■ 818 permis de pêche vendus par Internet en 2018.
ad2	17 Mise à l'eau de boîtes à éclosion et d'alevins pour l'espèce truite lacustre, dans le Rhône et ses affluents.	31.12.18	31.12.18	■ Mise à l'eau d'alevins de truites lacustres : 40'000 alevins mis à l'eau : 20'000 aval Lavey (15'000 sur le canal ces Mangettes et 5'000 sur le Nant de Choex) et 20'000 en amont (Trient, Pissevache, Torrent de St Jean, Printze et Borgne), contre respectivement 18'500 et 10'000 en 2017. Boîtes à éclosion œufs truites lacustres : environ 20'000 oeufs mis en aval de Lavey et 23'000 en amont, contre aucune en 2017 (manque de disponibilités et pertes).
	18 Contrôles ponctuels de l'efficacité du nouveau plan de repeuplement piscicole adapté, au moyen de pêches électriques.	31.12.18	31.12.18	■ 24 pêches électriques de sauvegarde et de contrôle des populations piscicoles du canton ont été menées en 2018.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad3 19 Poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente par le loup. Diffusion d'une information publique annuelle sur les dégâts causés par les grands prédateurs aux animaux de rente et à la faune sauvage.	31.12.18	31.12.18	■ 269 animaux de rentes ont été tués par le loup en 2018. Le montant total des dégâts s'élève à 120'230.90 francs. Le décompte s'étend du 1er janvier au 31 octobre 2018. Ce sont aussi les cerfs, les chevreuils et les chamois qui ont été attaqués dans les différentes régions concernées. En tout, 37 animaux morts ont été recensés. Ce nombre n'est pas représentatif, car une grande partie des victimes demeurent introuvables. Les gardes-faune ont constaté des déplacements inhabituels de gibier et de prédateurs qui suivent les ongulés. Cela peut remettre en cause la fonction protectrice des districts francs et influencer négativement les résultats de la chasse. Les analyses ADN ont permis l'identification formelle de dix loups dans le canton. Trois nouvelles louves, F40 et F43 dans la région du Val d'Illiez ainsi que F41 dans le Val d'Entremont et 2 loups, M88 identifié dans le Chablais et M89 à Obergoms, s'ajoutent aux animaux déjà répertoriés (M59, M73, M82, F24, et F28). Aucune reproduction n'a pu être établie. A proximité de la région d'Augstbord, entre le Val d'Anniviers et le Val des Dix, et dans le Val d'Entremont, des femelles et des mâles évoluant ensemble ont été observés. Par conséquent, la probabilité d'une formation de meute durant l'année prochaine augmente. Deux autorisations de tir ont été délivrées en 2018. Le prélèvement des loups n'a pu être réalisé. Les prédateurs ont été aperçus plusieurs fois, mais en dehors des périmètres de tir définis. Les gardes-faune ont consacré 3'800 heures de travail spécifiquement sur l'espèce loup, (gestion des dégâts aux animaux de rente, monitoring et autorisation de tir). Du côté du traitement administratif des dossiers, communication comprise, le personnel spécialisé du SCPF a investi plus de 800 heures de travail. Les spécialistes cantonaux de protection des troupeaux conseillent les agriculteurs en situation difficile face aux prédateurs (114 consultations).
20 Stabilisation des effectifs de sangliers en vue de réduire les dégâts qu'ils provoquent aux cultures et alpages.	31.12.18	31.12.18	▲ 90 sangliers ont été abattus dans le cadre de l'exercice de la chasse en 2018. L'objectif fixé à 100 n'a pas été atteint. Il faut relever une forte mortalité constatée au printemps chez les marcassins, due à l'enneigement tardif des massifs forestiers. Les dégâts indemnisés se montent à Frs 40'012.30, causés pour une majorité sur les zones d'alpages. A noter qu'une partie conséquente de ce montant concerne les indemnités allouées aux exploitants agricoles pour la remise en état des alpages saccagés par les sangliers. A relever que le canton du Valais participe à un groupe de réflexion vaudois sur la problématique de la surdensité des populations de sangliers dans le Chablais, en particulier dans la réserve OROEM des Grangettes entre Villeneneuve et Noville, situation qui provoque des déplacements de sangliers dans les grandes cultures céréalières de la région de Port-Valais. Des solutions ont été mises en place par le service vaudois de la faune et un nombre important de tirs de sangliers a été réalisé côté vaudois.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad4 21 Diffusion sur le site Internet du service d'un nouveau modèle de statistique de la pêche et des repeuplements piscicoles, intégration des données concernant le lac Léman.	31.12.18	31.12.18	■ La nouvelle satistique cantonale sur la pêche et les poissons est en ligne sur le site Internet du service. Elle traite de la pêche sur le Rhône, les rivières, canaux et lacs de montagne. La pêche amateur et professionnelle sur le lac Léman est également présentée de manière détaillée.
22 Diffusion sur le site Internet du service d''informations sur les principales espèces de mammifères, oiseaux sauvages et faune aquatique, présents dans le canton. Mise en ligne du solde des fiches d'espèces.	31.12.18	31.12.18	■ 7 fiches d'information sur les espèces sont désormais en ligne sur le site Internet du service (Chamois, cerf, chevreuil, sanglier, bouquetin, tétras-lyre et lagopède).

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Respect du délai pour la mise en ligne des données concernant le réseau routier autorisé pour l'exercice de la chasse	01.07.18		▲ La carte interactive du SCPF sera complétée avec cette couche qui sera mise en ligne par le SIT le 1er mars 2019
2 Respect des délais pour la mise en application des nouvelles bases légales sur la chasse (Avenant chasse 2018)	30.06.18	30.06.18	■
3 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention programme	100%	100%	■
4 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	→	→	■ La statistique détaillée concernant la gestion des espèces et l'exercice de la chasse en 2018 est disponible sous la rubrique "Statistiques" du SCPF sur son site Internet : https://www.vs.ch/web/scpf
5 Nombre de cerfs comptés au printemps	5'000	5'688	▲ 5688 ont été comptés au printemps 2018, contre 5225 l'année précédente. L'exercice ordinaire de la chasse et les chasses spéciales organisées ont permis de maîtriser l'évolution à la hausse de l'effectif.
6 Nombre de permis de chasse délivrés (2016 = 2767)	→	2'696	■ 2696 permis de chasse vendus en 2018 contre 2726 en 2017.
7 Nombre de permis de pêche délivrés (2016 = 2678)	↗	2'646	■ 2'646 permis annuels et mi-mensuels vendus, contre 2654 en 2017. A relever la vente de 3'392 permis de pêche journaliers et deux jours contre 3090 en 2017. L'application par Internet a permis la vente de 812 permis journaliers et deux jours, contre 736 en 2017. Le nombre de permis Lac Léman annuels se monte à : 2 permis professionnels (1 en 2017), 3 permis 1ère classe spéciale (3 en 2017), 81 permis 2ème classe (83 en 2017), 187 permis 3ème classe annuelle (168 en 2017), 538 permis journaliers (587 en 2017), 9 permis mensuels (0 en 2017).
8 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	2	9	■
9 Pourcentage mise en place des adaptations éventuelles des zones de tranquilité recommandées	100%	100%	■ Aucune adaptation des périmètres des zones de tranquillité n'a été nécessaire.
10 Surface (en ha) des biotopes revitalisés ou entretenus sous la coordination des gardes-chasse	45	147.2	■ 115.2 ha de surfaces forestière sont été traitées dans le cadre des mesures du catalogue forêt-gibier en 2018. Auxquelles il faut ajouter 32 ha du surfaces forestières particulières (biotopes à tétras-lyre principalement). Au total cela représente 147.2 ha à prendre en compte en qualité de biotopes revitalisés pour 2018.
11 Respect du délai pour la mise en ligne de la carte de pêche	01.06.18		▲ La carte interactive de la pêche sera mise en ligne par le SIT dès le 1er mars 2019.
12 Respect du délai pour la première phase de révision partielle de la loi cantonale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages	01.09.18	01.09.18	■
13 Pourcentage de mise en place de la nouvelle organisation du service	100%	100%	■
14 8 véhicules de fonction pour les gardes-faune sont mis en service dans les délais	01.02.18	01.02.18	■

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	15 Nombre de cerfs marqués et suivis dans le cadre du projet de gestion de l'espèce dans les régions de Rarogne oriental et Conches.	15	75	■
ad2	16 Nombre minimum de pêches électriques de contrôle effectuées.	15	24	■
	17 Introduction de 50'000 oeufs de truites lacustres dans des boîtes à éclosion en amont du barrage d'Evionnaz sur le Rhône et ses affluents ainsi que 70'000 truitelles lacustres dans le canal d'élevage des Mangettes et le Nant de Choëx.	100%	70%	▲ Le 70 % du plan de repeuplement a pu être réalisé, faute de fourniture suffisante d'oeufs de truites lacustres en provenance de la pisciculture cantonale vaudoise de St-Sulpice.
ad3	18 Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	150'000	157'465	■ Le coût annuel de l'indemnisation des dégâts aux cultures causés par les espèces chassables est conforme au budget. Répartition : dégâts espèces non-protégées net canton 126'662.40, dégâts espèces protégées Frs 134'643.75 (dont Frs 24'046.20 pour le loup, Frs 6'456.45 pour le castor et Frs 300.-- pour le lynx, à la charge du canton), moyens de préventions Frs 38'155.45, frais de taxation Frs 7'797.00. La participation de l'OFEV pour les dégâts d'espèces protégées se monte à Frs 103'841.10 (dont Frs 96'184.70 pour le loup 80%).
	19 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	■ 8 communiqués de presse ont été établis en 2018 pour information la population sur le loup. Les communes d'Hérémence, de la région d'Augsbord et de la vallée de Conches ont également reçu des informations particulières sur la présence du loup. Un communiqué de presse a été établi en juillet au sujet du passage momentané d'un ours brun dans la région du Sanetsch en provenance du canton de Berne. A noter encore que suite aux interventions parlementaires et de la direction du SCPF, l'OFEV et le KORA ont décidé d'effectuer une étude approfondie afin de déterminer l'éventuelle présence de loups hybrides en Suisse. Le communiqué de presse détaillé concernant la gestion du loup en 2018 est disponible sous la rubrique "News" du SCPF sur son site Internet : https://www.vs.ch/web/scpf
	20 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	100	90	▲ Des tirs complémentaires ont été effectués par le gardiennage, sur les "hot spots" de dégâts aux cultures.
	21 Nombre d'opérations de monitoring intensif des grands prédateurs	5	5	■ Les régions du Val d'Hérens, du vallon de Réchy, du val d'Anniviers, de Finges et du Turtmanntal ont fait l'objet de monitoring intensif des grands prédaeurs, au moyen de pièges photographiques et accoustiques.
ad4	22 La nouvelle statistique sur la pêche et les repeuplements piscicoles est en ligne	31.12.18	31.12.18	■
	23 Le solde des fiches d'information sur les espèces sont mises en ligne sur le site Internet du service	31.12.18	31.12.18	■

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad5 24 Nombre de projets annuels de recherche auxquels participe le service.	5	15	■ Collaboration au suivi des aigles marqués dans le cadre projet UniBe (parc éolien), piétain (VetCH FIWI), suivi des cerfs Aletsch, AlpBioNet (tri-régional Val d'Aoste, Haute-Savoie et Valais, collaboration transfrontalière pour déplacements de la faune sauvage), étude WSL (projet gestion forestière et influence des grands ongulés), relevés dégâts forestiers Ruegg (SFCEP), modalités de pêche de la perche et corégone dans le lac Léman INRA, présence bécasse, comptages tétras-lyre et lagopède et suivis particuliers lors de travaux forestiers, comptages lièvres dans les zones témoins, peste porcine africaine (sanglier), NAWA (étude sur la qualité des cours d'eau et la faune piscicole, étude sur le charriage (mobilisation des matériaux dans les cours d'eau).

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	**5'137'197.82**	**2'234'060.02**	**2'903'137.80**
P1101 Etat de la faune sauvage	2'242'633.59	318'875.74	1'923'757.85
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'698'649.02	945'039.84	753'609.18
P1103 Sauvegarde des biotopes	384'463.40	553'379.40	-168'916.00
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	811'451.81	416'765.04	394'686.77
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	**1'668'379.85**	**4'293'219.70**	**-2'624'839.85**
P1201 Formation des chasseurs	361'956.01	319'087.76	42'868.25
310 Abonnements revue Diana Chasse Nature	124'068.00		124'068.00
310 Abonnements revue Schweizer Jäger	115'045.00		115'045.00
Solde dépenses/recettes du produit	122'843.01	319'087.76	-196'244.75
P1202 Statistiques	78'501.89	1'009.38	77'492.51
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	167'941.25	3'039'320.80	-2'871'379.55
410 Vente de permis de chasse		2'824'096.50	-2'824'096.50
Solde dépenses/recettes du produit	167'941.25	215'224.30	-47'283.05
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	138'518.69	859'454.15	-720'935.46
410 Vente de permis de pêche		305'267.50	-305'267.50
410 Vente de permis de pêche Lac Léman		28'194.00	-28'194.00
Solde dépenses/recettes du produit	138'518.69	525'992.65	-387'473.96
P1205 Repeuplements piscicoles	811'108.89	28'094.70	783'014.19
P1206 Infractions	110'353.12	46'252.91	64'100.21
GP13 Information et recherche	**406'196.59**	**4'180.95**	**402'015.64**
P1301 Information sur la faune et son milieu	175'888.74	2'261.59	173'627.15
P1302 Recherche sur la faune sauvage	230'307.85	1'919.36	228'388.49
Total	**7'211'774.26**	**6'531'460.67**	**680'313.59**

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

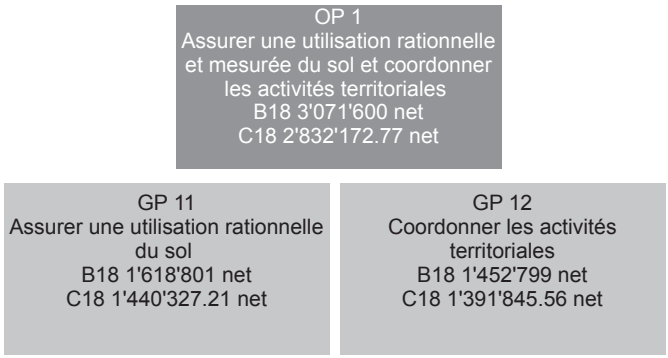

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**2'596'225.99**	**2'998'200**	**2'783'898.67**	**-214'301**
30 Charges de personnel	2'025'890.35	2'078'600	2'118'066.60	39'467
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	150'525.85	442'200	165'741.71	-276'458
36 Charges de transfert	68'944.55	65'300	45'374.55	-19'925
39 Imputations internes	350'865.24	412'100	454'715.81	42'616
4 Revenus d'exploitation	**39'811.70**	**66'600**	**23'381.80**	**-43'218**
42 Taxes	22'653.70	16'600	3'000.00	-13'600
43 Revenus divers	17'158.00	50'000	1'222.00	-48'778
49 Imputations internes	0.00	0	19'159.80	19'160
Charges nettes de résultats	**2'556'414.29**	**2'931'600**	**2'760'516.87**	**-171'083**
5 Dépenses d'investissement	**569'622.00**	**640'000**	**233'599.90**	**-406'400**
56 Propres subventions d'investissement	569'622.00	640'000	233'599.90	-406'400
6 Recettes d'investissement	**467'000.00**	**500'000**	**161'944.00**	**-338'056**
63 Subventions d'investissement acquises	467'000.00	500'000	161'944.00	-338'056
Dépenses nettes d'investissement	**102'622.00**	**140'000**	**71'655.90**	**-68'344**
Insuffisance de financement	**2'659'036.29**	**3'071'600**	**2'832'172.77**	**-239'427**

Explication des écarts financiers

Rubrique 31:
Aucun financement (au lieu des CHF 200'000.- prévus dans le budget) n'a été versé en 2018 pour les travaux préparatoires en lien avec la mise en oeuvre de la LAT et les Plans directeurs intercommunaux.

Rubrique 56:
Toutes les subventions dues aux communes selon le règlement des mesures d'encouragement en matière d'aménagement du territoire ont été versées (total CHF 71'655.- au lieu des CHF 140'000.- prévus dans le budget). Toutefois, les versements sont effectués pour autant que les modifications des plans d'affectation des zones (PAZ) soient homologuées par le Conseil d'Etat et les factures acquittées transmises au service. Pour les projets d'agglomération CHF 161'944.- ont été versés aux communes (au lieu des CHF 500'000.- prévu dans le budget).

Rubriques 63:
Les demandes de subvention des agglomérations ont été de CHF 161'944.- au lieu des CHF 500"000.- estimés pour le budget.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	13.80	13.80	14.40

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Transfert de 0.4 EPT au Service administratif et juridique des affaires économiques en mars 2018 (fin de la durée du prêt sur 3 ans).
Transfert d'un poste au sein du département post-budget 2018 (DCE du 11 avril 2018).

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer la qualité de vie de la population
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent
10	Encourager l'élaboration de plans directeurs intercommunaux

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

	Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Sensibilisation des communes pour le développement vers l'intérieur, la densification et la requalification urbaine (CHF 50'000.-)	31.12.18	31.12.18	■ contact actif avec les communes dans le cadre de l'exposition "les enjeux du développement vers l'intérieur"
ad2	2 Mise en oeuvre de la stratégie cantonale Stratégie cantonale en faveur des centres de villages et élaboration d'une aide de travail y relative	31.12.18		▲ aide de travail pour les communes en cours de finalisation
ad3	3 Poursuite de l'accompagnement des communes dans les travaux en lien avec la mise en oeuvre de la révision de la LAT (CHF 200'000.-)	31.12.19		▲ contact actif avec les communes, aides de travail pour les communes en cours d'élaboration
	4 Observation du territoire (monitoring des constructions) et des mesures prises ou à prendre par les communes et, le cas échéant, proposition au CE de mesures provisionnelles appropriées permettant de garantir une mise en oeuvre conforme dans l'attente de l'adoption du plan directeur cantonal	31.12.18		▲ rapport à l'attention du Conseil d'Etat en cours de finalisation
ad4	5 Réexamen global de la situation cantonale des SDA suite à l'adoption du PA-R3 par le CE, en collaboration avec le projet R3 (CHF 25'000.-)	31.12.18		▲ rapport transmis à la Confédération dans le cadre de l'approbation du Plan Directeur cantonal
ad5	6 Transmission et traitement du projet du plan directeur cantonal au Grand Conseil pour adoption et à la Confédération pour approbation	31.12.19		▲ décision du GC le 8 mars, transmission du PDc à la Confédération le 13 juin 2018, approbation par le CF attendu pour mi-avril 2019
	7 Elaboration d'une étude stratégique portant sur la gestion des zones d'activités économiques (CHF 50'000.-)	31.12.18		▲ suite à la réalisation de l'étude stratégique, lancement d'une analyse des zones d'activités sur l'ensemble du canton sur la base de la méthode Raum+ en collaboration avec l'ETHZ et les antennes régionales
ad6	8 Elaboration, respectivement mise à jour, d'aides aux communes en vue de la mise en oeuvre de la révision de la LcAT (principalement en lien avec le rapport 47 OAT)	31.12.18		▲ documents en cours de finalisation
	9 Contribution à la mise en oeuvre du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) piloté par le CCGeo	31.12.19		▲ cadastres en cours d'élaboration dans les communes
	10 Renforcer la collaboration avec les offices fédéraux et les services cantonaux et défendre les intérêts du canton dans le cadre de la consultation des instruments d'aménagement du territoire de la Confédération (plans sectoriels, conceptions, etc.)	31.12.18	31.12.18	■ participation aux consultations des adaptations des Plans sectoriels (Transports, PSE) et contacts réguliers avec les instances fédérales
ad8	11 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires, en particulier dans le cadre de la révision de leurs PAZ/RCCZ	31.12.18		▲ contact actif avec les communes

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad10 12 Accompagnement des communes dans les démarches de planification intercommunale (projets d'agglomération, conception directrice du développement touristique, etc.)	31.12.18		▲ contact actif avec les communes et les antennes régionales

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad3	1 Evolution de la surface de la zone à bâtir dévolue à l'habitat (avec l'objectif de se rapprocher du périmètre d'urbanisation cantonal fixé dans le plan directeur; 24.05.2017: 2'055 ha)	↘	↘	▲ contact actif avec les communes
ad6	2 Nombre de communes ayant mis en place le cadastre RDDPF	1	53	▲ cadastres en cours d'élaboration dans les communes
ad7	3 Nombre de jours de cours dispensés par les collaborateurs du SDT	6	7	■ interventions dans différents cours d'introduction (UNIL, EspaceSuisse, etc.), soirées pour les bureaux d'urbanistes, cours aux avocats-notaires stagiaires
ad9	4 Degré de satisfaction des communes (2014 : 81%)	85%	91%	■ enquête réalisée en 2018
	5 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone conforme à la LAT de 1980 (état au 31.12.2014 : 85 % ou 114/134 communes = 85.5 % du territoire cantonal)	94%	90%	▲ 1 commune (Kippel) homologuée en 2018
	6 Nombre d'heures consacrées au soutien des communes au sujet de la mise en oeuvre de la LAT révisée	600	676	● sollicitation importante du service; 1 EPT supplémentaire prévu dans le budget 2019

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	**1'450'289.84**	**9'962.63**	**1'440'327.21**
P1101 Législation	58'354.56	423.08	57'931.48
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	1'391'935.28	9'539.55	1'382'395.73
GP12 Coordonner les activités territoriales	**1'567'208.73**	**175'363.17**	**1'391'845.56**
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	385'144.19	5'054.26	380'089.93
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	880'246.43	7'529.55	872'716.88
P1203 Projets d'agglomération et coopération	301'818.11	162'779.36	139'038.75
Total	**3'017'498.57**	**185'325.80**	**2'832'172.77**

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales
B18 5'262'800 net
C18 2'654'353.40 net

GP 11
Constr. A9 Sierre Est à Viège Est
B18 5'262'800 net
C18 2'654'353.40 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**9'668'520.33**	**7'432'900**	**7'575'337.16**	**142'437**
30 Charges de personnel	5'231'619.15	6'134'800	5'010'682.15	-1'124'118
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	326'557.67	515'500	368'666.19	-146'834
36 Charges de transfert	111'443.85	50'000	85'765.00	35'765
38 Charges extraordinaires	3'339'585.96	0	1'531'283.72	1'531'284
39 Imputations internes	659'313.70	732'600	578'940.10	-153'660
4 Revenus d'exploitation	**7'243'245.78**	**8'170'000**	**8'519'473.11**	**349'473**
42 Taxes	13'609.28	82'200	139'358.45	57'158
43 Revenus divers	106'237.40	40'000	84'777.00	44'777
44 Revenus financiers	153'990.50	100'000	96'834.95	-3'165
46 Revenus de transfert	6'366'597.57	7'947'800	5'930'880.75	-2'016'919
48 Revenus extraordinaires	602'811.03	0	2'257'067.96	2'257'068
49 Imputations internes	0.00	0	10'554.00	10'554
Revenus nets de résultats	**-2'425'274.55**	**737'100**	**944'135.95**	**207'036**
5 Dépenses d'investissement	**126'551'065.30**	**150'000'000**	**106'730'243.69**	**-43'269'756**
50 Immobilisations corporelles	126'551'065.30	150'000'000	106'730'243.69	-43'269'756
6 Recettes d'investissement	**120'746'206.95**	**144'000'100**	**103'131'754.34**	**-40'868'346**
63 Subventions d'investissement acquises	120'746'206.95	144'000'100	103'131'754.34	-40'868'346
Dépenses nettes d'investissement	**5'804'858.35**	**5'999'900**	**3'598'489.35**	**-2'401'411**
Insuffisance de financement	**8'230'132.90**	**5'262'800**	**2'654'353.40**	**-2'608'447**

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Explication des écarts financiers
Rubrique 30 : Différence en raison de postes non occupés ou transférés au 31.12.2018. Rubrique 31: Moins d'appels d'offres que prévu. L'entretien des bâtiments s'est avéré moins onéreux que prévu. Rubrique 38 : Un compte de financement spécial selon l'art. 22 LGCAF a été créé pour les quatre tronçons suivants : Tronçon Sierre - Loèche : CHF 113'760.00 ; Tronçon Loèche - Gampel : CHF 350'881.00 ; Tronçon Gampel - Viège : CHF 911'597.00 ; Tronçon Viège - Viège : CHF 155'045.00. Rubrique 46 : La rubrique 46 est en lien direct avec le budget du personnel (voir la rubrique 30). Les montants sont adaptés en conséquence Rubrique 50 : L'Office de construction des routes nationales a budgété en avril/mai 2017 les investissements prévus pour l'année suivante, en se basant sur le 9ème programme à long terme pour la construction des routes nationales – Achèvement du réseau et dans le cadre de l'enveloppe budgétaire du Canton. Il s'est avéré que les travaux planifiés n'ont pas pu être réalisés complètement, notamment pour les projets suivants : - Tunnel de Riedberg : Les mesures prises pour augmenter la stabilité du front d'attaque ainsi que la sécurisation préalable de la voûte prennent plus de temps et prolongent ainsi la durée des travaux de construction. - Trémies et tranchée couverte de Rarogne (GERA) : en raison d'une opposition contre l'adjudication, le début des travaux a pris un retard de 6 mois. Pour les projets concernés, l'OCRN a demandé la création d'un compte de financement spécial selon l'art. 22 LGCAF pour un montant net de CHF 1.531 mios. Le Conseil d'Etat a décidé de constituer les provisions correspondantes en sa séance du 6 février 2019. Rubrique 63 : Cette rubrique comptabilise la contribution fédérale correspondante aux investissements réalisés sous la rubrique 50. Pour cette raison, le résultat sous cette rubrique est fonction des investissements réalisés sous rubrique 50.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	43.80	41.80	37.80

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
L'effectif du personnel s'élève à 37.80 EPT au total (année précédente : 41.80 EPT). Cet écart de -4.0 EPT par rapport au compte 2017 s'explique par le transfert de 4 postes.

OBJECTIF POLITIQUE

Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais

Sous-objectifs politiques

1 Construire l'autoroute A9 entre Sierre-est et Viège-est par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de subventionnement fédéral de 96%.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Traitement des oppositions concernant la mise à l'enquête publique du projet définitif (P1101 Sierre Est – Loèche)	31.12.18		▲ Les offices fédéraux ont transmis leurs prises de positions au SG-DETEC. Le traitement des oppositions débutera au printemps 2019.
	2 Poursuite de l'avancement du tunnel de Riedberg (P1102 Loèche – Gampel)	31.12.18		▲ Les mesures pour l'augmentation supplémentaire de la sécurité du front d'attaque ainsi que la sécurisation préalable de la voûte renchérissent le coût de l'ouvrage et prolongent la durée des travaux. Les travaux d'excavation se poursuivent en continu.
	3 Réalisation à 75 % du blindage de fouille (par pieux) pour les cuvelages et la construction de la tranchée couverte à Raron (GERA) (P1103 Gampel – Viège)	31.12.18		▲ En raison d'une opposition contre l'adjudication, le début des travaux a pris un retard de 6 mois. L'état de réalisation des parois en pieux forés correspond au programme des travaux.
	4 Approbation du complément au PD 2005 pour le secteur « aire de service ». (P1103 Gampel – Viège)	31.12.18		● Le dossier pour la mise à l'enquête complémentaire est en cours d'élaboration.
	5 Tunnel d'Eyholz, mise en service (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	30.04.18	13.04.18	■ Le tunnel d'Eyholz a été mis en service dans les délais.
	6 Tunnel de Viège, aménagement intérieur réalisé à 70 % (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	31.12.18	31.12.18	■ L'état de l'aménagement intérieur correspond au programme des travaux.
	7 Tunnel de Viège, début des travaux des installations d'exploitation et de sécurité (IES) (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	31.12.18	31.12.18	■ Les premiers travaux d'EES dans le local technique de «Chatzuhüs» ont débuté.
	8 Poursuite des travaux routiers à Viège Ouest, tracé de Grosseya (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	31.12.18	31.12.18	■ L'état des travaux correspond au programme des travaux.

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage du projet	63.8%	60.4%	▲ L'Office de construction des routes nationales a budgété en avril/mai 2017 les investissements prévus pour l'année suivante, en se basant sur la planification à long terme des coûts et dans le cadre de l'enveloppe budgétaire du Canton. Il s'est avéré que les travaux planifiés n'ont pas pu être réalisés complètement, cf. remarques des différents tronçons.
	2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche - Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est - Viège Ouest	88.3%	84.3%	● Concernant les travaux au tunnel de Riedberg, les mesures prises pour augmenter la stabilité du front d'attaque prennent plus de temps.
	3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est - Viège Ouest (G_V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est - Viège Ouest	40.4%	27.3%	● Concernant les travaux au tunnel de Riedberg, les mesures prises pour augmenter la stabilité du front d'attaque prennent plus de temps.
	4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège (V-V)	85.3%	83.3%	■

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est	**114'305'580.85**	**111'651'227.45**	**2'654'353.40**
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	3'940'544.23	4'091'137.65	-150'593.42
501 Routes/voies de communication	2'694'120.37		2'694'120.37
630 Confédération		2'716'020.15	-2'716'020.15
Solde dépenses/recettes du produit	1'246'423.86	1'375'117.50	-128'693.64
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	21'791'783.60	21'225'494.56	566'289.04
501 Routes/voies de communication	20'084'714.81		20'084'714.81
630 Confédération		19'370'713.46	-19'370'713.46
Solde dépenses/recettes du produit	1'707'068.79	1'854'781.10	-147'712.31
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	15'977'720.50	15'842'811.38	134'909.12
501 Routes/voies de communication	13'650'110.20		13'650'110.20
630 Confédération		14'551'720.94	-14'551'720.94
Solde dépenses/recettes du produit	2'327'610.30	1'291'090.44	1'036'519.86
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	72'595'532.52	70'491'783.86	2'103'748.66
501 Routes/voies de communication	69'371'212.20		69'371'212.20
630 Confédération		66'493'299.79	-66'493'299.79
Solde dépenses/recettes du produit	3'224'320.32	3'998'484.07	-774'163.75
Total	**114'305'580.85**	**111'651'227.45**	**2'654'353.40**

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

OP 1
Réaménager, gérer et entretenir le Rhône
B18 3'219'600 net
C18 2'753'742.81 net

GP 11
Réaménagement, gestion et entretien du Rhône
B18 3'219'600 net
C18 2'753'742.81 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018	Ecart B/C
3 Charges d'exploitation	**3'117'230.21**	**5'613'500**	**3'343'294.75**	**-2'270'205**
30 Charges de personnel	1'799'496.20	3'687'800	2'689'006.50	-998'794
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	210'370.89	301'600	149'754.03	-151'846
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	296'552.00	0	302'607.31	302'607
36 Charges de transfert	717'938.80	850'000	133'419.10	-716'581
38 Charges extraordinaires	0.00	700'000	0.00	-700'000
39 Imputations internes	92'872.32	74'100	68'507.81	-5'592
4 Revenus d'exploitation	**11'992'387.73**	**16'325'300**	**9'246'531.96**	**-7'078'768**
41 Patentes et concessions	1'446'551.98	2'100'000	1'452'607.31	-647'393
42 Taxes	40.00	29'800	3'348.50	-26'452
43 Revenus divers	1'903'559.30	3'687'800	1'404'889.09	-2'282'911
44 Revenus financiers	373'750.05	400'000	401'014.70	1'015
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	8'291'288.15	0	5'423'280.16	5'423'280
46 Revenus de transfert	-22'801.75	0	561'392.20	561'392
48 Revenus extraordinaires	0.00	10'107'700	0.00	-10'107'700
Revenus nets de résultats	**8'875'157.52**	**10'711'800**	**5'903'237.21**	**-4'808'563**
5 Dépenses d'investissement	**30'096'397.38**	**47'792'500**	**23'474'722.16**	**-24'317'778**
50 Immobilisations corporelles	29'424'359.08	46'075'800	21'969'553.74	-24'106'246
56 Propres subventions d'investissement	672'038.30	1'716'700	1'505'168.42	-211'532
6 Recettes d'investissement	**19'605'110.83**	**33'861'100**	**14'817'742.14**	**-19'043'358**
63 Subventions d'investissement acquises	19'605'110.83	33'861'100	14'817'742.14	-19'043'358
Dépenses nettes d'investissement	**10'491'286.55**	**13'931'400**	**8'656'980.02**	**-5'274'420**
Insuffisance de financement	**1'616'129.03**	**3'219'600**	**2'753'742.81**	**-465'857**

OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

Explication des écarts financiers
30 : le décalage entre la décision d'octroi des 6 postes supplémentaires (décembre 2017) et l'engagement des personnes explique la différence. 31 : Fr. 70'000.-- ont été transférés au SFCEP pour l'entretien Rhône (DCE). Les autres dépenses ont été inférieures au budget. 35 : ce montant avait été prévu sur la rubrique 38 au budget 2018. L'attribution au fonds se compose de Fr. 52'000.-- pour les recettes d'extraction des matériaux > 1.4 mios (cf. rubrique 41) et du don de la Mobilière de Fr. 0.25 mio (cf. rubrique 43). 36 : Fr. 0.7 mio ont été transféré au SFCEP dans le cadre du transfert d'activités (DCE) en lien avec l'entretien du Rhône par les communes (subventions aux communes). Les Fr. 133'419.10 correspondent aux recettes des locations des immeubles qui sont rétrocédées à l'OFEV proportionnellement au taux de subvention. 38 : cf. rubrique 35. 41 : recettes extractions de matériaux inférieures à la mesure ETS2 qui demandait l'augmentation de la redevance. Cette augmentation nécessite le renouvellement des concessions et cette tâche a été confiée au SFCEP début 2018. Les recettes 2018 sont donc inférieures au budget 2018. 43 : don de la Mobilière Fr. 0.25 mio. Activation (Fr. 1.15 mio) des frais de personnel en lien avec les mesures sectorielles uniquement. 45 : prélèvement dans le fonds R3 de façon à respecter le budget net de Fr. 3.2 mios. 46 : rattrapage des subventions sur les frais de personnel 2014-2015-2016 (OFEV et OFROU) compte tenu du bouclement des arrêtés fédéraux. 48 : le prélèvement dans le fonds était prévu sur la 48 au budget. 50 : investissements inférieurs au budget en raison de la complexité des dossiers et des procédures d'adoption des plans. 56 : dépenses en lien avec l'accompagnement agricole. 63 : investissements inférieurs au budget => les recettes en lien (subventions et part des communes) sont également moindres. La part des communes a été ajustée selon LFinR3 (2%). Recettes imprévues de l'OFROU (3.7 mios).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Employés à durée indéterminée	10.40	18.50	23.50

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Les postes prévus au budget 2018 ont été repourvus tout au long de l'année 2018. L'adjoint du chef d'office ainsi que cinq chefs de section ont été nommés.

OBJECTIF POLITIQUE

Réaménager, gérer et entretenir le Rhône

Sous-objectifs politiques

1 Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône de manière durable en mettant en oeuvre la stratégie cantonale basée sur la prévention, l'intervention d'urgence et la construction de la 3ème correction du Rhône

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Mise en place de la prévention et de l'intervention pour réduire les risques sur les personnes	31.12.18	31.12.18	■ Les crues 2018 n'ont pas nécessité la mise en place de mesures de prévention et d'intervention. Cependant, tout est mis en oeuvre pour réagir avec professionnalisme le cas échéant.
	2 Mesures Anticipées (MA) : travaux à Granges, Sion (Ronquoz) et Fully	31.12.18		▲ La complexité des dossiers et des procédures a engendré du retard sur ces 3 MA qui seront réalisées en 2019-2020.
	3 Mesures Anticipées (MA) : travaux à Massongex	30.06.19		▲ La complexité du dossier et des procédures a engendré du retard sur cette MA qui sera réalisée en 2019.
	4 Mesures Prioritaires (MP) : travaux MP I Viège (secteur Baltschieder)	31.12.18	30.06.18	■ Les travaux du lot 5 dans le secteur de Baltschieder sont terminés.
	5 Mesures d'Accompagnement Agricole (MAA) : établissement des plans d'améliorations structurelles sur le secteur Chablais (2018), Sierre (2018) et Valais central (2019)	31.12.19		▲ Cette tâche est sous conduite du SCA qui met sur pied son organisation et sa structure pour réaliser ces mesures.
	6 Mise en place des conditions cadre nécessaires à la réalisation rapide de R3	31.12.19		■ LFinR3 ok. Organisation OCCR3 OK. Ressources humaines OK. Le crédit cadre fédéral devrait suivre en 2019.

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Etablissement des préavis sur la base des Zones de danger	100%	100%	■ Les préavis sont établis sur la base des zones de danger en vigueur.
	2 Renforcement de digue : réalisation des travaux à Granges (MA I Granges : 7 mios), Sion (MA II Ronquoz : 5 mios), Fully (MA II Fully : 4 mios) et Massongex (MA I Massongex : 2 mios)	80%	50%	● La complexité des dossiers et des procédures ont engendré du retard sur ces 4 MA qui seront réalisées en 2019-2020.
	3 MP I Viège : fin des travaux dans le secteur "Baltschieder" et démarrage des travaux dans le secteur "embouchure Vispa" (10 mios)	100%	100%	■ Les travaux du lot 5 dans le secteur de Baltschieder sont terminés. Les travaux à l'embouchure de la Vispa ont démarré un peu plus tardivement que prévu en novembre 2018 (lot 6). Fr. 7.5 mios ont été dépensé à Viège à la place des Fr. 10 mios prévus au budget 2018.
	4 Mesures d'accompagnement agricole et acquisitions de terrains (4 mios) : poursuite des études préliminaires	100%	90%	▲ Les acquisitions de terrains agricoles se sont poursuivies dans une bonne collaboration avec le SCA et les objectifs ont été atteints. Les études préiminaires de l'accompagnement agricole se poursuivront en 2019.
	5 Transmission de la Loi sur le Financement de la 3ème correction du Rhône (LFin R3) au Grand Conseil	100%	100%	■ Le Grand Conseil a accepté la LFinR3 le 15.11.2018 et celle-ci entrera en vigueur au printemps 2019.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits			Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11	**Réaménagement, gestion et entretien du Rhône**		**26'818'016.91**	**24'064'274.10**	**2'753'742.81**
P1101	Réaménagement du Rhône		26'374'455.42	22'202'289.07	4'172'166.35
	351	Attribution au fonds R3 (don Mobilière)	250'000.00		250'000.00
	361	Rétrocession à l'OFEV des recettes de location immeubles/terrains	45'316.50		45'316.50
	431	Transfert d'une partie des frais de personnel en investissements		1'154'889.09	-1'154'889.09
	439	Don de la Mobilière		250'000.00	-250'000.00
	447	Recettes des locations des immeubles et terrains		396'388.45	-396'388.45
	451	Prélèvement dans le fonds R3		5'423'280.16	-5'423'280.16
	463	Subventions OFROU sur salaires 2014-2015-2016 (rattrapage)		561'392.20	-561'392.20
	502	Investissements aménagement cours d'eau	21'727'962.94		21'727'962.94
	565	Investissements acc. agricole imputable à R3	1'505'168.42		1'505'168.42
	630	Subventions fédérales aux investissements		18'700'415.30	-18'700'415.30
	631	Participations du canton de Vaud		750'878.00	-750'878.00
	632	Participations communales aux investissements (réévaluation suite LFinR3)		-1'883'592.85	1'883'592.85
	635	Participation de tiers responsables (réévaluation)		-2'959'464.71	2'959'464.71
	Solde dépenses/recettes du produit		2'846'007.56	-191'896.57	3'037'904.13
P1102	Gestion et entretien du Rhône		443'561.49	1'861'985.03	-1'418'423.54
	351	Attribution au fonds R3 (extractions matériaux > 1.4 mio)	52'607.31		52'607.31
	361	Rétrocession à l'OFEV des recettes de location immeubles/terrains	48'070.10		48'070.10
	412	Recettes des extractions de graviers		1'447'376.86	-1'447'376.86
	502	Investissements (MU, MFI et tâches cantonales)	241'590.80		241'590.80
	630	Subventions fédérales aux investissements		237'269.65	-237'269.65
	Solde dépenses/recettes du produit		101'293.28	177'338.52	-76'045.24
Total			**26'818'016.91**	**24'064'274.10**	**2'753'742.81**

Remarques

Le Grand Conseil a approuvé le 15 novembre 2018 le projet de loi de financement de la 3e correction du Rhône (LFinR3) fixant la participation des communes et des tiers à R3.
L'estimation des coûts de Fr. 3.6 Mrds (VS + VD) a fait l'objet de plusieurs expertises ou audits externes : celle de l'OFEV, celle du contrôle fédéral des finances et celle de l'inspection cantonale des finances. Toutes arrivent à la conclusion que les coûts sont vraisemblables et proportionnés.
Suite à ces expertises, le Conseil Fédéral a proposé le 14 décembre 2018 aux chambres fédérales d'accepter le crédit de Fr. 1.6 Mrds (dont Fr. 1.0 Mrd de subventions) finançant les mesures prioritaires en cours. Le dossier sera traité aux chambres fédérales en automne 2019.

	Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	AMORTISSEMENTS, REEVALUATIONS ET REPORT A L'ACTIF DES INVESTISSEMENTS NETS				
330	Immobilisations corporelles du PA	85'172'939.21	108'083'300	64'492'742.78	-43'590'557
332	Amortissements des immobilisations incorporelles		10'439'400	12'511'978.83	2'072'579
364	Réévaluations, emprunts PA	1'978'490.93		4'079'464.00	4'079'464
365	Réévaluations, participations PA	48'741.00		3'999.00	3'999
366	Amortissements, subventions d'investissement	62'942'392.54	56'069'600	74'477'158.56	18'407'559
383	Amortissements supplémentaires	20'950'227.45	19'684'200	47'987'296.04	28'303'096
387	Charges de transfert extraordinaires ; amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	34'478'461.60	20'666'500	2'729'214.10	-17'937'286
690	Report à l'actif des investissements nets	202'440'601.81	225'382'800	195'565'980.90	-29'816'819
	Amortissements, réévaluations	**205'571'252.73**	**214'943'000**	**206'281'853.31**	**-8'661'147**
	Report à l'actif des investissements nets	**202'440'601.81**	**225'382'800**	**195'565'980.90**	**-29'816'819**

	Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	VARIATION DES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX SOUS CAPITAL PROPRE				
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capital propre	87'247'755.05	36'907'600	93'242'864.33	56'335'264
389	Attributions au capital propre	145'644'839.86	41'107'000	160'774'114.47	119'667'114
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	58'784'186.99	24'024'400	34'457'388.79	10'432'989
489	Prélèvements sur le capital propre	15'352'028.21	46'155'300	42'802'611.26	-3'352'689
	Total	**158'756'379.71**	**7'834'900**	**176'756'978.75**	**168'922'079**

Résultats	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
COMPTE DE RESULTATS				
Total des charges	3'347'922'428.46	3'309'256'500	3'574'867'376.91	265'610'877
Total des revenus	3'557'604'393.87	3'506'561'100	3'789'894'820.34	283'333'720
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	**209'681'965.41**	**197'304'600**	**215'027'443.43**	**17'722'843**
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	209'681'965.41	197'304'600	215'027'443.43	17'722'843
Amortissements et réévaluations	205'571'252.73	214'943'000	206'281'853.31	-8'661'147
Excédent de revenus	**4'110'712.68**	**-17'638'400**	**8'745'590.12**	**26'383'990**
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
Total dépenses	472'567'210.37	552'751'900	445'869'511.61	-106'882'388
Total recettes	270'126'608.56	327'369'100	250'303'530.71	-77'065'569
Investissements nets	**202'440'601.81**	**225'382'800**	**195'565'980.90**	**-29'816'819**
COMPTE DE FINANCEMENT				
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	209'681'965.41	197'304'600	215'027'443.43	17'722'843
Investissements nets	202'440'601.81	225'382'800	195'565'980.90	-29'816'819
Excédent de financement	**7'241'363.60**	**-28'078'200**	**19'461'462.53**	**47'539'663**
EVOLUTION DE LA FORTUNE				
Total du compte de résultats	4'110'712.68	-17'638'400	8'745'590.12	26'383'990
Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	158'756'379.71	7'834'900	176'756'978.75	168'922'079
Augmentation du capital propre	**162'867'092.39**	**-9'803'500**	**185'502'568.87**	**195'306'069**

	Résultats	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	COMPTE DE RESULTATS				
	Charges d'exploitation	**3'200'006'262.60**	**3'282'616'900**	**3'397'240'633**	**114'623'733**
30	Charges de personnel	955'102'824.20	1'038'527'700	1'069'091'952	30'564'252
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	290'219'176.65	320'292'800	304'258'604	-16'034'196
33	Amortissements du patrimoine administratif	85'172'939.21	118'522'700	77'004'722	-41'517'978
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	89'605'051.29	40'677'600	93'541'886	52'864'286
36	Charges de transfert	1'636'565'968.85	1'619'891'100	1'652'422'401	32'531'301
37	Subventions redistribuées	143'340'302.40	144'705'000	200'921'069	56'216'069
	Revenus d'exploitation	**3'347'177'336.43**	**3'268'904'900**	**3'534'040'270**	**265'135'370**
40	Revenus fiscaux	1'350'363'912.68	1'270'867'500	1'456'179'425	185'311'925
41	Patentes et concessions	90'038'378.46	70'012'000	98'383'832	28'371'832
42	Taxes	217'506'428.49	211'577'000	215'234'419	3'657'419
43	Revenus divers	7'597'979.58	10'327'300	4'946'155	-5'381'145
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	59'297'589.54	24'024'400	38'991'908	14'967'508
46	Revenus de transfert	1'479'032'745.28	1'537'391'700	1'519'383'462	-18'008'238
47	Subventions à redistribuer	143'340'302.40	144'705'000	200'921'069	56'216'069
	Résultat d'exploitation	**147'171'073.83**	**-13'712'000**	**136'799'636**	**150'511'636**
34	Charges financières	30'923'775.36	30'667'900	32'633'147	1'965'247
44	Revenus financiers	73'584'914.91	62'523'900	73'803'059	11'279'159
	Résultat financier	**42'661'139.55**	**31'856'000**	**41'169'912**	**9'313'912**
	Résultat opérationnel	**189'832'213.38**	**18'144'000**	**177'969'548**	**159'825'548**
38	Charges extraordinaires	201'073'528.91	82'417'700	212'449'184	130'031'484
48	Revenus extraordinaires	15'352'028.21	46'635'300	43'225'226	-3'410'074
	Résultat extraordinaire	**-185'721'500.70**	**-35'782'400**	**-169'223'958**	**-133'441'558**
	Excédent de revenus	**4'110'712.68**	**-17'638'400**	**8'745'590**	**26'383'990**
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
	Dépenses d'investissement	**472'567'210.37**	**552'751'900**	**445'869'512**	**-106'882'388**
50	Immobilisations corporelles	257'333'775.19	297'193'400	237'503'499	-59'689'901
52	Immobilisations incorporelles	2'102'086.81	20'953'600	13'911'733	-7'041'867
54	Prêts	52'046'892.00	49'661'400	47'468'799	-2'192'601
55	Participations et capital social	48'741.00		4'000	4'000
56	Propres subventions d'investissement	148'024'222.97	148'837'100	118'437'755	-30'399'345
57	Subventions d'investissement redistribuées	13'011'492.40	16'466'400	13'652'549	-2'813'851
58	Investissements extraordinaires		19'640'000	14'891'176	-4'748'824
	Recettes d'investissement	**270'126'608.56**	**327'369'100**	**250'303'531**	**-77'065'569**
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	4'777'645.00		655	655
63	Subventions d'investissement acquises	212'415'704.30	265'622'900	190'946'179	-74'676'721
64	Remboursements de prêts	39'560'316.36	37'478'700	38'427'460	948'760
65	Transferts de participations	1.00		2	2
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	361'449.50	641'100	825'370	184'270
67	Subventions d'investissement à redistribuer	13'011'492.40	16'466'400	13'652'549	-2'813'851
68	Recettes d'investissement extraordinaires		7'160'000	6'451'315	-708'685
	Investissements nets	**202'440'601.81**	**225'382'800**	**195'565'981**	**-29'816'819**
	COMPTE DE FINANCEMENT				
	Total du compte de résultats	4'110'712.68	-17'638'400	8'745'590	26'383'990
	Amortissements et réévaluations	205'571'252.73	214'943'000	206'281'853	-8'661'147
	./. Investissements nets	202'440'601.81	225'382'800	195'565'981	-29'816'819
	Excédent de financement	**7'241'363.60**	**-28'078'200**	**19'461'463**	**47'539'663**

Aperçu général

		Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	VUE FINANCIERE				
	TOTAL				
	Charges et dépenses	**3'820'489'638.83**	**3'862'008'400**	**4'020'736'888.52**	**158'728'489**
	Revenus et recettes	**3'827'731'002.43**	**3'833'930'200**	**4'040'198'351.05**	**206'268'151**
	Excédent de financement	**7'241'363.60**	**-28'078'200**	**19'461'462.53**	**47'539'663**
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Pouvoir législatif	5'351'474.59	5'515'400	5'131'597.30	-383'803
	Pouvoir exécutif	2'426'354.39	2'520'900	2'889'990.85	369'091
	Pouvoir judiciaire	32'760'342.78	34'356'600	34'737'245.41	380'645
	Présidence	10'964'521.69	11'468'300	10'937'519.39	-530'781
	Finances et énergie	-1'778'551'371.65	-1'753'318'400	-1'793'082'201.43	-39'763'801
	Santé, affaires sociales et culture	740'672'079.55	753'410'100	761'683'283.96	8'273'184
	Economie et formation	728'508'619.25	720'704'500	705'433'838.02	-15'270'662
	Sécurité, institutions et sports	34'686'246.18	23'008'800	24'776'266.47	1'767'466
	Mobilité, territoire et environnement	215'940'369.62	230'412'000	228'030'997.50	-2'381'003
	Excédent de financement	**7'241'363.60**	**-28'078'200**	**19'461'462.53**	**47'539'663**
	COMPTE DE RESULTATS				
30	Charges de personnel	955'102'824.20	1'038'527'700	1'069'091'952.18	30'564'252
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	290'219'176.65	320'292'800	304'258'603.68	-16'034'196
34	Charges financières	30'923'775.36	30'667'900	32'633'147.04	1'965'247
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	89'605'051.29	40'677'600	93'541'885.63	52'864'286
36	Charges de transfert	1'571'596'344.38	1'563'821'500	1'573'861'779.77	10'040'280
37	Subventions redistribuées	143'340'302.40	144'705'000	200'921'068.63	56'216'069
38	Charges extraordinaires	145'644'839.86	42'067'000	161'732'674.22	119'665'674
39	Imputations internes	121'490'114.32	128'497'000	138'826'265.76	10'329'266
40	Revenus fiscaux	1'350'363'912.68	1'270'867'500	1'456'179'425.10	185'311'925
41	Patentes et concessions	90'038'378.46	70'012'000	98'383'832.47	28'371'832
42	Taxes	217'506'428.49	211'577'000	215'234'418.85	3'657'419
43	Revenus divers	7'597'979.58	10'327'300	4'946'155.15	-5'381'145
44	Revenus financiers	73'584'914.91	62'523'900	73'803'058.60	11'279'159
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	59'297'589.54	24'024'400	38'991'907.81	14'967'508
46	Revenus de transfert	1'479'032'745.28	1'537'391'700	1'519'383'461.51	-18'008'238
47	Subventions à redistribuer	143'340'302.40	144'705'000	200'921'068.63	56'216'069
48	Revenus extraordinaires	15'352'028.21	46'635'300	43'225'226.46	-3'410'074
49	Imputations internes	121'490'114.32	128'497'000	138'826'265.76	10'329'266
	Total charges	**3'347'922'428.46**	**3'309'256'500**	**3'574'867'376.91**	**265'610'877**
	Total revenus	**3'557'604'393.87**	**3'506'561'100**	**3'789'894'820.34**	**283'333'720**
	Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	**209'681'965.41**	**197'304'600**	**215'027'443.43**	**17'722'843**
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Immobilisations corporelles	257'333'775.19	297'193'400	237'503'499.39	-59'689'901
52	Immobilisations incorporelles	2'102'086.81	20'953'600	13'911'732.83	-7'041'867
54	Prêts	52'046'892.00	49'661'400	47'468'799.20	-2'192'601
55	Participations et capital social	48'741.00		4'000.00	4'000
56	Propres subventions d'investissement	148'024'222.97	148'837'100	118'437'755.04	-30'399'345
57	Subventions d'investissement redistribuées	13'011'492.40	16'466'400	13'652'549.20	-2'813'851
58	Investissements extraordinaires		19'640'000	14'891'175.95	-4'748'824
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	4'777'645.00		655.00	655
63	Subventions d'investissement acquises	212'415'704.30	265'622'900	190'946'179.27	-74'676'721
64	Remboursements de prêts	39'560'316.36	37'478'700	38'427'460.29	948'760
65	Transferts de participations	1.00		2.00	2
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	361'449.50	641'100	825'370.10	184'270
67	Subventions d'investissement à redistribuer	13'011'492.40	16'466'400	13'652'549.20	-2'813'851
68	Recettes d'investissement extraordinaires		7'160'000	6'451'314.85	-708'685
	Total dépenses	**472'567'210.37**	**552'751'900**	**445'869'511.61**	**-106'882'388**
	Total recettes	**270'126'608.56**	**327'369'100**	**250'303'530.71**	**-77'065'569**
	Investissements nets	**202'440'601.81**	**225'382'800**	**195'565'980.90**	**-29'816'819**

	Récapitulation générale	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	CHARGES ET REVENUS PAR NATURE				
	COMPTE DE RESULTATS				
	CHARGES				
	Charges de personnel				
300	Autorités, commissions et juges	17'038'679.45	17'866'800	17'469'306.15	-397'494
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	357'663'003.85	374'265'900	369'358'844.35	-4'907'056
302	Salaires des enseignants	398'438'880.33	405'111'000	401'430'652.55	-3'680'347
303	Travailleurs temporaires	974'544.04	924'100	763'899.42	-160'201
304	Allocations	47'687.15	22'000	50'292.20	28'292
305	Cotisations patronales	166'661'063.84	174'804'000	168'603'982.93	-6'200'017
306	Prestations de l'employeur	11'081'212.05	61'070'000	107'940'288.65	46'870'289
309	Autres charges de personnel	3'197'753.49	4'463'900	3'474'685.93	-989'214
	Total	**955'102'824.20**	**1'038'527'700**	**1'069'091'952.18**	**30'564'252**
	Biens, services et autres charges d'exploitation				
310	Charges de matières et de marchandises	31'537'125.31	34'293'900	30'106'238.55	-4'187'661
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	9'603'736.84	9'176'400	19'838'601.26	10'662'201
312	Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	8'488'207.39	9'614'100	9'311'265.70	-302'834
313	Prestations de service et honoraires	77'176'865.87	89'295'500	81'269'016.99	-8'026'483
314	Gros entretien et entretien courant	69'328'147.70	93'070'300	90'734'214.24	-2'336'086
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	14'174'993.20	16'664'700	12'877'380.04	-3'787'320
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	23'550'833.63	24'559'900	24'741'009.34	181'109
317	Dédommagements	8'990'579.53	9'612'700	6'584'592.28	-3'028'108
318	Réévaluations sur créances	39'074'794.78	27'936'600	21'700'297.99	-6'236'302
319	Diverses charges d'exploitation	8'293'892.40	6'068'700	7'095'987.29	1'027'287
	Total	**290'219'176.65**	**320'292'800**	**304'258'603.68**	**-16'034'196**
	Amortissements du patrimoine administratif				
330	Immobilisations corporelles du PA	85'172'939.21	108'083'300	64'492'742.78	-43'590'557
332	Amortissements des immobilisations incorporelles		10'439'400	12'511'978.83	2'072'579
	Total	**85'172'939.21**	**118'522'700**	**77'004'721.61**	**-41'517'978**
	Charges financières				
340	Charges d'intérêt	28'613'961.28	28'612'400	28'433'884.14	-178'516
341	Pertes de change réalisées	21'210.58		45'565.51	45'566
342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	1'158'398.14	1'726'600	1'225'418.25	-501'182
344	Réévaluations, immobilisations PF	1'130'205.36	328'900	926'591.93	597'692
349	Différentes charges financières			2'001'687.21	2'001'687
	Total	**30'923'775.36**	**30'667'900**	**32'633'147.04**	**1'965'247**
	Attributions aux fonds et financements spéciaux				
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capitaux de tiers	2'357'296.24	3'770'000	299'021.30	-3'470'979
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capital propre	87'247'755.05	36'907'600	93'242'864.33	56'335'264
	Total	**89'605'051.29**	**40'677'600**	**93'541'885.63**	**52'864'286**

	Récapitulation générale	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	Charges de transfert				
360	Parts de revenus destinées à des tiers	42'771'816.55	37'372'000	72'547'572.05	35'175'572
361	Dédommagements à des collectivités publiques	128'504'406.18	129'699'400	150'602'554.41	20'903'154
362	Péréquation financière et compensation des charges	63'796'106.00	64'674'000	64'973'442.00	299'442
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'336'524'015.65	1'332'076'100	1'285'738'211.31	-46'337'889
364	Réévaluations, emprunts PA	1'978'490.93		4'079'464.00	4'079'464
365	Réévaluations, participations PA	48'741.00		3'999.00	3'999
366	Amortissements, subventions d'investissement	62'942'392.54	56'069'600	74'477'158.56	18'407'559
	Total	**1'636'565'968.85**	**1'619'891'100**	**1'652'422'401.33**	**32'531'301**
	Subventions redistribuées				
370	Subventions à redistribuer	143'340'302.40	144'705'000	200'921'068.63	56'216'069
	Total	**143'340'302.40**	**144'705'000**	**200'921'068.63**	**56'216'069**
	Charges extraordinaires				
383	Amortissements supplémentaires	20'950'227.45	19'684'200	47'987'296.04	28'303'096
386	Charges de transfert extraordinaires		960'000	958'559.75	-1'440
387	Charges de transfert extraordinaires ; amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	34'478'461.60	20'666'500	2'729'214.10	-17'937'286
389	Attributions au capital propre	145'644'839.86	41'107'000	160'774'114.47	119'667'114
	Total	**201'073'528.91**	**82'417'700**	**212'449'184.36**	**130'031'484**
	Imputations internes				
390	Approvisionnement en matériel et en marchandises	121'490'114.32	5'219'000	4'879'196.15	-339'804
391	Prestations de service		10'753'300	12'117'671.84	1'364'372
392	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		7'128'100	6'873'096.36	-255'004
393	Frais administratifs et d'exploitation		14'679'500	13'403'703.43	-1'275'797
398	Transfert		90'716'100	101'210'521.70	10'494'422
399	Autres imputations internes		1'000	342'076.28	341'076
	Total	**121'490'114.32**	**128'497'000**	**138'826'265.76**	**10'329'266**

	Récapitulation générale	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	COMPTE DE RESULTATS				
	REVENUS				
	Revenus fiscaux				
400	Impôts directs Personnes physiques	847'479'282.67	825'120'000	886'211'581.37	61'091'581
401	Impôts directs, personnes morales	168'025'697.42	137'780'000	165'531'150.73	27'751'151
402	Autres impôts directs	179'410'394.39	148'427'500	235'380'715.65	86'953'216
403	Impôt sur la propriété et sur les charges	155'448'538.20	159'540'000	169'055'977.35	9'515'977
	Total	**1'350'363'912.68**	**1'270'867'500**	**1'456'179'425.10**	**185'311'925**
	Patentes et concessions				
410	Patentes	6'087'762.80	3'350'000	6'040'301.65	2'690'302
411	Banque nationale Suisse		26'500'000	53'731'817.00	27'231'817
412	Concessions	83'950'615.66	40'162'000	38'611'713.82	-1'550'286
	Total	**90'038'378.46**	**70'012'000**	**98'383'832.47**	**28'371'832**
	Taxes				
420	Taxes de compensation	3'432'853.50	3'705'000	3'535'950.00	-169'050
421	Emoluments pour actes administratifs	92'030'038.19	91'312'400	92'464'046.78	1'151'647
423	Frais d'écolage et taxes de cours	9'821'132.04	9'808'300	9'704'016.86	-104'283
424	Taxes d'utilisation et prestations de service	18'131'720.62	19'056'100	16'687'506.88	-2'368'593
425	Recette sur ventes	10'520'537.37	11'000'800	11'141'047.28	140'247
426	Remboursements	47'752'120.82	48'821'800	52'728'289.81	3'906'490
427	Amendes	15'847'610.01	16'757'900	16'894'198.30	136'298
429	Autres taxes	19'970'415.94	11'114'700	12'079'362.94	964'663
	Total	**217'506'428.49**	**211'577'000**	**215'234'418.85**	**3'657'419**
	Revenus divers				
430	Revenus d'exploitation divers			45'437.98	45'438
431	Activation des prestations propres	5'048'011.72	9'510'300	4'086'323.34	-5'423'977
432	Variations de stocks	-115'420.89	-80'000	-89'047.33	-9'047
439	Autres revenus	2'665'388.75	897'000	903'441.16	6'441
	Total	**7'597'979.58**	**10'327'300**	**4'946'155.15**	**-5'381'145**
	Revenus financiers				
440	Revenus des intérêts	13'330'738.34	10'024'700	11'243'120.98	1'218'421
441	Gains réalisés PF	2'225'834.66	1'327'000	2'726'730.48	1'399'730
442	Revenus de participations PF	187'500.00	160'000	101'542.66	-58'457
443	Produit des immeubles du PF	614'035.48	584'400	653'977.50	69'578
444	Réévaluations, immobilisations PF		100'000		-100'000
445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA	40'221'904.58	33'202'100	42'177'318.71	8'975'219
447	Produit des immeubles PA	17'004'901.85	17'125'700	16'849'507.12	-276'193
449	Autres Revenus financiers			50'861.15	50'861
	Total	**73'584'914.91**	**62'523'900**	**73'803'058.60**	**11'279'159**
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux				
450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous Capitaux de tiers	513'402.55		4'534'519.02	4'534'519
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	58'784'186.99	24'024'400	34'457'388.79	10'432'989
	Total	**59'297'589.54**	**24'024'400**	**38'991'907.81**	**14'967'508**

	Récapitulation générale	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	Revenus de transfert				
460	Parts à des revenus	166'404'265.59	158'172'400	180'919'887.26	22'747'487
461	Dédommagements des collectivités locales	156'941'825.63	155'400'600	109'564'832.41	-45'835'768
462	Péréquation financière et compensation des charges	667'424'592.00	699'416'000	699'431'566.00	15'566
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers	487'644'100.06	524'202'700	527'160'128.46	2'957'428
469	Différents revenus de transfert	617'962.00	200'000	2'307'047.38	2'107'047
	Total	**1'479'032'745.28**	**1'537'391'700**	**1'519'383'461.51**	**-18'008'238**
	Subventions à redistribuer				
470	Contributions redistribuées	143'340'302.40	144'705'000	200'921'068.63	56'216'069
	Total	**143'340'302.40**	**144'705'000**	**200'921'068.63**	**56'216'069**
	Revenus extraordinaires				
486	Parts aux revenus extraordinaires		480'000	422'615.20	-57'385
489	Prélèvements sur le capital propre	15'352'028.21	46'155'300	42'802'611.26	-3'352'689
	Total	**15'352'028.21**	**46'635'300**	**43'225'226.46**	**-3'410'074**
	Imputations internes				
490	Approvisionnement en matériel et en marchandises	121'490'114.32	5'219'000	4'879'196.15	-339'804
491	Prestations de service		10'753'300	12'117'671.84	1'364'372
492	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		7'128'100	6'873'096.36	-255'004
493	Frais administratifs et d'exploitation		14'679'500	13'403'703.43	-1'275'797
498	Transferts		90'716'100	101'210'521.70	10'494'422
499	Autres imputations internes		1'000	342'076.28	341'076
	Total	**121'490'114.32**	**128'497'000**	**138'826'265.76**	**10'329'266**

	Récapitulation générale	Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
	DEPENSES				
	Immobilisations corporelles				
500	Terrains	49'568.75	23'000	4'827'539.50	4'804'540
501	Routes/voies de communication	199'062'672.68	207'196'000	158'129'586.74	-49'066'413
502	Aménagement des cours d'eau		46'225'800	21'969'553.74	-24'256'246
504	Bâtiments	34'698'542.53	23'935'000	42'094'990.31	18'159'990
506	Biens meubles	10'132'576.30	13'067'400	4'869'354.05	-8'198'046
509	Autres immobilisations corporelles	13'390'414.93	6'746'200	5'612'475.05	-1'133'725
	Total	**257'333'775.19**	**297'193'400**	**237'503'499.39**	**-59'689'901**
	Immobilisations incorporelles				
520	Logiciel	4'137.50	1'523'000	190'598.47	-1'332'402
529	Autres immobilisations incorporelles	2'097'949.31	19'430'600	13'721'134.36	-5'709'466
	Total	**2'102'086.81**	**20'953'600**	**13'911'732.83**	**-7'041'867**
	Prêts				
541	Cantons et concordats			1'432'752.00	1'432'752
542	Communes et syndicats intercommunaux	319'000.00	2'016'800	4'410'200.00	2'393'400
544	Entreprises publiques			458'644.55	458'645
545	Entreprises privées	15'770'500.00	20'344'600	37'174'170.65	16'829'571
546	Organisations privées à but non lucratif	25'957'966.00	15'500'000	1'500'000.00	-14'000'000
547	Ménages privés	9'999'426.00	11'800'000	2'493'032.00	-9'306'968
	Total	**52'046'892.00**	**49'661'400**	**47'468'799.20**	**-2'192'601**
	Participations et capital social				
551	Cantons et concordats			4'000.00	4'000
556	Organisations privées à but non lucratif	48'741.00			
	Total	**48'741.00**		**4'000.00**	**4'000**
	Propres subventions d'investissement				
560	Confédération		18'065'900	18'065'930.00	30
562	Communes et syndicats intercommunaux	97'912'263.41	66'141'300	62'550'668.40	-3'590'632
564	Entreprises publiques	369'477.00	5'080'500	7'844'009.98	2'763'510
565	Entreprises privées	28'703'699.22	23'227'800	12'075'017.17	-11'152'783
566	Organisations privées à but non lucratif	12'770'033.79	13'454'600	8'918'384.84	-4'536'215
567	Ménages privés	8'268'749.55	22'867'000	8'533'744.65	-14'333'255
568	Etranger			450'000.00	450'000
	Total	**148'024'222.97**	**148'837'100**	**118'437'755.04**	**-30'399'345**
	Subventions d'investissement redistribuées				
572	Communes et syndicats intercommunaux	6'626'320.40	9'180'900	7'723'070.20	-1'457'830
575	Entreprises privées	2'294'722.00	3'472'100	4'372'769.00	900'669
577	Ménages privés	4'090'450.00	3'813'400	1'556'710.00	-2'256'690
	Total	**13'011'492.40**	**16'466'400**	**13'652'549.20**	**-2'813'851**
	Investissements extraordinaires				
586	Subventions d'investissement extraordinaires		19'640'000	14'891'175.95	-4'748'824
	Total		**19'640'000**	**14'891'175.95**	**-4'748'824**

Récapitulation générale		Compte 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Compte 2018 Fr.	Ecart B/C Fr.
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
	RECETTES				
	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier				
604	Transfert de bâtiments	4'748'755.00			
606	Transfert de biens meubles	28'890.00		655.00	655
	Total	**4'777'645.00**		**655.00**	**655**
	Subventions d'investissement acquises				
630	Confédération	182'309'448.21	240'956'900	175'918'191.56	-65'038'708
631	Cantons et concordats		761'200	750'878.00	-10'322
632	Communes et syndicats intercommunaux	20'242'368.46	18'913'700	15'032'169.42	-3'881'531
634	Entreprises publiques	123'029.05		29'281.95	29'282
635	Entreprises privées	9'611'441.28	4'991'100	-1'042'325.36	-6'033'425
636	Organisations privées à but non lucratif	129'417.30		257'983.70	257'984
	Total	**212'415'704.30**	**265'622'900**	**190'946'179.27**	**-74'676'721**
	Remboursements de prêts				
642	Communes et syndicats intercommunaux	5'489'270.34	4'326'300	4'128'890.63	-197'409
644	Entreprises publiques			551'535.00	551'535
645	Entreprises privées	13'872'967.05	18'047'400	26'475'382.75	8'427'983
646	Organisations privées à but non lucratif	6'863'402.25	1'162'000	2'166'178.00	1'004'178
647	Ménages privés	13'334'676.72	13'943'000	5'105'473.91	-8'837'526
	Total	**39'560'316.36**	**37'478'700**	**38'427'460.29**	**948'760**
	Transferts de participations				
655	Entreprises privées	1.00		2.00	2
	Total	**1.00**		**2.00**	**2**
	Remboursements de subventions d'investissement propres				
662	Communes et syndicats intercommunaux		341'100	329'707.60	-11'392
665	Entreprises privées	31'534.50		37'088.00	37'088
667	Ménages	329'915.00	300'000	458'574.50	158'575
	Total	**361'449.50**	**641'100**	**825'370.10**	**184'270**
	Subventions d'investissement à redistribuer				
670	Confédération	13'011'492.40	16'466'400	13'652'549.20	-2'813'851
	Total	**13'011'492.40**	**16'466'400**	**13'652'549.20**	**-2'813'851**
	Recettes d'investissement extraordinaires				
683	Subventions d'investissement extraordinaires acquises		7'160'000	6'451'314.85	-708'685
	Total		**7'160'000**	**6'451'314.85**	**-708'685**
	Report au bilan				
690	Report à l'actif des investissements nets	202'440'601.81	225'382'800	195'565'980.90	-29'816'819
	Total	**202'440'601.81**	**225'382'800**	**195'565'980.90**	**-29'816'819**